DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13077 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 13 FÉVRIER 1987

L'aiguillon vert en RFA

La rupture de la coalition du Parti social-démocrate et des Verts en Hesse constitue la première conséquence majeure des récentes élections législatives en RFA. Elle s'accompagne d'un drame personnel : le retrait de la vie politique de M. Holger Börner, ministre-président, figure symbolique d'un social-démocratie ancrée dans les syndicats et la classe ouvrière. Epuisé physiquement et moralement, il abandonne à son destin un parti profondément divisé sur sa stratégie de reconquête du pouvoir.

Lors des élections au Bundestag, le SPD est parvenu, de justesse, à éviter la catastrophe que lui prédisaient les Cassandre d'outre-Rhin. Son effritement est passé au second plan, éclipsé par les pertes plus inattendues des chrétiens démocrates du chancelier Kohl.

Il semblait qu'ainsi il avait gagné le répit nécessaire pour procéder sans précipitation à sa mutation idéologique et à la relève de ses principaux dirigeants.

Ce scénario a été mis à mal par le succès relatif des Verts – 8,3 % des suffrages sur le plan national – et surtout par l'évidence de leur enracinement dans le paysage politique ouest-allemand.

Le SPD n'est plus maître de son calendrier. Dans ses bastions les plus solides, comme Hambourg et la Hesse – deux Laender qui n'ont jamais connu d'autres gouvernements que ceux dirigés par des sociaux-démocrates, – le sort de ce parti plus que centenaire est suspendu au bon vouloir des derniers venus sur la scène politique. De plus, les thèmes introduits par les écologistes dans les débats politiques – refus radical de l'énergie nucléaire civile, retrait total des missiles de l'OTAN du territoire de la RFA, place des femmes dans la vie politique – gagnent du terrain dans de larges secteurs du SPD.

Nécessité faisant loi, une unité de façade avait été préservée dans le parti au prix de contorsions idéologiques nuisant à sa crédibilité. On ne peut tout à la fois préconiser l'abandon avant dix ans de la production nucléaire d'énergie électrique et soutenir, comme M. Börner, la mise en route de coûteuses installations de retraitement du plutonium.

L'échec – provisoire ? – de cette nouvelle majorité à gauche des chrétiens démocrates, appelée de ses vœux par M. Willy Brandt, peut assurer au chancelier Kohl une certaine tranquillité pour les premiers temps de son mandat.

L'aiguillon vert peut évidemment accélérer la mutation inéluctable du SPD en un parti social-démocrate de type nouveau, dirigé par des hommes jeunes à même d'être entendus par les nouvelles générations.

« Les élections de 1991 ne sont pas encore jouées », écrivait malicieusement Daniel Cohn-Bendit, figure de proue des Verts de Francfort à la veille des dernières élections au Bundestag. Il faudrait cependant, pour que cette « nouvelle alliance » du SPD et des Verts ait des chances de l'emporter un jour, qu'elle renonce à faire passer l'utopie avant le réalisme politique.

Koweït aux portes de la guerre

Un reportage dans l'émirat du Golfe

(Lire page 4)

Nouveaux bombardements

L'Iran et l'Irak relancent la « guerre des villes »

L'Iran et l'Irak relancent la « guerre des villes ». L'aviation irakienne a célébré à sa manière le huitième anniversaire de la République islamique en reprenant, le mercredi 11 février, le bombardement des villes iraniennes. L'Iran a riposté en lançant un nouveau missile sol-sol sur Bagdad, le dixième depuis le début de l'année. Ce jeudi matin, l'aviation irakienne a bombardé un quartier présidentiel de Téhéran, tuant plusieurs civils, dont deux enfants. Selon l'agence d'information iranienne un nombre non précisé d'habitations ont été endommagées.

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

Le huitième anniversaire de la République islamique a été célébré, mercredi 11 février, au rythme de la guerre : il a été marqué par une série de raids de l'aviation irakienne sur plusieurs villes d'Iran, alors que des centaines de milliers de personnes manifestaient dans les rues. En relançant ainsi la guerre des villes, après une relative accalmie ces derniers jours, l'Irak a voulu marquer le coup, alors que l'Iran fêtait une date symbolique, celle du 11 février 1979, qui vit la proclamation de la République islamique. Selon les médias iraniens, neuf villes ont été touchées, notamment Boroujerd et Khoramabad (centre du pays), Ouroumieh et Tabriz (nord-ouest) et la ville sainte de Qom (au sud de Téhéran). Aucune indication n'a été fournie sur le nombre des victimes.

L'opération irakienne a également visé la capitale. Mais cela relevait plutôt de l'intimidation, puisque, selon les autorités, des chasseurs irakiens, à deux reprises, dans la matinée puis en début de soirée, se sont contentés de franchir le mur du son au-dessus de Téhéran. Ils ont provoqué une réplique immédiate de la DCA et le délenchement d'une brève alerte aérienne. Mais si Bagdad entendait terroriser la capitale, ce fut raté.

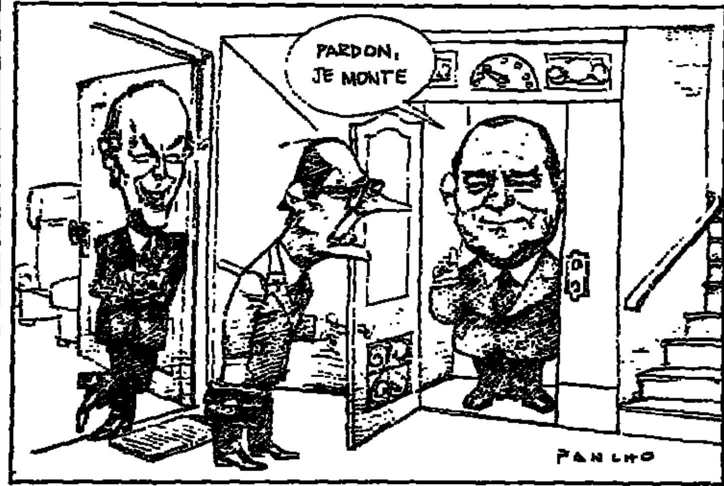
ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

Le raccourcissement du mandat présidentiel

Les idées de M. Giscard d'Estaing perturbent la majorité

Les idées de M. Giscard d'Estaing sur le raccourcissement du mandat présidentiel troublent la majorité. M. Chirac met en avant l'union de la majorité pour justifier la prudence, sinon la réticence avec laquelle il a accueilli cette proposition, à laquelle sont hostiles M. Gaudin et les barristes. Aussi, M. Denis Baudouin, son porte-parole, a-t-il indiqué, le jeudi 12 février : « Soucieux de l'union de la majorité, le premier ministre est prêt à se prêter à des entretiens avec les membres du gouvernement et avec les responsables de la majorité avant d'arrêter officiellement sa position. »



Lire nos informations page 8

Sécurité routière

Sanctions doublées pour les conducteurs en état d'ébriété.

PAGE 34

La manifestation des instituteurs

Trente-cinq mille participants.

PAGE 10

Mme Aquino et les militaires

La présidente des Philippines face au malaise de l'armée.

PAGE 5

Le Monde DES LIVRES

■ Les dernières nouvelles de William Goyen. ■ Qian Zhongshu révélé aux Français. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Et l'âme ? demande Brigitte », de Jean Bernard ; « Que pense Walter ? », de Gérard Mordillat. ■ La chronique de Nicole Zand.

Pages 13 à 21

Un entretien avec M. Marchelli

« Nous sommes en train de perdre la bataille de la compétitivité », *déclare le président de la CGC.*

PAGE 31

Le sommaire complet se trouve page 34

Une économie prospère, une diplomatie mesurée

La Finlande sans complexes

Le ministre finlandais des affaires étrangères, M. Paavo Väyrynen, est attendu à Paris, vendredi 13 février, pour une visite officielle. Les relations franco-finlandaises sont sans problème majeur, et M. Väyrynen vient en représentant d'un pays convaincu d'avoir choisi la bonne voie, celle de la neutralité.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Il ne faudrait pas se tromper d'époque. Le temps où la Finlande, miraculée de l'après-guerre, semblait en sursis, sa souveraineté suspendue à la mansuétude intéressée de son immense vosin, ce temps-là est bien lointain, même s'il reste enfoui au fond de la mémoire collective. Le chétif petit pays affligé du lourd fardeau des réparations et d'un également pesant « traité d'amitié » avec l'URSS, est, au train où vont les choses, en passe de rattraper le niveau de prospérité de son autre voisin, le riche cousin suédois. Les paroles de l'hymne national *« Notre pays est pauvre et le sera toujours »* sont pleines d'une fierté cachée, mais on aurait bien tort de les prendre au pied de la lettre.

En matière de modernisme, la Finlande, souvent à la pointe des techniques, et qui exporte un quart de son produit national, pourrait donner des leçons à plus d'un « grand » pays d'Europe de l'Ouest. Résultat, les Finlandais ont perdu leurs complexes, mais ont gardé une politique étrangère dont presque plus personne dans le pays ne conteste les mérites.

Si la susceptibilité nationale reste en éveil, si, à Helsinki, « finlandisation » sonne toujours un peu comme une insulte, on en est presque à considérer ceux qui utiliseraient encore ce mot avec l'indulgence qu'on doit aux ignorants. Ceux qui ne savent pas que *« c'est une politique choisie et non imposée, et qu'elle a permis à la Finlande de ne rien céder sur les principes de la démocratie »*, comme l'explique un des principaux artisans de la politique extérieure du pays.

Cela dit, si bien des choses ont changé, d'autres n'ont pas bougé, et avant tout, bien sûr, la géographie.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

Reprise en main et concurrence avec les télévisions privées

A2 et FR3, malades du soupçon

TF1, la « 5 », TV6 occupent depuis des semaines le devant de la scène. Mais Antenne 2 et FR3 (où une partie du personnel a débrayé le mercredi 11 février pendant deux heures contre d'éventuels licenciements) sont également touchées par les mutations de l'audiovisuel.

Ainsi, la chasse serait ouverte. Tandis que se déploie le grand ballet incertain des acquéreurs autour de TF1, de la « 5 » et de la « 6 », la future télévision publique – Antenne 2 et FR3 – se déchire comme aux plus grandes époques. Dans les rédactions, certains dressent les listes des martyrs en sursis ou déjà exécutés. Les nouveaux présidents nommés par la CNCL se défendent avec indignation de toute intention assassine.

Rude tâche pour l'enquêteur. Car, derrière les lucarnes, tout le monde ment. L'information télévisée n'a sûrement pas assez changé pour justifier les cris d'orfraie des uns. Mais les changements, mutations, « promotions » qui se multiplient sur les deux chaînes sont certainement moins innocents que ne le proclament les autres.

Oui, on ment. Avec machiavélisme ou naïveté, par stratégie ou par frayeur. Les plus enflammés des journalistes – et leurs collègues de la presse écrite qui leur servent de relais – mentent en attribuant au moindre changement de taille-crayons des motivations politiques. Et les nouveaux chefs mentent en invoquant des prétextes techniques qui ne trompent personne.

« J'ai milité pour le maintien de Geneviève Guicheney, assure René Han, nouveau président de FR3. *Geneviève est une bonne présentatrice, et je ne voulais pas lui faire de peine. »* Moyennant quoi la « bonne présentatrice » de Soir 3, évincée, a fait des adieux discrets à son public, le 6 février. A cette journaliste – sympathisante de la gauche, mais « on » jure que cela n'a évidemment pas compté, – on avait proposé la présentation des journaux du week-end... en duo. Christian Bernadac, directeur de l'information sur FR3, peut bien démontrer, calculs à l'appui, que l'on n'aurait pas vu Geneviève moins souvent à l'antenne, c'était maigre.

A Antenne 2, même intox. *« Ils veulent à tout prix reprendre cette rédaction en main »*, assurait il y a quelques semaines François Ponchelet, grand manitou dudit journal. Tous les couloirs frémissaient alors de terrifiantes rumeurs : pour remplacer Claude Sérillon – qui ne se cache pas de pencher à gauche, même si les téléspectateurs, eux, sont bien en peine de le situer, comme l'atteste un récent sondage SOFRES-*le Monde*, – on allait faire appel à Patrick Poivre d'Arvor, dont chacun rappelait avec effroi qu'il venait d'assurer l'animation de la fête du RPR.

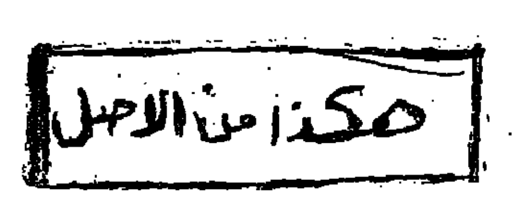
C'était imminent, c'était fait, « Poivre » piaffait déjà dans le hall de l'immeuble de l'avenue Montaigne. Moralité : Sérillon dispense toujours, à 20 heures, ses sourires qui, paraît-il, irritent tant Matignon. Et Ponchelet est tenté d'accepter – sans qu'il ait apparemment été besoin de le torturer – la tutelle des journaux du matin.

Si l'on admet que tout le monde ment, Claude Sérillon a sans doute du souci à se faire. Jean-Marie Cavada, nouveau directeur de l'antenne d'A 2, ne tresse-t-il pas ses louanges ? *« C'est un vrai show-man, un des seuls à savoir se déplacer sur un plateau. Et il est loin d'être incompétent. » « Ce n'est tout de même pas une étoile de première grandeur »*, corrige-t-on dans l'entourage de Claude Contamine, président d'Antenne 2. A propos, qu'en pense ce dernier ? Rien, bien entendu. *« Les présentateurs sont tous bons »*, finit-on par arracher à M. le président d'Antenne 2 au terme d'un entretien en forme de supplice réciproque.

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 25.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



مكرر من الاصل

Débats

LIBERTÉ DE CONSCIENCE LIBERTÉ DE SURVIVRE

Des libérations de dissidents viennent de soulever un peu la chape de plomb pesant sur les opposants au régime soviétique. Etienne Pinte demande que la France accentue sa pression pour élargir la brèche. On viole aussi les droits de l'homme en France, estime Joseph Wresinski, en ne luttant pas suffisamment contre la grande pauvreté.

La violation des droits de l'homme en France

Sans un minimum de moyens économiques et sociaux, un citoyen ne peut jouer efficacement son rôle.

par JOSEPH WRESINSKI (*)

ON a coutume d'entendre dire que la violation des droits de l'homme serait le seul fait des pays totalitaires. Et certes, si les droits de l'homme sont abordés par le seul biais des libertés civiles et politiques, cela reste scandaleusement, douloureusement vrai. Mais il est d'autres façons de violer des droits de l'homme, et celles-ci, qui concernent *tous les pays*, y compris la France, consistent simplement à abandonner une partie de la population – quelque deux millions de personnes – *dans l'état de grande pauvreté* ou de misère.

Depuis trente ans, des équipes du mouvement ATD Quart-Monde tiennent à jour le récit des faits et gestes de la grande pauvreté. Voici quelques-uns de ces constats découlant de cet effort de longue haleine.

Les familles dans la grande pauvreté n'ont souvent pour toit qu'un hangar, un camion désaffecté, une tente ou encore qu'une cave ou un logement vétuste et malsain dans un quartier urbain attendant la rénovation. Les pères n'obtiennent pas d'emploi stable, notamment car leur adresse, non officiellement enregistrée, ne permet pas de les atteindre. Les foyers se trouvent parfois là sans autorisation, et cela suffit, paradoxalement, pour déclarer non recevables leurs demandes répétées d'un logement adéquat dans la commune.

Or que devient la liberté de circulation quand on ne peut réellement se fixer nulle part ? Dans certains cas, elle peut tourner en obligation de circuler, les municipalités se renvoyant mutuellement des familles dont elles ne veulent pas sur leur territoire.

La précarité du logement empêche aussi de chercher un emploi, alors que travailler serait la seule chance de trouver la garantie d'un toit. Imaginons d'ailleurs les obstacles à l'emploi que signifie habiter un lieu non desservi par les transports publics, un lieu où le travailleur ne peut se reposer convenablement, ni se laver, ni tenir ses vêtements présentables.

Sans logement décent, sans travail, sans ressources, parfois sans possibilités de gîte quelque part, les familles les plus pauvres se trouvent également privées d'autres droits : du droit de fonder une famille notamment, du droit à la santé entre autres.

Nous voyons, dans les zones d'habitation les plus défavorisées, des hommes encore jeunes perclus de rhumatismes parce que toute leur vie se passe dans le froid, l'humidité ou les courants d'air. Nous voyons des mères de famille épuisées à tenir un ménage à bout de bras dans des conditions sous-humaines. Nous voyons des enfants qui, dans des logements malsains, se blessent, ne dorment pas et sont sans cesse malades. Se trouve alors remis en cause le droit à la famille, les enfants étant placés sous le prétexte que, ailleurs, ils seront protégés.

Un esprit de courage extraordinaire

A cause de leur dénuement, des parents peuvent être déchus de leurs droits parentaux. Pour les enfants, est aussi compromis le droit à l'instruction. Les études statistiques le disent sans ambiguïté. En dépit des nombreux efforts pour démocratiser l'enseignement, l'échec scolaire demeure, sauf exception, du fait des conditions socio-économiques des familles.

L'absence de droits économiques, sociaux et culturels paralyse la vie associative : lorsqu'on est hébergé de manière précaire ou condamné à l'errance, a-t-on la possibilité de bâtir de véritables amitiés ? Des foyers réduits à l'assistance publique ou privée n'ont guère le goût ni les moyens de s'organiser entre eux ni de se mêler à des foyers plus favorisés. Les parents d'écoliers qui *échouent n'osent pas se joindre* à des organisations de parents d'élèves. Celui qui n'a pas de ressources suffisantes et stables ne fait pas connaître ses difficultés à une organisation de consommateurs.

Toute une partie de la population nationale n'est pas entendue dans les enceintes où sont consultés les partenaires sociaux officiellement reconnus. Maîtrisant mal la lecture et l'écriture, ces familles ne comprennent pas non plus les programmes des partis politiques et, ne *disposant pas des moyens élémentaires* de la communication, elles ne peuvent expliquer leur situation de précarité extrême à des hommes politiques.

La famille en grande pauvreté révèle donc que l'absence des droits économiques, sociaux et culturels compromet les droits civils et politiques.

Et, en dépit de tout cela, ce dont nous pouvons, ce dont nous devons témoigner, c'est l'extraordinaire esprit de courage qui anime toutes ces familles obligées de consacrer toute leur énergie à survivre dans la dignité au jour le jour.

Comment se fait-il que des droits reconnus à l'homme parce qu'il est un homme deviennent en réalité des droits qu'il ne peut exercer qu'à condition de disposer d'un minimum de moyens ? Dans ces circonstances, comment veiller à ce que tous disposent des moyens voulus ?

Les plus pauvres vivent dans des situations, et en tirent des réflexions, que d'autres ne peuvent pas imaginer en leurs nom et place. Pour essayer de résoudre ces questions, nous avons conscience que l'interrogation des plus pauvres nous est indispensable. Le reconnaître serait déjà, pour eux, un changement fondamental de situation, puisque d'être considérés comme partenaires indispensables à l'avancement des droits de l'homme mettrait fin à une première exclusion de tout ce qu'entreprend la communauté nationale pour l'avenir de ses membres.

Une nation ne peut laisser en arrière une partie des siens, exclus des responsabilités et des droits élémentaires reconnus à chacun.

(*) Fondateur du mouvement Aide à toute détresse (ATD) Quart-Monde, et auteur d'un rapport sur la grande pauvreté qui vient d'être présenté au Conseil économique et social (voir *le Monde* du 11 février).

Les prisonniers modèles de Hassan II

« *LA patience, la résolution et la perspicacité de Votre Majesté ont fait triompher le choix démocratique basé sur le pluralisme, le multipartisme et la vie parlementaire dans le cadre de la monarchie constitutionnelle et du renforcement des fondements de la liberté et de la stabilité (...). Le génie politique de Votre Majesté s'est manifesté par l'idée de la Marche verte* [au Sahara]. *Ces deux grandes réalisations hassaniennes resteront liées à l'Auguste Personne de Votre Majesté dans la mémoire de toutes les générations* », etc.

Ces boursouflures s'étalent sur plusieurs pages. On pense à un pastiche. C'est pourtant un extrait d'une vraie lettre que *huit prisonniers politiques marocains réputés « républicains »* ont dû récemment signer pour obtenir du roi Hassan II l'*aman*, le pardon : « *Après douze années passées en prison (...) nous sollicitons Votre grâce et Votre bienveillance* », etc.

L'essentiel, dira-t-on, est que ces prisonniers de conscience soient maintenant libres. Peut-être, mais revenons un peu en arrière. Il y a dix ans ce mois-ci, plus de 200 accusés antimonarchistes et pour la plupart hostiles au partage sans autodétermination du Sahara espagnol entre Maroc et Mauritanie étaient jugés à Casablanca, après quinze mois de garde à vue et plusieurs autres mois de préventive. Les pièces à conviction : tracts, journaux, livres, opinions, etc. Les seules violences en cause : celles subies par certains prévenus... (1)

Verdict : 173 peines de prison, dont 44 à perpétuité (y compris 39 par contumace). Depuis lors on ne compte plus les personnalités françaises approchant le roi Hassan II qui ont tenté d'obtenir l'élargissement de prisonniers dont le tort est de ne pas penser comme tout le monde au Maroc. Après bien des efforts, Mme Danièle Mitterrand a obtenu que l'un des détenus, l'ingénieur d'origine juive Abraham Serfaty, puisse se marier en prison.

« *Le roi veut qu'on lui demande pardon* », concluait un ancien président du Conseil français revenant de Rabat. D'où la fameuse missive. Mais la grande majorité de la quarantaine de prisonniers restants, parmi lesquels les cinq condamnés à perpétuité – MM. Fakhiani, Nouda, Mouchtari, Serfaty, Zaaza – refuseraient de la signer, préférant la geôle au reniement d'eux-mêmes. Prisonniers modèles, ils occupent leur temps en étudiant (vingt licences passées, vingt thèses en préparation).

Douze ans n'est-ce point assez, même pour des hommes trop fiers pour s'agenouiller ? Ils ne sont pas royalistes, c'est vrai. Mais la dynastie alaouite, qui se veut à la fois traditionnelle et moderne, ne voit-elle pas que les dix monarchies florissantes en Europe – et notamment dans la proche Espagne – ont séduit les républicains en les traitant aussi bien et parfois même mieux que les monarchistes.

BOUAZZA BEN BOUAZZA,
chercheur.

(1) Voir le livre de Claude Ariam, *Rencontres avec le Maroc*, La Découverte (*le Monde* du 13 août 1986).

Le gouvernement peut mieux faire...

Notre pays n'a pas l'imagination des Etats-Unis pour pousser l'URSS à respecter les accords d'Helsinki

par ETIENNE PINTE (*)

LA création par Jacques Chirac d'un secrétariat d'Etat aux droits de l'homme a été accueillie avec espoir par tous ceux qui, depuis de nombreuses années, se battent sans répit pour que la dignité de l'homme soit respectée dans tous les pays où elle est bafouée. Cette initiative est à l'honneur de ce gouvernement et marque son originalité et sa personnalité. Elle rappelle aux Français que nous avons longtemps représenté, aux yeux du monde, la patrie des libertés. Cette démarche contraste paradoxalement avec celle d'une gauche qui avait monopolisé par le verbe la défense des droits de l'homme.

Cependant, malgré la bonne volonté de Claude Malhuret, le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, la tutelle pesante, frileuse, timorée du Quai d'Orsay, qui se retranche derrière le mauvais alibi d'une fausse efficacité de l'action secrète, ne lui a pas encore permis d'accomplir la mission que lui a confiée le premier ministre. Claude Malhuret n'a trouvé ni sa place, ni sa tribune, ni le type d'action à mener pour faire entendre la voix de la France. Il représente néanmoins pour nous « *cette petite espérance, tremblante à tous les vents, anxieuse au moindre souffle (...), cette flamme impossible à éteindre* » que chantait Péguy. Mais cela ne suffit pas, et le poète ajoutait à juste titre : « *L'espérance voit ce qui n'est pas encore et qui sera.* »

Le gouvernement sera donc jugé sur « ce qui sera ». Il était à cet égard grand temps que Jacques Chirac installe enfin la commission consultative des droits de l'homme, cette instance si nécessaire et tant attendue, créée le 30 janvier 1984, mais jamais réunie depuis lors. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Cette commision ne doit pas être pour le gouvernement un prétexte pour ne pas faire plus et mieux.

Le passeport de la liberté

J'attends du gouvernement qu'il ne se drape pas dans les considérants économiques et culturels des accords d'Helsinki pour faire adopter par le Parlement une convention fiscale franco-soviétique, alors que ces accords comprennent aussi le respect des droits de l'homme, qui sont violés chaque jour par l'Union soviétique. J'attends du ministre des affaires étrangères qu'il fasse preuve d'autant d'imagination que les Etats-Unis, qui ont pris l'heureuse initiative de faire participer des membres du Congrès américain aux conférences sur l'application des accords d'Helsinki en les intégrant, comme observateurs, dans leur délégation. J'attends du secrétaire d'Etat aux droits de l'homme qu'il dénonce la nouvelle loi soviétique sur l'émigration, qui restreint encore plus la liberté de circulation et d'installation et qui interdit à 99 % de la population d'URSS la possibilité d'émigrer.

Je rêve qu'un jour la France convie officiellement Ida Nudel, la mère des « refuzniks », à venir rejoindre son cousin français et obtienne, comme les Etats-Unis pour Chtcharanski, le passeport de la liberté qu'elle attend depuis quinze ans.

Je rêve qu'un jour la France obtienne des visas d'émigration pour tous les Shapiro de Leningrad, dont les enfants souffrent de ne pas s'appeler Ivanov, pour tous les Slepak, membres fondateurs du groupe de surveillance des accords d'Helsinki à Moscou, qui attendent depuis dix ans l'autorisation de rejoindre leur fils en Israël, pour les Zieman, dont les esprits et les intelligences se préparent depuis tant de temps à découvrir la liberté. Et puis, il y a tous les autres...

Que la France fasse entendre sa voix afin que les prisonniers d'opinion, ces prisonniers du silence, n'aient pas la tentation de la désespérance, mais que, grâce à nous, chacun d'entre eux puisse se dire, comme Elie Wiesel : « *Parce que je me souviens, j'ai le devoir de rejeter le désespoir.* »

(*) Député RPR des Yvelines.

Urgence

MAIS que sommes-nous devenus ? Où est passée la conscience du monde arabe ? Où a-t-il enterré son âme, son humanisme, sa passion pour la justice ? Mais où se sont terrés les hommes de cœur et de courage ? Pas une voix, une de ces voix qui comptent et qu'on écoute, ne s'est élevée ne serait-ce que pour crier, pousser un hurlement dans le visage froid, visage de marbre de ceux qui ne connaissent de politique que celle de la brutalité et du gangstérisme. Crier puis se taire pour entendre la respiration difficile d'enfants rendant l'âme parce qu'on les a condamnés à mourir de faim et de soif.

A Borj-el-Barajneh, à Rachidieh, à Chatila, dans la banlieue de Beyrouth, la mort rôde et prend son temps. Elle sème l'épidémie et l'humiliation. Elle arrache un à un les enfants venus au monde en un mauvais moment, sur une terre brûlée et meurtrie, dans des camps qu'on veut réduire en cimetière ou en fosse commune. Des Palestiniens sont ainsi encerclés par d'autres Arabes, par d'autres musulmans, et meurent lentement. Mais avant ils doivent souffrir, rendre le corps avant l'âme. De nouveau, ils sont expulsés de la vie, renvoyés au cœur de la douleur, à l'errance par-delà la mort.

Alors, dites-nous, à quoi sert un sommet, qu'il soit islamique ou arabe, s'il n'arrive même pas à extirper des camps de la mort des enfants qu'on assassine ? Dites-nous à quoi sert la Ligue des Etats arabes si elle reste impuissante face à l'intolérable ? On ne lui demande plus de régler les problèmes des Libanais et des Palestiniens, mais on est en droit de lui demander de faire quelque chose de concret – pas de discours – pour arrêter la mort gratuite d'enfants et autres innocents. Une mort décidée, programmée avec cynisme. Le monde arabe est, bien sûr, divisé. Tel est son destin depuis que le peuple palestinien est privé de sa patrie.

TAHAR BEN JELLOUN.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le conflit du Golfe

M. Tarek Aziz a évoqué avec M. Chirac l'initiative de paix de M. Perez de Cuellar

Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a évoqué, mercredi 11 février, avec M. Jacques Chirac l'initiative de paix dans le conflit Iran-Irak lancée en janvier par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

Côté français, on a indiqué que *« la conversation avait porté sur les discussions en cours au Conseil de sécurité sur une éventuelle initiative du secrétaire général »* pour mettre un terme à cette guerre.

A l'issue de l'entretien à l'hôtel Matignon, qui a duré environ une heure, M. Aziz a précisé, devant la presse, que cette rencontre avait été *« très amicale et constructive »*. Il a indiqué avoir parlé avec le chef du gouvernement des relations bilatérales, qu'il a qualifiées de *« bonnes et franches »* et de la situation dans la région. *« Nous avons discuté également des initiatives politiques sur lesquelles on travaille en ce moment »* en vue d'un règlement pacifique du conflit, a-t-il dit.

Le ministre s'est enfin félicité de « la position française qui soutient, comme elle l'a toujours fait, la cause de la paix, par ses efforts au Conseil de sécurité ou dans d'autres instances ».

M. Tarek Aziz s'était également entretenu, au cours d'un déjeuner de travail, avec le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, des perspectives créées par l'initiative de paix de M. Perez de Cuellar.

De source autorisée française, on précisait que la visite du vice premier ministre irakien n'a aucun lien avec celles effectuées récemment par deux autres membres du gouvernement de Bagdad : le général Abdel Jabbar Khalil Chanchall, ministre d'Etat chargé des affaires militaires, reparti mercredi après un séjour de six jours en France, et M. Abdultawah Mollah Jawyish, ministre du commerce et de l'industrie, qui était venu il y a deux semaines discuter du rééchelonnement de la dette irakienne envers la France.

Relance de la « guerre des villes »

(Suite de la première page.)

A peine les milliers de manifestants qui, dans la matinée, descendaient joyeusement la principale artère de Téhéran, l'avenue de la Libération, ont-ils levé le nez pour scander en chœur : *« Mort à Saddam, mort aux Américains ! »*, avant de reprendre tranquillement leur chemin pour converger, sous un soleil éclatant, vers l'immense place de la Liberté, destination traditionnelle de toute grande manifestation téhéranaise.

A vrai dire, celle de mercredi tenait plus de la kermesse et de la fête familiale que de la démonstration belliqueuse. On est venu avec les enfants et les grands-parents pour se mélanger aux soldats en tenue beige, aux gardiens de la Révolution en battle-dress foncé et aux *bassidj*, ces unités de volontaires dont les membres arborent un bandeau rouge sur le front.

Entre deux slogans, arrêt limonade et sandwich auprès des échoppes installées le long du parcours ; en somme, une atmosphère bon enfant et plutôt sereine, n'étaient les photos des *« martyrs »* (tués sur le front) brandies par certains des manifestants.

Place de la Liberté, le président iranien, M. Ali Khamenei, a tenu des propos sans surprise. Il a rappelé la détermination de l'Iran à poursuivre la guerre jusqu'à la chute du chef de l'Etat irakien, Saddam Hussein. Il a ironisé sur le débat agitant actuellement les milieux politiques à Washington : les émissaires américains de l'« Irangate » ont-ils pris contact avec des modérés ou bien avec des radicaux du régime iranien ? Ni l'un ni l'autre, a répondu M. Khamenei : *« Il n'y a ni radical, ni modéré, ni très modéré, dans notre appareil politique ; la voix unique est celle de l'islam. »*

Il est évidemment difficile de se prononcer sur le moral des Iraniens au seul jugé d'une manifestation ayant vraisemblablement regroupé les Téhéranais les plus attachés au régime. Mais ce qui frappe dans la capitale alors que la guerre se poursuit depuis six ans, c'est une impression de normalité : boutiques débordant de fruits et légumes, passants *décontractés, habituels* embouteillages-catastrophes, restaurants et cafés pleins, techniciens ou hommes d'affaires étrangers paisiblement installés à la cafeteria des grands hôtels. Le front paraît lointain, même si les raids de l'aviation irakienne rappellent que la guerre est partout.

De l'avis de nombreux témoins, les bombardements irakiens en zone urbaine sont apparemment loin d'avoir l'effet escompté à Bagdad. Ils n'auraient pas brisé le moral de la population et conforteraient au contraire une haine féroce de l'ennemi irakien chez la plupart des Iraniens – quels que soient par ailleurs leurs sentiments à l'égard de la République islamique. Comme il l'avait laissé entendre, l'Iran a répliqué aux opérations de l'aviation irakienne en lançant mercredi un nouveau missile sol-sol sur Bagdad, cependant que l'état-major annonçait une nouvelle opération dans le secteur ouest (Kurdistan) du front, baptisée *« Fath-4 »*.

ALAIN FRACHON.

La disette dans les camps palestiniens de Beyrouth

Bourj-el-Barajneh n'a toujours pas été ravitaillé

BEYROUTH
de notre correspondant

Le ravitaillement du camp palestinien de Bourj-el-Barajneh inscrusté dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, le plus touché par la disette des trois camps assiégés par la milice Amal, n'a pas eu lieu comme prévu mercredi 11 février. Une nouvelle tentative devait être effectuée ce jeudi.

La raison invoquée par Amal est que les Palestiniens n'ont pas exécuté leur part des engagements contenus dans l'accord difficilement conclu à Damas entre son chef, M. Berri, et les anti-arafatistes, concernant la restitution des positions enlevées à Amal par les Palestiniens autour de Magdouché.

Ces positions ont bien été évacuées par les Palestiniens, mais ont été remises à leurs alliés ou tout au moins aux rivaux et adversaires d'Amal, le Hezbollah (chiite pro-iranien) et l'OPN (Organisation populaire nassérienne sunnite) ; M. Berri se déclare toujours disposé à laisser ravitailler les camps dès que les Palestiniens auront exécuté leurs engagements prévus selon lui par l'accord comme un préalable et non comme une mesure simultanée au ravitaillement.

S'ils n'ont pas encore obtenu les vivres et les médicaments qui manquent cruellement à Bourj-el-Barajneh ainsi que, moins drastiquement, à Chatila et Rachidiyeh, les Palestiniens ont réussi à émouvoir le monde et à le faire bouger en leur faveur. Des pays arabes de toutes tendances (Arabie Saoudite, Algérie, Maroc, Libye, Jordanie, Egypte), d'Europe – la France prenant la tête du mouvement et la Suisse lui conférant le poids de son autorité morale à travers le CICR, – d'URSS, sous la forme d'une déclaration du fils de M. Gromyko, directeur de l'Institut d'Afrique, comme du Vatican, affluent les interventions auprès de Damas et les offres d'envois de vivres et de produits pharmaceutiques.

On estime à Beyrouth qu'après des tiraillements plus ou moins longs du ravitaillement finira par parvenir aux camps, ce qui constituera un succès pour M. Arafat ; puis que Damas laissera se tasser l'agitation et, à travers Amal, fera rétablir le siège, la tactique du pourrissement de la guerre des camps s'étant avérée payante puisqu'elle se révèle à la longue asphyxiante pour les Palestiniens. Israël est de nouveau entré en scène ce jeudi matin en effectuant un raid aérien contre les positions palestiniennes du secteur de Saïda Magdouché.

Le sort des otages

Si l'affaire des camps polarise l'attention, celle des otages occidentaux marque le pas depuis que la tension immédiate est retombée avec le report *sine die* de l'ultimatum expirant le 9 février concernant les otages détenus par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine, quatre professeurs dont trois américains. Rien non plus de nouveau au sujet de M. Terry Waite, sinon des révélations – sujettes à caution – de la télévision des forces libanaises *(milices chrétiennes)* selon lesquelles il aurait été emmené à Chmestar, dans le nord-est de la Bekaa, dès le lendemain de son arrestation par ses interlocuteurs-ravisseurs, le 20 janvier, et qu'il serait depuis lors déplacé chaque jour d'un village à l'autre dans cette région.

M. Waite aurait tenté de se jeter de la voiture immédiatement après son arrestation mais aurait été rattrapé et copieusement frappé. M. Berri, le chef d'Amal, continue d'annoncer la *« libération prochaine »* du prisonnier, mais il exprime prudemment le délai en termes de *« jours ou de semaines »*.

C'est dans ce contexte que le président libanais, M. Amine Gemayel, entame une tournée européenne qui doit le mener successivement à Bruxelles, Londres et Paris. Durant son absence, les négociations syro-libanaises qui marquent elles-mêmes le pas se trouvent *de facto* suspendues pratiquement jusqu'à la fin du mois de février.

LUCIEN GEORGE.

Après la demande de M. Mitterrand

Le gouvernement « invite à la mobilisation de la communauté internationale »

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a exprimé, mercredi 11 février, la *« gratitude »* de l'OLP et du peuple palestinien à la suite de la *« noble initiative »* du président français, M. François Mitterrand, et de la déclaration du chef du gouvernement, M. Jacques Chirac, concernant la *« tragédie »* des camps de réfugiés palestiniens au Liban, indique l'agence palestinienne d'information Wafa. M. Arafat a en outre émis à l'adresse du chef de l'Etat et du premier ministre français *« certaines propositions »* pour le secours de la population des camps assiégés depuis plus de quatre mois.

A la suite de la déclaration de M. Mitterrand au conseil des ministres demandant au gouvernement d'envoyer des vivres aux camps palestiniens, M. Jacques Chirac, selon un communiqué du Quai d'Orsay, a donné des instructions nécessaires pour qu'une aide alimentaire soit mise, dès que possible, à la disposition des camps de réfugiés.

Le communiqué indique d'autre part que le gouvernement *« a, le 7 février, lancé un appel pressant à toutes les parties concernées et à la communauté internationale pour qu'elles interviennent en faveur des victimes innocentes. Il est parallèlement intervenu auprès des autorités de plusieurs Etats pour leur demander d'user de leur influence sur les assiégeants ».*

« Constatant que son appel n'a pas été suivi d'effets, le gouvernement français, ajoute le communiqué, *le réitère solennellement et a entrepris de nouvelles démarches auprès du comité international de la Croix-Rouge, de l'UNRWA et du secrétaire général des Nations unies afin d'examiner avec eux par quels moyens il pourrait être mis un terme aux souffrances des populations civiles des camps. »*

« Le gouvernement français invite la communauté internationale tout entière à se mobiliser et à agir solidairement pour que des vivres et des médicaments puissent être acheminés aux assiégés et que les blessés puissent être évacués en toute sécurité. »

L'ASALA menace de reprendre les attentats en France

Beyrouth *(AFP)*. – L'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) s'est manifestée mercredi 11 février pour la première fois depuis quatre mois en menaçant de reprendre les attentats en France *« si ses militants et les militants arabes (détenus en France) »* n'étaient pas relâchés.

Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'ASALA affirme que *« la vague d'explosions reprendra dans les rues de France »* si le gouvernement français ne libère pas ces militants dont il ne fournit pas les noms.

Dans son dernier communiqué, le 6 octobre dernier, l'ASALA avait réclamé *« la libération rapide des trois militants Varoujan Garabédjian*, un de ses dirigeants, *Ibrahim Abdallah*, le chef présumé des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises) pour l'Europe, et *Anis Naccache*, qui dirigeait le commando ayant tenté d'assassiner, en juillet 1980 à Paris, M. Chapour Bakhtiar.

La libération de ces trois prisonniers est également demandée par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (SPPA), qui avait revendiqué la plus grande partie des attentats qui avaient fait 11 morts et 156 blessés à Paris en septembre dernier.

L'ASALA avertit qu'elle *« visera tous les intérêts français et sabotera les centres économiques alors que les ports et aéroports seront considérés comme des objectifs militaires »*.

« Nous sommes conscients que le peuple français innoncent subira les conséquences de nos opérations militaires », souligne également le communiqué, qui invite l'opinion publique française à *« défendre ses intérêts face à son régime déviationniste qui sert les intérêts du régime fasciste turc et les plans américains »*.

ÉGYPTE

Le résultat du référendum sur la dissolution du Parlement semble acquis d'avance

LE CAIRE
de notre correspondant

Près de 14 millions d'électeurs égyptiens sont appelés, ce jeudi 12 février, à se prononcer sur la dissolution ou non de l'Assemblée du peuple (Parlement) : une consultation de pure forme dont l'issue ne fait pratiquement aucun doute.

Un sondage effectué par le quotidien cairote officieux *Al Ahram* prévoit 96 % de « oui » à la dissolution de l'Assemblée. Cette quasi-unanimité n'est pas uniquement due à certaines pratiques qui font que dans tous les référendums organisés en Egypte depuis trente ans les « oui » ont obtenu plus de 90 %. Le décret du président Moubarak sur l'opportunité de dissoudre le Parlement (*le Monde* du 6 février) a été approuvée par l'ensemble de l'opinion publique. Les lois votées au pas de charge, les débats clôturés à peine commencés et les divers scandales (le frère de M. Rifaat El Mahgoub, président de la Chambre, a été inculpé pour corruption) sont responsables de cette image peu reluisante que s'était forgé le Parlement élu en mai 1984. C'est d'ailleurs une des raisons qui ont poussé M. Moubarak à prendre sa décision, alors que son parti disposait de 394 sièges sur les 458 de l'Assemblée.

Quant à l'opposition, qui avait dénoncé la *« falsification »* des élections de 1984 et même une virulente campagne contre la non-conformité de la Chambre à la Constitution, elle ne peut qu'être satisfaite. Toutefois, ce qui compte pour les cinq partis d'opposition légale est moins le référendum que son corollaire : les élections législatives anticipées, qui auront lieu durant la première quinzaine d'avril. Lors d'un congrès général tenu le 5 février, l'opposition a demandé à M. Moubarak d'adopter plusieurs mesures *« pour garantir des élections honnêtes et démocratiques »*. Parmi ces mesures figurent la démission du chef de l'État de la présidence du Parti national démocrate (majorité au pouvoir), l'abrogation de la loi sur l'état d'urgence en vigueur depuis l'assassinat du président Sadate en 1981, la formation d'un gouvernement *« neutre »* pour superviser les élections et, surtout, l'abrogation *« de la clause des 8 % »*. Selon la loi électorale, tout parti n'ayant pas obtenu plus de 3 % des voix au niveau national n'est pas représenté au Parlement. Cette clause avait valu à l'opposition de n'obtenir que douze des sièges de l'Assemblée en 1984, malgré les 27 % de suffrages en sa faveur.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les chefs de l'opposition se sont réunis le mardi 10 février. Ils ont élaboré un projet visant à réunir les cinq partis sur les listes du parti Wafd (libéral, 58 députés) en vue de tourner l'obstacle des 8 %. Le Parti des libéraux socialistes (0,5 % des voix en 1984) et celui de l'Ouma (islamiste, qui n'a pas participé aux précédentes élections) ont donné leur accord, tandis que le Parti socialiste du travail (7 % des voix) et le Rassemblement progressiste unioniste (4 %) ont demandé un délai de quelques jours avant de se prononcer. Les deux partis de gauche n'ont d'ailleurs pas encore décidé s'ils participeront à la consultation ou s'ils la boycotteront comme lors des élections sénatoriales en octobre.

Reste, enfin, l'inconnue que constituent les Frères musulmans, qui ne disposent pas d'un parti légal. En 1984, ils s'étaient présentés sur les listes du parti Wafd. Mais cette alliance n'a pas tenu longtemps, puisque les huit députés de la confrérie ont gelé leur activité au sein du Wafd. En effet, si le nouveau guide suprême, le cheikh Mohamed Aboul Nasr, soutient les revendications de l'opposition, il ne s'est pas encore prononcé en ce qui concerne une éventuelle alliance, les Frères musulmans pouvant toujours, en dernier recours, se présenter comme candidats indépendants et briguer les 48 sièges pourvus au scrutin nominal majoritaire.

La loi électorale amendée en décembre prévoit, en effet, un scrutin de liste à la proportionnelle pour 400 sièges et un autre nominal majoritaire pour les 48 sièges restants.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Diplomatie

M. Philippe Husson est nommé ambassadeur à Ottawa

M. Philippe Husson, inspecteur général adjoint des affaires étrangères, est nommé ambassadeur à Ottawa en remplacement de M. Jean-Pierre Cabouat, a-t-on annoncé *mercredi 11 février* au Quai d'Orsay.

[Né le 22 juillet 1927, diplômé de l'Institut d'études politiques, docteur en droit, ancien élève de l'ENA, M. Philippe Husson est entré à l'administration centrale en 1956 (affaires marocaines et tunisiennes), après avoir été placé durant deux ans à la disposition de la résidence générale au Maroc. Il a ensuite été en poste à Bucarest (1958-1961), Moscou (1961-1964), Washington (1964-1967), de nouveau à l'administration centrale (relations culturelles), puis, de 1969 à 1971, chef adjoint de la section diplomatique de l'Institut des hautes études de défense nationale. M. Husson a ensuite été affecté une première fois à Ottawa, de 1971 à 1974, de nouveau à Moscou et, en 1977, comme représentant permanent adjoint auprès des Nations unies à New-York, puis ambassadeur en Finlande de 1981 à 1983 et, enfin, nommé inspecteur général adjoint des affaires étrangères.]

M. Curien ambassadeur de France

Le conseil des ministres du mercredi 11 février a, par ailleurs, décidé d'élever à la dignité d'ambassadeur de France M. Gilles Curien, qui avait été nommé conseiller diplomatique du gouvernement en 1983 et représentant permanent de la France à l'OTAN en 1984.

On a, d'autre part, appris, mercredi, aux Nations unies à New-York, que M. Claude de Kémoularia, qui vient de quitter ses fonctions de représentant permanent de la France auprès de l'organisation, avait été nommé *« ambassadeur de bonne volonté »* du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Il exercera cette fonction bénévolement.

Proche-Orient

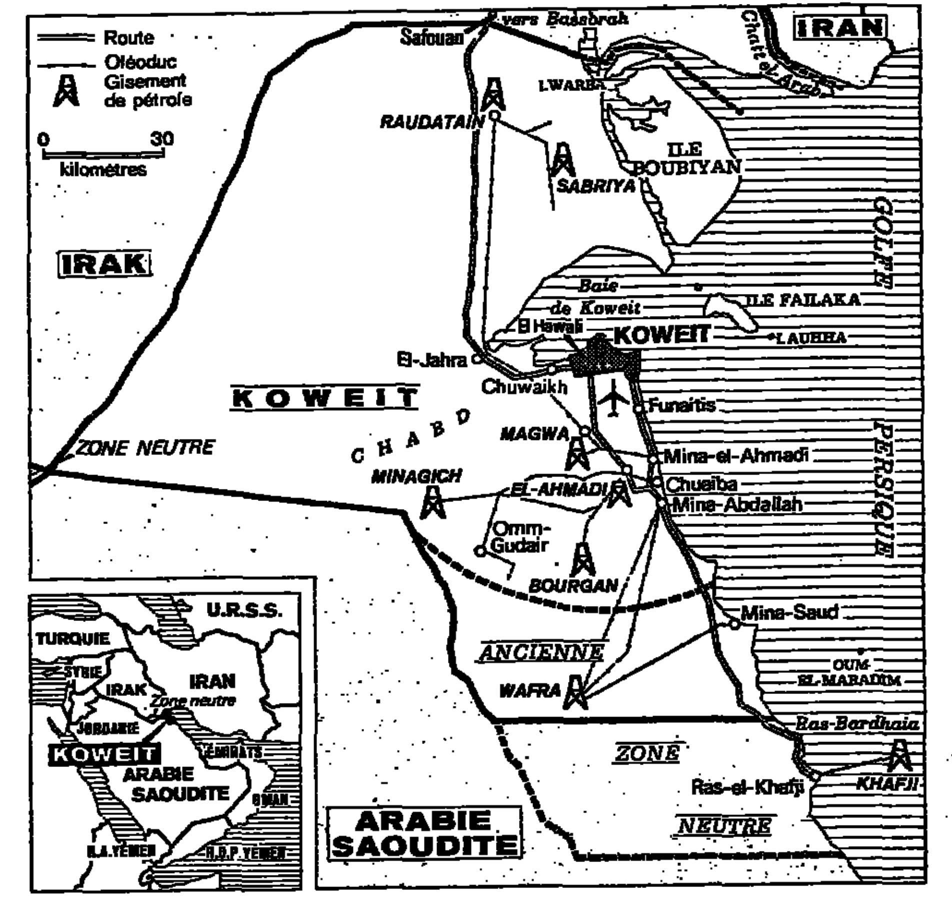
Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Le Koweït aux portes de la guerre

FAILAKA
de notre envoyée spéciale

Sur la plage de sable blanc, des moutons importés d'Australie errent à la recherche de quelques maigres touffes d'herbe. Des baraques de tôle ondulée dressées en carré constituent leur enclos. Quelques tentes blanches çà et là, et un drapeau koweïtien. *« Poste militaire, interdit d'approcher »*, avertit Mohamed, notre chauffeur. A une demi-heure d'aéroglisseur de la ville de Koweït, la petite île Failaka – 12 kilomètres de long sur 7 de large – paraît paisible. C'est pourtant là que s'est écrasé à l'extrémité du village un missile, iranien selon toute probabilité. *« Cela a fait un bruit formidable »*, dit Mohamed. Le missile n'a pas fait de dégâts, mais l'affaire a été jugée suffisamment sérieuse pour que, dès le lendemain, les ministres koweïtiens de l'intérieur et de la défense viennent en inspection.

Au large du Golfe, au sud de l'île Boubiyan, Failaka n'a rien d'une forteresse. Les quelques postes militaires visibles paraissent modestes. Fonctionnaires le matin, pêcheurs l'après-midi, *les habitants – trois* mille environ – coulent encore des jours heureux, et le vieux village aux rues étroites et sablonneuses contraste singulièrement avec les buildings rutilants et les artères de la capitale. L'ancien puits a cependant été abandonné et l'eau est amenée quotidiennement par bateaux. Quelques symboles de l'ère pétrolière aussi : des rangées de HLM, petites maisons à un étage – les Koweïtiens n'aiment pas les habitations en hauteur – occupées par les expatriés, avec d'élégants jardinets ; une imposante mosquée en construction, don d'un riche héritier ; quelques belles villas et les puissants moteurs hors-bord qui équipent les barques de pêches. Celles-ci ont remplacé les vieux boutres des pêcheurs de perles. Près du village, un complexe touristique de quatre cent cinquante « chalets » abrite chaque été quatre mille à cinq mille *touristes pendant les week-ends.* Qui dirait, attablé au petit café indien de Failaka à déguster un poisson grillé servi avec le curry, que l'on se trouve là au large de ce Golfe, devenu la mer de tous les dangers pour les pétroliers qui le sillonnent ?



Dans l'œil du cyclone, l'émirat de Koweït fait officiellement comme si la guerre n'existait pas. La ville aux mille lumières, avec ses autoroutes qui se croisent et se recroisent, vit au rythme des affaires, singulièrement ralenties, tout à la fois à cause du krach boursier de 1982, de la chute du cours du pétrole et, bien sûr, de la guerre Iran-Irak, qui a gravement compromis le commerce.

« La guerre, commente un homme d'affaires établi de longue date à Koweït, *a changé les mentalités et les comportements. Brusquement, les Koweïtiens ont pris conscience de la fragilité de leur situation et de la précarité de leur oasis de paix. Aujourd'hui, on dépense moins facilement et on garde de préférence son argent à l'étranger. On ne sait jamais... »*

Les prétentions de l'Irak

La dernière offensive iranienne – Kerbala 5 – à la veille du sommet islamique, a été suivie avec une grande inquiétude mais aussi un certain fatalisme. *« La prise de Fao,* raconte un diplomate, *avait provoqué une énorme frayeur, mais petit à petit tout le monde s'est habitué. »* Les Iraniens sont à moins de 25 kilomètres des côtes koweïtiennes de l'île Boubiyan. Cette île stratégique, reliée au continent par un pont de 2,4 kilomètres que l'on n'a plus de droit d'approcher, est *inhabitée* et pratiquement inhabitable puisque son sol, boueux, alluvionnaire, est instable. Seule la route stratégique construite le long de ses côtes permet le déplacement de militaires koweïtiens qui y sont installés depuis la fin de 1984. Autant sans doute pour se prémunir contre une éventuelle percée iranienne que contre une occupation irakienne intempestive.

Car, pour le petit Koweït, l'allié irakien est presque aussi redouté que l'ennemi iranien. Personne n'a oublié ici *les prétentions irakienne* sur l'émirat.

La crainte que l'armée de Bagdad puisse occuper des îlots koweïtiens pour mieux assurer la défense de la zone sud du front, entraînant ainsi directement le Koweït dans la guerre, est bien réelle. Comme celle de voir les Iraniens, au cas où ils perdraient trop de terrain, se venger sur l'*« objectif mou »* que représente le Koweït. Déjà, à quatre reprises, des bombardiers irakiens se sont posés sur des bases koweïtiennes au retour *d'opérations-longue* distance. Avec ou sans autorisation... Le flou demeure et la discrétion est de rigueur. C'est aussi de nuit que sont acheminées, par longs convois routiers, les armes à destination de l'Irak, livrées au port de Chuaïba.

Si près du front, la rade de Koweït est ouverte aussi bien aux marines soviétique qu'américaine. Un symbole de la politique d'équilibre que mène avec succès l'émirat. *« Pour se protéger,* explique un diplomate, *le Koweït multiplie les contacts tous azimuts et réussit à avoir des amis partout. »* Le cinquième sommet islamique, qui vient de se tenir à Koweït, a été à cet égard un nouveau succès de la diplomatie koweïtienne, qui a réussi à réunir dans la salle nombre de frères ennemis, notamment arabes. Malgré son soutien à l'Irak, le Koweït n'a pas rompu avec l'Iran, et l'ambassade de la République islamique, *couverte de portraits de l'imam* Khomeiny, fonctionne toujours dans la capitale. *« Les communications ne sont pas coupées avec Téhéran,* note un homme d'affaires, *et des accords existent toujours. »* Nombre de chiites d'origine iranienne résident à Koweït, et, si les voyages pour voir la famille restée en Iran se sont raréfiés, des contacts demeurent.

Pas de concessions

Pourtant, même si le sujet est ici tabou, la guerre du Golfe a creusé un fossé de plus en plus large entre les sunnites majoritaires et les chiites, qui constituent 30 % des sept cent mille Koweïtiens. *« Le clivage est progressif et constant,* affirme un expatrié de longue date. *On ne se reçoit pratiquement plus entre communautés, et, si la tolérance est encore de mise chez les plus âgés, chez les jeunes c'est la séparation. »* Bien intégrées dans la société et l'économie koweïtiennes, les grandes familles chiites ne se distinguent en rien de leurs coreligionnaires sunnites, mais une certaine suspicion demeure quant à leur état d'esprit réel. Le doute sur la loyauté des chiites est suffisamment grand pour que ceux-ci aient été écartés de tous les services de sécurité chargés de la protection du sommet islamique. Le Koweït a, en revanche, fait appel à quelque cinq cents agents des services égyptiens « prêtés » par le président Moubarak.

Les attentats qui ont secoué à plusieurs reprises l'émirat depuis 1983 ont été suffisamment sérieux pour inquiéter les autorités. Celles-ci n'ont cependant fait montre d'aucune faiblesse vis-à-vis de leurs auteurs et n'ont pas cédé aux discrètes demandes de Washington et de Paris pour l'élargissement des dix-sept prisonniers condamnés après les attentats contre les ambassades française et américaine, dont le Djihad islamique revendique à Beyrouth la libération contre celle des otages occidentaux. *« Nous n'accepterons aucune demande à cet égard car cette question concerne le Koweït seul et aucun autre pays »*, déclarait encore récemment Cheik Sabah, ministre koweïtien des *affaires étrangères*, avant d'ajouter : *« Il n'y a aucun rapport entre des personnes qui ont commis un crime à Koweït et des innocents enlevés au Liban. »*

Le temps n'est pas aux concessions, et le sentiment qui prévaut ici est que tout signe de faiblesse pourrait être fatal. Seule la fermeté, estime-t-on, peut garantir la pérennité de l'Etat.

Sans illusions sur la capacité de résistance de son armée en cas d'attaques d'envergure, le Koweït joue quand même *le jeu* ; *le service* militaire est devenu plus strict, les périodes sont plus régulières. Forte de quinze mille hommes environ, l'armée koweïtienne, à l'image du pays, a le souci de son indépendance et s'équipe dans différents pays de l'Ouest comme de l'Est.

En attendant, les Koweïtiens ne peuvent que faire confiance à l'armée irakienne, tout en suivant avec inquiétude les combats autour de Bassorah. *« La Bourse est un bon baromètre de l'évolution de la bataille »*, explique un observateur, qui ajoute : *« La chute de Bassorah serait comme une bombe atomique pour le Golfe, qui serait brusquement séparé de l'Irak. »* Est-ce dans cette perspective que le retour de l'Egypte, puissance militaire incontestable, dans le giron islamique a été salué avec tant de chaleur à Koweït ? Peut-être. Impuissants à peser sur le sort des combats, les Koweïtiens naviguent avec prudence, au mieux de leurs intérêts. *« Quoi qu'il arrive,* conclut un commerçant optimiste, *quand les canons se seront tus, il faudra reconstruire, et, à ce moment-là, nous espérons être encore là et en profiter. »* Une échéance que beaucoup aimeraient proche.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Asie

PHILIPPINES : le malaise au sein de l'armée

Quand les « soldats de l'an I » n'entendent pas être des laissés-pour-compte...

La présidente Cory Aquino, mercredi 11 février, a prêté serment à la nouvelle Constitution en s'engageant à faire régner « la loi et l'ordre ». La cérémonie a été assombrie par la reprise des combats avec la guérilla communiste. Selon un bilan non officiel, vingt-deux personnes ont été tuées depuis l'expiration de la trêve, le 8 février. Les militaires doivent, pour leur part, jurer fidélité à la nouvelle Constitution dans les prochains jours au sein de leurs unités respectives.

MANILLE
de notre envoyé spécial

« Si les 45% de militaires qui ont voté « non » lors du référendum constitutionnel étaient des rebelles en puissance, le gouvernement aurait ses jours comptés. Je ne pense pas que ce soit le cas, mais le message n'en est pas moins clair : il y a un profond malaise dans l'armée. » Le colonel d'aviation de la base de Villamor à Manille, théâtre fin janvier de l'un des coups de force militaires contre le gouvernement Aquino, qui nous tient ces propos, ne cache pas sa loyauté à la présidente. Mais il n'en est pas moins prudent et il a préféré un entretien à son domicile : à la base de Villamor, il se sent un peu encerclé (60% des militaires ont voté contre la Constitution).

Des officiers les plus radicalement opposés à Mme Aquino, dont certains furent pourtant les héros de la révolution de février 1986, et qui nous disent aujourd'hui sans ambages qu'ils se feront porter malades le jour de la célébration de la rébellion militaire, à ceux qui sont loyaux au gouvernement, en passant par les indécis, un même sentiment domine : la frustration.

Les « soldats de l'an I » de la « révolution » philippine se sentent les mal-aimés du nouveau pouvoir. Les jeunes turcs s'estiment trahis, et les modérés ont l'impression d'avoir été abandonnés, *« d'être des citoyens de deuxième classe »*, nous dit ce colonel d'aviation. Les officiers putschistes ne sont que la partie apparente d'un iceberg. Des trois principales factions (neutre, favorable à l'ancien ministre de la défense, M. Enrile, et pro-Marcos) qui divisent le corps des officiers, ce sont assurément les plus déterminés et les plus politisés. Il y a chez eux un idéalisme de la tradition martiale et du rôle de l'armée protectrice de la nation, conjugué à de fortes ambitions personnelles.

Ces officiers estiment que l'armée a donné le pouvoir à Mme Aquino et que celle-ci doit tenir compte de l'opinion des militaires dans la définition de sa politique. Implicitement, sinon ouvertement, ils pensent que, étant à la source du pouvoir, ils peuvent le reprendre s'ils jugent que le gouvernement manque à sa mission : *« Ces mêmes personnes qui nous poussaient à agir contre Marcos et à qui nous avons remis le pouvoir après avoir pris le risque de nous insurger, nous disent aujourd'hui de rester à notre place. Ils me semblent avoir la mémoire courte, alors que précisément ils démontrent leur inaptitude à gouverner et notamment à faire face à la menace communiste »*, nous dit un capitaine proche de M. Enrile.

Indiscipline et esprit de faction

Sans doute nombre d'officiers qui composent le groupe RAM (organisation informelle de colonels et de capitaines favorables à une réforme des forces armées), fer de lance de la rébellion militaire qui porta le coup de grâce à Marcos, ont-ils des opinions moins radicales. Les jeunes officiers pro-Enrile, qui constituèrent la force vive de ce mouvement, sont aujourd'hui quelque peu isolés au sein de celui-ci.

Le RAM n'en constitue pas moins le principal groupe de pression au sein du corps des officiers. Ainsi c'est une délégation représentant une centaine de ses membres qui dissuada en janvier le général Ramos, chef d'état-major, de donner l'assaut aux rebelles occupant le siège de la chaîne de télévision nº 7. *« La mutinerie ne peut certes être tolérée »*, nous dit un officier qui faisait partie de cette délégation, mais n'en est pas moins un proche collaborateur du général Ramos par ses fonctions au service de renseignement de l'armée. *« Il reste qu'il faut aussi comprendre ce qui a poussé ces hommes à agir et remédier aux causes de leur révolte avant de brandir le glaive de la loi. Il faut manier celui-ci avec prudence, car sinon on risque uniquement d'aggraver les ressentiments. »*

Pour diffuser leurs idées, les officiers politisés, et séditieux en puissance, profitent de l'indiscipline qui résulte du système de patronage et de loyautés personnelles qui a prévalu pendant le régime Marcos. Avec la chute de ce dernier, ce système a perdu son point de référence unificateur et l'esprit de faction s'est développé. Ils jouent surtout d'un des rares ferments d'unité parmi les militaires : l'anticommunisme.

Si guère plus de sept cents hommes ont participé aux dernières tentatives de coups de force précédant le référendum, la grande majorité des militaires partageaient les vues des mutins qui dénonçaient la faiblesse du gouvernement face à la menace communiste. *« Peu importait en fait que leur anticommunisme ait été une couverture à des opérations de déstabilisation orchestrées par les loyalistes à Marcos. La majorité de mes hommes ne voyaient que l'anticommunisme des rebelles »*, nous dit un officier qui commandait les forces pro-gouvernementales. *« Le factionnalisme fait place au consensus lorsqu'il s'agit d'en découdre avec les communistes »*, poursuit-il.

Les officiers politisés misent en outre sur un mécontentement diffus parmi les militaires. *« Nous demandons à être traités sur un pied d'égalité »*, nous dit un colonel loyal au gouvernement Aquino. *« Si l'on est tolérant pour les communistes, on doit l'être aussi pour l'armée : on nous accuse d'avoir violé les droits de l'homme. Je ne nie pas qu'il y a eu des abus, mais les communistes qui sont responsables des mêmes crimes doivent aussi être jugés. »* Notre interlocuteur fait en outre valoir qu'un sergent ne gagne guère plus de 2 000 pesos par mois (100 dollars). *« Lorsque mes hommes ont appris que le gouvernement prévoyait de verser 1 million de pesos à chaque rebelle qui rendrait les armes, beaucoup se sont sentis laissés pour compte : avec leur retraite, ils ne peuvent même pas espérer s'acheter une maison. »*

Le général Ramos face au mécontentement

Ces sentiments de frustration ont contribué à réactiver des organisations d'entraide parmi les hommes de troupe, qui ont créé des clivages horizontaux entamant la structure hiérarchique. C'est le cas des Guardians (les gardiens). Héritiers d'une autre organisation, El Diablo, née au début des années 80 et dissoute par Marcos, les guardians constituent un système d'entraide économique fondé sur la fraternité des soldats. Ils rassemblent soixante-dix mille membres sur les cent soixante-quinze mille hommes que compte l'armée philippine.

Avec la désintégration du système de loyautés autour de Marcos, les Guardians sont devenus un groupe de pression politique. Déjà, El Diablo avait manifesté son soutien au général Ver lorsque celui-ci fut compromis dans l'assassinat de Ninoy Aquino en août 1983. De même les Guardians, qui jouèrent un rôle important dans la rébellion de février 1986, fournirent les hommes qui occupèrent la chaîne de télévision 7. C'est par leur entremise que sont passés les fonds importants, en provenance des politiciens d'opposition, qui ont fini dans les poches des soldats rebelles de ces dernières semaines. La campagne anti-Aquino au sein de l'armée a, d'autre part, été orchestrée au cours de meetings des Guardians.

Tous ces ressortissants rendent certains officiers disponibles pour des aventures politiques et beaucoup de leurs hommes vulnérables aux manipulations des putschistes. Le général Ramos, chef d'état-major général, tente de remédier à ce malaise en agissant à plusieurs niveaux. D'abord en obtenant du gouvernement une amélioration des conditions de vie des soldats (une augmentation des soldes, en particulier). Il s'est, d'autre part, fait l'écho de l'irritation des militaires en reprochant au gouvernement d'avoir empêché de participer au référendum les soldats qui, en raison de leur affectation, n'étaient pas dans leur cantonnement d'origine. Sa crédibilité dans l'armée n'en a pas moins été entamée au cours de ces derniers mois : aux yeux des officiers politisés, le général Ramos a trahi une attente et fait désormais passer des ambitions personnelles (succéder en 1992 à *Mme Aquino) avant les intérêts* de l'armée. Le général est critiqué *en particulier pour ne pas avoir* forcé le gouvernement à prendre en compte ces *« recommandations »* présentées en novembre à la présidente par l'armée.

De toute façon, le général Ramos devrait quitter sous peu ses fonctions (il a dépassé la limite d'âge, et son mandat, prolongé par Mme Aquino, expire en mars). A la faveur d'un remaniement ministériel attendu, il pourrait devenir une sorte de super-ministre de l'intérieur chargé des problèmes de sécurité. *« Ce n'est pas le changement du chef d'état-major qui remédiera au malaise dans l'armée »*, nous dit cependant un officier du RAM. *« Mme Aquino doit faire un geste envers les militaires. On nous demande de renouveler notre serment à la Constitution comme si on se méfiait de nous. »*

PHILIPPE PONS.

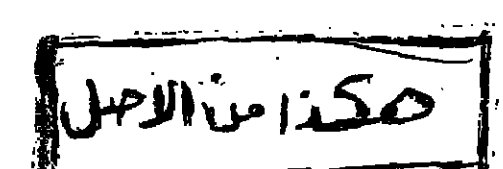
CHINE

Mise en garde aux journalistes étrangers

Pékin. – Le gouvernement chinois a donné, mercredi 11 février, des exemples de ce qu'il considère comme des activités *« anormales »* de la part de journalistes étrangers accrédités en Chine, en réponse aux questions de ces derniers à la suite de l'expulsion de l'un des correspondants de l'Agence France-Presse à Pékin (*le Monde* du 5 février).

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a ainsi énuméré le fait de s'introduire dans des zones interdites aux étrangers, de photographier des installations militaires, de payer ou d'employer d'*« autres moyens incorrects »* pour obtenir des informations confidentielles et de s'introduire dans une université en se faisant passer pour un étudiant ou un enseignant. Il s'est toutefois refusé à indiquer si ces exemples s'appliquaient aux *« activités incompatibles avec la qualité de journaliste »* que le contre-espionnage chinois a reproché au journaliste de l'AFP, Lawrence MacDonald.

Le porte-parole a assuré que les correspondants étrangers *« peuvent avoir des relations normales »* avec les citoyens chinois, mais a de nouveau enjoint les journalistes de *« ne pas se mêler »* de l'expulsion de l'un de leurs collègues. – *(AFP, UPI.)*



Europe

La Finlande sans complexes

(Suite de la première page.)

La Finlande d'aujourd'hui, comme celle de 1948 et comme, selon toute vraisemblance, celle de l'an 2000, a 2 000 kilomètres de frontière commune avec l'URSS. Si différent qu'il puisse être, par le style, de son illustre prédécesseur Uhro Kekkonen, l'actuel président, M. Mauno Koivisto n'a pas tardé, après son entrée en fonctions, en 1982, à se comporter de manière à peu près identique, sur le fond, à l'égard de l'URSS. Bon voisinage et traité d'amitié obligent, ce chef d'Etat d'un pays neutre prend beaucoup plus souvent le chemin de Moscou que celui de Washington. D'une manière plus générale, la diplomatie finnoise se garde toujours de toute remarque caustique ou simplement clairement critique à l'égard de la politique de Moscou, même dans ses aspects les moins reluisants, l'Afghanistan par exemple. L'euphémisme reste considéré comme l'un des beaux arts, y compris dans certaines brochures officieuses qui évoquent les causes de la guerre soviéto-finlandaise ou d'autres chapitres sensibles des relations entre les deux pays.

« L'impôt de l'amitié »

Mais ce n'est pas seulement à l'égard de Moscou que la Finlande évite les excès de langage. Jamais ici on ne s'est lancé dans des diatribes anti-méricaines à la Olof Palme, et, même à l'égard de l'Afrique du Sud, on s'est efforcé de garder une certaine mesure. Cette modération – certains diraient peut-être cette prudence tous azimuts, – on la retrouve aussi un peu dans la presse, et, là encore, pas seulement vis-à-vis de l'URSS. A d'autres la polémique, les points d'exclamation et les commentaires bien sentis. Cela n'empêche pas, souligne-t-on, de traiter tous les sujets, y compris les plus délicats. Avec toutefois, ajoute un journaliste, une retenue un peu plus marquée pour ce qui touche au grand voisin. Privilège dont, dit-il, ne bénéficient pas par exemple, les régimes de Varsovie ou de Bucarest – dont les représentants à Helsinki protestent parfois contre certaines émissions de la télévision finlandaise. *« L'impôt de l'amitié »*, poursuit-il plaisamment, n'est dû qu'à Moscou, pas à ses alliés...

Il arrive pourtant que les Soviétiques s'irritent de telle ou telle émission, d'autant que la télévision finlandaise est regardée en Estonie soviétique. Mais, affirme un officiel, c'est à présent très rare, et sans aucun effet. D'ailleurs, ajoute un diplomate, les communiqués communs soviéto-finlandais ne contiennent désormais plus la petite phrase qui évoquait le rôle des médias dans la préservation de l'amitié entre les deux pays.

Il y a bien quelques cas de censure pure et simple. Un film finno-américain, *Arctic Heat*, a été interdit l'an dernier. Comment savoir si c'était en raison de certaines scènes trop violentes, ou trop antisoviétiques, ou les deux ?

Mais que pèsent ces petites timidités dans un pays où l'« américanisation » culturelle progresse à grands pas, où la moitié des programmes de télévision sont en anglais (il y a aussi une chaîne francophone par câble), et où la jeunesse semble se désintéresser totalement de ce qui peut se passer en Union soviétique. Même l'étude du russe est négligée : 0,4 % des élèves le choisissent comme première langue étrangère, contre 86 % pour l'anglais, et 8 % pour le suédois, qui est l'une des deux langues officielles du pays, au même titre que le finnois. Même le commerce avec l'URSS, régi par des accords de *clearing* (impliquant l'équilibre des échanges), tout en restant de première importance pour l'économie du pays, ne représentait plus l'an dernier qu'à peine un cinquième des échanges extérieurs.

Bien sûr, certains Finlandais, surtout parmi ceux qui ont eu l'occasion de connaître, en des temps infiniment plus durs, les qualités des uns et des autres, semblent éprouver une plus grande sympathie pour les Russes, en tant qu'individus, que pour les Allemands, et même, peut-être, que pour ces Suédois parfois taxés d'un soupçon d'arrogance. Mais c'est là affaire de psychologie, de tempérament, de vieux souvenirs historiques parfois. Il y a belle lurette, en revanche, que le système soviétique ne séduit plus personne, ou presque. Les communistes, à présent divisés en eurocommunistes et prosoviétiques, ne sont plus une force politique qui compte vraiment, et les prochaines élections, en mars prochain, pourraient bien marquer une nouvelle phase de leur déclin.

La politique étrangère d'Helsinki ne devrait pas s'en trouver le moins du monde modifiée. Affaire de raison et non de cœur, elle est de plus épargnée par les joutes – elles-mêmes plutôt paisibles – de la politique intérieure.

Ce caractère quasi immuable n'est pas pour autant une incitation à la passivité. Les Finlandais entendent jouer un rôle actif, agir aussi concrètement que possible en faveur de la détente, que ce soit au sein de la CSCE, née à Helsinki, qu'au service de l'ONU, quitte à se porter volontaires pour des tâches parfois ingrates, comme au Liban, où le contingent finlandais de la FINUL a été renforcé.

Tout naturellement, la situation militaire en Europe du Nord et dans les zones maritimes attenantes, infestées de sous-marins en tout genre, intéresse grandement Helsinki. Les Finlandais souhaiteraient qu'on arrive à un accord sur la notification préalable des manœuvres navales, à l'instar de ce qui a été convenu pour les manœuvres terrestres, mais Britanniques et Américains ne sont guère enthousiastes. Dans le même esprit, le président Koivisto a publiquement évoqué, sur le mode interrogatif et en termes enveloppés, le risque d'un accroissement de la tension dans cette zone. *Là encore*, on se garde bien de jeter la pierre à qui que ce soit.

Et un responsable remarque que la *faible profondeur* des eaux littorales épargne à la Finlande les désagréments subis par la Suède. Quant à l'extraordinaire amoncellement d'armements dans la presqu'île soviétique de Kola, on souligne qu'il s'agit avant tout d'armements stratégiques. Et puis, en novembre, le numéro deux du Kremlin, M. Ligatchev, venu en visite à Helsinki, a annoncé le retrait de certains missiles à courte portée des zones proches de la frontière finlandaise. Certes, explique doucement un responsable des affaires étrangères, il s'agissait vraisemblablement d'armes obsolètes remplacées par d'autres, stationnées un peu plus loin de la frontière. Mais c'est tout de même *« un motif de satisfaction psychologique »*...

Tout va bien donc, et il n'y a décidément aucune raison de remettre en cause une politique largement éprouvée depuis des décennies. Ceux qui, y compris certains Finlandais, trouveraient ce consensus général un peu pesant, qui rêveraient d'incartades ou de surprises, risquent d'en être longtemps pour leurs frais. Comme le disait, en privé, le président Koivisto à l'un de ses interlocuteurs : *« Si vous voulez du drame, allez au théâtre. »* Les dirigeants finlandais n'ont pas d'états d'âme, ou alors ils les cachent bien. Et leur politique étrangère reste à la place qu'ils lui ont fixée, aidés par la géopolitique : entre l'Est et l'Ouest, c'est-à-dire au Nord-Est.

JAN KRAUZE.

Un entretien avec M. Väyrynen, ministre des affaires étrangères

« Nous ne demandons rien, c'est pourquoi on nous apprécie »

HELSINKI
de notre envoyé spécial

M. Paavo Väyrynen est un homme pressé. Et il ne cache pas ses ambitions. A quarante ans, il s'est déjà déclaré candidat à la présidence de son pays. En attendant, il est président du Parti du centre et ministre des affaires étrangères. Il pourrait bien devenir premier ministre après les élections de mars prochain. On dit qu'il n'entretient pas les meilleures relations avec l'actuel chef du gouvernement, M. Sorsa, un social-démocrate. Mais sur la politique étrangère le consensus semble parfait. C'est ce qu'il nous a expliqué dans un bref entretien – en anglais, pour gagner du temps.

Selon lui, c'est *« une grande chance »* pour la Finlande que sa politique extérieure soit l'objet d'un tel consensus. *« Ce n'était pas le cas dans les années 50 et 60. Après la guerre, beaucoup de gens étaient sceptiques à l'égard de la politique menée par les présidents Paasakivi puis Kekkonen et avaient peur de l'URSS. Maintenant cette politique a fait ses preuves. »* Les seuls débats dans l'opinion portent *« sur des points de détail »*. Par exemple, sur les fonds dévolus à la coopération. La Finlande consacre 0,65 % de son budget à l'aide au développement. Mais ce pourcentage *« s'accroît rapidement »* et devrait atteindre 0,7 % en 1989.

A qui va cette aide ? Les quinze pays bénéficiaires appartiennent à divers systèmes politiques. Le Vietnam et l'Egypte ouvrent la liste. *« C'est le reflet de notre politique de neutralité. »* Autre sujet de débat dans l'opinion : l'attitude à l'égard des réfugiés (jugée par certains trop restrictive, d'autant qu'il est très difficile d'obtenir un permis de séjour en Finlande). La Finlande n'en reçoit qu'une centaine par an, *uniquement* dans le cadre des programmes de l'ONU. Actuellement, tous viennent du Sud-Est asiatique. C'est peu, mais, comme l'a souligné auparavant un proche collaborateur de M. Väyrynen, la Finlande essaie de compenser qualitativement son faible effort quantitatif. On accueille des réfugiés à problèmes, des infirmes, par exemple.

Et ceux qui fuient l'URSS, réussissant à franchir – ce qui n'est pas un mince exploit – la frontière ? La réponse du ministre, cette fois, est catégorique : *« Non, nous ne livrons pas les réfugiés soviétiques à l'URSS. »*

Pourquoi le président Koivisto a-t-il éprouvé *neuf fois* depuis son entrée en fonctions le besoin d'aller en URSS ? *« Il y a eu beaucoup d'obsèques »* (Brejnev, Andropov, Tchernenko). Mais, si l'on excepte ces cas, *« le rythme moyen est d'une visite par an »* (M. Koivisto ira encore à Moscou cette année). *« C'est normal pour un pays voisin. »* L'attitude de Moscou à l'égard de la Finlande a-t-elle changé ? *« Non, mais le ton des Soviétiques, désormais, n'est plus rogue. Ils nous traitent en égaux et font preuve d'une grande discrétion. Nous n'avons aucun motif de récrimination. (...) Dans le passé, il leur est arrivé de soutenir le Parti communiste finlandais d'une manière incorrecte, mais plus maintenant. Ils ne cherchent pas à changer notre système politique, ni nous le leur. »*

Sur l'Afghanistan, M. Väyrynen reste très évasif, répétant surtout que le problème est *« très compliqué »*. D'ailleurs, la Finlande s'est toujours abstenue lors des votes à l'ONU à ce sujet. *« Je pense que les Soviétiques ont une réelle volonté de trouver une solution. Cette solution devrait comprendre le retrait de leurs troupes. »*

N'estime-t-il pas que la position de son pays reste assez mal comprise dans certains pays européens ? *« La CSCE a été très bénéfique sur ce point. (...) Après la guerre, on éprouvait de la pitié à l'égard de la Finlande, puis c'est plutôt devenu de l'admiration. Maintenant, ces deux sentiments sont dépassés, c'est plutôt notre neutralité qui est appréciée. »* D'une manière générale, souligne le président – et cela vaut aussi pour sa visite en France, – *« nous ne demandons rien, c'est pourquoi on nous apprécie »*.

J. K.

Europe

ESPAGNE : malgré de nouvelles propositions du gouvernement

Les lycéens maintiennent leur mot d'ordre de mobilisation

Plusieurs dizaines de milliers d'élèves du secondaire ont manifesté, le mercredi 11 février, dans les principales villes espagnoles. Pour la première fois, les manifestations étaient convoquées de manière conjointe non seulement par les organisations représentatives des lycéens, mais aussi par la puissante centrale syndicale Commissions ouvrières, proche du Parti communiste.

MADRID
de notre correspondant

Ces manifestations semblent toutefois avoir mobilisé bien plus les lycéens que le monde du travail. La plus importante a réuni, à Madrid, environ dix mille personnes, qui ont défilé derrière une grande banderole sur laquelle on pouvait lire : « *Unis, en avant, ouvriers et étudiants !* » A la tête du cortège figuraient, outre les dirigeants lycéens, le secrétaire général des Commissions ouvrières, M. Marcelino Camacho, et celui du Parti communiste, M. Gerardo Iglesias. Comme à l'accoutumée, à l'issue du défilé, face au ministère de l'éducation, un petit groupe de « provocateurs », étrangers à la manifestation selon les organisateurs, a lancé des projectiles sur les forces de l'ordre et brisé les vitrines environnantes. La police a chargé pour disperser les perturbateurs, qui ont tenté de dresser des barricades dans les petites rues adjacentes.

A Barcelone, à la fin de la manifestation, qui avait rassemblé six mille à sept mille lycéens, des jeunes ont lapidé le Palais du gouvernement autonome catalan, sans que la police intervienne. Dans d'autres villes, en revanche, comme à Murcie ou à Orense, des heurts se sont produits avec les forces de l'ordre. Les plus sérieux ont eu lieu à Bilbao, où s'est déroulée durant deux heures une véritable bataille rangée. A l'issue de la manifestation, le siège local du gouvernement régional basque a été bombardé de cocktails Molotov et de pierres. La Ertzantza, la police autonome, a chargé pour disperser les manifestants, qui ont riposté en élevant des barricades. Des groupes de lycéens ont par ailleurs interrompu la circulation en de nombreux endroits du pays, notamment dans le nord de Madrid, où ils ont provoqué des embouteillages de plusieurs kilomètres.

Parallèlement aux manifestations de rue, la grève des lycéens commencée lundi se poursuit. Selon les dirigeants du mouvement, elle toucherait quelque 90 % des élèves, tandis que le ministère parle de 50 %. La confusion est d'autant plus grande qu'au débrayage décidé par les lycéens est venu se joindre celui des professeurs de l'enseignement secondaire privé, particulièrement mal rétribués, qui demandent à bénéficier des mêmes avantages sociaux que leurs collègues du secteur public. En outre, les professeurs d'université non titulaires se sont, eux aussi, mis en grève pour obtenir un nouveau statut.

Une réforme de la sélection

Le Syndicat des étudiants a annoncé que les mobilisations se poursuivraient (une « marche nationale » des lycéens sur Madrid est prévue pour vendredi) jusqu'à ce que le gouvernement accepte toutes les revendications des protestataires. Une perspective qui semble encore lointaine : une nouvelle réunion de cinq heures a eu lieu mercredi entre le Syndicat des étudiants et les responsables du ministère de l'éducation. Si l'on fait état de part et d'autre de légers progrès, les positions respectives restent toutefois encore très éloignées (1).

En ce qui concerne la sélection, le ministère a proposé une réforme en deux temps : les modalités techniques de l'examen d'entrée à l'Université pourraient être modifiées dès l'année scolaire prochaine. En outre, une refonte totale du système se produira dans le cadre d'une nouvelle législation d'ensemble sur l'enseignement secondaire, qui sera élaborée en consultation avec les organisations lycéennes. Ces dernières demandent toutefois que le gouvernement accepte le principe de la suppression pure et simple de l'examen d'entrée.

Sur le plan financier, les divergences restent de taille. Les lycéens demandent que tous les étudiants dont le revenu familial mensuel est inférieur à 150 000 pesetas (7 300 francs) bénéficient non seulement de l'accès gratuit à l'Université, mais également d'une subvention inversement proportionnelle à leur niveau de revenu, d'un montant maximum équivalent au SMIC. Le gouvernement propose, lui, la suppression des droits d'inscription pour les universitaires dont le revenu familial est inférieur à 120 000 pesetas (5 800 francs) avec un programme de bourses pour les frais scolaires complémentaires.

Le gouvernement mise sur un essoufflement progressif du mouvement lycéen, alors qu'approche la date des premiers examens partiels. Le Syndicat des étudiants, de son côté, cherche à donner une nouvelle impulsion à la mobilisation en s'associant aux syndicats, à un moment où le climat social se détériore sérieusement. Pour la première fois depuis 1984, patronat et syndicats n'ont pu se mettre d'accord sur un accord-cadre établissant au niveau national une « fourchette » d'augmentation salariale. Aussi la négociation a-t-elle commencé secteur par secteur ou entreprise par entreprise, ce qui a multiplié les conflits. Les mineurs des Asturies et de Huelva se sont mis en grève lundi, les travailleurs de SEAT ont fait de même mercredi, et plusieurs mouvements de débrayage sont à prévoir prochainement dans des secteurs sensibles, comme celui des transports.

THIERRY MALINIAK.

(1) En revanche, la Confédération espagnole des associations de lycéens — organisation préexistante au mouvement de contestation, représentée dans les instances de concertation — avait bien accueilli la veille les propositions du *ministère*.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : un rapport des autorités

L'état d'urgence aurait permis de réduire sensiblement l'agitation dans les cités noires

L'état d'urgence instauré le 12 juin dernier porte ses fruits. Il a permis, selon le Bureau gouvernemental de l'information, de réduire de 70 % l'agitation dans les townships au cours de la seconde moitié de l'année 1986.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Selon les chiffres avancés par cet organisme, seule source d'information sur la situation dans les cités noires, invérifiables, on est passé de soixante-huit incidents par jour en moyenne pendant le premier semestre à vingt au cours du second. Il y a aussi une diminution du nombre des morts de 62 % (655 contre 251) ; 70 % d'entre eux auraient été victimes de violences entre Noirs, dont plus de 50 % ont péri par le feu (479, parmi lesquels 307 voués au supplice du « collier » : un pneu arrosé d'essence autour du cou).

Des statistiques encourageantes pour M. Stoffel Van der Merwe, ministre adjoint de l'information, mais qui ne permettent pas encore de lever l'état d'urgence. « *Il faut que le climat*, a-t-il indiqué, *soit plus propice aux réformes* ». Après huit mois de restrictions draconiennes, les forces de sécurité ne sont pas venues à bout des troubles. Chaque jour, le Bureau de l'information fait état d'incidents, la plupart du temps des jets de pierres, même si ses responsables notent que les agressions contre l'armée et la police ont chuté de 75 % depuis la fin juin.

En raison de l'impossibilité pour la presse de rendre compte de ce qui se passe dans les cités noires, et de faire état d'informations autres que celles fournies par le gouvernement, cette baisse, indéniable, certes, reste sujette à caution quant à son importance. Des organismes indépendants avancent des chiffres beaucoup plus élevés en ce qui concerne notamment le nombre de morts. L'Institut des relations raciales parle de 1 298 tués en 1986, soit 382 de plus que le pouvoir, et d'un total de 2 326 depuis le début de l'agitation, en septembre 1984, jusqu'à la fin de l'an dernier. Il constate cependant que la moyenne des morts est passée de 6,4 par jour avant l'état d'urgence à 2,1 après son imposition.

Cette diminution sensible du nombre des victimes et des incidents enregistrés a pour prix une répression sans précédent. Le Comité de soutien aux parents des détenus (DPSC) précise que, depuis le 12 juin, environ 25 000 personnes ont été arrêtées en vertu de l'état d'urgence, dont 10 000 âgées de dix-huit ans et moins et 3 000 femmes. Dix mille seraient toujours incarcérées et parmi elles 4 000 mineurs. Des chiffres que se refusent toujours à confirmer les autorités, estimant qu'il n'est pas « *dans l'intérêt de l'ordre public* » de publier le nombre et le nom des détenus, sauf si ceux-ci le sont pour une période supérieure à trente jours.

A propos des mineurs, le nouveau *ministre de la loi et de l'ordre*, M. Adriaan Vlok, a déclaré cette semaine au Parlement qu'il déplorait leur emprisonnement mais que s'ils étaient relâchés « *ils recommenceraient à jeter des pierres, des cocktails Molotov, à intimider les autres* » et que de ce fait « *ils devraient donc de nouveau être interpellés* ». L'emprisonnement des mineurs noirs a provoqué la colère du Prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu, face à l'indifférence du monde occidental.

Pour compléter cet état de la répression, le DPSC signale que 672 persones ont comparu dans 108 procès en vertu des textes sur la sécurité interne et que 487 d'entre elles ont vu leur inculpation levée ou ont été acquittées. Enfin, il y a actuellement en Afrique du Sud plusieurs centaines de personnes (les autorités refusent de donner leurs noms) « *restricted* », c'est-à-dire dont les activités sont restreintes, ce qui signifie qu'elles ne peuvent se livrer à aucune forme d'action politique. Elles s'ajoutent aux 180 autres dont il est interdit de rapporter les propos, qu'elles soient vivantes ou décédées, qu'elles vivent en Afrique du Sud ou non. Est-il besoin de rappeler que la liberté de réunion, sans autorisation explicite, n'existe pas, pour comprendre avec quelles armes le pouvoir parvient à ramener un calme précaire et à étouffer les aspirations de la population noire ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD

L'aviation libyenne a bombardé Fada

L'aviation libyenne a bombardé Fada, dans l'Ennedi, a annoncé, mercredi 11 février, la radio tchadienne. Cette localité, reprise récemment par les Tchadiens après de furieux combats, est pratiquement déserte, mais les forces de N'Djamena sont nombreuses dans les environs en prévision d'une contre-attaque libyenne. La radio indique que les bombardements de Zouar, dans le Tibesti, sont presque quotidiens.

Le Tchad a été le principal objet des questions posées à M. Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais et président en exercice de l'OUA, lors d'une conférence de presse à la fin de sa visite officielle en France, mercredi. M. Sassou Nguesso a tenu des propos nettement en retrait de ses déclarations antérieures (*Le Monde* du 12 février). Il a affirmé qu'il ne jouait pas le jeu libyen et ne doutait pas de la légitimité du gouvernement de N'Djamena, ni de son droit à faire appel à l'armée française. Evoquant sa précédente condamnation des « *ingérences extérieures, qu'elles soient libyennes ou françaises* », il a dit : « *Nous n'avons pas cherché à placer la France ou la Libye sur un même plan, mais nous avons voulu éviter une confrontation directe et tenté de voir avec ces deux pays dans quelle mesure ils pouvaient retirer leurs troupes.* »

هكذا من الأصل

Politique

A l'« Heure de vérité », M. Giscard d'Estaing veut promouvoir l'union des Français et l'union de l'Europe

Comme l'on traduit les sondages effectués auprès des téléspectateurs par la SOFRES, M. Valéry Giscard d'Estaing a réussi une bonne prestation au cours de son « Heure de vérité » du mercredi 12 février. M. Giscard d'Estaing a *« été tout à fait au sommet de lui-même »*, a apprécié le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet. Le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, a jugé sa prestation *« franche et loyale »*. Soucieux de ne développer auprès de l'opinion que des sujets consensuels tels que l'Europe, la réduction de la durée du mandat présidentiel, la *« cohabitation-coopération »*, l'ancien président de la République a surtout créé l'événement en annonçant qu'il ne briguerait pas, en 1988, l'Elysée, mais qu'en revanche, il était bel et bien candidat à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. *« Je crois qu'il a choisi le bon moment et qu'il a ainsi dégagé l'horizon politique »*, s'est félicité M. Lecanuet.

A propos de l'élection à la présidence de la commission des affaires étrangères, M. Gaudin a admis que la candidature de M. Giscard d'Estaing *« serait une solution »*. En revanche le député des Bouches-du-Rhône s'est montré moins enthousiaste à l'idée d'un référendum sur la réduction du mandat présidentiel, craignant que celui-ci ne *« tourne au plébiscite »*.

Le vrai-faux non-candidat

« *JE ne suis pas candidat à la présidence de la République.* » C'est dit, M. Giscard d'Estaing est officiellement non candidat déclaré à l'Elysée. Compte tenu des sondages du moment et de sa position marginale au sein de la majorité, c'est le contraire qui eût surpris. En revanche, sa promptitude à se déclarer ainsi non partant pour la course à la présidence de la République est plus étonnante.

Ce renoncement signifie-t-il soutien anticipé à la candidature de M. Barre ? Apparemment pas, puisque, comme il l'a toujours annoncé, M. Giscard d'Estaing préfère réserver son « bon choix » jusqu'à la fin de cette année. Serait-il alors prêt à désigner, devant la France libérale, son ou ses dauphins ? Il s'en garde bien. Aurait-il vraiment le désir d'abandonner toute ambition ? Aucune raison de le penser. Au contraire, regardant une nouvelle fois la France au fond des yeux comme pour mieux officialiser l'engagement, M. Giscard d'Estaing a dit aux Français que, *« bien entendu »*, ils pourraient *« toujours compter sur lui »*.

Reculer pour mieux sauter

Cette déclaration ressemble donc à ce qu'on pourrait appeler une vraie-fausse non-candidature, venant d'un stratège qui sait que, en politique, il faut aussi savoir reculer le cas échéant pour mieux sauter.

Car, dans l'immédiat, une telle déclaration présente quelques avantages. En se retirant provisoirement du jeu présidentiel, M. Giscard d'Estaing va pouvoir peaufiner à plaisir son image d'homme libre et désintéressé et, partant, dépassionner les jugements sur sa personne. Ce qui ne peut que favoriser sa remontée dans l'opinion et aider, par la même occasion, son accession à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Il va pouvoir ensuite, tout à loisir, entretenir sans difficulté le consensus sur le seul programme qu'il se contente aujourd'hui d'afficher et que personne ne songeait à refuser : *« La réunion des Français et l'union de l'Europe »* ; se permettre encore de critiquer le gouvernement sans encourir les reproches qui tombent sur la tête de M. Raymond Barre. Prendre des initiatives telle que la réduction du mandat présidentiel, sans forcément être accusé de faire la courte échelle à M. Mitterrand, alors que cela paraît être l'objectif de l'opération. Rappeler constamment les règles du bon fonctionnement de la cohabitation, sans se faire suspecter de collaboration. Et, enfin, surveiller à la jumelle la guerre froide entre M. Chirac et M. Barre pour, « le moment venu », *brandir le drapeau blanc.*

Ainsi M. Giscard d'Estaing pourra-t-il, loin des passions et des turbulences préélectorales, retrouver un second souffle tandis que les autres s'essouffleront, se refaire une virginité politique tandis que les autres, « au charbon », se saliront. La position de recours est la position la plus confortable qui soit. M. Giscard d'Estaing vient de s'y installer confortablement.

DANIEL CARTON.

« Je ne suis pas candidat à l'Elysée »

M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé, mercredi soir 11 février, au cours de l'émission « L'heure de vérité », qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection présidentielle. Cette information a été écoutée avec la plus grande attention par les ministres libéraux présents sur le plateau d'Antenne 2, autour de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. L'ancien chancelier allemand, M. Helmut Schmidt, avait également répondu à l'invitation de l'ancien président de la République

« J'ai déjà servi. C'est à d'autres de servir à leur tour, et je souhaite qu'ils réussissent. Je ne suis pas candidat à l'élection présidentielle. » M. Giscard d'Estaing a toutefois ajouté, en s'adressant directement aux téléspectateurs : *« Je ne voudrais pas que vous croyiez que je vous abandonne. Je ne voudrais pas que vous disiez : « Giscard nous laisse tomber ! » La fonction présidentielle, pour moi, ce n'est pas une fonction. C'est le moyen de conduire une action qui reste la même (...) : unir les Français, unir l'Europe. Et, bien entendu, s'il y avait des circonstances difficiles ou s'il y avait des problèmes graves qui se posent pour notre pays, vous pourriez toujours compter sur moi. »*

Tout en affirmant que la période 1974-1981 à l'Elysée avait été pour lui *« un grand moment de* [sa] *vie »*, il a estimé qu'aujourd'hui son projet était autre : *« Il est de servir l'unité des Français et l'union de l'Europe. »*

M. Giscard d'Estaing a également souhaité que *« la majorité ne se déchire pas et que la France ne se déchire pas »*. Les deux candidats potentiels de la majorité, MM. Barre et Chirac, devront pour cela adopter *« une démarche qui respecte l'unité actuelle de la majorité »*.

Un président, une monnaie pour l'Europe

M. Giscard d'Estaing a de nouveau abordé la question du référendum sur la réduction de la durée du mandat présidentiel : *« Si le gouvernement ne le propose pas, profitant du droit d'initiative des parlementaires et, avec d'autres, je le proposerai parce que je crois qu'il faut faire avancer en France la capacité que nous avons de moderniser raisonnablement nos institutions. »*

D'autre part, le député du Puy-de-Dôme s'est déclaré prêt à se porter candidat à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, si le bureau du groupe UDF le lui demande.

M. Giscard d'Estaing a une nouvelle fois insisté longuement sur la nécessité *« de faire l'Europe »*, nécessité, s'est-il félicité, qui *« commence à apparaître aux gens parce qu'ils ont compris que l'Europe est la meilleure façon de lutter contre le chômage et le terrorisme »*. L'ancien président a renouvelé son souhait d'accélérer la création d'une monnaie européenne, *« seule manière de mettre fin à la crise du dollar »*. De même a-t-il précisé sa pensée sur l'élection au suffrage universel direct d'un président pour l'Europe — *« comme moi ou d'autres »* — à l'échéance de l'année 1995. Provisoirement, il estime qu'on peut imaginer *« le conseil européen chargeant quelqu'un issu de ses rangs ou en ayant fait partie de suivre particulièrement la marche vers l'espace unique européen »* ; le président serait assisté d'un vice président représentant, tous les six mois, un pays de la Communauté.

Interrogé par la suite sur la politique économique du gouvernement, M. Giscard d'Estaing a assuré que *« la direction générale ne peut être différente de la directiona actuelle »*, et que, *« au total, cette politique est proche du centre »* depuis *« le changement de cap senti au début de cette année »*.

Parlant de la cohabitation le député du Puy-de-Dôme maintient que cette expérience *« est une chance pour la France »*, considérant que *« l'obligation de vivre ensemble peut être l'occasion de rapprocher les deux moitiés de la France »*. Toutefois, M. Giscard d'Estaing constate que depuis quelques mois la cohabitation est devenue une *« cohabitation embuscade »*. Il faut en revenir, selon lui, à une *« coopération embuscade »*. D'où son souhait qu'en 1987 *« la cohabitation fonctionne mieux, c'est-à-dire que le président de la République et le premier ministre travaillent plus ensemble... chacun respectant les compétences de l'autre »*.

Invité ensuite à s'exprimer sur le comportement du Front national, M. Giscard d'Estaing a souhaité que *« la société française soit tolérante »*. *« Il y a deux choses*, a-t-il expliqué, *que nous devons rejeter catégoriquement : l'antisémitisme et le racisme. »*

Durée du mandat présidentiel : un vœu pieu ?

Quand il s'agit de remplacer « sept » par « cinq » (ou « six ») dans le premier alinéa de l'article 6 de la Constitution qui détermine les conditions d'élection du président de la République, l'affaire n'est pas simple.

M. Valéry Giscard d'Estaing a demandé au premier ministre de prendre l'initiative d'une telle révision constitutionnelle ; si M. Jacques Chirac ne l'écoute pas, il a annoncé qu'il agirait lui-même, en tant que député du Puy-de-Dôme. Il en a parfaitement la possibilité. Mais l'ancien président de la République a oublié un acteur essentiel : l'actuel titulaire de la charge. La Constitution est on ne peut plus claire : sa révision ne peut être menée à bien que par accord du chef de l'Etat, du premier ministre et du Parlement (et même, précisément, des deux Chambres de celui-ci).

Contrairement aux autres projets de loi, l'initiative n'appartient pas au chef du gouvernement, mais, « sur sa proposition », au président de la République. Les parlementaires disposent eux aussi du droit d'initiative, mais, le gouvernement étant maître de l'ordre du jour du Parlement, il peut pratiquement empêcher l'Assemblée nationale et le Sénat de trouver le temps de débattre d'une telle proposition, s'il ne souhaite pas qu'elle soit discutée.

Une réforme constitutionnelle, que son initiative émane de l'exécutif ou du législatif, doit d'abord être adoptée, en termes identiques, par les deux Chambres ; pratiquement tous les juristes sont d'accord sur cette interprétation, en dépit du précédent de 1962, quand le général de Gaulle avait fait approuver par référendum l'élection du président de la République au suffrage universel, malgré l'opposition de la majorité des deux Assemblées.

Référendum ou réunion en Congrès

Une fois obtenu l'accord du Parlement, le chef de l'Etat intervient, puisque c'est lui qui décide de soumettre à référendum la proposition *de réforme si elle est d'origine* parlementaire. Si l'initiative a été prise par l'exécutif, c'est encore lui qui choisit la deuxième étape : soit référendum, soit confirmation par les députés et les sénateurs, réunis en Congrès, à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Mais ce choix présidentiel est soumis à l'approbation du gouvernement. Alors que, pour décider une consultation référendaire, au titre de l'article 11 de la Constitution, pour les projets qui ne concernent pas une révision de la Loi fondamentale, le président de la République n'a pas besoin du contreseing du premier ministre, ses actes concernant l'application de l'article 89 (la procédure de révision) sont soumis, comme la plupart de ses décisions, au contreseing.

Dans le cas précis de la réduction du mandat présidentiel, une autre possibilité existe. Il est généralement admis que les votes conformes de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui, à l'initiative du président Georges Pompidou, à *l'automne 1973, en avaient fixé la* durée à cinq ans, restent juridiquement valables. Il ne reste plus qu'à franchir la dernière étape — soit le Congrès, soit le référendum, — devant laquelle avait reculé alors le chef de l'Etat. Si M. François Mitterrand et M. Chirac en sont d'accord, l'affaire peut aller très vite, surtout si la voie référendaire est choisie.

Mais si M. Chirac se refuse à une telle initiative — ne serait-ce que parce qu'elle pourrait faciliter une nouvelle candidature de M. Mitterrand, — l'idée du député du Puy-de-*Dôme pourrait* bien être ensevelie dans les méandres des procédures parlementaires, et n'être qu'un vœu pieu.

THIERRY BRÉHIER.

Une présidence enviée

Etre président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale accorde plus de prestige que de pouvoirs réels. La bataille pour ce poste envié est donc essentiellement affaire de symbole.

Des six commissions permanentes du Palais-Bourbon, celle des affaires étrangères est celle qui a le moins à intervenir dans le processus législatif. En revanche, elle peut jouer un rôle très important dans le contrôle de l'action diplomatique gouvernementale. Son président peut organiser régulièrement des auditions du ministre des affaires étrangères et obtenir ainsi, à huis clos, des informations que le Quai d'Orsay ne souhaite pas divulguer publiquement. Le président est personnellement tenu au courant de l'activité diplomatique puisqu'il reçoit le double de tous les télégrammes envoyés par les ambassades de France au ministère ; mais les « messages personnels » des ambassadeurs au ministre ne lui sont pas transmis.

Comme tous les présidents de commissions, celui-ci dispose d'une légère prime de fonction et d'un secrétariat renforcé. Surtout, disposant d'un titre officiel, il peut facilement voyager à l'étranger et être reçu par les autorités politiques des pays visités. Mais un ancien président de la République a-t-il besoin d'un titre supplémentaire pour avoir de telles rencontres ? Il a aussi, il est vrai, le plaisir de présider le club le plus chic du monde politique : trois anciens premiers ministres (MM. Barre, Mauroy et Fabius), un ancien président de l'Assemblée (M. Mermaz), des anciens ministres en grand nombre (MM. Bigeard, Foyer, Gorse, Peyrefitte, Chevènement, Dumas, Hernu), des chefs de parti (MM. Jospin, Le Pen) ou de groupe (M. Lajoinie).

Cette candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing va-t-elle calmer ou au contraire aggraver la crise au sein de l'UDF ? *Elle* va en tout cas amener le bureau du groupe à se prononcer puisqu'il est toujours saisi de la candidature de M. Bernard Stasi. Son président, M. Jean-Claude Gaudin, l'a expliqué, le jeudi 12 février, au micro de France-Inter. Il a ajouté que le choix de l'ancien président de la République *« serait une solution »*. Nombreux sont ses amis qui partagent cette analyse, même du côté des barristes, tant chacun craint qu'un nouvel affrontement entre M. Stasi et M. Jean-François Deniau n'aboutisse, comme en octobre, à l'élection de M. Roland Dumas. Aussi M. Gaudin militait pour la solution amorcé mercredi soir. *Mais* M. Raymond Barre, lui-même, a pris des engagements fermes vis-à-vis de M. Stasi. La balle est dans le camp des centristes.

Th. B.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Pons : le FLNKS a de moins en moins d'audience

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer est revenu satisfait de son nouveau séjour en Nouvelle-Calédonie. M. Bernard Pons a en effet assuré, le mercredi 11 février, au cours d'une conférence de presse, que *« le climat a complètement changé »* dans le territoire et que, *« à la période de lassitude générale, de doute et d'incertitude succède une période de retour à la confiance et un certain optimisme »*.

Selon M. Pons, les « comités de lutte » du FLNKS ont *« de moins en moins d'audience »* auprès de la communauté mélanésienne et font *« de moins en moins peur »*. Evoquant ses visites à différentes tribus loyalistes, le ministre des DOM-TOM a déclaré : *« Beaucoup de personnes m'ont dit avoir appartenu au FLNKS et être aujourd'hui lassées des actions de ce mouvement. Je leur ai dit de cesser d'avoir peur et que la politique extrémiste du FLNKS ne débouchera sur rien. »* A l'appui de ses impressions.

Le ministre des DOM-TOM en tire la conclusion que *« le FLNKS était sous perfusion* [du temps des gouvernements socialistes], *mais maintenant, comme il n'y a plus de perfusion, son état de santé ne doit pas être très bon »*.

M. Pons a réaffirmé sa volonté de créer sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, autour de Bindimié, un centre urbain *« pour rééquilibrer le poids de Nouméa »* : *« Les premiers crédits sont disponibles pour la réalisation d'infrastructures ; une première tranche de travaux va être engagée pour la réalisation d'un hôpital. »*

Enfin, M. Pons a tenu à souligner que l'effectif total des troupes présentes en Nouvelle-Calédonie ne s'élevait plus aujourd'hui à 8 000 hommes — comme cela avait été rapporté dans nos colonnes, — mais très exactement à 5 861 militaires de toute catégorie, puisque par rapport à l'année dernière il y a en Nouvelle-Calédonie *« 1 200 gendarmes et 200 CRS en moins »*, alors qu'il n'y a que *« 600 militaires de plus »*, utilisés, a-t-il dit, *« à des actions humanitaires »*. Autrement dit, il y a aujourd'hui dans le territoire un soldat pour dix Canaques, contre un pour huit il y a quelques mois.

A. R.

M. Tjibaou : les moribonds seront au rendez-vous

NOUMÉA
de notre correspondant

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a estimé, le jeudi 12 février à Nouméa, que le ministre des DOM-TOM, M. Pons, avait fait *« un mauvais diagnostic »* dans son analyse de la situation calédonienne. *« L'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, avait fait les mêmes constats après avoir rendu visite aux mêmes chefs avec peut-être plus de monde »*, a commenté le chef de file indépendantiste, avant d'ajouter : *« M. Pons arrivera donc au même résultat. »* *« Il y a toujours, au départ, cette impossibilité de comprendre une situation coloniale*, a poursuivi M. Tjibaou, *et donc de la dépasser en imaginant des solutions viables pour un pays qui a l'ambition d'une présence dans le Pacifique sud. »*

Ironisant à propos de l'*« état de santé »* du mouvement indépendantiste évoqué par le ministre des DOM-TOM, M. Tjibaou a précisé : *« M. Pons aura sa réponse en temps voulu, les moribonds seront au rendez-vous, aux échéances que le FLNKS fixera. »*

En ce qui concerne la décision d'un éventuel boycottage du référendum prévu l'été prochain, M. Tjibaou a rappelé la résolution de la dernière convention du FLNKS tenue à Arama à la fin janvier : *« Nous attendons le vote du projet de loi au Parlement avant de nous prononcer. »* *« En attendant*, a-t-il ajouté, *nous jouons la carte diplomatique et celle de la réorganisation interne du mouvement. »*

F. B.

Politique

Les débats au sein du PCF

M. Marchais : nul n'a été mis sur la touche ou privé de parole

Dans un long article de *l'Humanité* du jeudi 12 février, intitulé « Poursuivons les efforts engagés », M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, affirme que *« les communistes discutent au sein de leur parti avec tranquillité, sérénité, rigueur »*. Le dirigeant communiste dénonce *« la télévision, comme la presse liée à la droite ou au PS, [qui] n'en finissent pas de disserter sur la « purge » que connaîtrait actuellement notre parti et sur les terribles « déchirements » que celle-ci entraînerait »*. Selon lui, face à cette *« campagne »*, les communistes ressentent *« une exaspération croissante devant une telle mauvaise foi, une telle malhonnêteté »*.

Revenant sur les démissions de MM. Poperen et Rigout, il souligne que personne n'a été *« exclu, mis sur la touche ou privé de parole »*. De même, personne n'a été *« étiqueté ou suspecté »* dans le cadre d'un *« procès »*. M. Marchais reproche à M. Rigout d'opérer un *« amalgame » entre ceux qui ont « un point de vue différent* [de la direction] *au sein du parti »* et *« la fraction liquidatrice qui a les honneurs de la presse »*. *« Ceux qui escomptent, en multipliant les provocations à l'encontre du parti, le conduire à on ne sait quelle « crispation » au nom de la « discipline »*, écrit-il, *se trompent d'époque. »*

Le député du Val-de-Marne déclare que *« les communistes ne s'affrontent pas entre eux, actuellement »*, tout en indiquant qu'ils discutent des démissions de MM. Poperen et Rigout, *« sur les raisons de celles-ci et de la campagne anticommuniste qui s'est développée à ce propos »*.

Affirmant que *« les communistes qui se sentent à l'aise »* avec la politique du parti *« sont en plus grand nombre qu'au moment du vingt-cinquième congrès »*, il dénonce implicitement la création d'un collectif de coordination des rénovateurs (*le Monde* du 3 février). *« Cette activité liquidatrice est actuellement réprouvée par la quasi-totalité des communistes (1). Ceux qui ont pris la grave décision de s'y livrer,* dit-il, *ressentent cet isolement croissant et tentent de la pallier par des initiatives de plus en plus provocatrices et inacceptables. »*

(1) Aux représentants de quinze départements réunis dans le collectif des rénovateurs se seraient joints, d'après nos informations, des communistes de neuf autres (Bouches-du-Rhône, Essonne, Hauts-de-Seine, Indre, Loir-et-Cher, Oise, Sarthe, Seine-et-Marne et Val-de-Marne).

M. Blotin : campagne anticommuniste

De son côté, M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, ancien directeur de l'école centrale du parti, a indiqué, le mercredi 11 février, que les *« suites »* des démissions de MM. Rigout et Poperen des instances dirigeantes du PCF, *« ont de quoi décevoir nos adversaires. Le parti est plus uni qu'au vingt-cinquième congrès »*. En réponse à une question, il a établi un *rapport*, sur le mode interrogatif, entre les déclarations critiques de M. Rigout faites à Rome en juin 1984 (1) et la campagne dirigée, selon lui, contre le PCF à la veille du congrès de février 1985.

Concernant les problèmes que rencontre la fédération du Finistère (les opposants ont rassemblé quatre cents personnes, le 8 février) et particulièrement celui de la remise des cartes 1987, M. Blotin a indiqué qu'il était question *« de mettre fin à une pratique »* qui veut que la fédération *« ne voie pas la couleur de l'argent »* des cartes remises. Il a affirmé que les assemblées populaires réunies la semaine dernière à Brest avaient attiré *« sept cents personnes, dont trente-quatre ont adhéré »*.

(1) A Rome, en juin 1984, alors qu'il était encore ministre de la formation professionnelle dans le gouvernement Mauroy, M. Rigout avait expliqué que M. Marchais apparaissait, aux yeux de l'opinion, comme *« l'homme de l'échec »* du PCF.

La thèse du complot

LENTEMENT, mais sûrement, la direction du PCF accumule les pièces du dossier. Un jour ou l'autre, la thèse du complot sera sortie pour démontrer la duplicité de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout, démissionnaires des instances dirigeantes du parti. Par *petites touches, elle est affinée,* suivant une ligne zigzagante, par les différents dirigeants du PCF.

Après avoir mis dans un premier temps les deux hommes à l'écart des *« pratiques liquidatrices »* fomentées par ceux qui s'expriment en dehors du parti, l'équipe de M. Georges Marchais a opéré, dans un second temps, un revirement à 180 degrés. Après tout, ces deux dirigeants ne sont peut-être pas aussi innocents *qu'on l'avait pensé* ou qu'ils ont voulu le faire croire, semblent suggérer les dirigeants communistes.

Invité de RMC, le 5 février, le secrétaire général prononce une phrase *sibylline* à propos des deux démissions de la semaine précédente : *« Ce n'est pas un hasard si elles sont intervenues au moment où, dans le parti, tous les communistes disent : « On se sent bien, on se sent mieux »*. Pas un hasard ? Le même jour, M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, insiste sur *« les critiques »* formulées à Rome en juin 1984 par M. Rigout. *Le 11 février, M. Pierre Blotin, membre du bureau politique,* affirme que ces démissions *« ont permis de relancer la campagne contre notre parti »*. Ont permis ? Toutes ces formules recèlent beaucoup de sous-entendus, dont le plus simple est que MM. Poperen et Rigout ne seraient, en fait, que les éléments les plus avancés de cette *« fraction liquidatrice »* dénoncée par la direction. Celle-ci suggère, ainsi, que les uns et les *autres sont tous taillés dans* le même bois pour une conspiration ourdie de longue date. Assistera-t-on un jour à la dénonciation du « groupe » Poperen-Rigout, ou celle du « flic » Juquin ?

O. B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 11 février. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● LA POLITIQUE DE LA MUSIQUE

Ces orientations reposent sur cinq priorités.

1) Le développement de l'éducation musicale. – Il sera poursuivi et amplifié autour des objectifs suivants : renforcer l'éducation musicale dans les établissements scolaires ; conforter l'enseignement dispensé dans les conservatoires et les écoles de musique ; favoriser la pratique de la musique par les amateurs.

2) L'encouragement à la formation et à l'insertion professionnelle des musiciens. – Il se traduira par :

– Un effort particulier en faveur de la rénovation matérielle et pédagogique de l'enseignement supérieur spécialisé, dont la réalisation de la Cité de la musique de La Villette constituera l'une des illustrations ;

– *Un soutien marqué* à l'insertion professionnelle des jeunes musiciens, grâce à la mise en œuvre de filières spécifiques et à une participation plus grande des institutions musicales à cet objectif.

3) L'amélioration du fonctionnement des institutions de production et de diffusion musicales. – Les modalités de fonctionnement du palais Garnier et du nouvel équipement musical de la Bastille seront déterminées prochainement au vu des conclusions d'une mission d'étude placée auprès du président du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

– Un groupe d'experts, comprenant des personnalités du monde de la musique et de l'administration, sera mis en place en 1987 ; il aura pour tâche de redéfinir les principes d'intervention de l'Etat en faveur des orchestres et des théâtres lyriques, afin d'en améliorer la qualité, l'efficacité et le rayonnement.

4) La mise en valeur du patrimoine musicale. – Trois secteurs feront l'objet d'initiatives prioritaires : la musique sacrée, la musique française classique et baroque et la facture instrumentale française.

5) L'encouragement de la création musicale et de la chanson française. – Dans ce cadre, le régime de TVA applicable à l'édition phonographique fera l'objet d'un examen particulier.

En outre, les grands moyens de diffusion audiovisuels seront incités à un effort de production et de promotion de la musique et de la chanson française.

● LE PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS *PATRIOTIQUES EN 1987*

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a présenté au conseil des ministres une communication sur le programme des commémorations patriotiques en 1987.

Une journée du souvenir sera organisée dans toute la France le troisième dimanche de juin, soit le 21 juin, afin de rendre un hommage solennel à toutes les victimes des *événements d'Afrique du Nord* à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la cessation des combats en Algérie.

L'année 1987 marquera également le soixante-dixième anniversaire de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre de 1914-1918. Une cérémonie *nationale* aura lieu le 14 juin au mémorial de l'escadrille Lafayette à Marne-la-Coquette.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, **M. Jean Prada**, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes ; **M. Gérard Ducher**, *conseiller maître* à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes; **M. Antoine Brunet**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est *nommé conseiller maître* à la cour des comptes; **M. Bertrand Fragonard**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes; **M. Bernard Menasseyre**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes; **M. Philippe Limouzin-Lamothe**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes; **M. Bernard Perrin**, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre *de la justice*, **M. Marceau Long**, conseiller d'Etat, est nommé vice-président du Conseil d'Etat; **M. Jean-François de Vulpillières**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre des affaires étrangères, **M. Gilles Curien**, ministre plénipotentiaire hors classe, est élevé à la dignité d'ambassadeur *de France*.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, **M. Maurice Siegel**, préfet hors cadre, est placé en position de service détaché ; **M. Guy Merrheim**, préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Saône, est nommé préfet hors cadre ; **M. François Lefebvre**, sous-préfet hors cadre, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Saône.

Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, **M. Jean Giocanti**, administrateur civil, est nommé inspecteur général de l'équipement.

Sur proposition du ministre de *l'agriculture*, **M. André Chavarot**, administrateur civil, est nommé directeur général de l'alimentation ; **M. Pierre Coulbois**, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, est *nommé directeur* de l'espace rural et de la forêt ; **M. Henri-Pierre Culaud**, administrateur civil, est nommé directeur des exploitations, de la politique sociale et de l'emploi.

∴

Enfin, sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Cases-de-Pene (Pyrénées-Orientales).

Société

ÉDUCATION

Trente-cinq mille instituteurs ont manifesté à Paris

Ni Dieu ni maître-directeur

« Et hop ! Monory, plus haut que Devaquet ! » Les instituteurs qui ont scandé ce slogan pendant quatre heures, mercredi 11 février à Paris, entre l'Opéra et la place de la Nation, n'espéraient sans doute pas placer, par cette formule magique, leur ministre sur siège éjectable. Mais ils ont tout de même réussi à lui faire battre quelques records. Mieux que ses prédécesseurs, MM. Haby en 1977 et Beullac en 1979 et 1980, M. Monory est parvenu à mobiliser les instituteurs contre sa politique.

Ils étaient trente-cinq mille venus de toute la France pour crier leur refus des décrets instituant la fonction de maître-directeur, beaucoup plus nombreux qu'il y a sept ou dix ans lorsqu'ils exigeaient la revalorisation de leur fonction ou refusaient les fermetures de classes.

Engagée dans une spirale qui évoque inévitablement le mouvement des étudiants de l'automne dernier, la mobilisation des instituteurs a atteint un degré qu'aucun observateur ne pouvait prévoir voici un mois, lorsque quelques écoles du vingtième arrondissement de Paris se sont lancées dans l'action.

Mercredi, le SNI-PEGC avait mobilisé toutes ses forces pour regagner le terrain perdu sur les éclaireurs de la « coordination » (syndiqués et non-syndiqués), qui représentaient, la semaine dernière encore, près de la moitié de la première manifestation parisienne contre le décret sur les maîtres-directeurs.

Bonnets phrygiens et cornemuses

Du coup, c'est la grande famille des instits qui s'est retrouvée à Paris au complet : en ciré breton ou en manteau de ville, en anorak montagnard ou en canadienne campagnarde, chevelus ou cheveux gris, frais émoulus de l'Université ou blanchis sous le harnais de la communale, farfelus ou sévères, mains dans les poches pour les Parisiens et sac au dos pour bon nombre de provinciaux, ce qui donnait parfois au cortège des allures de grandes colonies de vacances. Et cette fois-ci les marcheurs s'étaient regroupés par département derrière les banderoles syndicales, où le SNI dominait très largement.

En tête du cortège, la sobriété pourtant était de rigueur. Aucun sigle sur le grand calicot *« Non aux maîtres-directeurs »* qui ouvrait la manifestation et derrière lequel marchaient les responsables syndicaux, MM. Jacques Pommatau (SNI), Jean-Claude Barbarant (SNI-PEGC) et, un peu en retrait, Jean-Michel Boullier (SGEN-CFDT) et Bernard Bolzer (SNUDI-FO). Aucune signature non plus sous le second slogan qui barrait les boulevards, *« Tous responsables pour la réussite de vos enfants »*, et annonçait les dirigeants du SNES et de la tendance Unité et action de la FEN (où militent les communistes), avec, à leurs côtés, Jean-Claude Gayssot et Francis Chouet, dirigeants du PCF, et Mme Lydia Brovelli, secrétaire de la CGT chargée des problèmes d'éducation.

Puis, on pénétrait dans les profondeurs des délégations départementales, très nombreuses et souvent folkloriques : celle de l'Aveyron avec sa superbe chorale, les Niçois avec leurs grosses têtes de marionnettes, les Savoyards précédés par quelques lourdes cloches de troupeau, celle des Côtes-du-Nord, avec *« Les instits sont durs comme le granit »*, les Landais, qui se targuaient de savoir *« écarter les décrets vaches »*, celle de la Loire-Atlantique avec ses membres coiffés de superbes bonnets phrygiens, et bien d'autres encore, au rythme des fanfares, binious, crécelles, tambours, sifflets et cornemuses.

Numériquement noyée dans le flot de ces délégations, la « coordination nationale » fermait la marche avec quelque cinq mille instituteurs soudés en rangs plus compacts et venus nombreux de *la région* parisienne. Mais, de loin les plus jeunes, les plus bruyants, les plus remuants malgré la pluie, épaulés par plusieurs sonos accompagnées de percussions et entraînés par quelques chanteuses manifestement plus habituées des concerts de rock que des fêtes de patronage, ils ont, indéniablement, donné le ton de l'ensemble de la manifestation.

Dans plusieurs cortèges départementaux, des groupes composés de syndiqués de toute tendances et de non-syndiqués, intitulés « comité unitaire d'action » ou même « coordination unitaire », avaient une présence spécifique. Mais surtout les slogans mordants, les comptines ironiques, les banderoles d'inspiration libertaire inventées par la coordination depuis un mois, ont été plébiscités massivement. A tel point que personne ne s'étonnait qu'un slogan comme *« La hiérarchie, c'est comme les étagères, plus c'est haut et moins ça sert »* puisse s'échapper d'une sono placée non loin du secrétaire général du SNI-PEGC, syndicat très respectueux de la pyramide administrative et lui-même très stratifié. Le rejet d'un échelon hiérarchique nouveau était partout exprimé, l'autorité des « petits chefs » constamment ridiculisée.

« Il est plus facile d'être autoritaire... »

Beaucoup de manifestants avaient coiffé des képis, casquettes ou bicornes d'opérette, enfilé des uniformes ou mis des masques de carnaval. Les Marseillais marchaient au pas cadencé derrière un adjudant galonné hurlant des *« han deuss »*. Les instituteurs du Pas-de-Calais résumaient la situation en vers : *« Il existe déjà des chefs de gare, des sergents-chefs, des chefs-lieux, des couvre-chefs et des Gorbachefs. Chirac, Monory, retirez le décret derechef. »* Dans le Maine-et-Loire, on proclamait tout simplement : *« Ni Dieu ni maître-directeur. »*

Les enseignants craignent que l'autorité nouvelle conférée aux directeurs ne mette en péril le fonctionnement collectif de l'école. *« Il est plus facile d'être autoritaire que de travailler en équipe »*, expliquait une directrice d'école maternelle de l'Isère. *« Monory veut casser l'ambiance. J'aime mon métier, à condition que les gens travaillent tous ensemble »*, déclarait en écho une de ses collègues.

Et telle autre ajoutait, visiblement écœurée : *« On se défonce depuis des années pour renouveler la pédagogie, pour ouvrir l'école sur l'extérieur, associer les parents à ce qui s'y passe. C'est bien dans cette liberté qu'on trouve notre motivation, sûrement pas dans nos salaires dérisoires. Alors, si le décret est appliqué, on arrêtera tout ça et on renverra les parents sur le directeur. Il n'aura qu'à s'expliquer avec eux, puisqu'il sera le chef. »* L'espace du défilé, on en venait à oublier les multiples conflits ou inimitiés qui traversent les écoles, comme l'isolement dont souffrent bien des instituteurs, et l'on concentrait sa hargne sur ce *« galon ridicule qui détruit tout »*.

« De la galette pas des galons »

Au thème central de l'autorité, les manifestants de mercredi ont ajouté celui, plus classique *mais toujours d'actualité*, des *moyens* financiers et des suppressions de postes : *« Des crédits, pas de képis ; de la galette, pas de galons »*, ou encore : *« Vingt-cinq élèves par classe, c'est un maximum. »* Une directrice du Finistère protestait contre l'insuffisance de son salaire, *« argent de poche pour gosses de riches »* et dérisoire pour une femme chef de famille.

Mais toute la vindicte de cette foule déterminée se concentrait sur la personne du ministre de l'éducation nationale, avec d'innombrables slogans allant de l'ironie au mépris total, depuis le publicitaire *« Uncle Monory's, ça colle pas »* jusqu'au *« Monory dégage, retourne à ton garage »* ou au cinglant *« Caporal, nous voilà »*. Replacé dans le contexte social de ces derniers mois, l'enjeu est clair lorsqu'on fait dire au ministre sur une pancarte : *« Les étudiants, les ai ratés, les cheminots, on n'a pas pu les mater, les instits, je vais me les payer. »*

Dans l'ensemble du cortège, la détermination semblait si forte que les manifestants ne doutaient pas d'une reprise du mouvement après les vacances de février. Certains se déclaraient prêts à s'expliquer avec les parents d'élèves pendant leurs congés, à distribuer des tracts dans les stations de sports d'hiver ; d'autres préparaient déjà des grèves tournantes pour la rentrée. La marche à travers Paris avait fait monter la fièvre au point que les messages radicaux de la coordination pour une nouvelle *« riposte nationale après les vacances si le gouvernement ne cède pas »* avaient perdu leur caractère surréaliste. Le SNI lui-même avait su se mettre au diapason en appelant à *« poursuivre l'action demain »*.

Mais, entre la fermeté d'un gouvernement décidé à ne plus céder à la rue, le souci des appareils syndicaux de ne pas ébranler le paysage politique à quelques mois des élections présidentielles et enfin la crainte de l'hostilité des parents, la marge de manœuvre est très étroite.

PHILIPPE BERNARD
et GÉRARD COURTOIS

JUSTICE

La Cour de cassation annule dans sa quasi-totalité la procédure de l'affaire Papon

L'instruction ouverte au tribunal de Bordeaux contre M. Maurice Papon, inculpé de crimes contre l'humanité depuis le 19 janvier 1983 devra être reprise dans sa quasi-totalité. C'est ce qu'a décidé, mercredi 11 février, la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Henri Angevin, en annulant tous les actes de procédure accomplis dans cette affaire postérieurement au 5 février 1983 et en désignant la chambre d'accusation de Bordeaux pour reprendre l'examen du dossier.

Ce dernier avait été transmis à la chambre criminelle par le procureur de la République de Bordeaux à la fin de l'année 1986, en application de l'article 681 du code de procédure pénale, le magistrat instructeur, M. Jean-Claude Nicot ayant considéré, vers cette époque, qu'en plus de M. Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, son supérieur à l'époque, M. Maurice Sabatier, préfet régional, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-dix ans, était susceptible d'être inculpé du même crime.

Mais la chambre criminelle a jugé que le dossier aurait dû lui être transmis beaucoup plus tôt. Elle relève, en effet, dans son arrêt que *« figure au dossier où elle a été versée par transmission du procureur de la République portant la date du 5 février 1983, la photocopie de la sentence rendue par un jury d'honneur constitué à la demande de M. Papon par le comité d'action de la Résistance, et que cette sentence énonce notamment que M. Maurice Sabatier, ancien préfet régional de Bordeaux, a déclaré au jury d'honneur assurer l'entière responsabilité de la répression antijuive dans le ressort de sa préfecture »*.

Ainsi, il aurait pu apparaître aussi bien au juge d'instruction qu'au parquet de Bordeaux que, dès cette date du 5 février 1983, M. Sabatier était susceptible d'être inculpé. Faute de l'avoir constaté et d'en avoir aussitôt tiré les conséquences en demandant au procureur de la République de transmettre le dossier à la Cour de cassation s'agissant d'un préfet ayant agi dans l'exercice de ses fonctions, tous les actes de procédure accomplis postérieurement au 5 février 1983 se devaient d'être annulés. La chambre criminelle se réfère pour cela à sa jurisprudence constante en cette matière.

L'avis du jury d'honneur

Cet arrêt a pour effet d'annuler la deuxième inculpation de M. Papon notifiée le 8 mars 1984, ainsi que celle de M. Jean Leguay, ancien secrétaire général de la police nationale de Vichy, qui avait été inculpé, pour sa part, à Bordeaux, le 29 octobre 1986. En revanche, demeure valable la première inculpation de M. Papon notifiée, elle, dès le 19 janvier 1983.

M. Maurice Papon, qui fut préfet de police à Paris de 1966 à 1967, puis ministre du budget (RPR) dans le dernier gouvernement de M. Raymond Barre, avait été mis en cause en 1981 par *le Canard enchaîné* qui fit état, contre lui, de documents portant sa signature et faisant apparaître qu'il concourut, de 1942 à 1944 à la déportation de juifs dans la région de Bordeaux. C'est alors que M. Papon, qui assurait avoir, en dépit des apparences, servi la Résistance, demanda en 1981 la constitution d'un jury d'honneur d'anciens combattants.

Cette instance, tout en lui reconnaissant un concours apporté aux résistants, constatait cependant qu'il *« avait dû concourir à des opérations apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur »* et qu'*« il aurait dû démissionner de ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Gironde au mois de juillet 1942 »*. Par la suite, des familles de victimes juives du nazisme déposaient contre lui à Bordeaux une série de plaintes qui devaient entraîner une première inculpation de crimes contre l'humanité, celle du 19 janvier 1983, suivie d'une deuxième le 8 mars 1984.

J.-M. Th.

L'affaire du « Southern Raider »

Deux inculpés en fuite

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Le feuilleton du *Southern Raider* — chalutier battant pavillon panaméen coulé le 9 octobre dernier dans le voisinage des terres australes et antarctiques françaises après avoir essuyé des tirs au but du patrouilleur *l'Albatros* — s'enrichit d'un nouvel épisode.

Le *Quotidien de la Réunion* du mercredi 11 février révèle, en effet, que le capitaine John Chadderton et son second, Alistair Annandale, se sont enfuis de la Réunion et se trouvent actuellement en Extrême-Orient. La fuite à l'étranger des deux principaux inculpés de l'affaire donne une tournure particulière à ce dossier et risque de compliquer davantage les relations entre la France et l'Australie.

Le capitaine du *Southern Raider* et son second — condamnés le 19 décembre à six mois de prison ferme et 15 000 francs d'amende chacun pour pêche illégale dans les eaux françaises et délit de fuite — avaient fait appel du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Saint-Denis et étaient placés sous contrôle judiciaire avec interdiction formelle de quitter l'île.

Les deux hommes ont néanmoins réussi à s'enfuir de la Réunion, il y a environ trois semaines, après avoir embarqué sur un bateau dans le port de plaisance de Saint-Pierre en direction de l'île Maurice d'où ils ont pris l'avion pour Singapour. De l'île Maurice, John Chadderton et Alistair Annandale se sont rendus à l'ambassade d'Australie qui leur a remis un nouveau passeport.

« Nous ne savions pas qu'ils étaient en fuite, ont expliqué les autorités diplomatiques mauriciennes au *Quotidien de la Réunion*. *Nous ne pouvions pas nous opposer à la délivrance de passeports pour nos ressortissants. Seul le ministre peut le faire, avec des raisons valables. Mais bien souvent en pareil cas, la justice donne tort au ministre. M. Chadderton et Annandale pouvaient justifier de leur identité, il n'y avait donc pas de raison qu'on ne leur délivre les passeports. Nous ne savons pas où ils sont allés, il semble qu'ils ne soient plus à Maurice. »*

En réalité, les deux hommes du *Southern Raider*, au terme de leur escale mauricienne, ont pris l'avion pour l'Extrême-Orient. Alistaire, Annandale a rejoint sa société de planche à voile à Singapour, cependant que John Chadderton a continué sa route sur le Japon pour négocier de nouvelles affaires maritimes. *« Nous devions être prochainement jugés devant la cour d'appel. Nous avons eu peur que le premier jugement soit confirmé, alors que nous sommes innocents. Nous pensons qu'il s'agissait d'un jugement politique et non d'un jugement de justice. Nous n'avions plus confiance dans la justice française »*, a déclaré Alistair Annandale au *Quotidien de la Réunion*.

ALIX DIJOUX.

Au tribunal de Paris

Une condamnation pour diffamation envers la coopérative Longo-Maï

M. Jacques Clevenot, quarante-sept ans, directeur du *Courrier austral parlementaire*, a été condamné, lundi 9 février, à 5 000 F d'amende par la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour diffamation envers la coopérative agricole Longo-Maï, installée à Limans (Alpes-de-Haute-Provence) depuis 1973 et son secrétaire international, M. Roland Perrot. M. Clevenot devra également verser 3 000 F aux deux parties civiles et supporter les frais d'une publication de ce jugement.

Le Courrier austral parlementaire, dont le rédacteur en chef est M. Jean Taousson, chargé de missions au ministère de l'intérieur, est distribué gratuitement à dix mille exemplaires aux administrations, services parlementaires et organes de presse par l'Association pour le développement des échanges et des relations internationales (ADERI). Dans l'article incriminé, la coopérative, qualifiée de *« secte »*, était accusée d'avoir des activités contraires aux intérêts de la France.

Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, a estimé que les coupures de journaux produites par l'auteur de l'article *« ne sauraient, à elles seules, établir la vraisemblance des imputations poursuivies »*.

MÉDECINE

Cent mille cas de SIDA en Europe d'ici trois ans
selon les experts de la CEE

Le nombre de cas de SIDA recensés dans les douze pays de la Communauté européenne double tous les neuf mois et devrait atteindre 100 000 vers 1990, a annoncé le 11 février la Commission de la CEE. Cette même année, entre cinq et dix millions d'Européens seront séropositifs, estime M. Manuel Marin, commissaire chargé des questions de santé.

Trente-cinq nouveaux cas par semaine sont actuellement signalés. Pour chaque personne atteinte par la maladie, l'OMS estime qu'il y a entre 50 et 100 porteurs du virus. Les hommes représentent 90 % des cas recensés. 35 % des personnes atteintes ont entre trente et trente-neuf ans, 25 % entre vingt et vingt-neuf ans et 20 % entre quarante et quarante-neuf ans. Selon la Commission de la CEE, la prise en charge de chaque malade coûte entre 500 000 F et 1 million de francs.

D'autre part, la Commission a annoncé son intention de mettre en place une sorte d'*« observatoire communautaire »* qui comprendrait une petite équipe de fonctionnaires européens centralisant les expériences d'éducation du public en matière de SIDA. Pour les années 1988 et 1989, la Commission demande aux Douze d'attribuer à cette équipe un budget de 2 millions d'ECU (environ 140 millions de francs), de manière à diffuser dans la CEE les initiatives les plus fructueuses.

Pour la coordination des opérations de dépistage et de prévention, ainsi que des recherches viro-immunologiques et cliniques, la Commission souligne qu'elle a déjà demandé aux Etats membres une enveloppe financière de 5,5 millions d'ECU pour la période 1987-1989.

En matière de prévention du SIDA, la Commission estime qu'il faut *« examiner en commun les réponses à apporter à un certain nombre de questions graves telles que la politique migratoire, la libre circulation des personnes, la liberté d'établissement et l'égalité d'accès à l'emploi »*.

Enfin, sur les relations avec les pays en voie de développement dans lesquels l'épidémie de SIDA a pris parfois des proportions bien plus considérables qu'en Europe, la Commission propose une intervention concertée avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), auxquels la CEE est liée par la Convention de Lomé.

F. N.

Une progression géométrique

Pays	Oct. 83	Oct. 84	Oct. 85	Oct. 86
Belgique	38	65	118	180
Danemark	13	31	57	107
RFA	42	110	295	675
Espagne	6	18	63	201
France	94	221	466	1 050
Grèce	–	2	10	25
Irlande	–	–	–	12
Italie	3	10	92	367
Luxembourg	–	–	3	5
Pays-Bas	12	26	83	180
Portugal	–	–	–	40
Grande-Bretagne	24	88	225	512
Total	232	571	1 412	3 354

REPÈRES

Sciences

Le CEA décerne deux prix

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) vient de décerner à cinq ingénieurs deux prix scientifiques de 50 000 francs chacun. Le premier a été attribué à M. Edmond Tournier du laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI), dépendant du CEA, pour ses travaux dans le domaine de l'imagerie et de la tomographie — observation anatomique par tranche — par rayons X et à qui on doit notamment d'avoir développé les scanners à rayons X de deuxième et troisième génération. Le deuxième prix a été attribué à quatre ingénieurs de l'Institut de recherche fondamentale du CEA, *Jean-Pierre Cotton, Mohamed* Daoud, Bernard Farnoux et Gérard Jannink, pour leurs travaux sur la structure de certains plastiques (polymères) effectués dans le cadre du laboratoire mixte CEA-CNRS Léon-Brillouin de Saclay.

Défense

M. Giraud ne privatisera pas les arsenaux

Le ministre de la défense, M. André Giraud, qui a reçu, mardi 10 février, pendant quatre heures, les syndicats des travailleurs de l'Etat, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de privatiser les établissements d'armements, comme le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT). Insistant sur la nécessité de donner plus de souplesse commerciale au GIAT, il a souhaité pouvoir créer une société auxiliaire, de statut privé, qui faciliterait la commercialisation des armements. En revanche, s'il est hostile à des licenciements avant d'avoir pu épuiser d'autres formules pour diminuer les effectifs, M. Giraud n'a pas écarté des départs volontaires et des préretraites.

La Cour de cassation ... dans sa quasi-totalité ... procédure de l'affaire Papon

L'affaire du « Sentier »

Deux inculpés en fuite

هكذا من الأصل

Société

En marge de l'affaire du Carrefour du développement

Mme Danièle Mitterrand contre « le Quotidien de Paris » « le Figaro », « France-Soir » et l'hebdomadaire « le Chardon »

Les affaires pénales à grand retentissement ne vont jamais sans quelque débat judiciaire né de leur évolution, avant même que ne soit achevée leur instruction. Celle du Carrefour du développement ne pouvait échapper à cette particularité. C'est ainsi que le mercredi 11 février se plaidait, devant la première chambre du tribunal de Paris, un procès en diffamation intenté, sur le plan civil, par l'association La France avec vous que préside Mme Danièle Mitterrand, et par cette dernière agissant en son nom personnel contre *le Figaro, France-Soir, le Quotidien de Paris* et l'hebdomadaire *le Chardon*, l'association demandant au total 500 000 francs de dommages et intérêts et Mme Mitterrand le franc symbolique.

L'origine du procès était un interrogatoire de M. Yves Chalier par le juge d'instruction Jean-Pierre Michau, le 4 décembre 1986, au cours duquel l'ancien directeur de cabinet de M. Christian Nucci, invité à dresser un état des remises de fonds publics qu'il soutient avoir effectuées illégalement mais sur ordre, mentionna, parmi les bénéficiaires, une quinzaine d'associations, dont La France avec vous qui aurait ainsi reçu en espèces une somme de 200 000 francs.

Cette information donnée au conditionnel par l'Agence France-Presse devait être reprise par *le Figaro* les 7, 11, 13 et 16 décembre, ainsi que par *France-Soir*,, le 5 décembre, *le Quotidien de Paris* le 15 décembre et le premier numéro du *Chardon* daté 7-13 janvier 1987, en des termes qui sont apparus diffamatoires tant à l'association qu'à sa présidente, dont le nom ne pouvait manquer d'être cité.

Accusations et suspicions

Avocat des demanderesses, Me Georges Kiejman ne doute pas que M. Chalier ait dit au juge d'instruction avoir effectué de telles remises, mais cela ne signifie pas que ce soit l'expression de la vérité. Aussi il était du devoir des journalistes, selon l'avocat, de s'enquérir auprès des dirigeants de l'association ainsi mise en cause de la réalité de tels versements. Car ce qui est vrai, en revanche, a exposé Me Kiejman, c'est que La France avec vous – qui a pour objet de trouver des solutions, lorsque se posent des problèmes en France ou dans des pays en voie de développement, en fournissant du matériel de première nécessité – vit de subventions publiques. Effectivement, en août 1985, elle a reçu 200 000 francs, mais de la façon la plus régulière, ce versement ayant été effectué par un virement du Trésor public.

Mais, pour Me Kiejman, l'utilisation faite par les journaux assignés des propos tenus par M. Chalier tendait, pour des raisons politiques évidentes, à porter des accusations ou, pour le moins, à entretenir des suspicions allant dans une direction bien précise.

« On a reçu pour argent comptant ce qui aurait dû être accueilli avec circonspection, dit-il. *Certes, dans les articles du* Figaro, *on feint de s'interroger, mais en faisant état d'une caisse noire et en laissant entendre très clairement que l'association aurait accepté d'être le receleur de fonds publics détournés et en évoquant des pratiques aux frontières de la légalité. »*

Les défendeurs, Mes André Ader, pour *le Figaro,* Marc-Noël Louvet pour *France-Soir,* Jean-Marc Varaut pour *le Quotidien* et Henri-René Garaud pour *le Chardon,* plaidaient tout à la fois l'absence de diffamation, la nécessité de surseoir à statuer jusqu'à ce que l'instruction pénale dans laquelle est inculpé M. Chalier arrive à son terme et aussi l'immunité qu'accorde la loi sur la presse par son article 41 au compte rendu fait de bonne foi d'un débat judiciaire.

Sur ce dernier chapitre, peut-on tenir pour un débat judiciaire une instruction protégée par le secret qu'a institué, en 1959, l'article 11 du code de procédure pénale ? Ce fut là un beau sujet de dissertation, car Me Kiejman ne manqua pas de relever la publication, par *le Figaro* du 21 janvier, d'un article de M. Jean Bothorel invoquant précisément ce secret de l'instruction pour en dénoncer la violation par *le Monde,* qui, sans être nommé expressément, se trouvait alors visé pour avoir fait état lui aussi de procès-verbaux, tendant, eux, à la mise en cause de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, dans la délivrance à M. Chalier du « vrai-faux » passeport qu'il reçut pendant sa fuite au Brésil.

Précisément, devait dire Me Varaut au nom du *Quotidien de Paris,* ce qui a été publié et qui nous est reproché équilibrait, en quelque sorte, l'information donnée par d'autres sur cette affaire. Puisque certains publiaient dans *le Monde* des comptes rendus quotidiens de l'instruction à partir d'informations dont ils ont le privilège, il ne faut pas s'étonner que d'autres aient publié de leur côté ce qu'ils savaient de l'aspect principal de cette affaire, qui reste un détournement de fonds publics. Et l'on ne voit pas pourquoi, ajoute-t-il, certains seraient condamnables alors que les autres se trouveraient assurés de l'impunité.

Ce fut, pour Me Kiejman, l'occasion d'apprendre à son confrère que *le Monde* n'était pas à l'abri des poursuites, puisque, à la demande de M. Charles Pasqua, il est cité en correctionnelle par le parquet de Paris à une date fixée initialement au 16 mars et reportée au 25 mai, afin de répondre, lui aussi, du délit de diffamation...

Le tribunal, que présidait M. Robert Diet dont c'était la première affaire depuis son installation à la présidence du tribunal de Paris, rendra son jugement le 25 mars.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« Pas de conflit » pour le cas Apap

Apaisement au sommet

Le premier ministre ne souhaite pas que l'« affaire Apap » se transforme en un *« conflit »* entre le gouvernement et le président de la République. M. Baudouin, porte-parole de M. Chirac avait tout d'abord estimé que le refus du chef de l'Etat de signer le décret de mutation du procureur de Valence était de nature à provoquer *« l'ouverture d'un conflit »* entre l'Elysée et Matignon.

Mardi, en effet, le porte-parole avait jugé que cette affaire *« minait l'autorité du gouvernement »* (*le Monde* du 12 février). M. Chirac, qui s'en est entretenu avec M. Mitterrand avant l'ouverture du conseil des ministres, mercredi, a donc fait savoir ensuite qu'il n'y avait pas à proprement parler de « conflit » à ce sujet. M. Baudouin a précisé que se sujet *« mineur »* faisait partie des *« mille et un nuages de la cohabitation ».* M. Albin Chalandon précisait, à l'issue d'une réunion sur la sécurité routière, à l'hôtel Matignon, qu'*« il prendrait en son temps les décisions qu'il est en son pouvoir de prendre ».*

Enfin, Mme Gendreau-Massalou, porte-parole de l'Elysée, indiquait dans l'après-midi : *« Le président de la République exige simplement le respect des garanties statutaires accordées par la loi aux magistrats du parquet. La loi prévoit en effet, avant toute décision disciplinaire, l'avis d'une commission paritaire et la possibilité pour l'intéressé de présenter sa défense. »*

De son côté, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, publiait un communiqué selon lequel : *« Les Français peuvent se demander si M. Mitterrand est hostile au renforcement de la lutte contre la drogue et souhaite que la loi dans ce domaine soit plus permissive. Le président de la République doit s'en expliquer car l'enjeu est grave. Ne masquons pas en débat politique ou personnel ce qui est un problème de fond ».*

Le « respect de la loi »

De même, M. Jean-Louis Debré, député RPR de l'Eure et ancien magistrat, considère que le refus de M. Mitterrand *« est une caution à ceux qui prônent la non-application de la loi de 1970 sur la toxicomanie et la laxisme en ce domaine ».* Selon lui : *« La décision du président de la République apparaît ainsi comme un coup porté à la justice, aux magistrats et à l'état de droit. »*

En revanche, pour M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, M. Mitterrand s'est comporté en *« garant de l'indépendance de la magistrature »* ajoutant : *« Cette mutation n'était en fait qu'une sanction déguisée sur laquelle le garde des sceaux n'avait pas compétence directe puisqu'elle relève de la commission de discipline du parquet. M. Albin Chalandon ne paraît pas avoir pour principe de défendre l'institution judiciaire. A plusieurs reprises, il s'est placé en flagrant délit de comportement partisan et d'abus de droit. Le président de la République affirme une autre idée de la justice : celle du respect de la loi. »*

Nouvelle revendication par Action directe de l'assassinat de Georges Besse

Le groupe terroriste rejette les attentats contre MM. Peyrefitte et Bruguière

Le groupe terroriste Action directe a formellement revendiqué l'assassinat, le 17 novembre à Paris, de Georges Besse, président-directeur général de la Régie Renault, dans un long document reçu, mercredi 11 février, par l'Agence France-Presse (nos dernières éditions du 12 février). Une première revendication avait été authentifiée par les enquêteurs après l'examen des tracts déposés à la station de métro Raspail peu après l'assassinat *(le Monde* du 20 novembre 1986).

Le document parvenu à l'AFP – vingt-six pages dactylographiées) est d'une longueur inusitée. Il porte l'étoile à cinq branches du groupe. Comme les tracts retrouvés dans le métro, il est signé du Commando Pierre-Overney, du nom du militant maoïste tué par un vigile devant les usines Renault en 1973.

Reprenant la phraséologie habituelle du groupe, le texte commence ainsi : *« Le 17 novembre, en éliminant la « brute » Besse, le commando Pierre-Overney a frappé au cœur même de la contradiction la plus forte au sein du consensus général de pacification et d'exploitation (...) dans le sens de l'offensive déclenchée* (sic) *en Europe de l'Ouest par la guérilla et le mouvement révolutionnaire. »* Cette action a *« concrétisé et synthétisé l'escalade de l'antagonisme entre les classes, entre libération et oppression, entre pouvoir ouvrier et exploitation »*...

Plus d'une page est consacrée à la carrière de Georges Besse, *« élément avancé de la répression bourgeoise »* et pas moins de quatre pages à Renault, *« depuis 1945, toujours au cœur des contradictions centrales du mode production capitaliste ».*

L'élément le plus intéressant de ce texte tient dans le fait qu'Action directe rejette implicitement toute responsabilité dans les tentatives d'attentats contre l'ancien ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, à Provins (Seine-et-Marne), le 15 décembre 1986, et contre M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, à son domicile parisien, le 5 janvier, *« en supposant,* ajoute le texte, *qu'elles soient l'œuvre de révolutionnaires et non de barbouzes de Pasqua-Pandraux »* (sic). *« Peyrefitte,* poursuit le texte, *n'a pas le rôle structurel et politique qu'on lui prête généralement. » « Quant à l'action contre le juge Bruguière, elle est,* selon Action directe, *le sommet de l'inconsistance politique »* car *« tenter d'abattre le juge, c'est prétendre que son action a été ou est dangereuse pour les combattants révolutionnaires ».*

Action directe conclut par quatre mots d'ordre : *« Généraliser l'action directe ouvrière contre la politique d'individualisation et de répression menée par le capital. Construite l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers. Anéantir les sections spéciales.* (Il s'agit des dispositions mises en place pour centraliser l'instruction et les poursuites en matière de terrorisme.) *Construire le front politico-militaire en Europe de l'Ouest en tant que partie de l'affrontement mondial entre prolétariat international et bourgeoisie impérialiste ».*

Malgré une décision en sa faveur

Un réfugié basque expulsé ne peut revenir en France

BIARRITZ
de notre correspondant

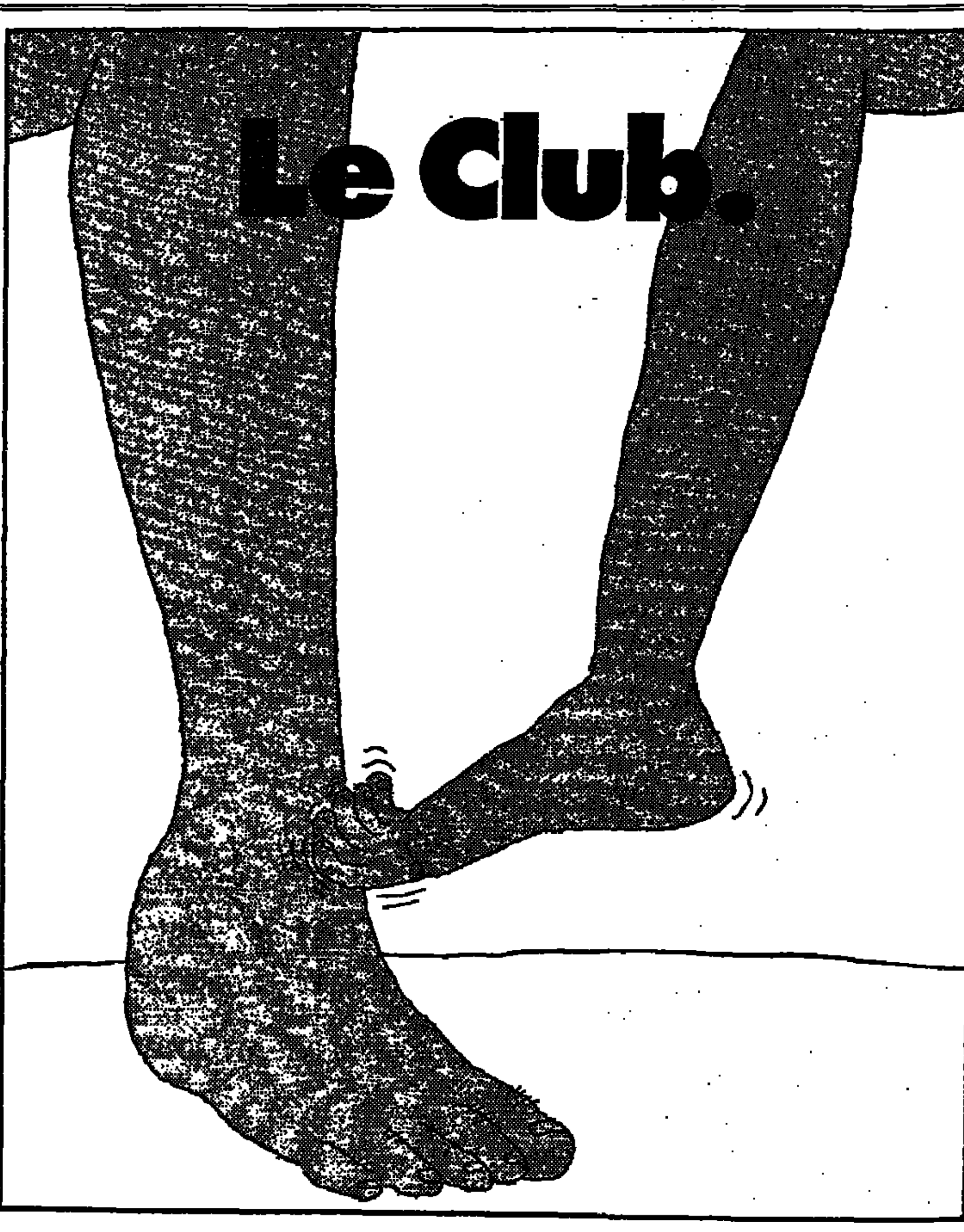
M. Fernand Egileor, le réfugié basque remis à la police espagnole au mois d'août 1986, puis libéré trois mois après, ne pourra pas revenir en France, malgré la décision du tribunal administratif de Pau, ordonnant, le 27 janvier, la suspension de son arrêté d'expulsion *(le Monde* du 30 janvier).

Sans attendre l'examen, par le Conseil d'Etat, du recours présenté contre cette décision, le ministre de l'intérieur a obtenu du président de la section du contentieux de la haute juridiction qu'il ordonne la suspension, à titre provisoire, du sursis à exécution prononcé par le tribunal administratif, procédure quasi inemployée à ce jour et qui se fonde sur le décret du 30 septembre 1953 ne nécessitant aucun attendu pour la motiver.

Les avocats de M. Egileor, Mes de Waquet et Etchegarray, ne s'expliquent pas un tel acharnement de la part de M. Charles Pasqua, *« si ce n'est,* disent-ils, *pour des raisons strictement politiques, notre client étant le premier des trente Basques espagnols renvoyés vers l'Espagne à venir devant la justice française ».*

Ph. E.





Le Monde
DES LIVRES

L'ultime habitant d'un monde disparu

Les dernières nouvelles de l'Américain William Goyen, écrites peu avant sa mort, en 1983.

TOUTE œuvre littéraire est une lettre postée anonymement à l'adresse de ce grand inconnu, le public. Parfois, les lettres sont en retard, ou le destinataire oublie de les ouvrir, et il faut alors que des curieux, un jour, s'en emparent pour que, enfin, le message arrive. La métaphore semblera sans doute laborieuse mais elle est imposée par la secrète destinée de William Goyen. L'objet de ces lignes est de fournir une explication plausible de la respectueuse et modeste célébrité dont jouit ce grand écrivain.

Peut-être est-elle simple. Peut-être suffit-il de considérer que dans la fiction américaine, si peu portée au lyrisme, la prose de William Goyen possède cette intensité et cette solitude qui sont le propre de la poésie. Or dire d'un roman qu'il est poétique est bel et bien une manière de dénigrement, car le lecteur attend du roman qu'il lui propose une version de la réalité où celle-ci apparaîtrait, certes, exagérée, mais juste assez pour qu'il puisse mieux la voir. La vie que le lecteur exige est toujours, plus ou moins, sa propre vie, ou mieux, une existence qu'il imagine à partir de la sienne, moitié par contraste, moitié par décalque – la poésie apparaissant à ses yeux comme une substance tenue, vaporeuse, brouillant à dessein les contours de la vérité, incapable de respecter ses habitudes psychologiques, et moins encore de satisfaire ses désirs inavoués.

William Goyen est né en 1915, à Trinity, une petite ville de l'est du Texas, là même où la vaste plaine est arrêtée par une immense forêt propice aux légendes, où, du temps de l'enfance de l'écrivain, il y avait encore une réserve d'Indiens. Il ne vécut que jusqu'à l'âge de sept ans dans cette région mais la maison natale, le grand fleuve où sa mère faillit se noyer – et qu'un barrage, plus tard, devait assécher, – ainsi que les personnages truculents de son entourage, et surtout leur langage souvent contaminé par l'espagnol du Mexique tout proche, constitueraient à jamais son paradis perdu, cet ailleurs dont tout écrivain a besoin pour chasser ses fantasmes – la nostalgie et le remords étant, comme chacun le sait, les muses les plus entreprenantes.

Trois laconiques chefs-d'œuvre

Aussi, toutes les histoires que l'on trouve dans ses livres, on dirait que Goyen les a racontées pour l'enfant qu'il fut. D'où vient que, souvent, on pourrait comparer ses récits à des rêves, si toutefois l'on accepte l'idée que cette activité du dormeur pourrait bien être le plus ancien des genres littéraires. D'autres fois, par contre, il prend à bras-le-corps la réalité, avec une violence et une cruauté imperturbables, dignes de sa cadette, la grande Flannery O'Connor, dont il se rapproche en outre par la fascination que le Christ exerça toujours sur lui, au point qu'il écrivit un ouvrage sur Jésus, d'après l'Evangile selon Marc.

L'œuvre de William Goyen se compose de cinq romans et d'une cinquantaine de nouvelles, de quelques pièces de théâtre et de quelques poèmes. On commença de la publier en 1954, l'essentiel


N.Y. TIMES/SAN FALK

William Goyen : le paradis perdu de l'enfance.

est aujourd'hui disponible en français – et, encore une fois, saluons bien bas Maurice-Edgar Coindreau qui fut son ambassadeur en France, comme de la plupart des Américains qui nous sont chers, Patrice Repusseau poursuivant son apostolat (1).

Dans *Précieuse Porte* se trouvent réunies les dix dernières nouvelles que Goyen écrivit, à l'approche de sa fin, survenue à New-York, où il vivait avec sa femme, l'actrice Doris Roberts, en 1983. Depuis longtemps, il se savait condamné. Parmi ces nouvelles, trois au moins sont de laconiques chefs-d'œuvre – *Arthur Bond*, *J'aurai eu cent bouches*, et celle, sublime, n'hésitons pas à le dire, qui donne son titre au recueil. Mais on sent que toutes ont été inspirées par une émotion véritable et comme urgente : on sent qu'il ne les a pas écrites pour étonner le lecteur mais parce qu'il se savait l'ultime habitant d'un monde étrange, déjà disparu, et qu'il était impératif pour lui de donner la parole aux morts et aux choses mortes de son enfance. Avant de les rejoindre.

Dépouillé à l'extrême, le style soigneusement nuancé de Goyen cède ici la place au parler d'êtres ignares, s'exprimant dans une langue vernaculaire qui évite, cependant, tout pittoresque. Et c'est leur parole toute nue que l'on entend, et parfois leur soliloque devant l'éternité.

Du coup – comme le traducteur a accompli sa tâche avec amour, – on touche à ce point où le ton – le ton, qui est beaucoup plus que le talent, – et la musique propres à Goyen sont nés, et où celle-ci a appris les cadences. la variété de couleurs, la délicate magie qui rendent si bien la tendresse inemployée qui gît dans ses créatures.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ PRÉCIEUSE PORTE de William Goyen, traduit de l'anglais par Patrice Repusseau, Arcane 17, 206 p., *110 F*.

– En préparation aux éditions Arcane 17 : *le deuxième numéro de la revue l'Envers du miroir*, entièrement consacré à William Goyen.

(1) Romans : *La Maison d'haleine*, traduit par M.-E. Coindreau, Gallimard (1954) dans « L'Imaginaire » ; *En un pays lointain*, trad. par M. Weill, Gallimard (1955) ; *Savannah*, trad. par H. Morisset, préf. d'Yves Berger, Grasset (1964) ; *Arcadio*, trad. par P. Repusseau, Arcane 17 (1985).

Nouvelles : *le Fantôme et la Chair*, trad. par M.-E. Coindreau, préface de Michel Mohrt, Gallimard (1956) : *Zamour et autres nouvelles*, trad. par M.-E. Coindreau et P. Repusseau, Jean-Michel Place, éditeur (1977).

Qian Zhongshu révélé aux Français

Un lettré humaniste de soixante-dix-sept ans dont le roman* la Forteresse assiégée *et* Cinq essais de poétique *paraissent enfin en France.

UN grand écrivain chinois vient d'être révélé au public français : Qian Zhongshu. Il ne s'agit ni d'un jeune auteur avant-gardiste ni d'un représentant de la « génération de la cinquantaine » qui tient actuellement le haut du pavé de la scène littéraire chinoise, mais tout simplement d'un lettré humaniste de soixante-dix-sept ans qui était déjà actif dans les années 40. Son nom mérite d'être désormais associé, en Occident, à ceux de Lu Xun, Mao Dun, Lao She ou Ba Jin.

Les sinologues connaissent Qian de longue date, et Simon Leys estimait, en 1983, que, si on voulait attribuer le prix Nobel à un écrivain chinois, seul Qian Zhongshu méritait d'être couronné, car « *lui, c'est un écrivain de génie..., son œuvre est d'une qualité exceptionnelle* » (1). Mais aucune traduction française n'était à ce jour accessible. Cette lacune est maintenant comblée. Christian Bourgois publie coup sur coup *la Forteresse assiégée* et *Cinq essais de poétique*. Ces deux ouvrages relèvent de genres différents (le premier est un roman, le second un recueil de pièces de critique littéraire), et leur parution simultanée permet d'emblée de confirmer l'opinion de Leys. Qian Zhongshu est incontestablement une des personnalités les plus brillantes, les plus attachantes du monde littéraire chinois.

La Forteresse assiégée, dont la première édition remonte à 1947, est le seul roman que Qian ait jamais écrit. Il raconte l'histoire d'un fils de famille, Fang Hongjian, promis à un avenir brillant. En effet, il rentre en Chine, après avoir étudié en Europe, à une époque (le début de la guerre sino-japonaise) où « *aller à l'étranger équivalait à passer les examens mandarinaux sous la dynastie des Qing* ». Le fait qu'il soit seulement titulaire d'un faux doctorat américain, qu'il a acheté, n'y change pas grand-chose. Fang fréquente un moment les salons de Shanghai, où plumitifs et moralistes précieux rivalisent de mondanité. Après avoir rabroué une coquette qui le poursuit de ses assiduités, il est éconduit par celle qu'il courtise, et il se retrouve enseignant dans une université de province, aux confins du Hunan.

Querelles quotidiennes

En butte à l'injustice de ses supérieurs, qui refusent de renouveler son contrat, Fang finit par épouser, presque sans s'en rendre compte, une jeune ingénue qui semble bien falote et docile, mais qui se révélera une redoutable batailleuse, toujours prête à ergoter. Ils s'en reviennent tous les deux à Shanghai, où leur vie de couple n'est plus faite que de querelles quotidiennes. Le mariage apparaît alors au héros comme une forteresse assiégée : « *Ceux qui sont au-dehors veulent s'y ruer, ceux qui sont dedans en sortiraient volontiers.* »

A travers la vie médiocre de Fang, c'est une satire sociale sans précédent que nous livre l'auteur.

ALAIN PEYRAUBE.

(Suite page 21.)

(1) *Cf. le Monde*, 10 juin 1983.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Et l'âme ? demande Brigitte, de Jean Bernard
Que pense Walter ?, de Gérard Mordillat

La symphonie inachevée et ses couacs

CE qu'on appelle l'« âme », cette aspiration spirituelle et morale apparemment distincte du corps et de la société, qu'en reste-t-il sans les milliards de neurones de notre cerveau, et sans un minimum d'aisance matérielle et culturelle ? Cette double question, deux livres la posent, la même semaine, par des voies si éloignées – réflexion de savant humaniste, d'un côté, fiction néo-populiste de l'autre, – que leur rencontre tient du prodige, à moins qu'elle ne signale un des tourments de l'époque.

Le professeur Jean Bernard ne prétend pas faire œuvre de philosophe. Sollicité de répondre aux écoliers de son village de vacances, il a mis à la portée de tous les publics ses réflexions de grand médecin et de président du Comité d'éthique devant les problèmes moraux que posent les progrès de la biologie. En bon pédagogue, il commence par faire le point sur ces progrès.

On ne sait si le vingt et unième siècle sera religieux, comme l'annonçait Malraux, mais il devrait connaître la maîtrise, terrible si elle ne s'accompagne de nouvelles règles morales, de la génétique et du cerveau. La connaissance de ce dernier a accompli des pas de géant depuis trente ans, grâce à la neurophysiologie, à la neuro-immunologie. On sait désormais quelles substances transmettent nos volontés ou gouvernent nos amours.

Une fois n'est pas coutume : la biologie moderne a donné raison aux moralistes contre le racisme et pour la diversité qui, en liaison avec la sexualité et la mort, a arraché le monde vivant à l'uniformité de la bactérie, et donné leurs chances à cinq millions d'espèces.

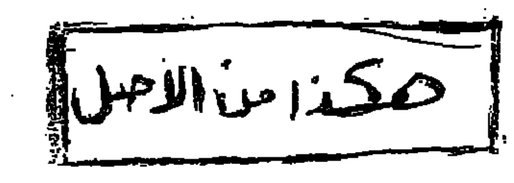
SOUS forme de brèves prières, de dialogues imaginaires (entre Claude Bernard et Changeux, par exemple), ou de conversations avec un philosophe qui ressemble étonnamment à Jean Guitton, Jean Bernard soulève, en se gardant d'y répondre péremptoirement, les questions de philosophie et de morale courantes que pose la science.

En quoi notre liberté est-elle entamée par notre code génétique ? Notre espérance de vie, en quoi dépend-elle des chromosomes et de nos conditions matérielles d'existence ? L'auteur rappelle que les médecins meurent plus tôt que... les instituteurs ! Depuis sa jeunesse très proche du monde littéraire et artistique, Jean Bernard s'interroge, son Paul Valéry à portée de main, sur la physiologie de l'acte créateur, qu'il s'agisse de chefs-d'œuvre ou de découvertes scientifiques. Y a-t-il une localisation cérébrale, ou une hormone, de l'inspiration ?

Si la sagesse et le sens moral relèvent de la pharmacologie, il serait temps que l'humanité se livre à un traitement dit « d'attaque ». La possibilité de gérer l'hérédité et de modifier chimiquement les comportements ouvre l'ère de la bioéthique, devant laquelle les sociétés libres se trouvent plus désarmées que d'autres, parce que plus discordantes.

APRÈS des débuts triomphants et triomphalistes, le siècle s'achève dans l'angoisse. *L'humanité imposera-t-elle des bornes morales à son pouvoir scientifique ? Comme il en va de sa survie, on peut escompter que son instinct de conservation l'amènera à une mutation « par nécessité ». C'est l'espoir du philosophe consulté par l'auteur dans les allées du Luxembourg...*

(Suite page 16.)



A LA VITRINE

CAGNAT.

ENTRETIENS

La voix de Georges Dumézil

Il a suffi d'une soirée, l'été dernier, avec Bernard Pivot, pour que *des millions de Français découvrent* le charme discret d'un savant simple qui avait quatre-vingt-huit ans. Peut-être ignoraient-ils jusqu'alors son nom pour beaucoup d'entre eux. Sans doute n'avaient-ils pas lu ses travaux. Qu'importe. En quelques répliques, on ne put comprendre bien sûr ni l'œuvre ni la méthode, mais on entrevit un sage à l'âme rare. La voix de Georges Dumézil découvrait sa malice et sa sérénité. Elle s'est tue à jamais le 11 octobre 1986.

On la retrouve, entre les lignes, au fil de ces entretiens accordés à Didier Eribon, journaliste au *Nouvel Observateur*. Ce ne sont pas des Mémoires. Pourtant, la voix évoque le père général, la khâgne de Louis-le-Grand, la guerre de 1914. Elle décrit les aléas de la carrière, du lycée de Beauvais jusqu'au Collège de France et à l'Académie française. Elle dit les acclimatations à d'autres cieux, de Vienne à Istanbul, d'Upsala à Chicago.

Ce ne sont pas des cours de *mythologie* comparée. La voix toutefois parle longuement des épopées indiennes et des annales de Rome, des sagas scandinaves ou des légendes des Nartes. Elle explique le souci de l'ensemble, affirme les joies du comparatisme, rappelle *les exigences de la rigueur, souligne* le provisoire de tout acquis.

Ce ne sont que des conversations, chaleureuses et mobiles. Comme Dumézil est de ceux chez qui rien n'est petit, c'est beaucoup. Plusieurs lectures en sont possibles. On peut s'attacher au témoignage émouvant et tonique sur les tâtonnements, les impasses et les illuminations d'une vie de chercheur. Ou bien au document sur la philologie et l'Université françaises de la première moitié du siècle. Ou encore à une première introduction, vivante et claire, à une œuvre gigantesque.

A moins qu'il ne faille chercher, ici ou là, de ces formules où, mine de rien, des pointes de vérité se gravent : *« La vie est un jeu. On joue et puis, et puis un beau jour, sans raison, le jeu s'arrête. »* Comme aux échecs, il nous reste les traces de quelques parties. Rien que les traces.

R.-P. D.

★ **ENTRETIENS AVEC DIDIER ERIBON, de Georges Dumézil. Gallimard, coll. « Folio-Essais », 224 p., 28 F.**

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Pierre Drachline, Roger-Pol Droit, Patrick Kechichian, Florence Noiville, Edgar Reichmann, Jean-Pierre Rioux.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ALBUM

● MONIQUE GRANDJONC ET BERND BOHNER : *Suite cévenole. Chemins d'exil.* Cet album, publié grâce à l'aide d'organismes culturels allemand et français présente une suite de photographies et de textes — dans les deux langues — sur les Cévennes, ses pierres, sa nature, ses visages, ses inscriptions... (Edisud, La Calade, Aix-en-Provence, 108 p., 80 F.)

ESSAIS

● JOHN RAJCHMAN : *Michel Foucault. La Liberté de savoir.* Une étude d'ensemble sur l'œuvre de Foucault, de l'*« éthique singulière » qui est à son origine à ses prolongements dans les différentes* disciplines abordées. Cet ouvrage a été publié aux Etats-Unis en 1985. Traduit de l'anglais par Sylvie Durastanti. (PUF, 152 p., 98 F.)

● PIER GIRARD : *Œdipe masqué.* Cette *« lecture psychanalytique de* l'Affamée *de Violette Leduc »,* en sondant l'histoire infantile de l'écrivain, se propose d'analyser le sens de la passion amoureuse éprouvée par Violette Leduc pour Simone de Beauvoir. (Des Femmes, 252 p., 84 F.)

HISTOIRE

● LOUIS CHARDIGNY : *l'Homme Napoléon.* Napoléon en pied, de face et de profil, en campagne, à son bureau, en famille, et auréolé de sa gloire impériale... (Perrin, 442 p., 138 F.)

● RENÉ MOULINAS : *Histoire de la révolution d'Avignon.* De 1789 à 1795, le déroulement précis des *« péripéties de la révolution avignonaise »,* qui éclairent souvent d'une manière inédite les *« épisodes qui se sont produits soit à Paris, soit au niveau de la France entière ».* (Aubanel, 7, place Saint-Pierre, BP 362, 84028 Avignon, 390 p., 195 F.)

PHILOSOPHIE

● COLLECTIF : *Situation de l'homme et histoire de la philosophie dans l'œuvre de Karl Jaspers.* Recueillies par J.-M. Paul, les études rassem*blées dans ce volume sont les actes du colloque* qui s'est tenu à Nancy en mars 1986. *Au moment* où paraît enfin en français, grâce aux soins de Jeanne Hersch, le grand livre de Jaspers, *Philosophie* (voir l'article de Paul Ricœur dans « le Monde des livres » du 12 décembre 1986), ces contributions confirment l'actualité du philosophe allemand. (Presses universitaires de Nancy, 264 p., 178 F.)

ROMAN

● ÉVELYNE SULLEROT : *l'Enveloppe.* A travers son deuxième roman, Evelyne Sullerot, sociologue du deuxième sexe, scrute le « fait féminin » dans les destins mêlés de Viviane, d'Hélène et d'Emilie, sur fond de guerre perdue et d'exode. (Fayard, 298 p., 94 F.)

SCIENCES

● ANDRÉ KEIME ROBERT-HOUDIN : *Robert-Houdin, le magicien de la science.* Le plus célèbre illusionniste du dix-neuvième siècle fut aussi un chercheur apprécié et reconnu par les milieux scientifiques de son temps. C'est à ce second aspect de sa personnalité que son arrière-petit-fils s'est attaché dans cet ouvrage. Préfacé par André Damien, ce livre contient également la réédition des brochures scientifiques publiées par Robert-Houdin. (Champion-Slatkine, 218 p., 180 F.)

SOCIÉTÉ

● ANDRÉ BESSON : *Une fille de la forêt.* Un témoignage sur l'existence des anciens bûcherons-charbonniers de Franche-Comté, recueilli par l'auteur auprès de sa grand-mère. Dans la collection « Si 1900 m'était conté... ». (France-Empire, 252 p., 75 F.)

● *NOËL DU FAIL* : *Propos rustiques.* Ecrivain et gentilhomme rennais, conseiller au Parlement de Bretagne au milieu du seizième siècle, Noël du Fail a laissé à la postérité des tableaux de mœurs rurales dont ces *Propos rustiques,* traduits en français moderne par Aline Leclercq-Magnien et présentés par Michel Simonin, sont l'une des meil*leures parts.* (*Jean Picollec,* 168 p., 80 F.)

HISTOIRE

Les ruses de Louis-Napoléon

Napoléon III intrigue parce qu'il défie l'analyse. Il fut le premier souverain populaire rompu à l'art du plébiscite et assuré de la confiance d'un suffrage universel qui avait la verdeur de la campagne. Il sut, dans le même temps, flatter l'encolure de la bourgeoisie, lancer les capitaines d'industrie à l'aventure sans trop mécontenter la boutique, tout en remodelant Paris et en honorant les arts. Prince grandi en exil, européen convaincu, libéral avancé, il rêva d'une France plus libre, moderne et intrépide. Et social avec ça : vieux conspirateur fou de liberté des peuples, écrivassier socialisant, entêté d'extinction du paupérisme, *il fut à* sa manière le seul quarante-huitard qui ait réussi, tant il songeait à réduire les privilèges et à honorer un peuple trop promis à l'industrialisation et à Monsieur Vautour. Si l'on tirait un peu la comparaison en aval, on trouverait chez Louis-Napoléon bien des traits qui agrémenteront la statue de nos quatre présidents de la Ve République.

En suivant attentivement les ruses de son héros, Louis Girard a construit le livre du juste milieu qu'il fallait attendre d'un grand maître de *la Sorbonne. Il tord le cou aux* légendes noires ou roses, il fouaille sans mutiler, il honore sans encenser. Comment oublier que Napoléon « le Petit » abîma la France à Sedan et mit la Prusse en selle ? Mais comment ne pas admettre qu'il sut *dire à la Grande Nation, justement,* qu'elle était grande depuis 1789, qu'il inventa la politique pour tous et qu'il eut l'œil moderne en percevant qu'une économie dynamique fait un peuple heureux ? Ce neveu d'un grand capitaine fut d'abord un *civil intelligent.*

J.-P. R.

★ **NAPOLÉON III, de Louis Girard, Fayard, 550 p., 150 F.**

PHILOSOPHIE

Un guide pratique

S'orienter dans la pensée contemporaine n'est pas simple. Pour de multiples raisons : elle façonne ou dissèque des *héritages très divers, qu'il faut connaître* préalablement. Elle subit le contrecoup persistant des nombreuses crises qui ont affecté les sciences de la nature comme les sciences de l'homme. Elle a vu s'ébranler ou s'effondrer ses plus anciens fonde*ments philosophiques : le sujet, la* vérité, la transparence du langage — entre autres, et en vrac...

Marquée par la complexité, l'*éclatement*, la pluralité, la pensée philosophique d'aujourd'hui n'est pas toujours perçue dans sa *richesse*, faute de points de repère à la fois précis et accessibles à un vaste public. Nous manquons singulièrement, en France, de ces petits livres sans autre prétention que d'informer et de servir de premier guide, provisoire mais nécessaire.

De tels ouvrages ne sont pourtant pas impossibles à rédiger. La preuve : Christian Descamps nous offre une photographie nette et propre du patchwork intellectuel français de 1960 à 1985. Un quart de siècle d'idées philosophiques en France en 190 pages format poche, il faut le faire !

Presque toutes les œuvres marquantes sont analysées, de Deleuze à Ricœur, de Lyotard à Serres, en passant par Derrida, Foucault, Jankélévitch et bien d'autres. Le panorama ne se limite pas aux travaux strictement philosophiques. Qui pourrait soutenir en effet que Claude Lévi-Strauss, Georges Dumézil, Paul Veyne ou Jean-Pierre Vernant n'ont pas infléchi le mouvement des idées de ces dernières décennies ?

Et Lacan ? Le voir exclu peut étonner. Il n'y a pas de quoi alimenter les délires de persécution : un volume entier de la même collection (« Philosophie présente », que dirigent Christian Descamps et Robert Maggiori) lui sera consacré.

Chipoter serait facile, comme toujours. Chercher qui est absent (un bon nombre...) est amusant mais vieux jeu. L'important, après tout, n'est pas là. Ceux qui n'ont pas vécu avec vigilance ce dernier quart de siècle (ça fait du monde) trouveront ici un exposé limpide, bien construit, aisé à consulter, pour s'initier aux courants intellectuels de la France d'aujourd'hui.

R.-P. D.

★ **LES IDÉES PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINES EN FRANCE (1960-1985), de Christian Descamps, Bordas, coll. « Philosophie présente », 190 p., 49 F.**

POÉSIE

Les dérapages contrôlés de Julien Blaine

Les Editeurs Evidant ambitionnent de *« retourner des évidences ».* Cette nouvelle maison d'édition lance simultanément deux collections : l'une, « Contemporaines » (1), axée sur les problèmes *de société et de vie pratique ; l'autre,* « Le dit », consacrée à la poésie et au théâtre, dont le premier titre est un album de Julien Blaine intitulé *13427 poèmes métaphysiques.*

Julien Blaine, qui a créé neuf revues, collaboré à une centaine d'autres, n'est pas un poète ordinaire. Il recueille ses poèmes « métaphysiques » dans les trains, les aéroports, les hôpitaux, les

La poésie naît dans la bouche

Par JACQUES ROUBAUD

Rentrer dans son corps

J'ai un peu connu André Spire, vers 1950. J'étais très jeune, il me paraissait immensément vieux. Je me souviens d'un tout petit monsieur très vif, très courtois, à la voix douce, mais plein de malice, de drôlerie, d'enthousiasme. Son livre qui, heureusement, reparaît aujourd'hui, venait de sortir, et c'était une de mes premières lectures « théoriques » sur le vers, sur la poésie. Quelques apprentis de mon âge en étaient impressionnés. Avec raison. Un matin, il nous dit : *« Quand je me réveille le matin, je reste longtemps au-dessus de moi-même, dans mon lit ; puis je rentre doucement dans mon corps. »* Et il ajouta : *« La poésie, aussi, doit rentrer dans son corps ».*

Les petits pois de monsieur Du-Boïs

Une autre fois, il nous raconta ceci : *« Un monsieur, nommé Dubois comme tout le monde, s'était enrichi et, désirant s'élever dans le monde, se faisait appeler Du-Boïs. Un soir, dans un dîner, son hôtesse lui dit :* « Monsieur Du-Boïs, voulez-vous reprendre de ces petits po-ïs ? » La leçon était celle-ci : la poésie, qui est à tout le monde, qui est le bien commun de tous, ne doit pas se restreindre à la lettre, au livre, à l'œil lisant sur la page imprimée. Elle doit sortir de la bouche, avec la voix naturelle de la langue, avec ses rythmes. La poésie inaudible, la parole *purement écrite, sont* des choses artificielles, vides.

Le plaisir de dire la poésie

Ces choses ont été souvent dites. L'exemple des pays où la poésie est essentiellement orale, la redécouverte de traditions lointaines ou anciennes, les progrès de la *« poésie de la performance »* en Europe, après les Etats-Unis, leur donnent une nouvelle jeunesse, une nouvelle audibilité. L'antique maxime Dada : *« La pensée se fait dans la bouche »,* se retrouve : la poésie va, vivante, d'une bouche à une oreille. La poésie doit être dite ; là est sa survie, son plaisir.

La parole intense

Le livre d'André Spire explore cette idée de la poésie comme activité orale. S'appuyant sur les idées de Georges Lote, qui mériterait, lui aussi, amplement une redécouverte, sur les expériences de Jousse, il traque les paramètres, de la durée et de la hauteur, du timbre et de l'accent, il compare à la musique, il scrute la déclamation. Je l'imagine volontiers aujourd'hui, largement centenaire, mais toujours aussi vif, armé de magnétophones, d'ordinateurs, jubilant à l'écoute de Bobby Lapointe ou de Laurie Anderson, des *« Chants de chevaux »* indiens repris par Jérôme Rothenberg, cherchant des exemples et des preuves polémiques contre l'académisme dans le livre de Ruth Finnegan sur la poésie orale dans le monde. Ce qu'il dit peut être aujourd'hui entendu mieux ; il est redevenu actuel.

Une activité corporelle

L'idée unificatrice du livre, qui est marquée par le sous-titre, *« plaisir musculaire »,* est que la poésie doit être une activité qui met en jeu le corps entier, qui est une *forme de vie* en ce sens aussi, en ce sens d'abord. Pour cette raison, les idées qu'il défend ne peuvent pas se résoudre à la banalité molle d'une comparaison de salon entre poésie et musique. *La fonction poétique* (dont Jakobson aurait certainement parlé s'il avait pu envoyer à temps la préface promise à la première édition) est une fonction instrumentale : l'instrument est le corps de l'*homo poeticus,* tendu énergiquement autour de l'unité de poésie : le vers lancé en l'air, entouré de ses silences.

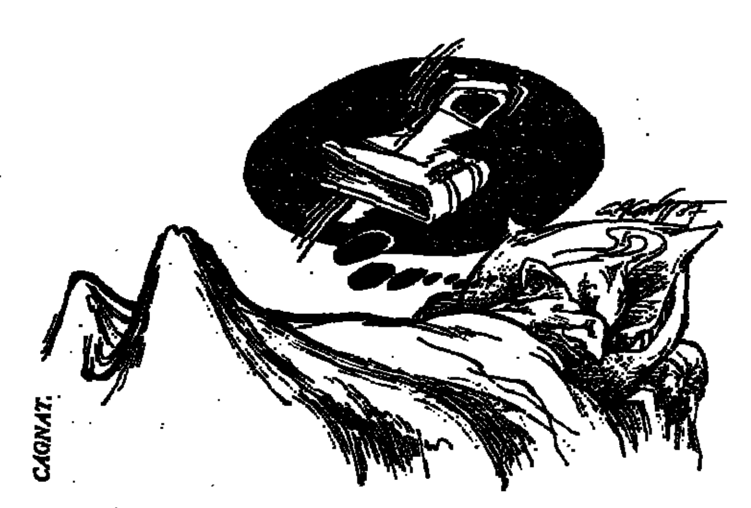
Aujourd'hui

L'œuvre de Spire a, à mes yeux, deux défauts : l'outil conceptuel, en particulier du côté linguistique, est insuffisant. On comparera avec profit, sur le terrain, plus limité, de la diction du vers français traditionnel, l'*alexandrin*, avec le livre de Jean-Claude Milner et François Regnault (1). Par ailleurs, dans son enthousiasme, il tend, je crois, à tordre trop la barre dans un sens excessivement « oral » : le vers français dont il parle, celui-*là au moins, et qui continue dans* la poésie d'aujourd'hui, est double : il est à la fois oreille, pour la voix, et œil, pour la page. Il n'y a pas de raison pour que les poètes, et les amateurs de poésie, soient aveugles, ou illettrés. En dépit de *ces réserves, on ne peut que se* féliciter de voir de nouveau lisible cette belle tentative, dans un lieu d'édition qui est cher à tous les amateurs de poésie.

★ **PLAISIR POÉTIQUE ET PLAISIR MUSCULAIRE, d'André Spire, José Corti (réédition de l'ouvrage de 1949), 548 p., 200 F.**

(1) *Dire le vers,* de Jean-Claude Milner et François Regnault, Seuil, 180 p., 95 F.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE


CAGNAT.

routes, les notices, les modes d'emploi, les posologies, les plans, etc. Tous les territoires du quotidien sont ses lieux de chasse. Et si, pour Blaine, *« le vrai présent n'est que le passé du futur »*, il ne désespère pas de trouver les voies du chaos intérieur.

Ce manifeste pour une cacophonie silencieuse *ne manque pas de* verve, mais l'auteur semble parfois *presque trop sage, surtout* si l'on compare ses écrits à ceux d'un dadaïste tel que Clément Pansaers (1885-1922), qui, en 1919, dans *le Pan-Pan au cul du nu nègre* (2), faisait voler en éclats toutes les bonnes manières littéraires. Pansaers ignorait, lui, les dérapages contrôlés et les clins d'œil au lecteur. Il ne connaissait que la démolition !

P. Dra.

★ **13427 POÈMES MÉTAPHYSIQUES, de Julien Blaine, col. « Le dit », Les Editeurs Evidant, 364 p., 120 F.**

(1) Le premier titre de cette collection étant un guide pratique du « savoir-fête ».

(2) Réédité dans *Bar Nicanor et autres textes Dada*, éd. Gérard Lebovici, 1986.

RÉCITS

La méditation lyrique d'un quadragénaire

« Le 20 novembre 1985, j'ai eu quarante ans... Je me suis retrouvé en train d'écrire ces lignes sur un somptueux carnet prévu depuis longtemps pour cet usage, tel l'agneau élevé en vue du sacrifice... » Ainsi commence le « récit » d'Ariel Denis, *Un anniversaire*. Récit, ou plutôt *« monologue hargneux, bavard, intarissable, pleurard, féroce, joyeux, sinistre... »*, à vrai dire genre littéraire bien difficile à définir, tour à tour provocant, poétique, métaphysique, ou s'expriment tantôt la célébration de la vie et la recherche d'authenticité, tantôt la complaisance de l'introverti et la joie de se regarder vivre ou de s'écouter écrire.

Mais il comporte aussi un aspect intéressant de réflexion critique où sont stigmatisés *« la sottise, le malentendu, la complexité absurde des choses ou la confusion du monde »* et, au-delà des maladresses d'une certaine rhétorique et d'une emphase parfois lamartinienne, on ne peut pas ne pas être sensible à la méditation lyrique, à l'interrogation qui se heurte aux grandes énigmes de la destinée *humaine : le sens de la vie — « le but de la vie, c'est acquérir une idée de ce qu'est la vie... »*, — le temps, le vieil ennemi baudelairien — *« n'est-ce que l'un des noms que porte l'Inconnu ? Le présent échappe, le passé stupéfie, l'avenir épouvante »*. Inégal mais riche, ce livre inclassable mérite d'être lu car on y rencontre souvent, au-delà d'un auteur, un homme.

F. N.

★ **UN ANNIVERSAIRE, d'Ariel Denis, Gallimard, 148 p., 65 F.**

ROMANS

La petite fleur d'Emile Copfermann

David Bercowitz, survivant de la grande extermination, réapprend à vivre dans la France fiévreuse d'après guerre. Afin d'éviter d'autres calamités, il change son nom en Léon Berco, épouse une *Française*, chrétienne de bonne souche, et devient propriétaire d'un fonds de commerce dans un port sur la côte atlantique. Caroline, sa fille, élevée selon les préceptes de l'Eglise catholique, *ne découvre ses* « étranges » origines que par *l'indiscrétion d'un oncle* athée et bavard. A cette époque, Caroline vit difficilement son adolescence entre un père redoutablement conformiste et une mère qui souhaite *la marier à un jeune homme* convenable, descendant d'une vieille famille de négriers nantais. La jeune fille préfère le bistrot où se retrouvent ses petits camarades.

Nous sommes au début des années 60, la magie de Brigitte *Bardot, de la Dauphine* et de Sidney Bechet ensorcelle l'Hexagone; la guerre, la misère, le chômage, sont déjà de vieux cauchemars oubliés. A la Grande Quincaillerie *moderne, rue Neuve, noyée* dans les brumes de l'océan, Caroline préfère la liberté, toutes les *libertés, et, surtout, Paris, qu'elle* gagne en auto-stop avec Josette, son amie avertie. La course qui l'attend ne la mènera pas à bout de souffle, mais avant que la fille *du quincaillier ne devienne Caro, le* mannequin célèbre présent sur les couvertures des magazines parisiens et new-yorkais, l'apprentissage sera dur. La jeune fille n'a rien *d'une arriviste sans dieu ni loi.*

Cette *ascension pénible* de l'univers maussade des chambres de *bonne* et des emplois marginaux, jusqu'aux « sommets » à l'atmosphère raréfiée, qui étouffe même l'authenticité du désir, nous est rendue dans les plus belles pages *du dernier roman d'Emile Copfer*mann. Nous retrouvons autour de cette *« arpenteuse »* de charme les ondes sonores de la petite musique qui traverse les autres textes de *cet écrivain nostalgique, toujours à* l'écart des modes et de l'agitation du café littéraire parisien. Procédant par des touches rapides, impressionnistes, phrases courtes et *dialogues incisifs, Copfermann* recrée, plus qu'un certain air du temps, la vérité de deux ou trois personnages proches, familiers, qu'il est difficile d'oublier.

E. R.

★ **L'ARPENTEUSE, d'Emile Copfermann. Ramsay, 350 p., 98 F.**

● EN POCHE

● *Contribution linguistique aux sciences humaines, l'Homme de paroles*, de Claude Hagège, fut un succès de librairie confirmé par plusieurs prix importants (« Folio-Essais », nº 49).

● *« La résistance la plus vive au développement de la psychothérapie de groupe entre 1914 et 1932 provint, comme il était logique, de la psychanalyse de Freud. »* L'ouvrage de l'initiateur de cette technique, Jacob Levy Moreno, *Psychothérapie de groupe et psychodrame*, est un classique réédité dans la collection « Quadrige » (PUF).

● Dans la collection encyclopédique « Le monde de... » (M.A. Editions), deux titres : *le Rock*, de Thierry Frébourg et *le Baroque*, de Gérard de Cortanze (nºs 30 et 31).

● Les trois volets de *la Crucifixion en rose*, de Henry Miller, sont repris en Livre de poche : *Sexus* (nº 6267), *Plexus* (nº 6268) et *Nexus* (nº 6269).

● Seize récits aussi courts que macabres d'Ambrose Bierce, seize *Morts violentes* méticuleusement décrites, dans la collection « Les cahiers rouges », chez Grasset.

● Dans la même collection, *les Poilus*, de Joseph Delteil, évocation épique et curieuse de la Grande Guerre, *Naissance de l'Odyssée*, de Jean Giono, et enfin un choix de poèmes de Philippe Soupault, présentés par Serge Fauchereau.

● *Paru en 1962, Jonas était le recueil posthume d'un poète,* Jean-Paul de Dadelsen, mort cinq ans plus tôt. Œuvre forte et singulière, mais introuvable depuis longtemps, *Jonas* fait son entrée légitime dans la collection « Poésie/Gallimard » ; mais pourquoi cette présentation horizontale et incommode des poèmes ?

● *C'est à bon droit que l'on qualifie l'œuvre d'Edith Wharton* de « jamesienne » ; ainsi de ce beau roman, *la Récompense d'une mère*, traduit par Louis Gillet et présenté par Viviane Forrester (« GF-Flammarion », nº 454).

● Dans la même collection, Jean Dufournet présente une édition du *Miracle de Théophile* de Rutebeuf, suivi d'un important dossier (nº 467), et Simone Goyard-Fabre signe l'introduction d'une nouvelle traduction de *l'Utopie* de Thomas More, due à Marie Delcourt (nº 460).

● La collection « Bouquins », chez Robert Laffont, poursuit son édition de Léo Malet avec un troisième volume qui contient *les Dernières Enquêtes de Nestor Burma* et commence la publication des *Fantômas* de Pierre Souvestre et Marcel Allain ainsi que celle des œuvres de Rudyard Kipling. Francis Lacassin est évidemment le maître d'œuvre de toutes ces publications.

● *Le Livre de la jungle* et *le Second Livre de la jungle* de Kipling sont également disponibles dans la collection « Presses-Pocket » (nºs 2691 et 2692).

● EN BREF

● **Le GRAND PRIX DE LITTÉRATURE DE LA VILLE DE BORDEAUX** a *été attribué cette* année au dessinateur Sempé.

● **L'ACADÉMIE RABELAIS** *vient d'attribuer son prix* — cent bouteilles de beaujolais — à Alphonse Boudard, pour son livre *la Fermeture* (Robert Laffont).

● **Les PRIX DE POÉSIE « JEAN MALRIEU »**, récemment décernés à Marseille, sont allés cette année à Bernard Hreglich pour son manuscrit *Maître Visage*, à Philippe de Boissy pour *Au jour le jour*, et à Jacques Gasc pour *Procédure des lieux d'appel*. Le prix « Etranger » a été attribué à Wolf-Dietrich Schnurre, pour son livre *Messages clandestins et nouveaux poèmes*, traduit de l'allemand par Raoul Bécousse, édité par Noah.

● Un important cycle de conférences publiques intitulé **LE LAIC ET LE RELIGIEUX** est organisé par Paule Steiner (Paris-VII, UER de sciences humaines cliniques). Après Jean-Pierre Vernant, (5 février), et Maurice Olender, (12 février), il réunira Jean Bottéro (5 mars), Charles Malamoud (12 mars) et Elizabeth de Fontenay (26 mars). Chaque conférence, suivie d'un débat, a lieu à 21 heures au centre Censier, Amphi A, 17, rue de Santeuil, 75005 Paris (informations complémentaires, tél. : 45-87-41-01).

● **DOMOKOS KOSARY**, président du comité national des historiens hongrois, fera deux conférences au Collège de France, le 19 (« Types de développement des petits Etats en Europe aux temps modernes ») et le 26 février (« Diversité des « Lumières ». Le cas d'un pays marginal, la Hongrie). Ces conférences auront lieu à 17 h 30, dans la salle 6.

La mort de Paul Valet

Le moraliste du chaos

« DES centaines de millions de morts me regardent et m'attendent. Fuyez le poète ! » Cette apostrophe clôt *Vertiges* (Granit), son dernier livre, qui sera disponible début mars en librairie, et dont François-Xavier Jaujard lui avait apporté, il y a quelques jours, les premiers exemplaires.

Paul Valet — de son vrai nom Paul Schwartz — naît en Russie en 1905. Il est considéré dans sa jeunesse comme un pianiste prodige, mais il abandonne le piano peu de temps après son arrivée en France, à l'âge de quinze ans. La langue française deviendra dès lors sa grande passion. Une passion exigeante et presque exclusive.

Devenu médecin, Paul Valet s'engage dans la Résistance durant l'Occupation et dirige les MUR (Mouvements unis de la Résistance) du département de la Haute-Loire. Il arrêtera alors d'écrire, considérant que la poésie — *quelles que soient les* circonstances — ne saurait être inféodée à une idéologie, à une classe, ou à un parti.

Paul Valet publie *Sans muselière*, en 1949, grâce à l'amitié de Guy Lévis Mano, qui éditera, par la suite, trois autres de ses livres. Le poète y résume un siècle, qu'il abhorre, en quelques vers :

Le vieux mourut dans la boue
[de Champagne.
Le fils mourut dans la crasse
[d'Espagne.
Le petit s'obstinait à rester
[propre
Les Allemands en firent du
[savon.

Pascal Pia, Maurice Saillet et Maurice Nadeau saluent alors cette voix éraillée et unique qui veut réunir *« dans une énorme gerbe de plaies sauvages tous les suppliciés de notre grand siècle de progrès »*.

Peu à peu, Paul Valet *dépouille* son écriture jusqu'au fragment et à l'aphorisme. Mais, sous l'apparente sécheresse des formules, des orages et des ouragans secouent le lecteur.

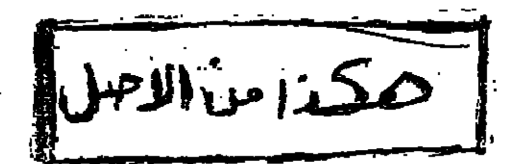
Un « gisant debout »

Paul Valet deviendra, quinze *ans durant, un « gisant debout »*. Cette expérience de la *maladie* et de l'enfer blanc des hôpitaux psychiatriques, il en rendra compte en 1984 dans *Solstices terrassés*, que publiera Guy Benoit aux éditions Mai hors saison. *« Je n'ai jamais eu un contact aussi propre, aussi respectueux de l'homme qu'avec Benoit. Ce qui est arrivé entre nous dépasse les lois de la nature »*, nous confiait-il lors d'un entretien (1).

« Les grabataires voient le ciel à sa juste hauteur », disait ce moraliste du chaos qui savait user de tendresse lorsqu'il évoquait ses amis Michaux, Dubuffet et Cioran. Au printemps 1987 paraîtra aux éditions Le temps qu'il fait un *Cahier* consacré à ce poète : *« Quand on est pour soi-même une cible vivante, il est dur de viser juste »*, écrivait Paul Valet, qui ne s'est jamais raté.

PIERRE DRACHLINE.

(1) « Le Monde des livres » du 6 avril 1984.



● ROMANS

Un « étrange compagnon »

L'ÉCRIVAIN est un être sans relief apparent dont la terne existence se colore de la seule grisaille du blanc de la page mêlé au noir de l'encre. Et l'écriture est une bouée aléatoire destinée à le maintenir à la surface de son rêve.

« Tu t'enterres, mais, moi, je vis et je t'offre mon existence », ainsi s'exprime Louis, le *« tendre vampire »* du premier roman de Linda Lê. Cette offrande, Louis l'adresse, la dédie perversement à l'autre, Philippe, le double qu'il s'est choisi, l'écrivain. Philippe reste fasciné par l'image offerte, celle de cet *« étrange compagnon »*, à la vie débordante, sensuelle, nocturne, qui se lève pour se livrer aux plaisirs, quand lui se couche, ponctuellement, petitement afin de reconstituer sa puissance de travail. Mais vivre par procuration, c'est encore vivre, même si ce n'est guère glorieux ! Dans la terne et grise existence de Philippe, les jeux du double et du miroir apportent une dangereuse mais désirable distraction.

Comme dans *Dorian Gray*, le vampire se nourrit d'une substance qui ne lui appartient pas et dont il dépossède sa proie. Détournant à son profit la fascination amoureuse qu'il a suscitée, Louis s'installe dans l'identité de Philippe comme en territoire conquis : *« Que sa vie soit une succession d'énigmes, un jeu perpétuel, un théâtre sans cesse en mouvement, voilà ce qu'il veut. »*

Dans ce jeu de masques et de société, la femme devient monnaie d'échange; incurablement fidèle à Louis, jusque dans les bras de Philippe, Xavière, comme souvent dans les triangles amoureux, attise le désir le *plus fort : celui des deux* hommes l'un pour l'autre.

Il y a dans le court roman de Linda Lê une habileté certaine servie par une écriture soutenue, un style précis et travaillé. Si l'imaginaire semble quelquefois trop prévisible ou trop prudemment canalisé, de fort jolies pages — le début du récit, la métamorphose nocturne de Louis, l'échappée dans la nuit de Xavière et de Philippe, — et une inquiétude savamment entretenue, donneront aux lecteurs un subtil plaisir.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **UN SI TENDRE VAMPIRE, de Linda Lê, La Table ronde, 120 p., 79 F.**

Phares et balises

Des débuts au bord de la mer pour Sylvie Monange, avec son premier livre, A l'ancre bleue

VOUS souriez en lisant l'avertissement de l'éditeur, qui prétend avoir reçu du Finistère trois cahiers de brouillon, seule trace qu'une certaine Julia aurait laissée sur cette terre. La courte lettre du gardien de phare Morvan, qui accompagnait, vous dit-on, les trois cahiers, est trop volontairement maladroite pour être authentique. Et quelques lignes de ce fameux avertissement vous rappellent par trop la vieille astuce, usée jusqu'à la corde, du « manuscrit trouvé au fond d'une malle ». Puis, très vite, vous oubliez cette pitrerie inutile pour découvrir, négligeant quelques maladresses, un jeune écrivain qui promet.

L'avertissement pince-sans-rire a au moins le mérite de situer ce premier roman : *« Dans une société aussi évoluée que la nôtre, et* a fortiori *dans une ville comme Paris, qui offre tant de distractions, comment imaginer en effet qu'une jeune femme d'une des meilleures écoles de commerce et ayant une bonne situation, un amant et un appartement, puisse être malheureuse au point de tout quitter pour aller vivre seule au bord de la mer, près d'une plage perdue de la basse Bretagne. Cela ne passe-t-il pas les bornes de la vraisemblance ? »* Nullement, répondez-vous.

Sylvie Monange, en une écriture très littéraire sans application excessive, vous fait vivre dans ce monde étrange des phares et balises, où elle découvre Jean, l'amant inattendu, sorte d'archange purificateur grâce auquel pourrait s'effacer un passé douloureux si la narratrice n'était un être écorché que rien, nulle part, ne semble devoir satisfaire. La tension, au long de ce livre, est constante, quand bien même la plume cisèle le détail. Il importe de dépasser les premières pages, dans lesquelles une complaisance gidienne agace : *« Au premier regard, je t'ai reconnu : tu es l'amour. Et c'est toi que j'attends. Je t'adore à l'égal de ce ciel incroyablement bleu. Je t'aime, mon inconnu : tu es ma porte étroite. Je t'adore à l'égal des étoiles nocturnes, que les phares de la côte essayent d'imiter. Je ne veux pas guérir de cette déchirure. »* Etc., etc.

« L'écriture de la marée »

Mais, passant du « cahier jaune » au « cahier bleu », puis au « cahier vert », le dernier, vous constatez que l'auteur se débarrasse de cette exaltation suspecte. La cure marine lui est salutaire. Dès lors, l'écriture, au service du décor et non plus du nombril, est souvent sans défaut : *« Il y avait tout ce que la mer avait laissé, et toutes ces choses, tous ces fragments composaient un tableau, un poème de débris, l'écriture de la marée : les goémons, bien sûr, et les galets, mais aussi des mots plus rares, une chaussure de tennis, sans lacet, un os de seiche, des planches noires d'eau, avec leurs clous rouillés, dressés pour quelque vengeance, une bouteille d'huile, légère, que le vent faisait rouler vers le sable sec. »*

Bien d'autres passages seraient à citer, telle la montée de l'escalier du phare, qui évoque l'ombre d'Huysmans allant quérir l'infini au sommet d'une tour de l'église Saint-Sulpice. Et la progression du récit convainc : s'enfonçant dans la solitude qui résulte de l'acharnement à écrire, la narratrice en vient, dans le dernier cahier, à rédiger le journal hargneux, quelque peu répétitif, d'une vieille jeune femme fatiguée. Puis elle disparaît, ou plutôt s'efface, pour que d'une nouvelle page aussi infinie que la plage naisse une écriture toujours recommencée.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ **A L'ANCRE BLEUE, de Sylvie Monange, Gallimard, collection Le Chemin, 183 p., 75 F.**

● SOCIÉTÉ

Bernard Deleplace un flic du peuple...

Dans Une vie de flic, *le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police raconte son parcours et son combat pour préserver le sens d'un métier au nom parfois dévoyé : gardien de la paix.*

MÊME ceux qui n'ont retenu ni son nom ni sa fonction n'ont pas oublié Bernard Deleplace. C'est ce policier qui, à la télévision, en décembre dernier, au lendemain de la mort de l'étudiant Malik Oussekine, les a étonnés, émus et rassurés sur leur police. *« Oui, frapper un manifestant à terre et sans défense, c'est se déshonorer soi-même*, disait-il, solennel, avec sa tête de « grand baraqué », sa grosse moustache et son regard clair affichant sa détermination. *Nous ne sommes pas là pour tuer, mais pour servir la République, sa justice, ses lois, sa morale. (...) Notre métier est suffisamment difficile, dangereux, pour que les hommes politiques n'y rajoutent pas leurs petites phrases démagogiques. (...) On n'encourage pas la présence dans nos rangs d'une minorité d'extrémistes qui déshonorent la police. (...) Enfin, je voudrais dire aux jeunes de ne pas céder à l'amalgame. La majorité des policiers sont républicains. »*



BERENICE CLEEVE.

Une police qui rime avec *« démocratie »*, *« transparence, prévention, souci des autres, respect de l'intérêt général »*, *« c'est sans doute un combat, un pari permanent, une lutte continuelle »*, écrit Bernard Deleplace. C'est en tout cas son rêve et sa vie, depuis ce jour de 1965 où il se rendit à se première affectation, Courbevoie, empêtré dans sa tenue, *« revolver qui brinquebale d'un côté, bâton qui balance de l'autre »*. Il avait vingt-deux ans. Et c'est pour servir, garantir, promouvoir cette idée-là de la police qu'il est depuis 1971 permanent syndical et, depuis 1981, secrétaire général de la FASP.

En responsable syndical avisé, Bernard Deleplace aurait pu se contenter d'un livre pour théoriser son action, pour faire le point des acquis et des projets. Cette prudence n'est pas dans sa manière. *« On me prend tel quel, sans emballage »*, dit-il. C'est pourquoi, bien avant l'heure des Mémoires, à quarante-quatre ans, il a voulu porter témoignage d'*Une vie de flic* et s'affronter à sa propre mémoire.

« Une histoire de tartines »

Sans ellipses ni faux-fuyants, il déroule son enfance aride de fils de mineur austère et sévère, dans un village du Pas-de-Calais : le premier voyage à onze ans, pour aller travailler dans une ferme normande (il y recevra une correction à la cravache), l'emploi de garçon boucher, la mine, l'usine... S'il raconte les Noëls avec une orange pour unique cadeau et la tartine qu'il gardait cachée dans sa musette, à la récréation, pour ne pas montrer à ses copains qu'elle n'avait ni beurre ni chocolat, ce n'est pas pour apitoyer, mais pour en conclure : *« La vie, une histoire de tartines ? Pourquoi pas ? »*

« En prenant le risque du souvenir, j'ai découvert qu'il y avait une cohérence dans ma vie, alors que je n'en étais pas certain, explique aujourd'hui Bernard Deleplace. *Pouvoir relier ce que je suis à ce qui m'est arrivé, quarante ans plus tôt, cela m'a renforcé dans le combat que je menais de manière empirique. »* Flic ou voyou, c'est souvent le même terreau, et, au sortir des enfances dures, la frontière est mince. Lorsqu'on est *« tombé du bon côté »*, il faut veiller à ne pas oublier que le jeune délinquant est parfois l'image de ce qu'on aurait pu être. Si Deleplace n'avait pas, un jour de révolte, piqué dans la caisse de son patron boucher, saurait-il si bien que les policiers doivent être plutôt des arbitres *« proches des gens, ancrés dans le quartier »*, que des excités de l'arme à feu ?

De cette enfance qui le fonde, Bernard Deleplace a gardé le goût du travail, de la fidélité. Dans la police il a retrouvé ce sens de la tradition, de l'héritage à perpétuer et préserver. La force de conviction de l'orateur qu'il aime être, il a su la conserver dans ce récit d'un petit garçon frondeur et curieux devenu un homme chaleureux et généreux, une histoire tantôt émouvante, tantôt truculente, un plaidoyer pour réconcilier les Français et leurs policiers : *« A quoi ça sert la police ? A éviter que tout le monde ne devienne policier. Si tout le monde se met à surveiller tout le monde, la dictature n'est pas loin. »* Qu'il écrive ou qu'il parle, Bernard Deleplace garde le même enthousiasme, et le lire est le premier pas de la réconciliation avec le mot qu'il affectionne : gardien de la paix.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **UNE VIE DE FLIC, de Bernard Deleplace. Gallimard, Collection *Au vif du sujet*, 270 p., 78 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La symphonie inachevée et ses couacs

(Suite de la page 13.)

Jean Bernard, quant à lui, reste plus perplexe. Il ne choisit pas entre les hypothèses des athées et des spiritualistes. En disciple de Claude Bernard, pour qui il n'y a de vrai que le vérifiable, il ne saurait trancher si c'est le hasard, la nécessité ou une volonté impénétrable qui a tiré de la limace l'homme, *« cette bête saugrenue*, disait Jean Rostand, *qui a inventé le calcul intégral et rêvé de justice »*. Tout au plus devons-nous convenir que nous sommes devant une symphonie, une symphonie inachevée...

... ET qui a ses « couacs » ! Les méditations sur l'âme, la liberté ou la création poétique n'ont de *sens qu'une fois remplies* des conditions minimales de vie matérielle et culturelle. Au-dessous d'un certain seuil, c'est la jungle et, dans les têtes, la bouillie. La civilisation a tôt fait de s'anéantir en bloc. Même si elles portent des noms augustes, Rimbaud ou Mallarmé, les tours de nos banlieues génèrent une forme inexorable de barbarie. Et il y a de la sauvagerie à vouloir appliquer aux enfants qui y sont nés, sous prétexte de les « responsabiliser », les codes concoctés dans le cocon des beaux quartiers.

Gérard Mordillat est un des rares romanciers apparus ces dernières années qui ne sorte pas de la bonne bourgeoisie, et qui parle des « prolos » sans artifice ni condescendance. On se souvient de *Vive la sociale !* (Mazarine, 1981), dont il a tiré un film, des *Cinq Parties du monde* (Mazarine, 1984), et du film *Billy ze kick*. La violence des déshérités est là, sans discours qui la dissimule, ravageuse, presque tonique, et Mordillat la regarde faire sans intervenir ; si le sang coule et si mort s'ensuit, ce n'est pas son affaire. Laisser s'accomplir la rage nue de survivre, la fixer au plus juste, c'est sa tendresse à lui.

Un gosse de pauvres, Walter, tombe aveugle, on ne sait pourquoi. Son père est parti depuis longtemps. Sa mère, professeur de chant dans un cours privé, se console avec des sucreries. L'enfant s'est bâti un petit monde rudimentaire : une sorte de totem à clous chromés — son dieu Moumouche, — le vocabulaire basique des films de guerre ou d'anticipation, plus quelques mots fétiches, choisis pour leurs sonorités réjouissantes, *massacre, dégouline, cul, bordel, pantalon...*

Walter retrouvera la vue comme il l'avait perdue, sans raison médicale. Il a vu rouge, comme on dit quand la colère vous prend. Il entend exercer le droit à la violence et à la jouissance que son corps lui dicte. Les règles de la société ne lui ont jamais été expliquées ni signifiées. Les petits chantages de terrain vague et la prostitution zonarde sont les seuls moyens d'assouvir ses appétits, bases de toute légitimité.

De bonne foi, et en parfait amour de la vie, Walter pratique *l'escalade courante : larcins dans les grandes surfaces*, vols de voitures, extorsions variées. Il retrouve l'ami d'enfance qui l'a guidé lors de son accès de cécité. Hermann, c'est son nom, vit dans une tour avec la fille d'un Maghrébin mort depuis cinq semaines et qui pourrit sous le lit *« rapport aux allocations »*. Des nazillons racistes appartenant à un certain « Front » font la loi alentour. Ils finiront par tuer la petite amie d'Hermann, par la défigurer avec des boîtes de bière. C'est ce qu'ils appellent *« défendre l'ordre blanc »*.

LE petit héros de Mordillat n'est pas un révolté qui a juré la perte de la société. Il a seulement envie de vivre, et il dispose, pour toute définition des règles du jeu, de maximes inscrites sur des gaufrettes en vrac. Le reste de l'univers est régi, à ses yeux, par les lois de la guerre électronique : tirer le premier, rentrer à sa base sitôt la mort donnée. Pour tout surmoi faiseur d'interdits : le dieu Moumouche, une mère qui s'empiffre, et des mots attrapés au hasard, comme un ballon qu'on ramasse...

Mordillat ne juge pas ses personnages, ni le monde en marge duquel ils se cherchent une place au soleil. C'est un entomologiste affectueux et amusé. Il a l'enfance des tours dans les tripes, et aussi dans l'oreille. On *n'a pas fait parler les gosses* des rues aussi justement depuis *la Guerre des boutons* de Pergaud.

Il fut un temps où l'on définissait sérieusement la culture comme un « supplément d'âme ». Pour qu'il y ait supplément, il faut que le nécessaire soit assuré. La sage Brigitte de Jean Bernard et le petit fou sanguinaire de Mordillat disposent tous les deux de trente milliards de neurones. C'est bien tout ce qu'ils ont de commun.

★ **ET L'AME ? DEMANDE BRIGITTE, de Jean Bernard, Buchet/Chastel, 230 p., 95 F.**

★ **A QUOI PENSE WALTER ?, de Gérard Mordillat, Calmann-Lévy, 166 p., 85 F.**

مكتبة من الاهل

● HISTOIRE

Taine écrivain classique

Origines de la France contemporaine *dévoile, à défaut d'un maître à penser, un styliste au souffle puissant.*

ORIGINES de la France contemporaine, à l'instar du *Capital* ou d'*A la recherche du temps perdu*, est l'œuvre d'une vie, même si Taine, comme Marx et Proust, a écrit d'autres livres. Rédigé et publié au long de deux décennies, de 1871 à 1893, cet essai de philosophie historique fut longtemps présenté en onze volumes, et il ne couvre pas moins de mille sept cents pages serrées dans l'édition qu'en offre aujourd'hui la collection « Bouquins ». C'est dire que l'immersion dans le texte ne peut qu'être prolongée, et qu'à cet égard Taine ne diffère pas de son devancier Michelet ni de son contemporain Renan, que les vastes synthèses n'effrayaient pas : on demeure au passage confondu par l'étendue des connaissances et des recherches maîtrisées dans leur œuvre par ces professeurs de l'autre siècle !

On sait que Taine avait été aussi célèbre et influent qu'il est remisé de nos jours. La réédition l'an dernier de son étonnante *Philosophie de l'art* (1), celle à présent des *Origines* ne le réinstalleront sans doute pas comme le maître à penser qu'il fut au long de la Troisième République. Cependant, si l'on veut faire l'effort d'oublier ses héritiers non sollicités, tels Maurras et Barrès, qui l'annexèrent jusqu'à l'extinction de son éclat, et pénétrer sans *a priori* dans les *Origines*, exemple même de la « méthode » de l'auteur, on en mesurera dès l'abord la richesse d'écriture.



Taine : il se voulait philosophe avant tout.

Voltaire « magicien impatient »

C'est qu'il y a erreur sur le titre. Taine n'avait pas réussi l'agrégation de philosophie, et il voulut toute sa vie en appeler d'un échec qu'il trouvait injuste. Il se prenait pour un philosophe, au point d'intituler *Philosophie de l'art* un brillant ouvrage d'histoire esthétique. De même, *Origines* est un essai sur un siècle d'histoire de France, 1789-1893, plus proche des globalisations de Braudel ou de Furet que de l'histoire chronologique de Michelet. Taine n'avait pas par hasard écrit antérieurement une *Histoire de la littérature anglaise* en cinq volumes, l'une des premières du genre ; il est un éminent comparatiste, familier de Carlyle et de Macaulay. Chez lui le style tenu n'est jamais plus accompli que dans le portrait croisé.

Les étonnements commencent dès la première des cinq parties de l'ouvrage, l'Ancien Régime : Taine parle de lui à la première personne et au présent, cite Stendhal, Heine et Tourgueniev, évoque le dixième-huitième siècle et « *le marquis perdu sur la frontière brûlée comme le lieutenant américain dans un blockhaus du Far-West au milieu des Sioux* ». Cette minutieuse description de la France d'avant 1789, plaidoyer nuancé pour un clergé éclairé et réquisitoire accablant contre la noblesse, n'a pas d'équivalent. Dénonçant la gabegie, l'inconscience, l'oisiveté, Taine propose une hallucinante visite à la Maison royale de Versailles : « *Sous Louis XVI, il y avait deux porte-chaises du roi qui, tous les matins, en habit de velours, l'épée au côté, venaient vérifier et vider s'il y avait lieu l'objet de leurs fonctions ; cette charge valait à chacun d'eux 20 000 livres par an.* » Si l'extrême politesse et l'extrême légèreté expliquent qu'« *en ce siècle la cheville ouvrière de l'éducation est le maître à danser* », Taine fait sien ce jugement d'un contemporain : « *La rareté d'un sentiment vrai est si grande que je m'arrête quelquefois dans les rues à regarder un chien ronger un os.* »

Ennemi de l'Etat

Associant les formidables progrès des sciences exactes et morales des Lumières à l'esprit de la Révolution, Taine rejoint Montesquieu : « *Dans une société humaine, toutes les parties se tiennent.* » Son chapitre sur l'esprit classique est un chef-d'œuvre de pénétration historique : on cherchera en vain plus superbe et plus juste appréciation de la langue française, parfaite, sans âme ni « *imagination sympathique* », inapte au réel, à l'opposé de l'anglaise : « *Quand je lis Defoe, Richardson, Fielding, Smollett, Sterne et Goldsmith, je connais l'Angleterre du dix-huitième siècle.* » Aucun dénigrement cependant : pour Taine, « *l'Europe n'a pas d'écrivains plus grands* » que Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Diderot, qu'il compare souverainement comme plus loin il situera Marat, Danton et Robespierre. Voltaire, « *magicien impatient, hostile à l'ennui* »...

Vient la Révolution et, chez Taine, la manifestation de l'esprit de réaction. La « *souveraineté des passions libres* », dont il a pourtant largement justifié l'explosion, l'horrifie à ce point qu'en huit cent cinquante pages il n'écrit pas une ligne de simple compréhension du mouvement, sinon pour apprécier comme malgré lui l'énorme tâche constituante. C'est que le mal a un nom, l'Etat, monstre entretenu par la royauté et devenu « *crocodile* » sous la Révolution. C'est l'époque des grands principes résumés par le « *cuistre* » Robespierre : changer l'homme contre son gré et pour son bien. Il n'est pas nécessaire d'être révisionniste pour s'effarer de ces excès, comme de ceux nés des tentatives ultérieures du même ordre. En revanche, il éprouve dans la cinquième partie, le régime moderne, une intense admiration pour Napoléon Ier, « *l'Italien* » : sans rien céler de son égoïsme assassin, Taine l'absout au nom des propensions impériales à l'égalité et à l'intégration.

Sa critique du Second Empire et des réformes sociales en cours depuis la défaite de 1870 n'est plus du même ordre : l'historien fait place au moraliste préoccupé du devenir des fondements de la société française.

Que ceux qui ne voient en Taine que l'historien mécaniste de la race, du milieu et de l'époque, plongent dans les *Origines* : l'ennemi de l'Etat qu'est l'auteur paraîtra singulièrement contemporain aux tenants d'un libéralisme en mal de racines. Ses contradictions « *idéologiques* » — c'est lui qui emploie le mot — demeurent, et en particulier son refus de considérer l'énergie des masses. Elles n'anéantissent cependant ni l'étendue scrupuleuse de l'enquête historique ni, surtout, son agrément littéraire.

OLIVIER BARROT.

★ ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, d'Hippolyte Taine, Robert Laffont, collection « Bouquins », deux volumes de 840 et 860 p., 100 F chacun.

(1) Voir *le Monde* du 21 mars 1986.

● RELIGIONS

Un œcuménisme hors des sentiers battus

Le dialogue entre les Eglises chrétiennes s'enlise. Deux théologiens protestants demandent si les divergences actuelles justifient encore le maintien d'une séparation de quatre siècles.

IL y a belle lurette que les événements rapprochant les Eglises séparées depuis quatre siècles ne font plus les gros titres. L'œcuménisme s'enlise dans la routine ou l'affrontement de spécialistes.

Certes, les gestes symboliques ont toujours fait plus pour la cause de l'unité que les rencontres d'experts aux quatre coins du monde. Sans remonter au baiser de paix entre Paul VI et Athénagoras et à la levée des anathèmes, en 1965, entre catholiques et orthodoxes, la visite d'un pape à un temple luthérien de Rome en 1983 et la récente rencontre de prières à Assise entre des responsables chrétiens et non chrétiens ont représenté de réelles avancées œcuméniques.

Trois livres donnent la mesure des progrès accomplis depuis que l'Eglise catholique, lors de son dernier concile, a renoncé à la prétention de réunir tout le monde derrière elle, mais en même temps ils soulignent l'essoufflement des dialogues théologiques bilatéraux et multilatéraux.

Ils sont écrits par de grands théologiens luthériens — André Birmelé, Oscar Cullman — dont la passion pour cette cause ne s'est jamais démentie. Ils ont le mérite de ne pas verser dans le discours euphorique et de cerner avec précision l'étendue des difficultés qu'il reste à surmonter.

Pour nos deux théologiens protestants, le dialogue achoppe toujours, comme sur un aimant, sur les questions ecclésiologiques.

Un « ample consensus »

Les furieux débats sur la « *justification* » (par la foi ou par les œuvres) qui, depuis Luther, ont empoisonné l'histoire des relations entre catholiques et protestants sont aujourd'hui dépassés. Le bilan impressionnant du dialogue luthéro-catholique que dresse André Birmelé souligne l'« *ample consensus* » réalisé sur la justification, c'est-à-dire les voies de salut en Jésus-Christ. Mais il n'a eu aucune suite en termes ecclésiologiques, c'est-à-dire sur le rôle et la répartition des ministères, sur la place de l'Eucharistie et des sacrements.

La « *différence fondamentale* » s'est ainsi déplacée : c'est la conception de l'Eglise, et plus précisément celle des ministères, qui perpétue la division. Chez les luthériens, le ministère est fonctionnel. Personnalisé, l'acte de foi peut se passer de la médiation d'un ministre ou de la sacramentalité d'une Eglise. Chez les catholiques, au contraire, le ministère est une forme de participation au sacerdoce du Christ, et c'est elle qui détermine toute la structure hiérarchique de l'Eglise.



CAGNAT.

Bien sûr, aucune des Eglises n'ignore cette différence irréductible. A Lima en 1982, leurs représentants ont signé un document commun *Baptême, Eucharistie, Ministère*, qui s'y rapporte directement : mais sa ratification en cours est laborieuse.

La question posée par Birmelé est une sorte de provocation : oui ou non faut-il continuer à tourner autour de l'obstacle ? Oui ou non ces divergences sur les ministères et la nature de l'Eglise justifient-elle encore le maintien d'une séparation quatre fois séculaire ? N'est-il pas temps au contraire de les admettre comme l'expression légitime d'un pluralisme dans l'Eglise universelle ?

Bref, c'est un véritable saut qualitatif qu'il propose au dialogue œcuménique. Et Oscar Cullman, quatre-vingt-cinq ans, ancien professeur à Paris et à Bâle, observateur protestant à Vatican II, dans un petit livre qui est son testament spirituel, va encore plus loin dans cette éthique de conviction : l'unité des chrétiens se fera « *par* » leur diversité, et non « *malgré* » elle.

Il croit moins que jamais à une sorte d'ONU des Eglises réconciliées et uniformisées. Son modèle n'est pas celui d'une fédération, sorte de Conseil œcuménique de Genève élargi aux catholiques, ni d'une fusion. Il combat l'« *impatience œcuménique* » — celle des célébrations interconfessionnelles sauvages — autant que le « *conservatisme* », source de l'indifférence actuelle.

La méthode qu'il propose est révolutionnaire : il ne s'agit plus de chercher à éliminer des divergences, mais de les inclure dans un projet de « *communauté d'Eglises séparées* », gardant leurs éléments spécifiques et respectant ceux des autres.

Bouteilles à la mer

Exégète, Oscar Cullman a trouvé une sorte de sésame dans le Nouveau Testament : « *Partout où l'Esprit est à l'œuvre, la diversité naît au sein de l'unité.* » Ce qui veut dire que chaque communauté ou Eglise particulière a un charisme propre et que, si elle y renonçait au profit d'un projet qui brouillerait les différences, on n'aboutirait qu'à un semblant d'unité.

Reste que Cullman bute sur le point de savoir quelle forme pratique donner à ce rassemblement d'Eglises et s'il faut lui donner une superstructure. Est-il possible, côté catholique, d'envisager une union sans le lien unificateur qu'est le pape ? Et puisque les protestants reconnaissent désormais la papauté comme une institution de droit humain (mais pas de droit divin), pourquoi ne le reconnaîtraient-ils pas comme président d'une communauté d'Eglises ? Même si elles ressemblent un peu à des bouteilles à la mer, ces initiatives traduisent une soif réelle de sortir l'œcuménisme des sentiers battus.

HENRI TINCQ.

★ LE SALUT EN JÉSUS-CHRIST DANS LES DIALOGUES ŒCUMÉNIQUES, d'André Birmelé, Le Cerf, 520 p., 189 F.

★ L'UNITÉ PAR LA DIVERSITÉ, d'Oscar Cullman, Le Cerf, 130 p., 59 F.

★ FACE A L'UNITÉ. Tous les textes officiels de la Commission internationale catholique-luthérienne, Le Cerf, 390 p., 92 F.

Le croissant contre la faucille

BEAUCOUP de soviétologues ont désigné, ces dernières années, la fissure que constitue dans le béton soviétique le Sud musulman de l'Union. Rares sont ceux qui ont décrit la faille dans sa profondeur humaine et historique. Aucun n'y a apporté le luxe de détails fourni par Alexandre Bennigsen et Chantal Lemercier-Quelquejay. Si la faucille soviétique a espéré longtemps jouer les mantes religieuses et, sous couvert conjugal, dévorer son partenaire, le croissant d'Asie centrale, en revanche celui-ci n'a jamais songé sérieusement à consommer une mésalliance aussi « impie ». Cela est plus vrai aujourd'hui que jamais, à l'heure où le séisme islamique quasi universel constitue le plus formidable encouragement à la résistance qu'ait jamais reçu cette Asie musulmane colonisée par les Russes depuis les Romanov.

Face au commissaire politique, face à l'armée rouge, c'est le *soufi*, c'est-à-dire l'adepte des confréries islamiques, qui inspire le *djihad* (1) moral et éventuellement physique. Car dans ces confréries, comme en toute chose en Islam, le mysticisme et la foi font bon ménage avec l'engagement politique, et si nécessaire la lutte armée. Les Russes, dans la partie musulmane de leur empire, sont « *doublement haïs comme conquérants et comme infidèles athées* ». Les fidèles de Mahomet ne peuvent digérer que la *Grande Encyclopédie soviétique* ait décrit ainsi l'islam : « *Il a toujours joué un rôle réactionnaire en tant qu'instrument d'oppression spirituelle des travailleurs.* »

En 1942, au plus fort de la guerre mondiale, la nécessité des temps favorisa un rapprochement entre Staline et ses sujets musulmans. Le bon M. Khrouchtchev revint à la *désislamisation à poigne*. L'ardeur iconoclaste se ralentit après sa chute, et les représentants du Kremlin dans les contrées musulmanes revinrent à des méthodes moins violentes, tablant sur l'éducation ou sur les prébendes.

La guerre d'Afghanistan a provoqué un nouveau retour de manivelle dans le Sud soviétique, Moscou réalisant que si « *la coopération avec un islam décadent et moribond pouvait être payante, elle devenait dangereuse avec un partenaire dynamique et plus mobilisateur que le marxisme-léninisme* ». En réalité, si l'islam est, en Union soviétique comme ailleurs, intellectuellement appauvri voire décadent, il n'a jamais été moribond quant à la foi et à l'espérance politique, grâce notamment aux multiples confréries, aussi influentes que clandestines. Une sorte de charbonnerie...

Cette réalité cruelle pour eux, les dirigeants soviétiques ne peuvent maintenant plus l'ignorer, vivement illuminée qu'elle est par les brasiers d'Iran, d'Afghanistan et d'ailleurs. De même, la fiction de « *l'URSS amie traditionnelle des musulmans* » ne tient plus. La seule parade qu'a su pour l'instant trouver l'inventif Gorbatchev à cette force qu'il sent grossir comme une tumeur dans le flanc méridional de ses Etats est d'y accentuer la russification... Ce faisant, il fournit de nouveaux aliments aux confréries dans leur sourde opposition au « *communisme blanc-russien* ».

Un long compte à rebours a commencé ! Nul ne sait quand il se terminera mais il est suivi, en toute confiance quant à l'issue, avec cette patience qui est un des atouts de l'islam, par une *communauté multiple en ses langues mais unique en ses croyances*, et qui comptera 65 millions d'âmes en l'an 2000, soit alors un petit quart du total de la population soviétique. Dans ce livre qui fut, à l'origine, un rapport commandé par le gouvernement américain, A. Bennigsen et C. Lemercier nous fournissent toutes les données du jeu. Il n'est qu'à s'installer pour le suivre. Il sera passionnant...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ LE SOUFI ET LE COMMISSAIRE (*les confréries musulmanes en URSS*) d'Alexandre Bennigsen et Chantal Lemercier-Quelquejay, Seuil (1986), 315 p., 125 F.

(1) La guerre sainte.

A signaler aussi...

● *L'Aventure de la Réforme*, sous la direction de Pierre Chaunu. — Pour clore le quatre cent cinquantième anniversaire de l'introduction de la Réforme calviniste à Genève (1536-1986), un volume illustré réunit seize spécialistes du protestantisme. (Hermé et Desclée de Brouwer, 295 p., 490 F.)

● *Oui, je crois*, d'Albert Chambon. — Un ancien ambassadeur explique ses raisons de croire en l'avenir des Eglises chrétiennes dans le tiers-monde et l'Amérique latine. Une invitation à sortir de l'Hexagone. (Le Cerf, 112 p., 45 F.)

● *Communautés ecclésiales de base*, de Marcello Azevedo. — Un jésuite brésilien décrit l'un des phénomènes les plus controversés de la réalité des Eglises en Amérique latine. (Le Centurion, 236 p., 118 F.)

● *Les Structures du sacré chez les Arabes*, de Joseph Chelhod. — Réédition non retouchée d'un ouvrage de base écrit il y a vingt ans et qui propose toujours une éclairante et solide approche anthropologique et spirituelle de l'islam, au-delà de l'actualité politique et religieuse. (Maisonneuve et Larose, 285 p., 126 F.)

● *Traité de l'amour*, d'Ibn Arabî. — Le saint Jean de la Croix de l'islam avait inclus dans son œuvre maîtresse, *les Conquêtes mecquoises*, un « traité sur l'amour ». L'amour de Dieu, l'amour des amants. Un grand texte traduit et présenté par Maurice Gloton. (Albin Michel, 320 p., 40 F.)

Une pédagogie de la liberté

Deux ouvrages pour mieux comprendre la tradition juive : le Livre brûlé et Introduction au Talmud et au Midrash

L'UNIVERS de la pensée juive est un vaste espace où le lecteur non averti risque sans cesse de se perdre. Les rabbins eux-mêmes parlent du Talmud comme d'un océan. Comment, en effet, ne pas être intrigué par cet amoncellement de pages où le commentaire côtoie sans cesse le texte, où des gloses se surajoutent les unes aux autres, où les marges ne sont que prétextes à l'inscription de nouvelles remarques ?

Il n'est pas très loin le temps où ces textes mystérieux qui, pour le judaïsme, sont indispensables à la compréhension du texte biblique, étaient confisqués et brûlés en public, accusés de diffuser l'hérésie. Deux récents ouvrages éclairent la véritable nature de ce que l'on a coutume d'appeler la tradition orale du judaïsme.

Le premier est une *Introduction au Talmud et au Midrash*, de H.L. Strack, célèbre orientaliste allemand du siècle dernier, dont le texte a été entièrement refondu et mis à jour par G. Stemberger. Maurice R. Hayoun s'est chargé de l'adapter et de le traduire en français. Ce volume savant sera d'une grande utilité pour tous ceux qui désirent comprendre dans quel cadre historique la tradition juive du commentaire, à la fois législatif et philosophique, s'est développée.

Il décrit aussi avec une grande précision la composition des principaux textes de la littérature rabbinique, s'efforce d'en éclairer la méthode et de présenter les générations de maîtres qui se sont succédé dans l'élaboration de cette pensée. Véritable guide dans la difficile approche du Talmud, ce livre constitue un manuel, au sens vrai du terme, qui comble incontestablement un vide pour le lecteur francophone.

D'une tout autre nature est l'ouvrage d'un jeune rabbin philosophe, Marc-Alain Ouaknin, *le Livre brûlé. Lire le Talmud*. S'il commence, lui aussi, par présenter les modalités essentielles de la transmission du texte révélé dans le judaïsme et par décrire la manière dont l'oralité, visant à prendre le relais de l'écrit, est conçue comme un prolongement consubstantiel au texte lui-même, M.-A. Ouaknin cherche surtout à entamer une longue méditation sur le Livre.

La nécessaire liberté du lecteur

En 1808, un grand maître du hassidisme, Rabbi Nahman de Braslav, décida de brûler un de ses livres, auquel il donna par la suite le nom de *Livre brûlé*. Comment expliquer un tel geste ? N'est-il pas symbolique de l'ambiguïté du Livre, texte où l'inscription nécessaire de la vérité risque à chaque instant de la figer, de la faire mourir ?

Mais surtout, comment concilier l'acte même de la lecture, qui est apprentissage, avec la nécessaire liberté du lecteur, récepteur d'une parole qu'il doit à son tour transmettre et renouveler ? Ne faut-il pas, au fond, un jour brûler les livres d'un feu qui n'aurait rien à voir avec celui des autodafés, pour que naisse une pensée libre et nouvelle ?

Telles sont les questions que, chemin faisant, pose *le Livre brûlé*. Pour Marc-Alain Ouaknin, le geste de ce rabbin hassidique – tout comme la longue réflexion du Talmud sur les livres qu'il faut sauver si un incendie se déclare le jour du Shabbat – est le signe d'un souci constant de la tradition juive de ne pas transformer l'autorité du texte révélé en un discours à la fois totalisant et totalitaire. Derrière la question du Livre émerge le problème de la subjectivité.

Mobilisant tour à tour Jabès, Lévinas, Blanchot, cette réflexion se veut autre chose qu'une analyse apologétique. Somme toute, en faisant de la lecture, à travers la durée des siècles, un entretien infini où chacun est à la fois disciple et Maître, où sans cesse la parole et l'écoute se répondent, la tradition juive aurait mis en place une pédagogie de la liberté. Enseignement indispensable au jourd'hui, alors que le champ social et politique tend de plus en plus à envahir cet espace où se déploie le livre, l'individualité du lecteur, indispensable pour que la vérité elle-même ait un avenir.

DAVID KESSLER.

★ INTRODUCTION AU TALMUD ET AU MIDRASH, de H.L. Strack G. Stemberger, traduction et adaptation de Maurice Hayoun, Le Cerf, 432 p., 196 F.

★ LE LIVRE BRULÉ, de Marc-Alain Ouaknin, Lieu commun, 418 p, 125 F.

La Tora ou la vie avant la loi

Alsacien vivant en Israël, Claude Vigée restitue, en poète, la variété et l'émotion des rites sacrés

CE livre est un chant. Poète, essayiste, Claude Vigée, né en Alsace, est l'un des rares écrivains juifs de langue française vivant en Israël. Son expérience religieuse vient moins de son éducation, dans une famille assimilée et fort peu dévote, que d'un sens aigu du mystère. Tout petit, il cherche à deviner, dit-il, « *ce qui se cache derrière l'activité bizarre de marionnettes affublées de châles de prière blancs rayés de noir ou d'azur, mus par une piété mécanique et moribonde* ».

Mais c'est, comme l'on dit, une vocation tardive. Il faut la perte, dans l'horreur de l'extermination, d'une cinquantaine des siens – parents, voisins, amis, – et un séjour aux Etats-Unis, pour que cet Alsacien de Bischwiller redécouvre son patrimoine judaïque, limité et enfoui.

En matière de connaissances juives, il en est au niveau de sa « *bar mitsva* » en culottes courtes. Il se définit lui-même comme un « *autodidacte* ». La beauté de la langue lui sert de révélation : à travers l'hébreu qu'il se met à apprendre sur le tard, Claude Vigée découvre la substance musicale et sémantique de la Bible. Depuis 1960, il enseigne à Jérusalem.

Le Parfum et la Cendre, son dernier ouvrage majeur, en 1984, était déjà une sorte de méditation, sous forme d'entretiens, du livre de Jonas. *La Manne et la Rosée* est une œuvre plus ambitieuse. Claude Vigée introduit le lecteur au cœur de son expérience religieuse, mais son livre est plus qu'un miroir ou un témoignage. Il est une sorte de plongée initiatique dans la tradition juive, dans les plus belles pages de la littérature mosaïque et talmudique, dans la variété et l'émotion des rites sacrés.

Tendresse et nostalgie

Claude Vigée n'est pas théologien. Il fuit l'érudition. La Tora est, pour lui, moins une loi qu'un programme de vie. Son livre est accessible à tous. Le chrétien, en particulier, y puisera une lecture de la tradition juive plus ouverte, que ne lui laisse supposer l'habituel catalogue de prescriptions hermétiques du judaïsme.

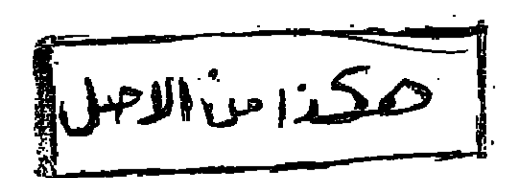
Le privilège du poète est d'être un homme libre, mais Claude Vigée n'a rien de l'intellectuel subversif. Au contraire, son récit de la révélation divine dans le roc du Sinaï, celui de l'Exode après l'esclavage dans les « goulags » de l'Egypte pharaonique, celui de la Pentecôte au désert, entendent témoigner de la tendresse de Dieu pour l'homme.

Les pages les plus belles sont celles où il restitue, avec nostalgie, le climat des fêtes juives, dans le froid et le brouillard de son Alsace natale. Il rapporte les odeurs de « *pot-au-feu aux quenelles faites de farine de pain azyme* ». Le lecteur se sent comme invité à la table familiale du nouvel an juif ou de Pessah.

Homme libre, le poète n'entend cependant pas faire œuvre gratuite. Le Dieu du buisson ardent n'est pas « *un Dieu-chose qu'on enferme dans une boîte, un tabernacle, une synagogue, une Eglise, un Etat dans ce monde* ». Vigée a horreur du fanatisme religieux. Sa vision de l'homme, du temps, du monde, est tragique. Elle serait désespérante s'il n'y avait, dit-il, cette voix en nous qui précède toutes nos divisions. Son livre est un chant, mais aussi une prière et un cri.

H. T.

★ LA MANNE ET LA ROSÉE : FÊTES DE LA TORA, de Claude Vigée, Desclée de Brouwer, 240 p., 99,50 F.



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'ÉTERNEL RETOUR DU DIVIN MARQUIS

La violence et le risque

par Michel DELON (*)

LA guerre de tranchées est enfin terminée. Longtemps, adversaires et défenseurs de Sade ont échangé des injures : sadique de droit commun pour les uns, poète de droit divin pour les autres. Ses œuvres apparaissaient tour à tour comme une graphomanie d'érotomane et comme la révélation d'une beauté inouïe. En juin 1985 mourait Gilbert Lely, héritier moral de Maurice Heine et infatigable défenseur de la mémoire sadienne. Sa *Vie de Sade*, plusieurs fois rééditée, patiemment complétée au fil des découvertes, ouvrait la collection des *Œuvres complètes*, au Club du livre précieux. L'homme Sade y était justifié dans chacun de ses gestes, ses romans magnifiés comme l'illustration de l'amour fou. Avec Lely disparaissait sans doute le principe de l'inconditionnalité, en même temps que s'apaisait l'ancienne hystérie anti-sadienne.

Le Marquis serait-il donc devenu un auteur comme un autre ? Ce serait compter sans l'agressivité que distille son écriture. Il reste quelques comptes à régler. Jean-Jacques Pauvert qui, le premier, a donné à lire tout Sade, entreprend une nouvelle édition des *Œuvres complètes* (1) qu'il accompagne de deux essais : une introduction au texte proprement dit, confiée à Annie Le Brun, et une biographie dont il vient de faire paraître le premier tome. Gilbert Lely avait réuni la vie et l'œuvre dans une seule ferveur apologétique. Annie Le Brun et J.-J. Pauvert se répartissent la tâche, en toute complicité. La première se réserve les superlatifs et le lyrisme, au second reviennent les documents concrets, mais tous deux s'accordent pour « dénuder » — au sens où on dénude des fils électriques — leur auteur, pour retrouver la violence et le risque de son texte.

Le noyau de nuit

On connaît Annie Le Brun, ses attaques contre un certain féminisme *(Lâchez tout)* (2) et ses enthousiasmes pour le roman noir *(les Châteaux de la subversion)* (3). De la même encre corrosive et inspirée, elle se livre à un jeu de massacre dont les victimes sont ceux qui ont cru expliquer Sade d'un mot, que ce soit, pour Paulhan, la littérature, pour Klossowski, le péché, pour Bataille, le sacré, pour Blanchot, la négativité, pour Foucault, la représentation classique, pour Barthes l'écriture... Fidèle à ses origines, Annie Le Brun n'ose pas ajouter : pour les surréalistes, l'amour. A l'image de son auteur, elle se veut violente et impatiente. Injuste s'il le faut, pour ramener l'attention sur le noyau de nuit de cette œuvre, l'insupportable paroxysme des *Cent Vingt Journées de Sodome*.

Débarrassée de tant de douteuses transcendances, Annie Le Brun revient donc au texte, à celui des romans les plus cités *(Justine, Juliette, la Philosophie dans le boudoir)*, mais aussi à celui du théâtre ou d'*Aline et Valcour*, somme sadienne méconnue. Son ton péremptoire et ses affirmations prophétiques peuvent irriter ; pourtant ils ne légifèrent ni ne prétendent épuiser la vérité de Sade, ils restituent mimétiquement le choc qu'il provoque dans la nudité de son corps et de sa phrase. Ce choc qu'un hémistiche résume : *Soudain un bloc d'abîme*.

A texte insupportable, homme dangereux. Une certaine modernité minimisait ses « crimes » pour mieux chanter son écriture. La démarche d'Annie Le Brun appelle comme son complément et son envers la biographie de Pauvert. Après les recherches de Maurice Heine et de Gilbert Lely, des mines de documents attendaient encore dans les archives. Récemment un chercheur provençal, Henri Fauville, a fouillé les fonds d'Aix et d'Avignon pour établir l'histoire du château de Lacoste et restituer *Sade en Provence* (Edisud). Lacoste n'y est plus l'éperon mythique chanté par les poètes, mais une terre concrète. Tout ce que signe Sade est amour, décidait Lely : tout ce que signe Sade est arrogance, répond H. Fauville qui brosse le portrait d'un aristocrate imbu de ses privilèges, cramponné à des droits qui s'amenuisent, incapable de comprendre la mentalité de ses villageois.

A la façon dont le château dresse aujourd'hui les pans de ses murs, la vie de son seigneur s'offre comme un champ de pierres et de contradictions dont il est difficile de tirer un monument biographique. Pauvert reprend les pièces du dossier, réexamine les affaires : la flagellation d'Arcueil, les pastilles à la cantharide et la sodomie de Marseille, les « petites filles » et le secrétaire de Lacoste. Il n'explique pas tout, mais écarte les réponses toutes faites pour échapper au dilemme du réquisitoire ou du plaidoyer.

Orages, tempêtes

Il s'interdit la divination, mais des bouffées de lyrisme soulèvent son récit quand il évoque, à la veille du scandale de Marseille, la détérioration de la météorologie : les gazettes font état d'orages, de tempêtes ; les vents du sud sont soudain sensibles au lecteur. De même, lorsque Sade dans une lettre parle de château, « irrémissiblement fermé, feux éteints » et de sa décision « par mille raisons, de voir très peu de monde cet hiver », Pauvert nous communique son trouble.

De cette plongée dans les archives, Sade sort transformé. Plus humain, dans son attente d'une affection paternelle, son amour des animaux, plus inquiétant aussi : il ne peut plus plaider la persécution de sa belle-mère, indulgente jusqu'aux limites du possible, ni les simples outrances mentales avec Rose Keller à Arcueil ou les jeunes domestiques de Lacoste. Pauvert pose la question qui était devenue tabou : et si Sade était quand même sadique ? Ne nous hâtons pas de rendre sympathique, moderne ou littéraire une « innocence sauvage », qui mêle indistinctement le sang et l'encre. Le premier tome de sa biographie laisse l'aristocrate, lorsque se ferment les portes de Vincennes en février 1777. Il ne faudra pas moins d'une révolution pour les faire se rouvrir.

A Le Brun et J.-J. Pauvert dégagent ainsi le terrain. Le grand palabre critique était nécessaire pour écarter la suspicion judiciaire et faire entrer Sade dans l'institution scolaire. L'œuvre n'a plus besoin désormais de tels étais. Aussi, la nouvelle série des *Œuvres complètes* se présentent-elles sans préfaces, les couvertures sont blanches : lavées de tout commentaire. De simples notices fournissent les indispensables repères bibliographiques. La collection du Club du livre précieux suivait l'ordre chronologique des premières publications, mais aussi le hasard des découvertes de manuscrits. Des compléments s'y étaient ajoutés, pourtant.

Traque et trafic

Le théâtre, exhumé des archives familiales par Jean-Jacques Brochier, y manquait encore. A. Le Brun et J.-J. Pauvert ont classé dans leur ordre de rédaction des papiers et des œuvres qui ont subi durant deux siècles la traque des policiers et le trafic des marchands. Mais pour sidérer d'emblée le lecteur, ils placent en tête de la collection les *Cent Vingt Journées*, quitte à les faire suivre d'écrits de jeunesse, anodins sinon purement mondains.

Des quinze volumes prévus dans la nouvelle série des « Œuvres complètes », le tiers est paru. Les deux premiers présentent le travail du prisonnier de la Bastille, œuvres inédites de son vivant et brouillons d'œuvres futures. Avec *Justine* et *la Philosophie dans le boudoir* (tome III), *Aline et Valcour* (tomes IV et V), on aborde les premiers textes publiés par le ci-devant marquis. Ni commentée ni critique, l'édition ne se veut pas non plus définitive. Elle met à la disposition du public une œuvre devenue introuvable. L'établissement des textes devra être plus tard revu. Et d'ici que s'achève le quinzième volume, le paysage aura sans doute encore changé. Un véritable chantier s'active, en effet, autour des manuscrits familiaux et des grands romans. Thibault de Sade promet chez Fayard quatre ou cinq volumes de *Papiers Sade*, tirés de ses malles. On découvrira enfin, les lettres feuilletées par les uns, brièvement citées par les autres, nombre aussi de documents nouveaux sur le père, la femme, la belle-mère du marquis. Une part proprement littéraire de cet ensemble concerne le *Voyage d'Italie*.

Thibault de Sade est aidé dans sa tâche par Maurice Lever qui, fort de cette information, annonce une autre biographie de Sade. Parallèlement à ce déchiffrage minutieux se préparent trois volumes de la « Bibliothèque de la Pléiade » qui établiront sur les éditions originales le texte des grands romans et, espérons-le, sur le rouleau manuscrit, celui des *Cent Vingt Journées*. Ils fourniront surtout l'annotation qui montrera de quelle marqueterie d'emprunts, de collages, de citations et de détournements se constitue l'invention sadienne. Selon la formule de Paul Valéry que se plaît à citer Jean Deprun, l'un des grands sourciers de la brousse sadienne, le lion est fait de moutons assimilés. La collection « Folio », elle, sortira avant le printemps *l'Idée sur les romans, suivie de cinq nouvelles des Crimes de l'amour*.

Le prisonnier de Charenton, pouvait-il rêver, à deux siècles de distance, pareil remue-ménage autour de son œuvre, pareil remue-méninges autour de lui ? Apollinaire nous avait prévenus : jusqu'à sa dernière décennie, le vingtième siècle sera sadien.

★ **SOUDAIN UN BLOC D'ABIME, SADE** (introduction aux œuvres complètes), d'Annie Le Brun, Pauvert, 338 p., 95 F.

★ **SADE VIVANT I, UNE INNOCENCE SAUVAGE, 1740-1777**, de Jean-Jacques Pauvert, Robert Laffont, 430 p., *120 F*.

(*) Maître de conférences à l'université d'Orléans, auteur notamment d'un essai sur *les Liaisons dangereuses*. (PUF, 1986.)

(1) Editions Pauvert.

(2) Le Sagittaire, 1977.

(3) Pauvert/Garnier, 1982 (repris en « Folio-Essais »).

Une nouvelle édition des œuvres complètes de Sade, un essai, des biographies, trois volumes de la Pléiade en préparation, des livres de poche..., tout un remue-ménage autour du prisonnier de Charenton, pour une fin de siècle sadienne.


Portrait du marquis de Sade par Man Ray (1938).

LAUROS-GIRAUDON

Sade, encore

par Philippe SOLLERS

LE jour approche peut-être où l'on pourra considérer Sade comme l'un des plus grands romanciers de tous les temps, au lieu d'un cas clinique, d'une monstruosité biographique, d'un vampire totalitaire, et j'en passe. La commémoration de la Révolution française devrait être l'occasion de ce dévoilement. Laissons donc les Capétiens et les jacobins s'étriper verbalement autour de leurs marionnettes abstraites. L'éternel et divin marquis, lui, *« détenu sous tous les régimes »*, devrait être enfin libéré ces jours-ci, après la mise au rancart de la guillotine — à laquelle, comme chacun s'obstine à l'ignorer, il n'a échappé que par hasard, sa condamnation à mort ayant bel et bien été prononcée par l'aimable Fouquier-Tinville. Un transfert de prison l'a sauvé au dernier moment. De la Bastille royale au couperet républicain, il n'y a eu, pour lui, qu'une marche. Ensuite, l'asile napoléonien et bourgeois, la vie souterraine des grands maudits, et, bientôt, la « Pléiade ». Enfin. Sur papier bible. Rideau. Lisons donc.

Son nom, d'abord : il se trouve que le mot *sade*, qui veut dire « d'une saveur agréable », est hors d'usage, malheureusement, depuis le seizième siècle. Il ne nous est resté que son contraire, *maussade*, dont l'emploi n'a pas de raison de cesser. La lecture de Sade rend la plupart des êtres humains maussades. C'est l'écrivain déprimant par excellence. L'excitation qu'il provoque empêche qu'on lise avec détachement, c'est aussitôt le fantasme ou l'horreur, puis l'abattement, d'où la merveilleuse accusation qui lui est faite, par les hypocrites de tous bords, d'être « monotone », « ennuyeux », ce qui est un comble.

En réalité, il faut entrer dans son œuvre comme dans une forêt enchantée. Ses livres sont des féeries. Comme il l'écrit lui-même, dans une des plus énigmatiques formules qui soient sorties d'un individu : « *Tout est paradis dans cet enfer.* » L'existence est une illusion d'optique : la littérature est là pour la renverser. Le plus renversant des écrivains : Sade, tant de bonheur dans l'imagination du crime, tant de délices prises dans les replis du vice, tant d'absence de culpabilité, tant d'ivresse dans les détails, voilà, ô maussades, quelle est votre croix à porter. Comment voulez-vous que les syndiqués de la mélancolie et de la vertu lisent cette déclaration sans frémir : *« La nature n'a créé les hommes que pour qu'ils s'amusent de tout sur terre, c'est sa plus chère loi, ce sera toujours celle de mon cœur »* ?

Je le lis, je le relis, je découvre sans cesse dans ses récits des beautés nouvelles, j'avoue volontiers que je l'ouvre pour me mettre en forme, c'est aussi efficace et immédiat que Mozart. Il n'y a pas si longtemps, un soir, à la radio, je me suis amusé à lire des pages de *la Philosophie dans le boudoir* sur fond de *Cosi fan tutte*. Emoi chez les mélomanes idéalistes, partisans de l'innocence et de la pureté diaphane de leur compositeur préféré. Et pourtant, c'était l'évidence. Même énergie, même sens des ensembles, même art de la conversation continue, même rire sous-jacent, même traversée des corps. Il me semble avoir été un des premiers à dire que, contrairement à la lourde opinion reçue, tout ce qu'écrivait Sade était humour.

Inutile d'essayer d'en convaincre les maussades, on entend ou on n'entend pas cette raillerie qui passe à travers le gaspillage des situations, des organes, des supplices, des spasmes, des discours. *« Le passé m'encourage, le présent m'électrise, je crains peu l'avenir. »* Quelle honte ! Quand nous savons bien que le passé doit nous rendre timides et modestes, que le présent est fait pour nous anesthésier parce qu'il n'est que trop sage de craindre l'avenir ! *« Le bonheur tient à l'énergie des principes. »* Comment peut-on affirmer cette énormité quand le bonheur, n'est-ce pas, dépend avant tout des autres, de leur opinion, de leur bienveillance ? Et enfin : *« L'aliment principal du flambeau de la philosophie, c'est le foutre. »* Voyons, voyons. Le *foutre est*-il optique ou ontologique ? Sade a écrit un délicieux divertissement, *le Philosophe soi-disant*, qui mériterait d'être aussi célèbre que *le Tartuffe*. Disons, pour faire vite : Montaigne, Molière, Sade, Proust, Céline.

Le crime et la jouissance

Une question : Sade aurait-il pu être possible autrement qu'en français ? Vous l'imaginez en allemand ? Oui, sans doute, mais alors en basculant immédiatement dans la réalité la plus sinistre. Non plus un texte, mais un hurlement noir. Les camps et Wagner remplaçant *Juliette* et *Don Juan ?* On voit que l'enjeu n'est pas mince. En anglais ? Plutôt. Shakespeare est un bon exorciste. Faut-il brûler Sade ? a demandé naïvement quelqu'un après le charnier de la deuxième guerre mondiale. Il est toujours temps de vouloir brûler Sade. L'ennuyeux, c'est que la réalité, décidément têtue, a tendance à redevenir folle dès qu'on nie en elle ce que Sade, et lui seul, a su déchiffrer. *« Le vice amuse et la vertu fatigue. »* Voilà tout. Préférons-nous recevoir l'information froide que des horreurs ont eu réellement lieu ou bien nous amuser du récit interminablement joyeux de l'horreur ? Ce serait inouï que la question se pose en ces termes. C'est pourtant ce que Sade n'arrête pas de nous dire. Cela devait lui sembler urgent.

Urgence qui tient sans doute à ceci : Sade prévoit une reproduction pétrifiée et mécanique des corps, une sorte de gestion de la *mort rentable, il veut relativiser* à jamais la répétition physiologique s'inventant des idoles et des justifications. A la grande entreprise industrielle de la mort jouant sur le mensonge d'une mort « naturelle », il oppose l'aveu incessant que le crime est la cause de toute jouissance, fût-elle, le plus souvent, inconsciente. Un des mots qu'il aura le plus écrit est sans doute celui de *secousse*. La fiction, comme la nature, s'ennuie. Elle n'est supportable que dans ses débordements, quand elle semble *« prête à confondre tous les éléments, pour les contraindre à des formes nouvelles »*.

Chez Sade, tout n'est que désordre et beauté, luxe, fureur et volupté. D'où l'intégration, par le roman, du théâtre et de la philosophie : la narration doit avaler, en les convulsant, les acteurs comme les raisonnements. L'érudition (celle de Sade est immense) n'est là que pour être brûlée dans le même esprit de relativité générale. Le temps emporte tout, efface tout ? La narration doit lui ressembler, la force romanesque est précisément de l'*anti-temps* à l'état pur, la plume qui court est faite pour foudroyer, divinement, les apparitions : *« La foudre, entrée par la bouche, était sortie par le vagin : d'affreuses plaisanteries sont faites sur les deux routes parcourues par le feu du ciel. »*

Château ou boudoir

C'est cette double négativité qui est à l'œuvre chez Sade, comme s'il avait découvert une mécanique absolument nouvelle d'annulation. Le monde ? *« Je voudrais que l'univers cessât d'exister quand je bande. »* Mais aussi : *« Le foutre éjaculé, l'illusion disparut. »* Est-ce que ce dernier aphorisme n'est pas charmant, d'une vérité toute concrète ? En principe — chacun le ressent avec stupeur, — Sade aurait dû devenir fou. Comme Nietzsche, au fond, à qui il aura sans doute manqué la soupape d'évacuation sensuelle, Nietzsche qui n'aura jamais été aussi proche de Sade qu'en notant : *« Mieux vaut un monstre gai qu'un sentimental ennuyeux. »* On a enfermé Sade, bien sûr, mais il n'a jamais déliré : *« Ce n'est pas ma façon de penser qui a fait mon malheur, c'est celle des autres. »*

Le temps : pour le détruire, il y a deux moyens. L'isolement volontaire d'abord, le lieu expérimental coupé de tout *(les Cent Vingt Journées)*, château ou boudoir, *« laboratoire et cabinet à machines »* plein de *« trappes, de coulisses, de cachots »*... En raccourci, en accéléré, on y verra se décomposer les apparences comme dans une réalité empoisonnée par elle-même. Le voyage ensuite *(Juliette)* : les scènes changent, l'Italie se déploie (Sade est un voyageur attentif : voyez ses descriptions de Rome ou de Naples, quel dommage qu'il n'ait pas connu Venise). Le château : est-ce celui qu'essaiera d'approcher plus tard l'arpenteur de Kafka ? Le voyage : quelqu'un a-t-il fait mieux dans les variations de paysages ? Au croisement des deux espaces : ce qu'on pourrait appeler la *femme-récit*, l'utopie la plus impossible de Sade. Un ange de volonté lucide, Mme de Lorsange, le sang transformé en or, la Sophie française, ange noir, aussi éloignée de la Sophia allemande et de l'« éternel féminin » que le jour de la raison peut l'être de la nuit du sentiment romantique.

La philosophie française ? C'est très simple : tout y est dédié à l'éducation des femmes. A partir de là, les problèmes sont considérés comme résolus. *« La mère en prescrira la lecture à sa fille »*... De Sade à Goethe, on peut mesurer la disparition de Sophie, l'avènement de la Sophia émotive et cosmique. Mme de Lorsange va devenir bientôt l'omniprésente Mme Bovary. Plus de châteaux en fête, plus de voyages tordus : la province planétaire. Sade en eût-il été surpris ? Aurait-il été étonné de la destruction sans appel de son *« principe de délicatesse »* ? Est-il interdit de voir dans *la Recherche du temps perdu* un rappel obstiné de sa révélation de plein fouet ? *« Voluptueux de tous les âges et de tous les sexes, c'est à vous seuls que j'offre cet ouvrage »* ... Les voluptueux sont dans l'invisible. La vérité aussi.

Blanchot-Sade

Les éditions Complexe, dans leur collection « Le regard littéraire », reprennent deux études de Maurice Blanchot, l'une consacrée à Restif de La Bretonne, l'autre à Sade. Un Sade chez qui la problématique de l'excès s'inverse en négativité, où le risque sans cesse renouvelé de la possession déjoue les médiocres sécurités de la propriété : Sade hors les lois...

★ **SADE ET RESTIF DE LA BRETONNE**, de Maurice Blanchot, éd. Complexe, coll. « Le regard littéraire ». 115 p., 49 F.



D'AUTRES MONDES

« Sonny » Mehta, le sikh qui va conquérir New-York

LONDRES
de notre envoyée spéciale

DANS le petit monde de l'édition anglophone, ce fut la stupéfaction quand Robert Bernstein, le PDG du groupe d'édition Random House à *New-York*, annonça, le 19 janvier, qu'un nouveau président de Knopf *avait été choisi* : Ajai Singh Mehta, quarante-quatre ans, directeur depuis *quatorze années des publi*cations de Pan Books de Londres, spécialisées dans les *livres à format de poche*, succédera à Robert Gottlieb, nommé *rédacteur en chef du New Yorker*, ce qui est une tout autre histoire (1).

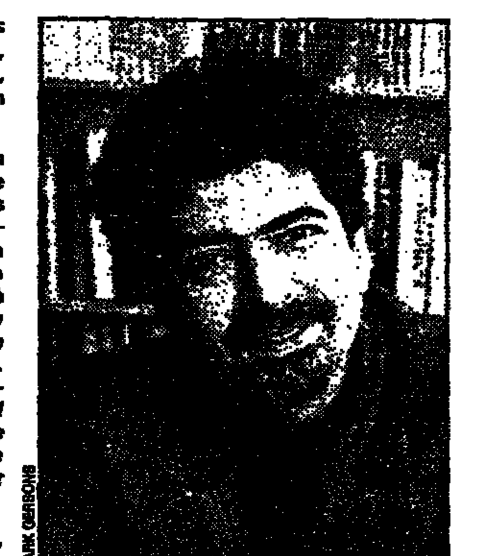
Ce qui pouvait étonner dans cette nomination à la tête d'une des *maisons new*-yorkaises les plus prestigieuses et les plus sophistiquées, *c'était qu'on fût allé* chercher l'homme-miracle à Londres, dans *cette industrie éditoriale* anglaise qui ne tient pas le haut du pavé sur le marché *mondial* et qu'on a tendance à mépriser outre-Atlantique. L'Américain Peter Mayer n'avait-il pas été nommé directeur de Penguin, maison cinquantenaire ? Or, pour Knopf, en dépit de toutes les règles, on avait choisi un citoyen indien, éduqué à Cambridge, il est vrai : « Sonny » Mehta.

Lui-même n'a pas l'air d'y croire. *« Parfois, quand j'y pense, je me dis qu'ils sont fous, que c'est un terrible malentendu et que je vais me réveiller. »* Tout s'était passé tellement vite, pendant un week-end : appelé au téléphone le mercredi 14 janvier par Robert Bernstein, les Mehta arrivaient en Concorde à *New-York* le vendredi soir, et l'annonce de la nomination *était faite le lundi. Lui-même avait déjà pris* l'avion de retour pour Londres. *« Une offre pareille, cela ne se refuse pas »*, dit-il, continuant à régler ses affaires dans son bureau de Pan-Picador à Chelsea. Un gratte-ciel de métal et de verre d'une hauteur « européenne », avec une immense salle qui ressemble à la salle de rédaction du *Washington Post* — des bureaux entre des cloisons basses — et, *au fond, vitré*, le bureau du directeur : entre les étagères de livres, *ce qui surprend, c'est, dans un coin*, un superbe divan de psychanalyste en cuir *fauve capitonné (l'emportera-t-il avec lui ?)* et un tableau de liège où sont piquées des photos : Graham Swift, Salman Rushdie, Tom Sharpe, Jackie Collins, Michael Herr, Oliver Sacks, ses auteurs traduits ou non encore traduits chez nous...

Malgré la tornade qui s'abattait soudain sur sa personne, *il* n'a pas changé le rendez-vous de février que nous avions prévu de longue date. *Appelé par l'Amérique ou non*, Sonny Mehta était un « grand » de l'édition. Cela se savait. Rien ne le *préparait pourtant à devenir éditeur*, à Londres ou à New-York. *« Je suis né le 9 novembre 1942 à la Nouvelle-Delhi. Je suis Scorpion*, dit-il. *Le parfait Scorpion. Mon père était diplomate et réside actuellement à Vienne, où il est directeur général de la conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire qui doit se tenir, je crois, à Genève en avril. Mes parents sont du Pendjab. Je suis sikh. »*

Elevé en anglais, il a beaucoup voyagé, suivant son père dans différents postes. En Inde, il est allé à l'école primaire et a fait son service militaire. Puis il a fait ses études à Genève et à Cambridge, où il a *étudié la littérature anglaise et l'histoire.*

« En sortant de Cambridge, j'ai débuté dans l'édition, dans une petite maison. Cela m'a pris huit mois pour trouver une place. Je savais ce que je ne voulais pas faire. Je ne voulais pas devenir diplomate. Surtout pas. J'aurais aimé travailler dans le cinéma pour la télévision. J'avais vingt et un ans. J'aimais les livres. J'ai grandi obsédé par les livres, parce que tous les gens que je connaissais lisaient. Ils lisaient beaucoup et sur tous les sujets possibles. Je pense que j'ai subi l'influence des gens avec qui j'ai grandi... J'ai souvent pensé retourner vivre en Inde. J'aurais bien aimé revenir. Mais comme éditeur... »


MARK GERSONS

AVEC un ami de Cambridge, il fonde Paladin Books, une collection de livres de poche dans laquelle, en 1970, il publie une grande découverte : *la Femme eunuque*, de Germaine Greer, porte-drapeau du Mouvement de libération des femmes. Il devient directeur éditorial *chez Granada, puis, en 1973 entre chez* Pan, dont il a fait la plus grande maison *anglaise d'édition de paperbacks* (livres au format de poche) derrière Penguin. Grand lecteur, d'un flair extraordinaire, il a aussi les qualités d'un gestionnaire, il a mené une politique d'édition en livres de poche (exhumations, titres originaux) tout à fait nouvelle en Angleterre, avec des auteurs de best-sellers comme Jackie Collins, Arthur Hailey, Mario Puzo, Jack Higgins, Dick Francis. Des écrivains dont la critique *parle peu mais qui peuvent* vendre un demi-million ou un million d'exemplaires.

« Nous avons le catalogue des auteurs les plus commerciaux du pays. Et nous avons aussi les plus littéraires, explique-t-il, *ce qui est la partie de mon travail qui me plaît le plus. J'ai eu beaucoup de chance, parce que j'ai eu l'emploi le plus passionnant de toute l'Angleterre : essayer de produire des livres de qualité pour une minorité, c'est-à-dire publier à quinze mille exemplaires des titres plus littéraires pour un public qui les découvrira et les aimera. »* Pour Picador, il a constitué un catalogue prestigieux en format de poche : Salman Rushdie, Julian Barnes, Bruce Chatwin, Graham Swift, Jamaica Kincaid, Angela Carter, Raymond Carver, M. Agueev, mais aussi Samuel Beckett, Robert Musil, Elias Canetti, Italo Calvino, qui jusque-là *n'avaient pas eu de succès en Angleterre.*

Parmi ses derniers titres parus, signalons des premières publications en anglais : *l'Enchanteur*, de Nabokov, *le Sourire du Jaguar. Un voyage au Nicaragua (The Jaguar Smile)*, de Salman Rushdie. Mais aussi *Fantomas*, d'Allain et Souvestre, publié pour la première fois en Grande-Bretagne !

Savoir trouver un public pour chaque livre et, en même temps, le plus de lecteurs possibles, voilà, idéalement, le travail de l'éditeur. *« J'ai voulu reprendre des livres qui n'avaient jamais été publiés en poche ou qui étaient depuis longtemps épuisés : Henry Green (1905-1973), considéré par certains comme l'écrivain le plus doué de sa génération*, le Baron Corvo, l'Homme sans qualités *de Musil en trois volumes, tout Calvino... Il s'agit de ramener à la surface un certain type d'écriture qui, jusque-là, n'avait pas rencontré son public, du moins en livres de poche ; et aussi de publier des « livres à problèmes » qui n'avaient jamais été publiés chez nous parce que le public de l'édition reliée était trop mince et les livres considérés comme trop difficiles. L'un d'eux était* Dispatches (2), *de Michael Herr, sur le Vietnam, qui avait été refusé par une quinzaine d'éditeurs avant que je le lise... et qui s'est vendu à 500 000... »*

MAINTENANT, New-York l'attend en avril. Il va lui falloir affronter une maison prestigieuse, rivaliser avec la mémoire du grand Alfred Knopf — *mort à quatre-vingt-onze ans en 1984*, et celle de Robert Gottlieb, qui avait succédé au fondateur et maintenu la tradition.

Sur le bureau, un colis venait justement d'arriver d'Amérique : deux tomes reliés *sous emboîtage jaune intitulés AAK Portrait d'un éditeur*. L'initiation va commencer. *Il va devenir l'homme des* Borzoi Books (3). Quelle va être l'attitude des éditeurs américains, caste formaliste et consciente de sa supériorité, face à ce Sonny Mehta qu'ils connaissaient déjà comme acheteur et qui se transforme en concurrent ? Cet Indien qui, rebelle à la cravate, porte en tous lieux le jean, les sneakers et le tricot et qui, avec sa petite taille, *son casque de cheveux noirs frisés*, sa barbe courte, ressemblerait à n'importe *quel immigrant s'il n'y avait ses yeux per*çants éclairés de douceur attentive et d'intelligence...

ENCORE une fois, il va falloir qu'il se fasse accepter. Il se souvient : *« Cela n'aide pas d'être un Indien pour réussir à Londres. En Angleterre, les gens s'assimilent très lentement. L'édition, quand j'ai commencé, était un milieu très fermé qui excluait ceux qui n'étaient pas du même monde, si vous voyez ce que je veux dire. Il y avait une suspicion à l'égard de quelqu'un qui n'était pas né en Grande-Bretagne, même s'il était capable d'utiliser la langue selon les règles. Je suis dans la profession depuis vingt ans et je suis le seul Indien, à ma connaissance, à atteindre la place que j'ai. Je pense qu'il y a très peu d'étrangers admis, si l'on excepte les immigrés de l'époque nazie : André Deutsch, lord Weidenfeld... Dans les cocktails, par exemple, je sens bien que je ne ressemble pas aux autres... »* Il éclate de rire : *« Knopf... Ce n'est pas possible. J'ai rêvé... »* J'ai reçu un nombre impressionnant de lettres de gens qui me disent de rester. Et même un télégramme d'Ivan Nabokov (de chez Albin Michel) : *« On choisit un chef d'orchestre aveugle pour diriger Knopf... » (rire)* (4). Départ prévu : le 1er avril.

NICOLE ZAND.

---

(1) La nomination de Gottlieb, entré en fonctions le 9 février, avait entraîné une sorte de guérilla au sein de l'hebdomadaire le plus traditionnel de New-York avec une lettre — signée notamment par Saul Steinberg, John Mc Phee, et même... J.D. Salinger — demandant à Gottlieb *de se retirer.*

(2) Paru aux Editions Albin Michel sous le titre *Putain de mort*. Trad. Pierre Alien.

(3) Alfred A. Knopf, *qui fut l'éditeur de* Th. Mann, Joseph Conrad, Gide, Kafka, R. Chandler, Sartre, et aussi John Updike, Joseph Heller, D.S. Naipaul et tant d'autres, mort en 1984 à l'âge de quatre-vingt-onze ans, avait choisi comme symbole de sa maison le borzoï, lévrier russe au long museau.

(4) Plaisanterie à propos d'homonymes sans *lien de parenté avec Sonny : Zubin Mehta* le chef d'orchestre, Ved Mehta, l'écrivain new-yorkais qui est aveugle...

Qian Zhongshu révélé aux Français

(Suite de la page 13.)

L'école *et sa famille sont* ses cibles privilégiées. L'Université est un monde clos de prétentieux incompétents et d'imposteurs qui n'ont de cesse de tramer les intrigues les plus sordides pour satisfaire des ambitions mesquines. La famille est régie par une éthique confucéenne rétrograde, qui, même *si elle* n'est pas *toujours* suivie à la lettre (les jeunes refusent ainsi de s'agenouiller devant l'autel des ancêtres), finit par ruiner les mariages.

Les Occidentaux — qui n'ont su apporter à la Chine que l'opium et la syphilis — *n'échappent* pas aux critiques, notamment les Français, sales, désordonnés et bruyants et qui, selon le bon mot de Bismarck, ont la caractéristi que, lorsqu'ils sont diplomates de haut rang, d'être dans l'incapacité de *s'exprimer dans la langue du* pays où ils sont en poste.

L'épanchement de la tristesse

La Forteresse assiégée est un chef-d'œuvre. Tout ce qui manque aux autres romans chinois de la même époque est ici présent : une forme exemplaire, une composition rigoureuse qui enchaîne harmonieusement les différents épisodes, un souffle et une concentration épiques qui créent des tableaux et des récits grandioses à partir d'événements quotidiens banals et que S. Servan-Schreiber et Wang L. ont *parfaitement rendus en français.*

Cette maîtrise stylistique, cette unité du ton et du rythme, on les retrouve dans les *Cinq essais de poétique*, qui sont aussi admirablement traduits par N. Chapuis. Le premier traite de poésie et de peinture chinoises. L'auteur y rapproche les conceptions classi*ques des Chinois selon lesquelles* les poèmes sont des peintures invisibles ou sonores, et les peintures des poèmes visibles ou sans paroles, de celles du poète grec Simonide de Céros ou de Léonard de Vinci, pour qui *« la peinture est une poésie muette et la poésie une peinture aveugle (ou parlante) »*.

Dans un autre essai, *le Poète et ses griefs*, Qian commente la thèse classique de la tradition littéraire chinoise : la souffrance est plus à même d'engendrer la création poétique que le plaisir. Un bon poème est avant tout l'expression ou l'épanchement de la tristesse, du tourment ou de la frustration. Sa fameuse introduction à la poésie des Song, enfin, est un modèle du genre. On comprend mieux pourquoi les œuvres de cette époque, peu appréciées par rapport à celles des Tang, ont parfois *« un goût de viande sèche »*, comme disait Mao Zedong.

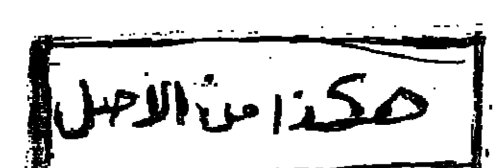
L'érudition de Qian Zhongshu et sa profonde connaissance, aussi bien du patrimoine littéraire occidental que du fonds culturel chinois, invitent sans cesse le lec*teur à des rapprochements* hardis, à des analyses brillantes. Il serait vraiment dommage de ne pas profiter de cette initiation à la critique littéraire chinoise, donnée par le plus grand des spécialistes. Aussi convient-il, après la lecture du roman, de se plonger sans tarder dans les essais de poétique.

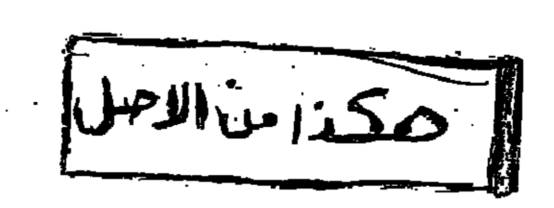
ALAIN PEYRAUBE.

★ LA FORTERESSE ASSIÉGÉE, de Qian Zhongshu, traduit du chinois par Sylvie Servan-Schreiber et Wang Lou, éd. Christian Bourgois, 424 p., 100 F.

★ CINQ ESSAIS DE POÉTIQUE, de Qian Zhongshu, traduits du chinois par Nicolas Chapuis, éd. Christian Bourgois, 222 p., 100 F.

— A signaler également la parution, chez Actes Sud, de SUR LA MÊME LIGNE D'HORIZON, un récit de Zhang Xinxin, une romancière de trente-deux ans qui vit à Pékin. A travers l'histoire d'un jeune couple — elle prépare un concours, lui peint et dessine, — Zhang Xinxin décrit la Chine d'aujourd'hui et ces Chinois de la nouvelle génération dont la vie privée demeure encore, malgré les changements, largement inconnue en Occident (traduit du chinois par Emmanuelle Péchenart, 180 p., 79 F).





Culture

ARTS

Deux expositions sur le Japon

Armures pour samouraï

Namban, cela signifie quelque chose comme « barbare du Sud ». Ce terme s'applique aux sympathiques Européens qui arrivent au Japon dans la deuxième moitié du seizième siècle. Ils n'y resteront pas longtemps : les Tokugawa leur feront leur fête dès le début du siècle suivant. Ils laisseront pourtant quelques traces *notables* – comme l'usage du tabac et des armes à feu – ou plus anecdotiques, comme la forme inspirée des morions européens de certains casques, forme naturellement adaptée aux exigences et aux motifs d'une civilisation *à la brutalité raffinée. Ces* casques namban sont la touche pittoresque d'une merveilleuse exposition proposée par l'établissement public de la Défense à la galerie Art 4, dans le plein vent de l'esplanade.

Merveilleuse dans tous les sens du terme : une présentation dont la sobriété et la mise en scène font le luxe ; des explications décentes sur un sujet complexe ; enfin l'extraordinaire collection de L. John Anderson, qui passe pour le plus important *ensemble privé hors du Japon*. Bernard Le Dauphin a assuré la coordination de cette exposition « Samouraï, l'art guerrier du Japon ».

Une armée d'armures plus splendides les unes que les autres vous y attend, au repos dans la pénombre. *Des pièces séparées : éléments fragmentaires*, casques, cuirasses, masques, sous-vêtements, ou « vestes d'armes », donnent la mesure de la complexité de l'armure du guerrier japonais. N'y trouve-t-on pas, pour simplifier les choses, un élément *appelé « plaque des lâches »* parce qu'elle est censée protéger le dos et qu'un samouraï digne de ce nom ne saurait précisément tourner le dos à son adversaire. Bienvenue, quoiqu'un peu à l'écart, la reproduction d'une longue série de planches indique le mode d'emploi – il faudrait dire le rituel – pour revêtir l'une après l'autre chacune des pièces et des plaques.

Et puis il y a les armes : quelques sabres, une splendide paire d'arcs permettent d'imaginer égorgements, étripements et mutilations variées *contre lesquels protégeaient ces ter*ribles costumes. Mais, pour en avoir une meilleure idée encore, on se rendra à la galerie Burawoy, dans l'île Saint-Louis, qui présente un choix plus limité mais plus tranchant et plus expéditif de cet art guerrier du Japon.

A côté des fourreaux sont exposées les lames, très fines, très incroyables, très diaboliquement aiguisées. On pense à l'histoire de ce souverain si bien décapité par son bourreau préféré : *« Alors ? »*, s'impatiente le monarque déchu. *« C'est fait*, répond le bourreau, *que Sa Majesté veuille bien se donner la peine de pencher la tête... »*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Samouraï, l'art guerrier du Japon*, galerie Art 4 – Patrimoine du *monde, la Défense 4* (RER la Défense). Jusqu'au 10 avril. Catalogue 150 F.

★ *Armes japonaises*, galerie Robert Burawoy, 12, rue Le Regrattier, 75004 Paris. Jusqu'au 28 février.

Désinvoltes estampes

Vers 1860,
l'Occident découvre
le Japon et ses estampes.
Une exposition
de grande qualité
fait revivre
cet épisode majeur
de cette peinture.

Décidément, le Japon est à la mode. Ce n'est plus celui des avant-gardes nippones inspirées par l'Europe, ce Japon violemment moderne, mais celui de la tradition, celui des estampes et de Hokusai, le Japon qui a obsédé la seconde moitié du dix-neuvième siècle européen, le Japon du japonisme. On connaît, pour l'avoir lue bien souvent, l'histoire de cette invasion réclamée par ses victimes, si puissante, si durable qu'il n'est pas excessif d'y voir le début d'une période nouvelle.

Pour la première fois, des œuvres non occidentales – ni antiques ni renaissantes – accèdent à la dignité de modèles. De Manet jusqu'à Matisse, il n'est guère de peintres, impressionnistes, nabis ou symbolistes, qui n'aient puisé dans les vues du mont Fuji ou les portraits de courtisanes pâles, épurés au point de préfigurer Klimt et Vuillard.

Le grand mérite de ces sources japonaises de l'art occidental tient donc moins à la nouveauté du propos qu'à la manière de le mettre en scène. Celle-ci est somptueuse. Janette Ostier a constitué un panorama de l'art japonais tel que l'ont découvert Degas et Monet, et placé à proximité des planches et des encres les images des toiles qu'elles ont le plus directement déterminées.

Effets de composition, couleurs, découpages ou cadrages singuliers se répondent et incitent sans cesse à la comparaison ou au parallèle. Pourtant, ce sont les œuvres japonaises elles-mêmes, par leur qualité, qui assurent son efficacité réelle à la démonstration. Elles ont tant de variété et de désinvolture qu'à les regarder, disposées dans un désordre adroitement entretenu, le visiteur se prend de la même passion que jadis un Gauguin. Il se donne l'illusion d'être ramené au temps du magasin de la Porte chinoise, rue Vivienne, qui vendait dès 1860 Hiroshige et Utamaro. Baudelaire et les Goncourt y venaient volontiers, tout comme Manet – lequel prit nombre de ses idées picturales aux artistes du Soleil-Levant.

Ils y venaient prendre des leçons de naturel, celle d'un réalisme qui ne soit plus obscur et théâtral comme celui que Courbet, Bonvin ou Meissonnier empruntaient aux Espagnols et aux Hollandais. Ils apprenaient les charmes des couleurs brillantes disposées en surfaces uniformes cernées d'une courbe et ceux de la notation « au vol », en trois traits au pinceau.

D'étonnants croquis de Hokusai et de Hanabusa Itcho, instantanés de la rue et de vie ordinaire, illustrent ici à merveille cette technique supérieure du dessin éclair. Quant aux estampes elles-mêmes, on ne saurait en dire que les délices décoratifs et les inventions. Vues de villes ou cueillettes des iris, maternités et érotiques « images de printemps » composent une description complète de toute une civilisation, bien faite pour séduire des peintres « de la vie moderne ».

Sans doute fallait-il la révélation de cette voluptueuse simplicité japonaise pour les sauver du pastiche et ouvrir les yeux de ceux que l'on nommait alors, à Kyoto et à Tokyo, les « Barbares de l'Ouest ».

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges, jusqu'au 28 février. Un très beau et savant catalogue a été publié à cette occasion.



La politique musicale de M. Léotard

Flou artistique

Après en avoir fait l'exposé devant le Conseil des ministres (nos *dernières éditions du 12 février*), M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a présenté à la presse *« les nouvelles orientations de la politique musicale »*, mercredi après-midi, dans le nouvel auditorium du musée d'Orsay.

De « nouveautés » en fait, il y en a fort peu. On comprend bien que, depuis la démission du directeur de la musique, M. Maurice Fleuret, le 15 septembre dernier, il n'ait pas été possible de modifier profondément ces orientations, et l'on sait gré d'ailleurs au ministre d'avoir prolongé les actions entreprises.

Seul point brillant de l'exposé : la création à Versailles d'un Centre international de musique, et de danse baroques, opération qui tient à *cœur* à M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat. Mais le ministre n'a qu'effleuré les problèmes de l'enseignement artistique, sur lequel tous ses prédécesseurs se sont cassé les dents, ou de la diffusion – il a à peine mentionné le « Théâtre musical de la Bastille » et cantonné apparemment la création au domaine de la chanson française.

Une bonne nouvelle : M. Léotard *« s'efforcera en 1987 d'obtenir une réduction de la TVA sur les disques » ;* on attendra pourtant la réponse de M. Balladur pour se réjouir.

JACQUES LONCHAMPT.

Les principaux projets

En dehors du projet Versailles, le développement des enseignements artistiques fera prochainement l'objet d'un projet de loi d'orientation, élaboré avec le ministère de l'éducation nationale.

Deux nouvelles écoles nationales de musique seront ouvertes dans des départements qui n'en possèdent aucune.

Un statut des professeurs va être mis au point. La mission de l'Institut de pédagogie musicale est confirmée.

L'inventaire des orgues de France sera poursuivi et achevé en 1989. Le plain-chant sera réintroduit dans l'enseignement supérieur. Un inventaire des manuscrits musicaux non répertoriés dans les bibliothèques françaises sera lancé cette année dans quatre régions.

Trois types d'actions seront privilégiées dans le domaine de la création : accroître les liens de la création musicale et de la chanson française avec l'audiovisuel, améliorer l'environnement fiscal (TVA et *réglementation des spectacles*), trouver de nouvelles modalités pour soutenir la création et promouvoir la chanson française.

J. L.

CIRQUE

Le Gruss menacé de disparition

Le dixième Festival mondial du cirque de demain est à peine terminé porte de Pantin que le cirque national Gruss, qui abrite traditionnellement la manifestation est brusquement *menacé de disparaître*. Créé en 1982, le chapiteau d'Alexis Gruss a offert chaque année un nouveau spectacle présenté à Paris, puis dans une quinzaine de villes en province. La qualité de chaque production lui a permis d'amorcer un vrai retour à la piste du public : en 1983, le cirque national accueillait 180 000 spectateurs ; en 1984 : 283 000 spectateurs ; en 1985 et 1986 : 350 000.

Encadré par une association et recevant du ministère de la culture et de la communication une subvention *dégressive (en 1986 : 8,4 mil*lions de francs ; en 1987 : 7 millions), le cirque national n'a pu encore établir son équilibre financier. Ce qui paraît assez normal étant donnée la crise profonde du cirque en France. Le déficit en 1986 s'établissait à plus de 1 600 000 F.

Une situation financière préoccupante, *« incontournable »*, dit le ministère, la perte prochaine de son implantation à La Villette et la difficulté à trouver un autre lieu à Paris (où le chiffre d'affaires pour le chapiteau est de 5 millions de francs) ont conduit l'Association du cirque national *français dont* le *président* est Dominique Mauclair à se dissoudre.

Alexis Gruss se propose de déposer le bilan du cirque national le premier mars prochain. Bien qu'une hypothèse de rallonge budgétaire soit exclue, le ministère de la culture et de la communication souhaite trouver une solution.

CLAUDE FLÉOUTER.



Le SAGA : première soirée

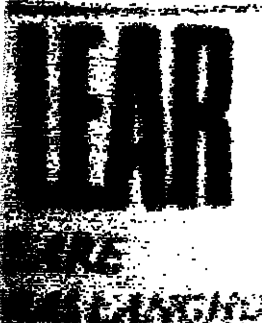
La même moquette grise, les mêmes panneaux blancs, les mêmes enseignes, le même vélum : le SAGA ressemble à la FIAC comme un petit frère auquel on aurait enfilé des vêtements un peu trop grands : les deux foires ont les mêmes organisateurs. *Mais* le Salon qu'inaugurait hier soir François Léotard « flotte » un peu dans la nef du Grand Palais.

A la foule assez nombreuse du vernissage, on proposait beaucoup d'objets d'édition. De là sans doute le côté foire de la décoration intérieure : tapis, vases, meubles post-modernes, tapisseries. Avez-vous choisi votre salon ? Il vous faut encore en recouvrir les murs. Pour cela, le SAGA offre un choix de lithographies, de ces lithographies que l'on croyait déconsidérées et qui n'en continuent pas moins à proliférer. *Les* unes se recommandent par la signature, Miro ou de Kooning, d'autres par leur taille ou le brillant des couleurs. A en juger par l'afflux du public, les multiples plaisent toujours.

Quant à l'amateur de livres, il avait les *moyens de se* consoler : soit en cherchant quelques belles gravures, soit, futilement, en donnant la chasse aux chapeaux. Il y en avait hier soir d'admirablement burlesques.

Ph. D.

● **RECTIFICATIF.** – Dans la composition du Conseil supérieur du mécénat culturel (*le Monde* daté 8-9 février), il convenait de lire que M. Michel David Neill était associé-gérant de la banque Lazard Frères et Cie, et non pas la banque Lazare, comme nous l'avons écrit par erreur.



Culture

THÉATRE

« Cabaret », au Théâtre Mogador

Savary aime le music-hall



BARTI/ENGUERAND

Uta Lemper et Michel Dussarat dans *Cabaret*

Jérôme Savary n'abandonne pas ses amours, les paumés merveilleux du music-hall. Il reprend au Théâtre Mogador la comédie musicale Cabaret, *créée l'an dernier dans son théâtre de Lyon.*

Un jeune Américain arrive à Berlin, il veut écrire, n'a pas trop d'argent. Dans le train, il parle avec un Allemand qui va lui apprendre à vivre dans la ville de toutes les rencontres. C'est ainsi que ça s'est passé pour Christopher Isherwood, c'est ce qu'il raconte dans son livre de nouvelles, *Adieu à Berlin* (J'ai lu). Joe Masteroff pour le livret, Fred Ebb pour les lyrics, John Kands pour la musique, en ont tiré une comédie musicale, *Cabaret*. Bob Fosse en a tiré son fameux film et Jérôme Savary l'a adaptée pour la monter à Lyon, au Théâtre du VIII° (*le Monde* du 24 mai 1986), dont il venait de prendre la direction. Il la présente au Théâtre Mogador à partir du 18 février – il en également fait une version allemande pour le Théâtre de Dusseldorf.

Cabaret, c'est exactement le monde de Jérôme Savary, amoureux inconditionnel des gens de cirque et de music-hall. L'action se passe au début des années 30, à Berlin, circonscrite à un quartier, un vieux quartier dont les maisons et les gens ont connu des jours meilleurs. Tout le monde s'y connaît et s'y croise – l'ancienne bourgeoise devenue logeuse, les danseuses qui se font un peu de monnaie la nuit, les gigolos, les touristes, Sally Bowles, la « vedette » d'une boîte brinquebalante, le Kit Kat, dont Monsieur Loyal est un clown équivoque et blasé, l'épicier juif, les braves gens et les autres, réunis par un même souci : survivre en ces temps de grande crise économique.

Au-dedans et au dehors du cabaret règne la même confusion des gens et des valeurs. Un mélange d'amitiés éphémères et d'indifférence, une lassitude née de cette misère qui semble ne jamais devoir finir, l'imbrication étroite des rêves naïfs et étincelants avec le quotidien le plus trivial.

« *Les personnages,* dit Jérôme Savary, *ne sont pas des héros, j'aime ça. Sally Bowles dit des bêtises, elle a un langage de petit oiseau, un peu cucul. Tu connais l'histoire de la strip-teaseuse qui a fait un procès à son patron parce qu'il ne voulait pas partir à la retraite? Elle disait :* « Je ne partirai pas avant mes soixante-cinq ans », *elle en avait cinquante-six. Les gens du Kit Kat sont tous comme ça, ils vivent fermés sur eux-mêmes. Les autres aussi, l'épicier qui ne veut pas faire attention aux nazis parce qu'il est Berlinois depuis des générations. Le nazi lui-même, ce n'est pas Hitler, c'est le lampiste local de la section locale. L'Américain est le bon, brave démocrate. Il regarde ça avec l'assurance et la bonne conscience du type qui peut repartir chez lui quand il veut. Les gens ne sont pas des collabos, simplement ils sont trop fatigués pour avoir envie de réfléchir plus loin que le présent. C'est facile de dire* « tirez-vous ». *Où, comment, avec quel argent ?* »

La vision d'Isherwood n'est pas très dynamique, mais la pièce est tellement bien construite, la musique tellement euphorisante – certains me le reprochent d'ailleurs – que ça traduit un amour formidable pour la vie, pour Berlin. »

Jérôme Savary aime Berlin. Il a travaillé avec Peter Zadek, sur un spectacle tiré d'un roman de Fallada qui raconte, comme *Cabaret*, la vie des petites gens pendant le nazisme. Savary réglait les intermèdes de music-hall qui ponctuaient le spectacle : danses allégoriques, et un ballet Folies-Bergère avec danseuses nues à croix gammées – on en parle encore à Berlin.

« *Ma réputation leur doit beaucoup,* reconnaît Jérôme. *Mais je me suis beaucoup intéressé à l'histoire. J'ai lu, j'ai vu des films, j'ai écouté des chansons de l'époque, j'étais complètement pris par l'ambiance. En plus, je connais l'Est, j'y ai monté un Offenbach. A l'Est, on retrouve les années 30 dans l'architecture des maisons, des quartiers, dans les brasseries, le restaurant où allait Brecht, les abris avec les dessins qu'ils n'ont pas effacés. Sans le savoir, je préparais* Cabaret. *Et puis, mon amour du music-hall ne date pas d'hier. Ce côté-là je l'ai en somme répété avec* Bye bye Show Bize (1), *qui n'était pas un spectacle abouti, mais je l'ai bien aimé. J'en ai fait une version allemande meilleure. Et c'est là que j'ai rencontré Ute Lemper – qui joue Sally Bowles.*

« J'ai appris la discipline »

» *Depuis longtemps, j'avais dans l'idée de faire* Cabaret. *Je devais attendre d'avoir trouvé Sally et acquis une certaine expérience. C'était ma première mise en scène à Lyon, dans un théâtre à moi, avec tout mon temps pour répéter. Je n'ai rien fait d'autre pendant la préparation. J'ai évolué. J'ai monté du lyrique (2). A travailler avec des orchestres et des chanteurs, j'ai appris la discipline, à m'organiser vite dans des galères comme la Scala, où on a quatorze jours pour monter un opéra. On te donne tout ce que tu veux, mais pour un temps trop limité. Dans les théâtres allemands, c'est presque la même chose. Mais enfin, j'ai appris à disposer de beaucoup de moyens, si bien que je ne me crois plus obligé de surajouter des gags, des décors, des trucs qui coûtent. Rien ne me plaît davantage que de commencer par une boîte noire, et d'en faire sortir la magie. C'est la conception de* Cabaret. *Cet été à Taormina, dans le théâtre romain en plein air, je vais monter* le Songe d'une nuit d'été. *Je suis en train d'étudier une forêt téléguidée. Il y aura des assistants sur les gradins, ils feront marcher les arbres qui, ensuite, se transformeront en colonnes.*

« Comme M. Jourdain »

» *Parmi les gens de théâtre, je me sens comme M. Jourdain,* ajoute Jérôme Savary, qui présente à Lyon *le Bourgeois gentilhomme*, avec Michel Galabru. *J'ai les mêmes émerveillements envers les arts, les mêmes naïvetés. C'est souvent pourquoi je me plante. D'une certaine manière, je reste marginal. Naturellement, ça ne veut pas dire gaucho, exclu. Non, plus maintenant. Je le suis par mon éducation donc ma façon de faire qui n'ont rien de livresque. Je travaille plus que la plupart, et je n'ai toujours pas l'impression d'appartenir à ce monde. Je suis un peu extérieur, c'est pourquoi il m'arrive de bâcler, et alors je m'en vais, je fuis. Je suis angoissé, tu ne peux pas savoir. En même temps, comment faire. La punition de ce métier, c'est l'angoisse.*

» *A la Scala, je voulais m'en aller au premier jour de répétition. Se retrouver comme ça, devant quarante personnes qui te regardent, qui pensent que tu as grossi, perdu des cheveux... Et qu'est-ce que tu vas leur dire ? Ils attendent. Toi tu regardes quarante personnes qui te regardent toi. Les hommes politiques, je me demande comment ils tiennent. A Berlin-Est, je leur ai dit que j'étais cardiaque. Ils attendaient tellement, et je ne sais pas quoi, je leur ai dit : « J'ai un problème au cœur, j'ai oublié mes pilules. » J'ai couru chez moi, j'habitais à côté avec ma femme et notre bébé. Je lui ai dit : « On s'en va. » Elle m'a raisonné, j'ai pris une douche. Je me suis changé. J'y suis retourné, je les ai fait rire et d'un coup, je suis devenu impérial. Parce que je sais aussi me ressaisir et dominer. Dans ce métier, il faut.* »

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Mogador, à partir du 18 février.

(1) *Bye Bye Show Bize* a été créé à Milan et, après une tournée en France, a été présenté à Mogador.

(2) Savary a monté des opérettes, des opéras dont Don Giovanni, *la Flûte enchantée*. Il prépare *le Barbier de Séville*, *les Contes d'Hoffmann*, et une reprise de *la Flûte enchantée*.

« Les Bas-Fonds », de Gorki, par la Taganka de Moscou

Du mélodrame au french-cancan

Après la Cerisaie, *de Tchekhov, le Théâtre de la Taganka de Moscou présente à Paris* les Bas-Fonds, *de Maxime Gorki, dans la mise en scène d'Anatoli Efros, son directeur mort il y a un mois, le 13 janvier.*

L'expression « *les bas-fonds* » est une traduction inexacte du titre russe de Gorki. Ce titre français donne à croire que la pièce aborde, avec gravité, une plaie de la société, les conditions très noires d'un sous-prolétariat. Alors qu'en fait Gorki se propose simplement de nous faire connaître quelques femmes et hommes qu'il a rencontrés en marge, sur des quais, dans des asiles de nuit.

La traduction juste du titre russe serait moins lourde, quelque chose comme « *Au fond* » ou « En bas ». Et, aux yeux de Gorki, les vrais bas-fonds, ce ne sont pas les retraites de sans-emploi qui vivotent en liberté, ce sont bel et bien les usines, dont « *l'ennui fait périr tout ce que les gens ont de vivant... car rien ne dégrade l'être humain comme la patience et la soumission aux forces extérieures* », dit Gorki.

Dans la pièce de Gorki, le chapelier, la marchande de beignets, le voleur, la prostituée, le serrurier, sont libres de leur temps, de leurs actes, ce ne sont pas des esclaves enfermés seize heures par jour dans des caves à répéter des gestes mécaniques – cauchemar qu'a connu Gorki à seize ans, à Nijni-Novgorod, à la suite de quoi il prit le parti de se tuer, tant vivre lui paraissait absurde.

Et c'est l'achat, par Gorki, d'un revolver de l'armée, d'occasion. C'est Gorki qui, de nuit, va se planter juste au bord de la rivière, tournant le dos à l'eau, calculant que l'impact va l'envoyer dans le courant, et qui se tire une balle dans le cœur. Il manque le cœur. La balle traverse le poumon. Transport à l'hôpital. Opération. Quand Gorki rouvre les yeux, comprend qu'on l'a récupéré, il saisit un flacon de chlorydrate. Deuxième tentative. Lavage d'estomac.

A la sortie de l'hôpital, il lui faut passer devant un tribunal ecclésiastique, le consistoire local de l'Eglise orthodoxe. Gorki fait front : « *Je les menaçai de me pendre à la porte de l'église.* » Il est excommunié pour sept ans.

C'est cela, pour Gorki, les vrais bas-fonds, les jours sinistres des usines qui vous laissent sans force. En comparaison, les va-nu-pieds qu'il a rencontrés au-dehors, et qu'il décrit dans sa pièce, respirent. « *Ils s'étaient détachés de la vie ordinaire et paraissaient s'être créé une vie à eux, indépendante des maîtres et joyeuse. Sans soucis et amoureux du risque.* »

C'est pourquoi, lorsque la pièce est créée au « *Théâtre artistique de Moscou ouvert à tous* », le 18 décembre 1902, Nemirovitch-Datchenko recommandait à Stanislavski (ils étaient tous deux les metteurs en scène) « *une légèreté alerte qui fait tout le charme de la pièce* », et précisait : « *Il faut la jouer de telle sorte qu'aucun détail tragique ne se faufile.* »

Echafaudage tubulaire

La mise en scène des *Bas-Fonds* que présente la Taganka est assez déconcertante. Le décor est un haut échafaudage tubulaire, comme il y en a sur la façade des immeubles en ravalement. Dans les interstices des tubes, à différentes hauteurs, ont été aménagées des niches individuelles (une niche par personnage) fermées par des doubles battants qui s'ouvrent de temps en temps, brusquement, comme les coucous suisses.

C'est un dispositif amusant. Ce n'est pas neuf, cela a déjà servi à mettre en espace des comédies-vaudevilles d'une certaine mécanique, d'une certaine abstraction (des Labiche, mais pas tous). Mais la pièce de Gorki, comme beaucoup de courts récits de lui qui sont des croquis d'après nature, vifs et forts, n'est pas abstraite : elle voudrait faire toucher une vérité de la vie.

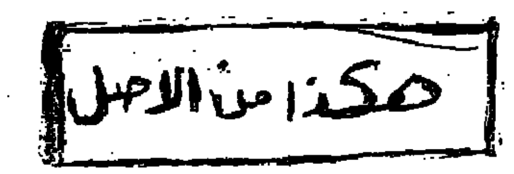
Et certes Nemirovitch-Datchenko a raison de parler d'une « *légère alerte* », mais de là à nous envoyer dans les micros, pour un oui ou pour un non, comme fait la Taganka, des sortes de mazurkas très french-cancan, puis des douceurs azuréennes de concertos mozartiens, non ! C'est carrément à côté.

En revanche, l'un des points forts de l'acte II de la pièce (l'acte que Tchekhov préférait), c'était une surprenante désinvolture paisible que les protagonistes montraient, spontanément, devant le décès d'une femme phtysique. Et c'est tout à fait dans le ton de l'insolence et de l'amour-propre de ces marginaux. Or, là, la mise en scène de la Taganka, par des silences et des éclairages noirs appuyés, fait basculer la pièce dans le drame. Comme si Efros, le metteur en scène, n'avait pas su ce qu'il voulait.

Les acteurs ont, pour la plupart, un jeu de convention, extérieur, sauf Natalia Saïko et Victor Semenov, plus sobres. La grande comédienne Alla Demidova est, hélas, absente de ces *Bas-Fonds*. Peut-être par souci d'originalité, le Théâtre de la Taganka défigure cette grande pièce de Gorki qui éclairait, par des figures très singulières, la réflexion de Tchekhov : « *Notre planète se trouve peut-être dans la dent creuse d'un monstre.* »

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre de l'Odéon, 20 h 30, les 12* et 13 février. Tél. : 43-25-70-32. La pièce est en langue russe, avec traduction simultanée.



Communication

La compétition autour des télévisions privées

La stratégie d'Havas a été sacrifiée deux fois à la raison d'Etat

Epreuve difficile pour M. Pierre Dauzier. Le président d'Havas devait tenter, ce jeudi 12 février, de justifier devant son conseil d'administration les étranges manœuvres du groupe sur le terrain de la télévision privée. A un mois d'intervalle, Havas a en effet fait éclater deux candidatures : celle qui la liait à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et à Paribas pour la reprise de la « 5 », puis celle qui l'associait à Hachette pour le rachat de TF 1.

Ce double abandon, à deux mois de la *privatisation de l'agence*, suscite bien des interrogations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe. Havas a-t-elle été manipulée par les pouvoirs publics qui contrôlent son capital ? Ou bien sa direction a-t-elle, de son propre chef, joué un coup de poker qui s'est mal terminé ?

Officiellement, seule la seconde hypothèse est retenue. Avec un touchant ensemble, le ministère de la culture et de la communication, celui de l'économie et des finances, le président de la Commission nationale de la communication et des libertés tiennent depuis deux jours le même discours : la rupture de l'association Havas-Hachette démontre qu'il n'y a jamais eu de pressions de l'Etat et que les alliances se font et se défont dans la plus grande transparence selon les dures lois de la compétition.

La réalité est beaucoup plus complexe. *Pourquoi Havas a-t-elle* rompu, début janvier, sans préavis et sans concertation, son alliance avec la CLT et Paribas scellée à peine quelques semaines plus tôt ? Seule réponse plausible : le gouvernement a prévenu discrètement M. Dauzier que la candidature de M. Robert Hersant *– qui délaisse alors TF 1* pour la « 5 » – était inévitable.

La compétition est donc sans espoir, et l'alliance entre deux groupes qui se disputent le marché publicitaire de la presse et de la télévision, impensable. M. Dauzier abandonne donc ses partenaires en *réduisant à néant leurs espoirs et va* tenter sa chance sur TF 1 aux côtés d'Hachette. Une décision que M. Dauzier, proche de M. Jacques Chirac, n'a pas pu prendre sans l'assentiment de Matignon.

Le gouvernement ne voit dans ce renversement d'alliances que des avantages. L'association entre Havas et Hachette forme un groupe de taille européenne et permet de sur*veiller de près M. Jean-Luc Lagar*dère, patron d'Hachette. De plus, l'Etat aura le contrôle de TF 1 pendant toute la période séparant la cession de 50 % du capital au groupe de repreneurs et la mise en vente du reste des actions.

Pourtant, un mois plus tard, ce beau montage s'effondre. Essentiellement pour trois raisons. La première tient aux difficiles négociations entre Havas et Hachette. Pour ne pas transgresser la loi sur les concentrations, Havas a dû se contenter de 15 % dans le tour de table. Impossible de prétendre aux postes-clés de la future chaîne privée que *M. Lagardère entend contrôler*. Les dirigeants d'Havas ne se résignent pas facilement à jouer les *sleeping partners*

Ne pas retarder la privatisation

Un deuxième écueil plus grave se dessine bientôt autour du prix de vente de TF 1. Durant la dernière quinzaine de janvier, les responsables d'Havas négocient quasi quotidiennement avec le cabinet de M. Edouard Balladur. Ils savent, dès le début, que la part du groupe des repreneurs va être alourdie d'une surcote de 33 %. Or Havas ne dispose que de 600 millions de francs à mettre sur la table au lieu du milliard de francs qu'on va lui demander. Certes, l'agence peut se procurer ses fonds par une augmentation de capital.

Mais la manœuvre est incompatible avec la prochaine *privatisation* d'Havas. Les milieux boursiers estiment que l'action du groupe est déjà surcapitalisée : vingt-six fois ses bénéfices net alors que la moyenne est de dix-huit pour des groupes équivalents sur le marché international. Rue de Rivoli, on pense même qu'il *faut faire baisser rapidement* le cours de l'action pour faciliter une mise sur le marché qui s'annonce délicate.

Les dirigeants d'Havas suggèrent alors de retarder la privatisation de l'agence pour lui laisser le temps de digérer l'achat de TF 1. Refus de M. Balladur, qui tient pour des raisons politiques à ne pas retarder le programme prévu : peut-on prendre *le risque de laisser, en cas de crise* politique grave, Havas aux mains d'une autre majorité ? Reste à se tourner vers les banques pour emprunter les fonds nécessaires. Mais celles-ci se montrent réticentes. Les garanties politiques d'une prolongation de l'autorisation au-delà du délai de dix ans sont insuffisantes.

Havas est donc dans une situation financière difficile quand survient le troisième et décisif écueil : la signature, le 5 février, d'un accord définitif entre la CLT et la Lyonnaise des eaux pour reprendre la sixième chaîne. Déjà actionnaire majoritaire de Canal Plus, Havas ne peut pas *participer au tour de table de* TF 1 *et* rester actionnaire de la CLT si celle-ci contrôle une autre chaîne. C'est trop, en regard de la loi sur les concentrations : il faut choisir entre TF 1 et la participation au capital de la CLT.

Ce choix, M. Dauzier a désespérément tenté de l'éviter. Il avait même proposé à la CLT de l'associer au tour de table sur TF 1 ou de lui rétrocéder ultérieurement une part de ses actions si la Compagnie renonçait à la compétition. En vain.

Pour Havas, l'alternative est simple : d'un côté, l'achat de TF 1 en position minoritaire avec ses difficultés de financement, de l'autre, les confortables dividendes de la CLT et les bénéfices de sa régie publicitaire, Information et publicité (contrôlée par Havas), qui représentent deux tiers des résultats du groupe. A deux mois de la privatisation d'Havas, choisir TF 1 serait suicidaire. M. Dauzier doit se résigner : coincé entre l'inflexibilité de M. Balladur et l'ultimatum de la CLT, il a perdu sa partie de poker. Havas devra rabattre ses ambitions audiovisuelles sur Canal Plus et la CLT.

Le bilan de ces dernières semaines n'est guère brillant : deux fois sacrifiée à la raison d'Etat, la stratégie du groupe paraît hésitante aux yeux de ses partenaires français et étrangers.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Robert Hersant critique le principe d'une sixième chaîne généraliste

Invité au Conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel (CNCTA) en même temps que les autres candidats à la télévision privée, M. Robert Hersant a rompu, mercredi 11 février, le silence qu'il s'imposait depuis plusieurs mois sur le dossier télévision. Exprimant sa vision du prochain paysage audiovisuel français, le patron du *Figaro* a ainsi dénoncé les projets de transformation de la TV-6 – actuellement thématique musicale – en une chaîne généraliste. Il a également révélé que son projet de reprise de « La 5 » comportait une dimension régionale et multiplierait l'ouverture de fenêtres vers des télévisions locales.

Jolie tribune ! Henri de Turenne (projet Goldsmith), Peby Guizez (UGC), Jean Drucker (CLT-Métropole), représentants des groupes Hachette et Bouygues, de la Lyonnaise et de la Générale des eaux, et puis... Robert Hersant en personne (accompagné de Philippe Ramond, le directeur de son projet de télévision), venus répondre à la question du jour : *« Que peuvent apporter les nouvelles télévisions aux régions, départements et villes ? »* Au lendemain du dépôt fébrile des candidatures à « La 5 » et à TV-6, la réunion des challengers était assurément un beau coup, et si les réponses des candidats manquaient parfois de précision – tous, *sans exception, étaient favorables* à une coopération avec des télés locales, – l'intervention de M. Hersant provoqua l'événement.

D'abord par sa critique du projet esquissé par certains – la Lyonnaise alliée à la CLT – de faire de TV-6 une chaîne généraliste comme les autres. Projet dangereux pour l'équilibre du paysage audiovisuel, a commenté M. Hersant en précisant que le marché publicitaire ne permettait pas la survie de deux autres chaînes généralistes à côté de TF 1, dont les recettes pourraient atteindre 4 milliards de francs en 1988. Le schéma précédent d'une sixième chaîne très thématique et ciblée avec un budget publicitaire moindre et complémentaire des autres chaînes avait visiblement sa préférence.

Ensuite, par la révélation de la dimension régionale de son projet sur la cinquième chaîne. Un projet qui s'inspire d'un système de network à l'américaine et prévoit, grâce à l'utilisation du satellite Télécom-1 pour diffuser la chaîne, des décrochages locaux, *« techniquement faciles et peu coûteux »*, précise M. Philippe Ramond. Un appel général serait donc lancé, au lendemain de l'éventuel feu vert de la CNCL à l'adresse de toux ceux – collectivités locales ou régionales, journaux, associations – qui souhaitent lancer une télévision locale, afin qu'ils se joignent au projet.

Ces fenêtres au sein du programme national ne pourront en aucun cas s'ouvrir durant le *prime time* (aux heures de forte audience) mais bénéficient de la souplesse d'une grille qui inclura des rediffusions. Disposant de leur tranche comme elles l'entendent, les stations locales n'auront, à l'égard du réseau, aucun lien de dépendance. *« Elles doivent posséder une pleine responsabilité dans le domaine éditorial »*, a affirmé M. Hersant, son groupe ayant apparemment abandonné toute idée de créer ou susciter lui-même des télévisions locales liées à ses journaux.

L'intérêt du système ? *« Avant tout, l'enracinement de la chaîne*, nous répond M. Philippe Ramond. *Pour nous rapprocher de la « une », qui touche 98 % du territoire, le meilleur moyen est d'être plus proche des gens et devenir, grâce à de nombreux relais, la télévision de proximité. Aucune station locale ne pourra financer plusieurs heures quotidiennes de programme. Voilà donc que nous leur apportons une fréquence, un programme national, un savoir-faire technique... En échange, qu'elles proposent par exemple une courte météo locale après un bulletin national, et nous gagnerons aussi des téléspectateurs ! »*

Pour le reste l'état-major Hersant garde encore le secret, notamment sur ses programmes, et malgré les sollicitations des responsables d'hebdomadaires de télévision, soucieux, à cause de délais contraignants d'impression, de connaître très vite les émissions susceptibles de prendre le relais de « La 5 », le 1er mars prochain. On se garde bien également de faire des pronostics ; mais la visite de MM. Hersant et Ramond la semaine passée dans les locaux de « La 5 », rue Jean-Goujon, suivie de celle de MM. Berlusconi et Seydoux dans les studios du boulevard Pereire, avait tout de même des allures de symbole...

ANNICK COJEAN.

Une campagne des publicitaires pour une « loi antitrust » en matière de publicité

« France, ta liberté de communication est en danger. » Tel est le titre d'une campagne organisée par un groupe de publicitaires autour de Jacques Séguéla, Jean-Claude Boulet et Philippe Calleux, à l'intention des pouvoirs publics et de l'opinion. Ils demandent le vote d'une *« loi antitrust »* dans ce secteur.

Selon ce groupe de publicitaires, *« la candidature d'Havas dans les chaînes de télévision privées, telle qu'elle fut envisagée, aurait menacé d'un risque mortel la libre concurrence entre les acteurs de la communication »*. Le groupe Havas, font-ils remarquer, *« maîtrise déjà 38 % de l'espace publicitaire français. Son entrée dans TF 1 lui aurait octroyé 50 % du contrôle de la vente et de l'achat d'espace en France : trop c'est trop ! »*. *« Quel pays, quelles entreprises, quels citoyens, peuvent accepter une position monopolistique dans les moyens d'expression, de création et d'information ? »*, se demandent ces publicitaires.

Bien qu'Havas ait retiré sa candidature au rachat de TF 1, ils ont maintenu leur action. Elle commencera, vendredi 13 février, avec une campagne de publicité dans la presse française, où seront publiées des lettres ouvertes au premier ministre, M. Jacques Chirac, au ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, et au ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard.

● **Gérard Courchelle quitte Radio-France.** – Gérard Courchelle, ancien présentateur du journal de 8 heures sur France-Inter, a décidé de démissionner de Radio-France en raison de *« désaccords sur la conception de l'information »*. Après avoir présenté le journal du matin pendant quatre ans il avait été relevé de ses fonctions par M. Michel Meyer devenu directeur de l'information à l'arrivée, en décembre dernier, de M. Roland Faure, nouveau président de Radio-France. M. Gérard Courchelle, qui travaillait à la radio publique depuis quinze ans, avait successivement collaboré à France-Musique et France-Culture avant de passer à France-Inter.

Sports

La disqualification de Marc Lopez pour dopage

L'haltérophilie sous anabolisants

Pourquoi moi ? C'est ce cri de victime frappée par l'injustice que vient de lancer l'haltérophile Marc Lopez. Champion de France le 11 décembre dernier dans la catégorie des 82 kg, ce moniteur de sport à Créteil vient de confesser publiquement, dans une lettre aux journaux, qu'il a utilisé des produits anabolisants, le Dynabolan et le Brimobolan, pour accroître sa force musculaire. Mais il s'indigne d'avoir été écarté des sélections nationales pour cela.

Il accuse la Fédération d'haltérophilie de lui avoir offert, ainsi qu'à ses camarades, les moyens médicaux de prendre des substances illicites. Et il pense qu'il est le bouc émissaire d'une opération de « blanchissage » de ce sport.

Depuis qu'au début des années 60, le médecin américain John Ziegler a eu la malencontreuse idée d'essayer les anabolisants pour accroître la force des leveurs de fonte, l'haltérophilie a été gravement contaminée par cette forme de dopage. Elle accroît la masse musculaire très rapidement mais entraîne aussi de sévères troubles hormonaux et tendineux.

Les accidents mortels qui se sont produits (le Belge Roger Rysslaere en 1978) ou les confessions dramatiques de repentis (le Finlandais Kaarlo Olavi Kangasniemi, nuque brisée par une barre de 160 kg) n'ont pas arrêtés l'escalade des « charges ». La recherche de la performance à tout prix fait-elle oublier à ces sportifs le risque qu'ils prennent ?

Les pouvoirs publics français ont décidé d'attaquer le mal à la racine : les réseaux pour se procurer des substances dopantes sont assimilés à des circuits de distribution de drogue. Les fédérations sportives les plus concernées – cyclisme et haltérophilie – ont clairement été mises en garde. Un coup de filet pendant les Six Jours de Paris a conduit à l'arrestation de plusieurs « soigneurs » aux valises pleines de « produits miracles ». La Fédération d'haltérophilie a décidé de faire elle-même le ménage : le contrôle effectué après les derniers championnats de France a révélé que Marc Lopez était « positif ».

Le directeur technique de la FFH, *Marcel Paterni, se dédouane*-t-il ainsi à bon compte ? Une polémique est engagée dans laquelle tout le monde fuit ses responsabilités. Marc Lopez n'a pas le sentiment d'avoir mal agi ou triché en prenant des anabolisants : il a fait *« comme les autres »*.

La fédération n'a pas l'impression d'être injuste en le sanctionnant : après avoir beaucoup fermé les yeux elle avait prévenu qu'elle serait sévère. Mais cela ne fait pas avancer d'un pouce la réflexion sur l'amélioration des performances humaines qui est à la croisée des chemins du sport et de la recherche médicale et scientifique.

ALAIN GIRAUDO.

A2 et FR3, malades du soupçon

(Suite de la première page.)

Bien malin qui saura déchiffrer ses intentions. Nul ne le verra jamais s'étrangler devant les nudités de «Sexy Folies» ou s'irriter de tel ou tel dérapage de la rédaction. Mais que de fureurs rentrées ! Que de fausse impuissance dominée ! Cet énarque, ancien directeur de cabinet d'Alain Peyrefitte, puis directeur de télévision dans les années 60, ce *« brontosaure de l'ORTF »*, comme l'appellent quelques-uns qui ne l'aiment guère, se contente pour l'heure de sursauter quand on prononce certains mots devant lui. Question : *« Quelle place souhaitez-vous accorder à la culture moderne ? »* Réponse, sèche comme l'antique : *« Moderne, moderne... pour vous, Molière n'est pas moderne ? »* Question : *« Votre chaîne doit-elle consacrer un magazine aux faits de société ? »* Réponse : *« Les faits de société, je ne sais pas ce que c'est. Nous traitons le contingent et le permanent. »*

Et de louer les mérites de l'émission «Droit de réplique», par laquelle les partis politiques répondent aux communications du gouvernement, summum, selon lui, de l'équilibre dans le temps de parole. Et d'inviter ses journalistes et ses responsables des programmes à ne pas surcharger leurs textes d'adverbes, à pratiquer l'indépendance, *« surtout par rapport à vos préjugés »*, à respecter les valeurs familiales et religieuses.

Il se défend, bien entendu, d'avoir été envoyé à ce poste par l'hôtel Matignon pour «faire le ménage». Tout comme son collègue René Han : *« Jacques Chirac, je ne l'ai jamais rencontré. Il n'a jamais éprouvé le besoin de me recevoir, ni moi d'être reçu par lui. Je ne suis militant d'aucun parti. Cela dit, je ne peux pas vous forcer à me croire. »*

Entré à l'âge de vingt-deux ans à la Radiodiffusion française, René Han, contrairement à Claude Contamine, est un pur produit maison. Commissaire politique, lui ? Grand boucher équarisseur d'une chaîne crypto-communiste, ingouvernable pour cause d'éparpillement de Rennes à Strasbourg, de Lille à Nice ? *« L'ampleur et la portée de la critique sont telles que c'est ridicule »*, rétorque à peine René Han, qu'il suffit de voir une fois pour se rendre compte qu'il n'est pas un homme d'invectives ni d'oukases.

Six minutes d'exécution

Mais le très courtois M. Han n'est-il pas celui qui a supprimé «Taxi», le magazine d'information de Philippe Alfonsi, mis au panier après moins d'une année de diffusion ? *« Il manquait 16 millions de francs. Voilà le dossier. Depuis août, je le lui disais. J'ai pris cette décision à contre cœur. Nous avions choisi Philippe, retenu son idée. C'est une émission que j'avais lancée et que j'aimais beaucoup. »* On se pince. Voilà un «boucher» à qui le dépeçage répugne apparemment. *« J'ai de l'estime pour lui,* assure Serge Moati, directeur général de FR 3 de 1981 à 1985. *Je ne vais pas déblatérer sur mes successeurs avant d'avoir vu ce qu'ils font. Arrêtons le ping-pong idéologique. »*

Sacré ping-pong, et qui colle à la peau. C'est peut-être là le plus lourd handicap d'Antenne 2 et de FR 3 dans leur combat qui commence contre les «privées». Quand Patrick Poivre d'Arvor rappelle avec raison : *« C'est sous une télé dite giscardienne que Mitterrand a été élu, et sous une télé dite socialiste que les socialistes ont accumulé trois échecs électoraux »*, il plaide dans le vide. Le jouet est trop tentant, et les revanches aussi. A Matignon, certains mauvais conseilleurs tapotent en bouillonnant sur leurs bureaux de style en soupirant : *« Bien sûr, nous ne voulons pas de chasse aux sorcières, mais Dieu que c'est long ! »*

Et voilà pourquoi votre télévision, même si vous ne vous en apercevez pas à l'écran, est devenue folle. Certaine de n'avoir pas trouvé en son président un allié mais un cheval de Troie, la rédaction d'Antenne 2, éperdue d'indépendance, occupe toutes les meurtrières, s'émeut d'un questionnaire de la commission d'enquête sénatoriale sur les violences lors des manifestations étudiantes sous prétexte qu'il demande – horreur, le goulag n'est pas loin – les noms et adresses des journalistes qui ont «couvert» ces événements. Elle soupçonne de velléités normalisatrices son nouveau directeur de la rédaction, Elie Vannier, finalement nommé après que plusieurs autres candidats se sont récusés, lorsqu'il se propose de regrouper toute la rédaction au même étage de l'immeuble. L'éparpillement précédent traduisait bien l'indépendance de toutes les éditions, que Vannier se propose de rationaliser : *« Pas pour des raisons politiques,* précise-t-il. *Jamais je ne nommerai ni n'évincerai personne pour des raisons politiques. Mais jamais non plus je ne m'interdirai de prendre une décision pour des raisons politiques. »*

Les nouveaux dirigeants de la chaîne découvrent une rédaction *« bloc de granit »*, frondeuse et fière de sa personnalité. *« Elle a le goût de l'indépendance, du commentaire »*, résume Bernard Rapp, l'un des présentateurs du journal de 20 heures. Et Paul Amar, chef du service politique : *« On se veut un peu sociologues. Donner les faits, oui, mais aussi l'analyse. »* Traduction désolée au étage, celui de la direction : *« Les journalistes sont majoritairement à gauche. C'est ainsi... »*

Certains dérapages, il est vrai, peuvent donner prise aux critiques du septième étage. Ainsi ce journal, présenté par Claude Sérillon, où l'on accorda une minute à l'explication du projet de loi du garde des sceaux, Albin Chalandon, sur le traitement à réserver aux drogués, et six minutes à l'assassinat du texte par le docteur Francis Curtet. Le journal à peine terminé, Albin Chalandon appelait François Ponchelet : *« Vous avez exécuté ma politique. » Off the record,* un chef de service reconnaît : *« OK. On a déconné. Ça arrive aussi. »*

Trop souvent, estime la direction. Et de citer encore la «couverture» du mouvement étudiant. *Le* reportage sur la première manifestation de la FEN, entraînée par une escouade de dirigeants socialistes, a provoqué un haut-le-cœur. De bonnes âmes ont crié à l'overdose. Au septième étage, on croit se souvenir qu'une journaliste, en pleine grève des conducteurs de la SNCF, interviewait ainsi un gréviste : *« Savez-vous que M. Chirac mène contre vous la même politique que Mme Thatcher contre les mineurs anglais ? » « Dans notre métier, c'est ce que l'on appelle une* leading question *(question directrice), non ? »*

Voilà comme on crée un climat de tous les soupçons. Dès lors, Jean-Marie Cavada et Elie Vannier peuvent déclarer en chœur : *« Nous ne sommes pas là pour couper des têtes et briser ce qui marche »*, tout le monde retient l'épigramme du président-directeur général : *« Si on ne changeait jamais de tête à la télévision, Pierre Sabbagh présenterait toujours le journal. »*

La grande fierté de la rédaction d'Antenne 2, au fond, c'était d'avoir définitivement enterré l'époque de la fin du giscardisme, celle, se souvient un journaliste maison, où l'on entendait le matin Alain Duhamel lire sur Europe 1 un «papier» sur le rôle des femmes dans la société française, Patrice Duhamel enfoncer le clou sur TF1 à 13 heures, et Jean-Pierre Elkabbach, dans l'après-midi, suggérer benoîtement en conférence de rédaction que l'on fasse présenter le journal de la «2» par une femme. En finir avec ce rôle de diffuseur des idées, même éclairées, lancées par le monarque, opposer son «professionnalisme» à tous les pouvoirs, choisir souverainement d'inviter tel ou tel ministre sur le plateau du «20 heures», voilà le «contrat minimum» de la rédaction d'Antenne 2.

C'est seulement au prix du respect de ces quelques principes que la rédaction se déclare prête à digérer le grand bouleversement que ses nouveaux maîtres rêvent de lui imposer. Car le chaudron à idées est en ébullition. L'arrivée des «privées», toujours elles, va imposer à Antenne 2 et FR 3 de revoir de fond en comble leurs journaux d'information. Raccourcissement de la «grand-messe» du «20 heures», institution, tout au long de la journée, de flashes d'information : partout, on brasse des projets.

Dans cette recherche frénétique d'idées nouvelles, tous les regards sont braqués sur le «19-20» de FR 3, qui, explique fièrement René Han, *« a donné un coup de vieux à tous les autres journaux de toutes les autres chaînes »*. Les caméras ne sont plus plantées dans un studio au silence de cathédrale, mais au cœur d'une salle de rédaction bourdonnante, par des présentateurs qui ont tombé la veste et *n'hésitent pas* – sacrilège ! – à plaisanter à l'antenne.

Les «Wisigoths» dans Rome

Cela ne suffit pas à Christian Bernadac, qui concocte encore un grand lifting en plusieurs étapes, pour «Soir 3». *« C'est l'arrivée des Wisigoths à Rome,* s'insurge un journaliste. *Ils détruisent le forum, le sauna, les thermes de Caracalla. On change pour changer. C'est l'ivresse du galon. »* Car voilà un autre obstacle sur la route des Wisigoths : la lassitude des journalistes, témoins fatigués de trop de réformes. FR 3 en est à son cinquième PDG depuis 1981 et son neuvième rédacteur en chef de «Soir 3» depuis huit ans.

« Aucune entreprise normalement constituée ne peut résister à cela, assure Geneviève Guicheney. *La manière dont cette chaîne a été traitée est insensée. »* Plus que toute autre, cette chaîne qui n'en finit pas de se débarrasser de sa réputation de *« télévision des préfectures »*, et emploie au total six cent quatorze journalistes, dont à peine un dixième à Paris, vit au rythme des échéances électorales, superposant des strates de journalistes d'origines diverses, et congédiant ses PDG selon l'air du temps.

Après cinq folles années au cours desquelles FR 3 a vécu à l'heure de la décentralisation active et militante, c'est le grand retour du balancier. L'heure des jacobins a de nouveau sonné, et les mutations n'ont pas tardé. Huit directeurs régionaux sur douze ont été remerciés. *« Je n'aurai pas l'hypocrisie de prétendre que j'ai cherché des socialistes pour les remplacer,* reconnaît René Han, *mais nous n'avons pas demandé de carte politique. »*

On l'ignorait, mais FR 3 est une grande convalescente, enfin revenue d'un voyage en Utopie, le Sacilor de la télévision. *« De 1980 à 1985, notre audience était passée de 18,5 points à 7,5,* explique René Han. *Nous sommes aujourd'hui remontés à 18. »* Pour autant, FR 3 n'est pas tirée d'affaire. Ce géant glouton aspire 75 % de son budget en frais de fonctionnemment et dans les structures régionales. *« Nous n'avons donc que 25 % de cash pour les programmes nationaux,* conclut René Han. *Et un handicap au départ. » « Cela confine tout simplement à la paralysie »*, résume Henry Chapier, rédacteur en chef adjoint. Là encore, l'ombre de Sacilor.

Curieusement, au moment où la loi prescrit à FR 3 et Antenne 2 de relever le défi pour offrir aux téléspectateurs français une télévision de qualité, certains ne voient de salut que dans une privatisation partielle de la «chaîne des régions». *« Dans deux ans, FR 3 sera privatisée. Vous savez, ça peut se vendre par appartements. FR 3 Limousin, cela ne sera pas cher »*, pronostique, lugubre, une journaliste.

Sans être aussi sombres, d'autres commencent à se livrer à un bilan critique de la production-maison en matière de programmes. *« Les programmes, parlons-en !* lance un producteur d'Antenne 2. *Qu'avons-nous sorti depuis dix ans ? Des «Chiffres et des lettres», le «Grand Echiquier», Bouvard. Tout ça est gonflé aux hormones. »* Les stars, bien sûr, se bousculent dans le fonds de commerce de la chaîne : les Drucker, Chancel, Ruggieri, Decaux, Pivot et les autres. *« Mais imaginez une seconde,* redoute un homme de sérail, *que Pivot, Chancel ou Jacques Martin nous quittent. Nous sommes dépendants de cinq ou six vedettes. »* Que TF1, la «5» ou la «6» arrivent lestées d'un chèque alléchant, et ç'en est fait des stars de la «2».

Un pavé de plusieurs heures

Chacun s'interroge aussi sur l'impact des futures obligations de service public, imposées par un cahier des charges «coercitif». Diffuser les émissions religieuses chaque dimanche matin de 9 heures à midi constitue *« à la fois un ghetto religieux et un pavé de plusieurs heures dans la grille »*, regrette Marcel Jullian, qui fut le premier président-directeur général d'Antenne 2. De quoi faire doucement rigoler les «priveés», chuter l'audience, et décourager quelques annonceurs.

Ce serait cependant faire injure aux deux nouveaux présidents-directeurs généraux que de penser qu'ils n'ont pas leur petite idée de ce que doit être le «look service public» sur les petits écrans. Des idées, ils en ont. L'inconvénient, c'est que ce sont souvent les mêmes. En résumé : faisons sérieux. *« Chiant »*, disent les mauvais esprits. *« Il faut jouer la réflexion, la connaissance, la culture,* souhaite René Han. *Faire une télévision incitatrice à la rencontre d'autre chose »*. Et, comme en écho, Claude Contamine : *« Il y a deux ou trois choses qui sont absentes de l'antenne. Des œuvres de fiction faisant référence à de grands textes littéraires, tout ce qui tourne autour de l'histoire. »*

Tous ses interlocuteurs sortent de leurs entretiens convaincus que le président d'Antenne 2 souhaite aussi davantage de sciences, d'architecture, d'archéologie. Là encore, les non-dits, et les sous-entendus nourrissent invectives et suspicions. *« C'est un homme d'un autre siècle. J'ai eu l'impression de retourner à l'ère glaciaire »*, murmure, atterré, un visiteur de Claude Contamine. Dans les couloirs, on se moque d'un homme qui aurait confessé n'avoir jamais vu «Moi, je», l'un des magazines vedette de la chaîne. *« Le rock ne sera jamais une culture »*, aurait-il encore déclaré.

De toute évidence, la nouvelle direction d'Antenne 2 se sent plus proche d'un modèle culturel classique que d'une culture intégrant pêle-mêle la BD, le rock, les clips et ce qu'on qualifie, toujours au 7e étage, de «contingent»... Lorsqu'il est question d'émissions de qualité, le président pense spontanément à la remarquable adaptation du *Dialogue des Carmélites*, de Georges Bernanos, ou à *l'Education sentimentale*, de Flaubert, rarement à des émissions susceptibles de drainer une très large audience. *« Pourquoi pas,* résume un producteur, *mais alors, disons carrément qu'on tourne le dos à la concurrence. »*

Visiblement, Antenne 2 nourrit un projet de grille qui, sans bouleversements majeurs, soit de bon ton, «convenable» pour tout dire, puisque le mot est volontiers prononcé. Une télévision dont la vitrine idéale pourrait être la Comédie-Française, le Louvre et l'Opéra avec, en arrière-plan, quelques magazines *« grand public mais haut de gamme »*, non exclusif du sacro-saint tiercé ! Une télévision assez éloignée de celle d'un Marcel Jullian qui réclamait *« des moments de folie »* ou d'un Pierre Desgraupes qui pariait volontiers sur la recherche et le culot.

Deux ou trois pétards

En bonne logique, le nu à l'écran n'emporte pas l'adhésion de la nouvelle présidence. Les naïades et les messieurs muscles complaisamment exhibés cet été dans une émission présentée par Christophe Dechavanne lui ont déplu, croit-on savoir.

En lutte contre toutes les morosités, Pascale Breugnot, qui est à l'origine de «Moi, je», «Sexy folies», «Vive la crise», «Psy show», etc, assure : *« Nous avons un formidable fonds de commerce. Il suffit de deux ou trois pétards pour qu'on dise : Antenne 2 est la plus inventive, la plus forte. »* Et Marcel Jullian de déclarer : *« Je suis sûr que Claude Contamine a conscience qu'il ne peut pas classiciser la chaîne à moins de faire la part belle au privé. »*

C'est que la concurrence *« va être extravagante »*, selon le président-directeur général de FR 3. Sans grands moyens financiers, René Han et toute son équipe ont décidé, à partir de septembre, avec leur nouvelle grille de programmes, de lutter seulement dans la tranche 18-22 heures pour faire de l'audience. Le reste, tout le reste – y compris le dimanche soir – marquera la «différence» de FR 3. Avec le concours de la «7», présidée par l'historien Georges Duby, qui assumera la *responsabilité* éditoriale et financière de six «Journées à thème» sur FR 3. La première, le 1er mai, sera consacrée au dixième anniversaire de Beaubourg.

Les embarras financiers de FR 3 ont largement déterminé plusieurs choix, dont le refus des stars. *« On ne fera jamais Champs-Elysées »*, indique Charles Greber, directeur des relations extérieures. *« C'est une politique insensée pour nos moyens et, j'ajoute, en tout état de cause »*, dit René Han. Si A 2 lorgne bien du côté de Bernanos, FR 3, elle, regarde vers Victor Segalen. Voilà qui est bien, tout à leur honneur. Mais comment se fait-il que nos présidents-directeurs généraux deviennent muets sur les années 80 ?

« J'ai l'impression d'assister à la projection d'un film vieux de dix ans », s'exclame une journaliste de FR 3. Claude Sérillon s'interroge : *« Quels sont les hommes neufs ? Je ne vois rien d'inventif. On nous propose une définition très lourde de la télévision. Cela fait restauration. »* Voilà le hic : le spectre d'une renaissance d'un service vieux jeu, façon ORTF, avec ses grandeurs et toutes ses balourdises. A propos d'Antenne 2, quelqu'un persifle : *« Claude Contamine se pose en diffuseur. Il ne doit guère se demander si les téléspectateurs reçoivent bien ses cadeaux. »*

Tout cela est-il raisonnable, alors que la concurrence est d'ores et déjà aiguisée, comme en témoigne un incident récent ? C'était le soir du dixième anniversaire de Beaubourg. Sur l'esplanade, Claude Sérillon et un journaliste de TF 1 attendaient en direct que le président de la République arrivât à la cérémonie. 20 h 02, le président arrive. Claude Sérillon se précipite sur lui pour l'interviewer. Mais plutôt que de supporter que l'image du présentateur d'A 2 apparaisse sur TF 1, le cameraman de TF 1 donne un coup sur la caméra d'Antenne 2, la mettant ainsi hors service. *« Il y a dix ans, cela n'aurait pas été aussi sauvage »*, commente Elie Vannier.

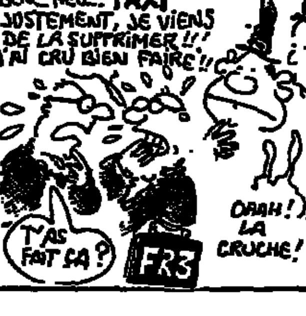
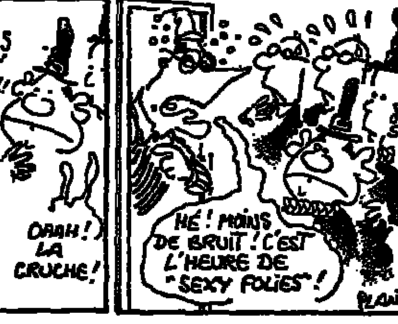
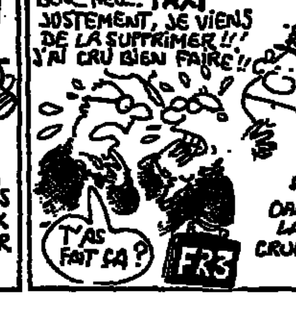
Une chose est sûre : *« La rencontre avec le privé, c'est comme Orangina, ça va secouer,* assure Patricia Charnelet, l'une des présentatrices du 13 heures sur A 2. *Et c'est très bien. »* Avec leurs rêves d'une BBC à la française, les présidents d'Antenne 2 et de FR 3 résisteront-ils à la secousse ? Y a-t-il place, en France, pour deux chaînes vouées à la culture classique et au bon ton alors que d'autres chassent les stars, batifolent dans la facilité et les flonflons ?

« Il faut être sérieux sur le fond, mais spectaculaire dans la présentation », préconise Claude Contamine. Les deux présidents-directeurs généraux envoyés au front, par un de ces heureux hasards qui jalonnent la vie des haut fonctionnaires bien-pensants, sont-ils les mieux placés pour éviter de confondre culturel et soporifique, sérieux et frileux ? Sauront-ils souder leurs équipes, faire éclore les enthousiasmes, opposer leur «charisme» aux sollicitations financières des «privées» pour garder les meilleurs ? Le moins que l'on puisse dire est que l'élan n'est pas encore donné.

LAURENT GREILSAMER
et DANIEL SCHNEIDERMANN.





A2

En 1987, le budget d'Antenne 2 s'élève à 2 519,7 millions de francs. La part de la redevance sera de 774,7 millions et celle de la publicité de 1 565 millions. Environ 1 400 millions seront consacrés à la réalisation de programmes et 428 millions aux informations et aux émissions sportives. La chaîne emploie 1 362 collaborateurs dont 236 journalistes.

FR 3

Le budget de FR 3, toujours en 1987, sera de 2 735 millions de francs. La part de la redevance est de 2 256 millions et celle de la publicité fixée à 390 millions. FR 3 emploie 3 404 collaborateurs, dont 614 journalistes à Paris et en province.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA TEMPÊTE, Théâtre Gérard-Philipe (en italien), (42-43-00-59), 20 h 30.

PAPIERS D'ARMÉNIE, Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.

LE MARIAGE DE FIGARO, Chaillot (47-27-81-15), 20 h.

BEAU RIVAGE, Comédie de Paris (42-81-00-11).

LES CORDONNIERS, Studio Berthelot, Montreuil (43-48-81-33), 20 h 30.

HORS PARIS

BOULOGNE-SUR-MER, Le Journal intime de Sally Mara au Centre de développement culturel (21-30-28-01), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : The Paul Taylor Dance company.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : à 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : à 20 h 30 : les Désossés.

ODÉON (43-25-70-32), à 20 h 30 : les Bas-Fonds, de Gorki ; La guerre n'a pas un visage de femme, d'Alexievitch.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) à 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.

TEP (43-64-80-80), jeu. à 19 h : les Voix intérieures.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), à 20 h 30 : Intégrale des airs de concert de Mozart (Gianna Rolandi, Harry Dworchak.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : le Régent, de J.-C. Bailly ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : à 20h 45 : la Princesse blanche.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), à 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Mercedes.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, 20 h 30 : le Désir sous les ormes; salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; II : 20 h 30 : Home ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tse-toung.

ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Nuit des rois.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 20 h 45 : la Princesse blanche.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Ile des esclaves.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Papiers d'arménie ; 21 h : Les contrejours d'une contrebasse.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30, Baudelaire; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Fool for Love ; 22 h : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 30 : Y'a pas qu'Agatha (à partir du 17).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TH. DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Derniers masques.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle, 20 h 30 : les Enchaînés. MIT, 21 h : le Ramayana.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Jazz brésilien.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Franc.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Black Sambe.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Zbigniew Namyslowski.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Woody Show.

MÉCÈNE (42-77-40-25), 22 h : Reluz do Brasil.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Great Friends.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : M. Saury.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Cl. Bolling.

PHIL' ONE (47-76-44-26), 21 h 30.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Quartet Dauptain.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16).

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : P. Bourg Swiss Dixieland Music.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : X. Cobo Quintet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Josefina.

UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h : Sticks.



Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 12 février

Le music-hall

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : J. Vasca.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.

GALERIE DE NESLES (43-25-11-28), 20 h 45 : O. Piro.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Chant des Balkans.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-71-01-05), 20 h 30 : Trio C. Barros.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 22 h. : B. Santeff.

LA MOUETTE RIEUSE (43-71-20-85), 20 h 30 : D. Raynaud.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Bibie.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.

THÉATRE GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

AMERICAN CENTERS (43-36-21-50), 21 h : Parallels in Black

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Chii Sako ; II. 19 h 30 : la Symphonie de la vie.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Voyage mémoire solo.

Les concerts

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Rencontre Liszt-Baudelaire (A. Kremski, piano, J.-L. Philippe, récitant).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Grico (Schumann, Fauré, Ravel).

Schola cantorum, 20 h 30 : Elèves de M. Mercier (Bach, Mozart, Schumann...)

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Chorales d'Ile-de-France, de Vitry, du campus d'Orsay, Orchestre D. Fanal (Bach, Charpentier, Fauré).

Eglise Saint-Médard, 21 h : Chœur Varenne, dir. A. Barth (Rossini).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. J.-P. Rampal (Weber, Mozart, Beethoven) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Cambreling (Rossini, Chausson, Dutilleux).

Opérettes

TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-16-16), 20 h 30 : l'Étourdi.

BAGNOLET, Cinoche (43-60-01-02), 21 h : Quartet F. Sylvestre.

BOBIGNY, MC 93 (48-31-11-45), I : 21 h : Paysage sous surveillance ; II : 20 h : Risotto.

BOULOGNE-BILLANCOURT, Auditorium (46-84-77-47), 20 h 30 : œuvres pour ensemble de flûtes, violons, violoncelles, saxophones et chœurs.

COURBEVOIE, CC (43-33-63-52), 20 h 30 : A. Woronicki (Bach, Beethoven, Chopin).

IVRY Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30 : la Grande Roue.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 21 h : Dans la solitude des champs de coton.

NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80), 20 h 30 : Tartuffe.

LE PLESSIS-ROBINSON, CCC (46-31-15-00), II : 21 h : Salomé.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Adjustment and work, de F. Wiseman ; 19 h, Courts métrages : l'Enfant aveugle 2 : Herman Slobbe, Un film pour Lucebert, Beauty Pays-Bas, de J. Van der Keuken ; 21 h, l'Ile nue, de K. Shindo.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Fille de l'eau, de J. Renoir ; 17 h, le Coupable, de A. Antoine ; 19 h, The One Nights, de P. Collinson, Rocky Road to Dublin, de P. Lennon.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, le Fusil de chasse, de H. Gosho ; 17 h 30, la Plaine de la nostalgie, de S. Toyoda ; 20 h 30, Kaseki, les Fossiles, de Masaki Kobayashi.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE (Aus., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLESSURES LÉGÈRES (Hon., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) à partir de ven. ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) à partir de ven. ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CROSS (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) jusqu'au jeu. ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26); Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Ambassade, 8e (43-59-19-08); Français, 9e (47-70-33-88); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Nation, 12e (43-43-04-67); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67); Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TERMINUS (Fr.-All.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-96); George V, 8e (45-62-41-46); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOCIATION DE MALFAITEURS, film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (34-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

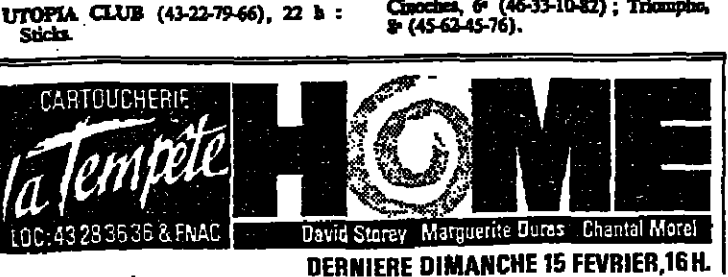
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE, film américain de Don Bluth (v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-96-79-79).

LABYRINTHE, film américain de Jim Henson (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MASQUES, film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Padode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TAI-PAN, film américain de Daryl Duke (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TETE DE TURC, film allemand de Gunter Wallraff (v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25).



DERNIERE DIMANCHE 15 FEVRIER, 16H.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 FÉVRIER

« L'Opéra et ses souterrains », 11 heures, marches (Paris Passion).

« Le musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris Passion).

« Sur les pas des templiers, vie conventuelle, mort des templiers, visite des seules caves templières de Paris », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien, s'inscrire au 43-66-40-88 (M. Ch. Lasnier).

« Les hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Les statues de l'hôpital Saint-Jacques et son iconographie au musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé.

« Le musée de la Serrure », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

« L'art fantastique du peintre Gustave Moreau », 15 heures, 13, rue de la Rochefoucauld et « Architecture et décor de l'Exposition universelle de 1900 », 15 heures, entrée Petit Palais, avenue W. Churchill (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Arts décoratifs rénovés », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (Flâneries).

« L'île Saint-Louis « », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Tolède, berceau de trois civilisations, légendes et réalités autour du Gréco » (M. Ch. Leselbaum).

23, quai Conti, 15 h 30 : « Les dernières découvertes d'Ebla » (M. Paolo Marthiae).

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Apports théosophiques à la parapsychologie ».

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 **Série : Columbo.**
22.05 **Magazine : L'enjeu.**
Emission de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
L'homme du mois : Jacques Servier, nº 4 de la pharmacie française ; Points de repère : les obstacles à surmonter par l'économie française en 1987 ; L'emballage ; L'industrie américaine ; Les chalets de montagne.
23.15 **Documentaire : Centre Pompidou, 10ᵉ anniversaire.**
23.20 **Journal.**
23.35 **Magazine : C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

LE PRIX SOVAC 1986 pour la recherche médicale, d'un montant de 350 000 F, a été décerné le 11 février 1987 à l'unité de biologie des membranes, dirigée par M. Daniel LOUVARD de l'Institut PASTEUR, pour ses travaux sur le diagnostic des tumeurs digestives.

Par ailleurs, a également été remis à l'Institut PASTEUR, un chèque de près de 1 million de francs représentant les dons recueillis par SOVAC auprès de ses clients, grâce à son opération "SOYEZ DISPONIBLE POUR L'INSTITUT PASTEUR".

20.35 **Cinéma : La tête dans le sac.** □
Film français de Gérard Lauzier (1984). Avec Guy Marchand, Marisa Berenson, Fanny Bastien, Patrick Bruel, Riton Liebman, Saïd Amadis.
L'album de Lauzier est devenu une vague comédie de mœurs dont les gags relèvent du boulevard, avec caricatures conventionnelles.
22.00 **Jeudi magazine.**
Présenté par Daniel Bilalian, en direct du Festival international de télévision de Monte-Carlo.
23.15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 **Cinéma : M.A.S.H.** ■■
Film américain de Robert Altman (1970). Avec Elliott Gould, Donald Sutherland, Tom Skerritt.
Un humour volontairement « bête et méchant » pour fustiger la guerre et la dérision de l'organisation militaire. Des acteurs désopilants. Avec le temps, le caractère de provocation s'émousse.
22.30 **Journal.**
23.00 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Dragées au poivre. ■■ Film français de Jacques Baratier (1963). Avec Guy Bedos, Sophie Daumier, Jean-Pierre Marielle, Francis Blanche, Alexandra Stewart, Jean-Paul Belmondo, Simone Signoret, Marina Vlady. ***22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : En plein cauchemar.*** ■ Film américain de Joseph Sargent (1983). Avec *Christina Raines, Joe Lambie, Emilio Estevez, Marieclare* Costello, Louis Giambalvo. **23.50 Cinéma : Excalibur.** ■■ *Film anglais de John Boorman (1981). Avec Nigel Terry,* Helen Mirren, Nicholas Clay, Cherie Lunghi, Paul Geoffrey, Nicol Williamson. **2.10 Documentaire : Cascades trucages et cinéma.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : La maison des otages. ■ Film américain de William Wyler (1955). Avec Humphrey Bogart, Frederic March, Arthur Kennedy. *Suspense policier et conflit psychologique, symboles du bien et du mal. C'est un peu lourd mais bien joué.* **22.20 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.20 Série : Baretta. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.**

TV 6

▶ **20.30 Cinéma : Feux croisés.** ■■ Film américain d'Edward Dmytryck (1947). Avec Robert Mitchum, Robert Ryan, Robert Young, Gloria Grahame. *Un film dramatiquement et psychologiquement remarquable, dénonçant l'intolérance.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Kleist, de Jean Grosjean. **21.30 Musique : musiques limites.** Expanded Voice Company (Exvoco) : groupe vocal allemand. Concert enregistré le 7 janvier à la Maison de Radio-France. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 janvier 1987 au Grand Auditorium) : Variations sur un thème de Haydn, op. 56 a, de Brahms ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en sol mineur, op. 26, de Bruch ; Symphonie nº 2 en ré majeur, op. 73, de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Léopold Hager ; 1ᵉʳ violon, Jacques Prat. **22.30 Les soirées de France-Musique.** A 23.08, Histoires de... ; à 24.00, Romantisme à la française : une recette infaillible !

Vendredi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

16.00 **Série : Alfred Hitchcock présente...**
16.30 **Ravi de vous voir** (suite).
17.00 **Variétés : La chance aux chansons.**
17.25 **La vie des Botes.**
17.50 **Feuilleton : Huit, ça suffit**
18.20 **Mini-journal,** pour les jeunes.
18.40 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.05 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord, pas d'accord.**

20.35 **Variétés : Grand public.**
Emission de Patrick Sabatier.
Invité : Jean Poiret. Avec Gold, Milva, Michel Fugain, Luna Parker, Viviane Reed, Amanda Lear, Level 42, Philippe Cataldo.
22.00 **La séance de 10 heures.**
Avec Jean Poiret, pour *le Miraculé*, et Roger Hanin, pour *la Rumba*.
22.30 **Feuilleton : Heimat.**
23.25 ***Documentaire* : Centre Pompidou, 10ᵉ anniversaire.**
23.30 **Journal.**
23.45 ***Magazine* : Premier balcon.**
0.00 **TSF. Télévision sans frontières.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

16.05 **C'est encore mieux l'après-midi.**
17.35 **Récré A 2.**
18.05 **Feuilleton : Madame est servie.**
18.30 **Magazine : C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Actualités régionales.**
19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Série : Deux flics à Miami.**
21.20 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : *Vers la crétinisation générale ?*, sont invités : Pierre Bouteiller et Alain de Sédouy (Les voix de la France), Michel Henry (*La barbarie*), Bruno Lussato (Bouillon de culture), Philippe Sollers (Le cœur absolu) et Jean-Paul Enthoven, qui parlera de deux livres de E.M. Cioran : Aveux et anathèmes, Des larmes et des saints
22.35 **Journal.**
22.45 **Ciné-club : Le signe du lion.** ■■
Cycle les années 60.
Film français d'Eric Rohmer (1959). Avec Jess Hahn, Van Doude, Michèle Girardon, Jill Olivier, Paul Crauchet.
▶ *Un musicien américain, vivant en bohème à Saint-Germain-des-Prés, tombe à la clochardise pendant l'été, après avoir cru faire un héritage.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16.00 **Documentaire : Vive l'histoire !**
Les mémoires du Creusot.
17.00 **Feuilleton : Demain l'amour.**
17.25 ***Dessin animé : Lucky Luke.***
17.30 **3.2.1. Contact.** La nourriture et le corps.
18.00 **Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.**
18.23 **La cuisine des juniors.**
18.30 **Feuilleton : Flipper le dauphin.**
18.57 **Juste ciel,** petit horoscope.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
19.55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **Feuilleton : Les aventuriers du Nouveau Monde.** 5ᵉ épisode.
21.30 **Portrait.** Paul Bocuse.
22.25 **Journal.**
22.50 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : L'animal. □ Film français de Claude Zizi (*1977*), avec *Jean-Paul Belmondo, Raquel Welch, Charles* Gérard, Julien Guiomar, Dany Saval, Aldo Maccione. ***15.50 Cinéma : Ginger et Fred.*** ■■■ Film italien de *Federico* Fellini (1985), avec Giulietta Masina, Marcello Mastroianni, Franco Fabrizi. ***17.50* Série : Cabou cadin. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. *18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50.* 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. *20.05 Starquizz. 21.00* Cinéma : Il n'y a pas de fumée sans feu.** □ Film français d'André Cayatte (*1972*), avec Bernard Fresson, Annie Girardot, Mireille Darc, André Falcon, Michel Bouquet, Mathieu Carrière. ***22.55 Flash d'informations. 23.05* Cinéma : L'île sanglante.** ■ Film américain de Michael Richtie (1980), avec Michael Caine, David Warner, Angela Punch McGregor, Frank Middlemass, Jeffrey Frank. **0.55 Cinéma : En plein cauchemar.** ■ Film américain de Joseph Sargent (*1983*), avec Christina Raines, Joe Lambie, Emilio Estevez, Marieclare Costello, *Louis Giambalvo*. **2.30 Cinéma : *Macaroni.*** ■■ Film italien d'Ettore Scola (1985), avec Jack Lemmon, *Marcello Mastroianni, Daria Nicolodi, Isa Danieli,* Maria Luisa Santella, Patrizia Sacchi (v.o.). **4.15 Cinéma : *Une fille dans la peau.*** ■ *Film français classé X de* C. Romana (1983), avec Jean-Pierre Armand, Yoko, Alban Ceray, Christophe Clark, *Laura Claire, Tatiana.* ***5.15* Série : Les monstres. 5.40 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

13.15 Série : Kojak. 14.15 Série : Baretta. 16.10 Série : K 2000. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : Supercopter. 19.05 Série : Happy days. 19.30 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : Mamie blanche. 22.25 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.20 Téléfilm : Mamie blanche. 2.15 Série : Kojak.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Live 6. 22.00 Côté court (courts métrages). **23.00 Cinéma : L'innocent.** ■ Film italien de Luchino Visconti (1976), avec Gian Carlo Giannini, Laura Antonelli, Jennifer O'Neill. *Ce dernier film de Visconti est inspiré d'un roman « décadent » de Gabriele D'Annunzio. Il est émouvant pour les souvenirs qu'il nous laisse, et décevant par son aspect purement décoratif.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Turbulences : le sexe au placard ? 21.30 Musique : Black and blue. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Passacaille op. 1, pour orchestre, de Webern ; Sieben Frühe Lieder, de Berg ; Symphonie nº 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gian-Luigi Gelmitti ; sol. Ann Murray, soprano. **22.20 Les soirées de France-Musique.**

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le *jeudi 12 février à 0 heure* et le dimanche 15 février à 24 heures.

La France est sous l'influence d'un courant ouest-nord-ouest perturbé avec des épisodes de temps pluvieux alternant avec un ciel variable.

Vendredi matin, des précipitations encore localement abondantes se produiront sur la Provence, la Côte-d'Azur, le sud des Alpes et la Corse ; ces pluies (ou neige au-dessus de 1 500 m environ) s'atténueront, et en fin de journée, elles ne concerneront plus que la Corse et l'est des Alpes françaises.

Sur les autres régions, un temps frais *et peu nuageux prédominera* ; les nuages seront plus abondants sur l'Est.

Attention toutefois aux bancs de brouillard pouvant se former le matin de *l'Aquitaine au Nord ; ils se dissiperont* dans la matinée, mais les nuages vont *rapidement recouvrir le matin* les régions atlantiques, et le soir la moitié ouest de la France.

Ils précèderont l'arrivée de pluies *modérées situées l'après-midi sur la Bretagne*, la Vendée et les Pyrénées occi*dentales. Les éclaircies seront*, en revanche, parfois, belles sur la moitié est du pays.

Le mistral et la tramontane souffleront fort ; ailleurs, le vent sera faible, et s'orientera au sud près de l'Atlantique en soufflant modérément.

Les températures seront en baisse ; le matin, quelques gelées se produiront sur l'Aquitaine, le Centre et le Bassin parisien ; l'après-midi, les maxima atteindront 5 à 8 degrés, 9 à 12 degrés près des côtes.

Samedi 14 février : le matin, de la Bretagne aux pays de Loire et à la Haute-Normandie, le ciel sera couvert avec des pluies. Au sud de la Loire, les nuages s'étendront jusqu'aux Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Sur les autres régions, le temps sera peu nuageux, à l'exception de l'extrême Sud-Est et de la Corse, qui resteront assez couverts avec quelques averses.

Des vents de nord souffleront sur le littoral méditerranéen l'après-midi, le temps couvert intéressera les régions allant de la Normandie au Centre, au Bassin parisien et au Nord-Est. De faibles pluies se limiteront aux régions côtières de la Manche.

De belles éclaircies apparaîtront de la Bretagne au Sud-Ouest, ainsi que sur *Midi-Pyrénées, qui sera toutefois un peu* plus nuageux.

Sur la Franche-Comté, Rhône-Alpes et le littoral méditerranéen, le temps sera assez ensoleillé avec des passages nuageux.

Les vents de nord faibliront sur le littoral méditerranéen. L'extrême Sud-Est et la Corse resteront toujours très nuageux.

Les températures minimales varieront de 4 à 8 degrés du nord au sud avec possibilité de gelées dans le Nord-Est.

Les températures maximales seront *de l'ordre de 8 à 13 degrés du nord au* sud et de 5 à 7 degrés dans le Nord-Est.

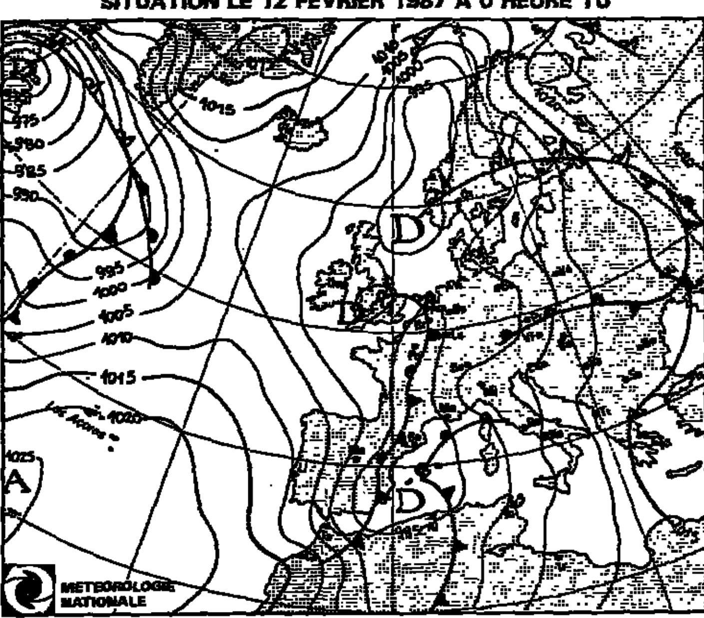
Dimanche 15 février : le matin, le temps sera très nuageux sur la moitié nord de la France, et assez ensoleillé sur la moitié sud. Un temps couvert avec quelques ondées persistera sur la Corse.

Au cours de la journée, une zone nuageuse avec quelques averses traversera le pays par l'Ouest. A l'arrière, un temps variable se généralisera sur la plupart des régions, avec possibilité d'averses sur les régions du Nord.

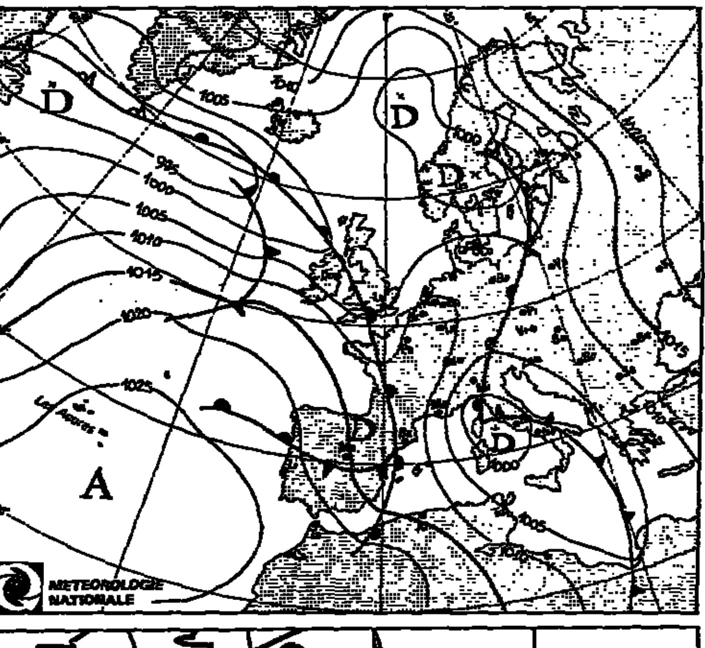
Légère hausse des minima et disparition des gelées.

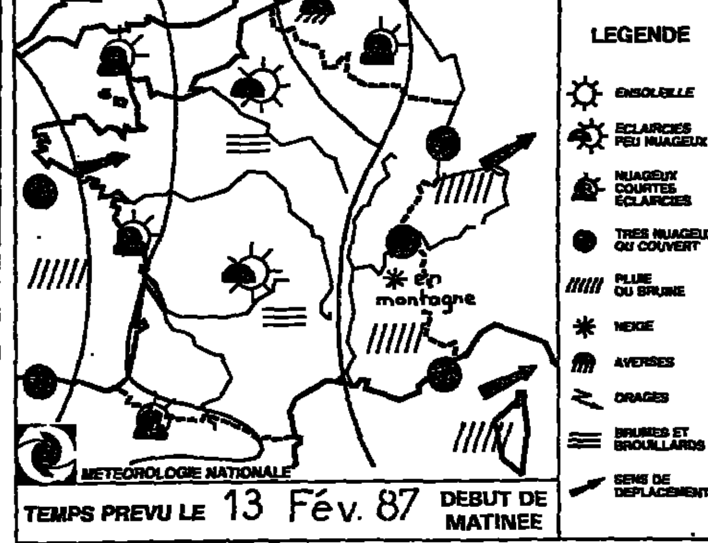
Légère baisse des maxima sur le Nord-Ouest, maxima sans grand changement ailleurs.

SITUATION LE 12 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 13 Fév. 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-2 à 6 h TU et le 12-2-1987 à 6 h TU — le 11-2-1987

FRANCE

AJACCIO	13	10	C
BIARRITZ	11	7	A
BORDEAUX	10	3	P
BOURGES	8	4	P
BREST	9	3	A
CAEN	9	1	C
CHERBOURG	9	2	D
CLERMONT-FERR.	9	6	C
DIJON	9	6	P
GRENOBLE St-M-H	9	4	C
LILLE	8	3	PD
LIMOGES	9	2	P
LYON	12	5	P
MARSEILLE-MAR.	13	10	P
NANCY	6	2	P
NANTES	8	1	D
NICE	12	8	P
PARIS-MONTS.	6	4	C
PAU	12	5	A
PERPIGNAN	16	10	C
RENNES	10	0	D
ST-ÉTIENNE	11	5	P
STRASBOURG	4	0	C
TOURS	6	2	P
TOULOUSE	15	5	C
POINTE-A-P.	30	19	A

ETRANGER

ALGER	16	9	P
AMSTERDAM	8	3	P
ATHENES	16	11	C
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	12	8	P
BELGRADE	10	6	D
BERLIN	7	2	B
BRUXELLES	6	2	P
LE CAIRE	20	9	D
COPENHAGUE	3	– 1	B
DAKAR	22	16	C
DELHI	25	11	C
DJERBA	20	14	C
GENÈVE	5	3	P
HONGKONG	24	19	N
ISTANBUL	13	7	N
JÉRUSALEM	14	5	D
LISBONNE	13	9	A
LONDRES	9	3	P
LOS ANGELES	20	14	C
LUXEMBOURG	2	1	P
MADRID	9	2	D
MARRAKECH	16	8	A
MEXICO	22	5	B
MILAN	5	2	P
MONTRÉAL	– 6	– 18	D
MOSCOU	– 9	– 19	*
NAIROBI	30	15	N
NEW-YORK	5	– 1	N
OSLO	0	– 6	*
PALMA-DE-MAJ.	15	9	P
PÉKIN	9	– 3	*
RIO-DE-JANEIRO	27	21	C
ROME	15	11	C
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	2	1	C
SYDNEY	26	19	N
TOKYO	21	17	C
TUNIS	18	12	P
VARSOVIE	4	2	P
VENISE	6	5	P
VIENNE	3	0	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

● **FESTIVAL : temari et ikebana.** — Le festival « Tradition de beauté au Japon » aura lieu, comme l'an passé, au palais des congrès de Versailles. Le public pourra assister à *des représentations de chants et* danses folkloriques, accompagnés au shakuhachi (flûte en bambou importée de Chine à la fin du sixième siècle) et au Koto (cithare à treize cordes venue de Chine il y a environ mille deux cents ans), et à une exposition d'artisanat au cours de laquelle auront lieu des présentations de temari (balles décoratives en fils multicolores), d'ikebana (art du bouquet traditionnel), d'oshie (tableaux en tissus collés), de kimekomi ningyō (poupées habillées de tissus collés) etc.

★ Palais des congrès de Versailles, 10, rue de la Chancellerie, Versailles. Ouvert au public le vendredi 13 février de 16 heures à 18 heures, le samedi 14 février de 10 heures à 21 heures et le dimanche 15 février de 10 heures à 21 heures. Entrée gratuite.

● **RECHERCHE MÉDICALE : à votre bon cœur...** — Un Français sur trois meurt d'un accident cardiovasculaire. Créée il y a à peine un an, la Fondation pour la recherche cardiovasculaire, qui regroupe, autour du professeur Jean Bernard, des spécialistes et chefs de clinique des hôpitaux parisiens, s'emploie à lutter contre cette maladie. La plus meurtrière de toutes. Un gala de soutien sera donné le 3 mars, salle Favart, par l'Opéra de Paris, qui présentera *les Puritains* de Bellini, avec la soprano américaine June Anderson. Pierre Cardin vient, d'autre part, de créer pour la fondation un sigle qui *sera vendu sous forme de broche* et représente un cœur entouré de deux mains.

★ Les places (dont le prix varie de 100 F à 1 000 F) sont à retirer à ROP, 8, rue Scribe, Paris 2ᵉ.

● **SALON : Avinature.** — Le salon Avinature, qui se tiendra les 13, 14 et 15 février au Parc des *expositions* de Nimes sera axé sur trois thèmes : « Protection et réhabilitation de la *guarrigue* » ; « *Equilibre* dans notre vie quotidienne (grâce à une alimentation saine, faisant appel à des produits naturels) » ; « Respect et connaissance de notre environne*ment* ». Les loisirs (pêche, randonnées, chasse, etc.) et la protection des espèce *avicoles, ovines* ou caprines ne seront pas oubliées.

★ Avinature, Fontanès, 30250, Sommières, Tél. : (16) 66-80-11-51.

● ***SOLIDARITÉ : 0,10 F pour la*** **Croix-Rouge.** — Cent vingt ans d'existence, 13 000 salariés, un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs par an mais aussi 100 000 volontaires sur le terrain, la Croix-Rouge s'est fixée pour mission de *« prévenir et soulager toutes les souffrances humaines »*. En 1987, elle souhaite *« faire avancer la recherche pour la santé de l'enfant »*. A l'initiative de l'actrice Nastassja Kinski, elle-même mère de famille, une opération « Aidons la Croix-Rouge » est lancée jusqu'au 15 juillet 1987. La Société d'eaux minérales d'Evian s'est engagée à verser *0,10 F à la Croix-Rouge* pour chaque étiquette renvoyée directement par les consommateurs à la Croix-Rouge française. La somme pourrait atteindre 2 millions de francs. Elle ne pourra en tout cas être inférieure à un million.

★ Opération Croix-Rouge française, 1, place Henri-Dunant, 75008 Paris.

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4420

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									■
IV		■							
V		■				■		■	
VI			■		■				
VII					■			■	
VIII			■						
IX						■		■	
X		■					■		
XI	■							■	

HORIZONTALEMENT

I. Pour justifier son nom, ce ne peut être que de l'argent liquide. – II. Telle une femme forte en « combinaison ». Sans biais. – III. Sa postérité est méprisable. – IV. Expose méthodiquement. – V. Ne perdit pas le nord. – VI. Tripes au ventre. Incantation avinée. – VII. Elément d'un vieux magot chinois. Note. – VIII. Point de départ. Une belle en déshabillé lui fit porter des cornes. – IX. Brute. – X. Attaché intimement. Copulative. – XI. Pour un appétit d'oiseau.

VERTICALEMENT

1. Les charmes qu'elle exhibe sont loin d'être gracieux. – 2. Agent de liaison à l'hôtel de ville. Porte souvent ombrage à ses visiteurs. – 3. Capitale du Ventadour. Filet lumineux ou unité rayonnante. – 4. Fait supposer que l'épouse d'un monarque libertin aurait vécu pour des prunes. – 5. Boulette ou brioche. Nombre de jours entre un retour et un exil célèbres. – 6. Finale pour un requiem. Point rougissant ou bloc rouge. Copulative. – 7. Produit d'entretien ou aliment pour canard. – 8. Répondre à l'appel de la forêt. – 9. Lie. Mot sans queue ni tête.

Solution du problème n° 4419

Horizontalement

I. Proviseur. – II. Houe. Si. – III. Obstacles. – IV. Nitouche. – V. On. Néo. – VI. Gé. *Veston.* – VII. Rt. Os. Suc. – VIII. Bi. Fête. – IX. Pair. In. – X. Habituels. – XI. Erié. Ruse.

Verticalement

1. Phonographe. – 2. Robinet. Aar. – 3. Oust ! Bibi. – 4. Veto. Voirie. – 5. Aunes. – 6. Succès. Four. – 7. Lho-tse. Eu. – 8. Usée. Outils. – 9. Ris. Encensé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 12 février 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-87 du 10 février 1987 modifiant le décret n° 75-874 du 24 septembre 1975 fixant les attributions des commandants supérieurs dans les départements et territoires d'outre-mer.

DES ARRETÉS

● Du 6 février 1987 fixant la liste des académies dans lesquelles peuvent être subies certaines épreuves de langue étrangères à la session de 1987 du baccalauréat de l'enseignement du second degré.

● Du 16 janvier 1987 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

● Du 26 janvier 1987 portant création d'un certificat d'aptitude professionnelle maritime de marin de commerce.

nouveau **drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris

Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260

Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 16 FÉVRIER

S. 1. – Objets d'art et de bel ameublement principalement du 18e siècle. Extrême-Orient. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Dillée, *Levy-Lacaze et MM. Beurdeley, Raindre, experts.*
S. 2. – Tableaux, beaux bijoux, Art nouveau, meubles - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 4. – Tableaux, bibelots, meubles, objets d'art. Armes - Mes LAURIN, *GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.*
S. 6. – Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Déchaut et Stetten, experts.
S. 7. – Tableaux, bibelots, mobilier - Mes OGER, DUMONT.
S. 13. – Objets d'art et *d'ameublement* - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 14. – Antiquités de fouilles et préhispaniques, meubles de style - Me de CAGNY.

MARDI 17 FÉVRIER

S. 9. – Tableaux, objets d'art, meubles - Mes BINOCHE, GODEAU.

MERCREDI 18 FÉVRIER

S. 1. – Bibelots, meubles - Me DEURBERGUE.
S. 4. – Vues d'optique, tableaux, bibelots, mobilier - Mes LIBERT, CASTOR.
S. 11. – Linge, dentelles, fourrures - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mme Daniel.
S. 14. – Tableaux, objets d'art, meubles d'époque et de style - Mes RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY.

JEUDI 19 JANVIER

S. 9. – Fourrures - Me BOISGIRARD, Mme de Heeckeren, expert.

VENDREDI 20 FÉVRIER

S. 1. – Tableaux, bibelots, mobilier - *Me BOISGIRARD.*
S. 4. – Estampes anciennes et modernes, tableaux et dessins modernes - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Caillac, expert.
S. 6. – Bijoux, *objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne* - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromanger, Véronique Fromanger, experts.
S. 7. – Collection d'armes anciennes, armes blanches, armes à feu - Mes COUTURIER, de NICOLAY. M. Venner, expert.
S. 14. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 15. – Meub. - Mes LENORMAND, DAYEN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
DE CAGNY, 4, rue Drouot (75009), 42-46-00-07.
COUTURIER, DE NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DEURBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement *RHEIMS-LAURIN*), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009) 42-81-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la *Grange-Batelière* (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Brigitte LEMERCIER, Jean-Pierre SALTIEL et Jérémy** sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathilde.

Paris, le 31 janvier 1987.

7, rue de l'Alboni,
75016 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Anémone BERÈS
et Michel FRIEH.

Paris, 30 janvier 1987.

– M. et Mme Jacques MIRONNEAU,
M. et Mme PINA CONTRERAS ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Mlle Françoise MIRONNEAU
et M. Guillermo
PINA CONTRERAS

qui a été célébré dans l'intimité.

4, chemin des Monts-de-Bregille,
25000 Besançon.
Hospos 151 Santo Domingo,
(République Dominicaine).
20, rue Edgar-Quinet,
92120 Montrouge.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Louis CASTELLAN,

survenu le 10 février 1987, dans sa trente-deuxième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, le 13 février, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Bosco, à Toulon.

De la part de ses enfants, sa famille et ses amis.

18, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

– Le capitaine de vaisseau (H.) Gérard Cauvin,
son époux,
Mme Laurence Chevallier,
Le docteur Olivier Cauvin,
ses enfants,
Emmanuel et Nicolas,
ses petits-enfants,
Bertrand et Xavier Merveilleux du Vignaux,
ses frères,
Lily de Broucker,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Janine Marie Marthe CAUVIN,
née Merveilleux du Vignaux,

survenu le 6 février 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

– Mlle Colette Gisserot,
M. Jacques Gisserot,
M. et Mme Roger Hacquart,
M. et Mme Pierre Gisserot,
M. et Mme Edmond Schuller,
M. Jean-Paul Gisserot,
M. et Mme Bernard Gisserot,
Mlle Odile Gisserot,
M. et Mme Jean-Pierre Perrin-Chattard,
ses enfants,
Emmanuel et Aude Hacquart,
Sophie Hacquart et Philippe Renaud,
Pascal et Caroline Munzer,
Arnaud Hacquart,
François-Xavier et Anne-France Deflou,
*Hervé, Thierry et Pierre-Olivier Gis*serot,
Jean-Christophe et Françoise Schuller,
Jean-François et Florence Couturier,
Gautier et Jérémie Gisserot,
Thibault, Clémentine et Camille Perrin-Chattard,
ses petits-enfants,
Pierre-Antoine Hacquart,
Benjamin Deflou,
Isabelle et Sébastien Schuller,
Martin, *Pierre-Louis et Damien* Couturier,
ses arrière-petits-enfants,
M. Marcel Lemoigne,
Mme Charles Renaut,
Le colonel Léon Gisserot,
Le colonel Lucien Gisserot,
ses frère, sœur et beaux-frères, et leurs enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Mlle Anna Jezequel,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, à son *domicile, à Paris*, le 10 février 1987, de

Mme Paul GISSEROT,
née Jeanne Lemoigne,
veuve de l'ingénieur général
du génie maritime,

Paul Gisserot.

La cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi *13 février, à 8 h 30*, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e).

L'inhumation se fera dans la sépulture de famille, à Brest.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue du Montparnasse,
75006 Paris.

– Mme Robert Laurence,
son épouse,
Mlle Hélène Laurence,
M. et Mme *Philippe Laurence*,
M. Hubert Laurence,
ses enfants,
Bertrand, Frank et Josiane,
Antoine, *Hélène, Fabrice, Delphine*,
ses petits enfants,
Camille,
son arrière-petite-fille,
vous font part de la mort de

M. Robert LAURENCE,

survenue à Vernon, le 9 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Conformément à sa volonté, les obsèques civiles ont eu lieu, le 11 février, au cimetière de Vernon, dans l'intimité familiale.

Les Feuillantines,
72, rue de la Marne,
27200 Vernon.

– **M. Henri MAUDUIT,**
ingénieur TPVP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

s'est éteint dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-un ans, entouré de *ses enfants*, le *10 février 1987*.

Il a rejoint sa chère épouse,

Andrée PERRARD.

De la part de
Jacques et Madeleine Mauduit,
Benoit, Emmanuel, Anne et Augustin,
Auguste et Marie-Odile Nuer,
Xavier et Quentin,
Thérèse Mauduit et Damien,
François et Dany Mauduit,
Claire et Jean-Baptiste,
Daniel et Gisèle Mauduit,
Laurent, Catherine, Nicolas et Julie,
Étienne et Elizabeth Grimanelli,
Caroline, Marie et Ariane,
Dominique et Galina Mauduit,
Yvan et Nathalie.

Les obsèques auront lieu, le 13 février 1987, à 13 h 45, en l'église Saint-Germain de Vitry.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons au Secours catholique.

43, rue Massias,
94400 Vitry-sur-Seine.

– Il a plu au seigneur de rappeler à lui, le 7 février 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année,

Mme veuve René PRIAM,
née Léonide HEBER.

De la part de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.
Et toute la famille.

Paris. *Grenoble.* Nice. Libreville.

– Mme Françoise Reboul
et ses enfants,
Les familles Reboul, Yastchenkoff, Jacquot, Jaron, Sirvent,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude REBOUL,
ingénieur agronome,
directeur de recherches
à l'Institut national
de la recherche agronomique,
Paris,

survenu le *10 février* 1987, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, *le vendredi 13 février, à 14 heures*, en la chapelle du Funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde.

L'inhumation aura lieu au *cimetière* nord d'Enghien-les-Bains, rue Louis-Delamarre, dans la sépulture de famille.

102, rue Nollet,
75017 Paris.

Les personnels de la station de Paris et du département d'économie et de sociologie rurales de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA),

Le bureau et les membres de la Société française d'économie rurale (SFER),

ont la grande peine d'apprendre la disparition brutale de

Claude REBOUL,
leur collègue,

et tiennent à exprimer ici le témoignage de leur amitié et de leur estime.

[Claude Reboul, ingénieur agronome, était entré en 1962 à l'INRA pour s'occuper d'organisation du travail, après un début de carrière dans les organisations économiques liées au chambres d'agriculture. Ses travaux sur l'agro-*météorologie*, les systèmes de culture et d'élevage, l'économie de l'exploitation, s'élargissent vers les pays socialistes et les pays en voie de développement. Il avait récemment mis en garde contre les effets négatifs de certains *grands projets* (« les *Barrages contre le développement* », INRA, Paris, 1982). Il était âgé de cinquante-quatre ans.]

– Strasbourg. Jérusalem. Paris.

M. et Mme Jean Salomon
et leurs enfants,
M. et Mme Léon Salomon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Max Salomon,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Sulzer, Weill, Weil-Sulzer et Schlanger,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Tobie SALOMON,
ingénieur en chef des carburants,
professeur honoraire
à l'Institut français du pétrole,
chevalier des Palmes *académiques*,

survenu le 10 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Jérusalem.

6, square Lavoisier,
78330 Fontenay-le-Fleury.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Le docteur Elisabeth Schwartz,
sa femme,
M. et Mme François Bernault
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Schwartz
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Schwartz, Abegg, Fondville, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale, le 7 février 1987, du

docteur Pierre SCHWARTZ,
ancien interne
de l'hôpital départemental de la Seine,

à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

12, avenue Henri-Barbusse,
92700 Colombes.

– Mme Joseph Souffez,
Marie-France et Alexandre Ortiz-Rescanière et *leur fils Valentin Ortiz*-Souffez,
Michèle Souffez
et son fils Vincent Coulomb,
Dominique Souffez,
ont le grand regret de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Joseph SOUFFEZ,

survenu dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, en l'église de Lochrist Inzinzac, le 9 février 1987.

Mane Cloirec,
56700 Hennebont.

– **Philippe TOPALIAN,**
notre cher mari, père, fils, beau-fils, frère, parent et ami,
nous a quittés, le 8 février 1987, dans sa trente-quatrième année, après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de
Halla Topalian et Sarah,
Jacqueline et Guy Jehiel,
Gérard Topalian et Sylvette Saurel-Jehiel,
Roland Topalian,
Dominique Jehiel,
Philippe Jehiel,
Ses parents et ses nombreux amis.

66, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
8, avenue Gourgaud,
75017 Paris.

Communications diverses

– L'Académie des sciences d'Outre-Mer, au cours de sa séance du 6 février, a procédé à la réception officielle de Bernard Vinay, inspecteur général de la FOM, par le gouverneur Louis Sanmarco.

L'inspecteur Bernard Vinay a évoqué la mémoire du gouvernement Jean-Cédile (1908-1984), ancien commissaire de la République en Cochinchine et au Togo, compagnon de la Libération, en présence de la maréchale Leclerc et du général Simon, chancelier de l'ordre de la Libération.

M. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec à Paris, a présenté ensuite une communication sur « Le Québec et la coopération », au cours de laquelle il a rappelé le rôle des missionnaires québécois depuis le dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours et la part croissante du Québec dans l'ensemble de la coopération francophone.

– Cercle amical centre culturel Vladimir Medem, *vendredi 13 février*, à 20 h 30, conférence du professeur Emile Papiernik : « Le vrai et le faux dans l'éthique de la reproduction. »

– A l'occasion de son treizième anniversaire, l'Union des travailleurs imigrés tunisiens (UTIT) organise un gala sur le thème : « L'égalité des droits », le samedi 14 février, à 21 heures, dans la salle du 55, boulevard Belleville, 75011 Paris. Renseignements : 42-80-01-37.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	8 421	capricorne	F. 10 000
		autres signes	1 000
	4 311	sagittaire	72 000
		autres signes	1 200
	08 061	taureau	50 000
		autres signes	5 000
2	12	tous signes	200
	492	tous signes	400
	0 042	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	9 632	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	04 962	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	27 282	balance	50 000
		autres signes	5 000
	28 322	lion	50 000
		autres signes	5 000
3	13	tous signes	200
	9 183	balance	12 000
		autres signes	1 200
	14 953	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	14 413	poissons	50 200
		autres signes	5 200
	15 893	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	20 843	vierge	50 000
		autres signes	5 000
4	324	tous signes	400
	3 984	vierge	10 000
		autres signes	1 000
5	6 635	balance	10 000
		autres signes	1 000
	8 445	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 985	cancer	12 000
		autres signes	1 200
6	4 718	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	6 636	bélier	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
6	27 886	capricorne	F. 4 000 000
		autres signes	125 000
7	047	tous signes	400
	477	tous signes	400
	867	tous signes	400
	3 147	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	8 187	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 837	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
8	2 438	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 318	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	3 318	lion	12 000
		autres signes	1 200
	4 138	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	7 848	taureau	12 000
		autres signes	1 200
9	1 429	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	7 669	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3 859	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	00 119	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	18 069	gémeaux	60 000
		autres signes	5 000
0	40	tous signes	200
	110	tous signes	400
	4 190	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	8 480	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	10 240	bélier	60 200
		autres signes	5 200
	17 720	capricorne	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CAPRICORNE TAUREAU CANCER GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 6 TIRAGE DU MERCREDI 11 FEVRIER 1987 : 21 25 34 40 44 46 — numéro complémentaire 22

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 FEVRIER 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 11 FEVRIER 1987 — 14e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **695350** gagne **4 000 000,00 F**

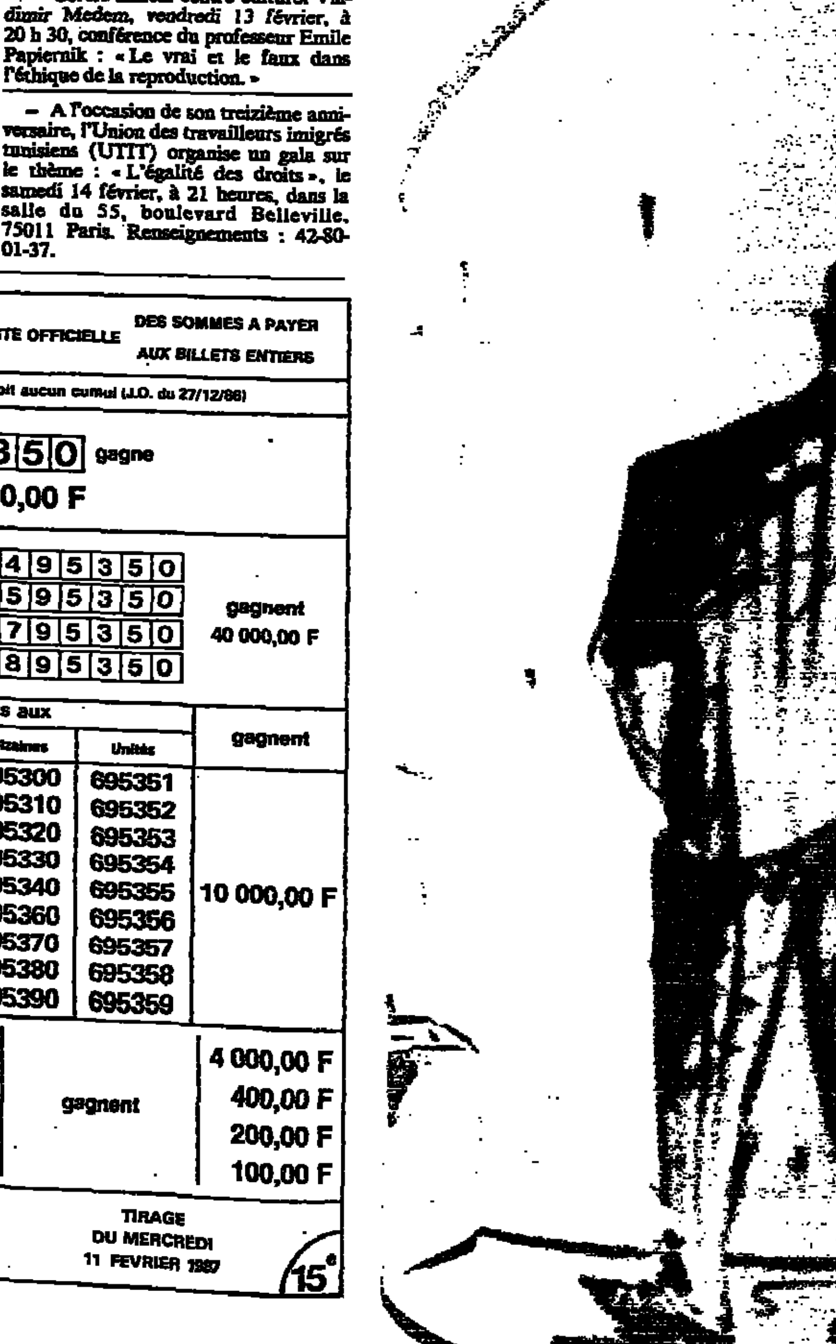
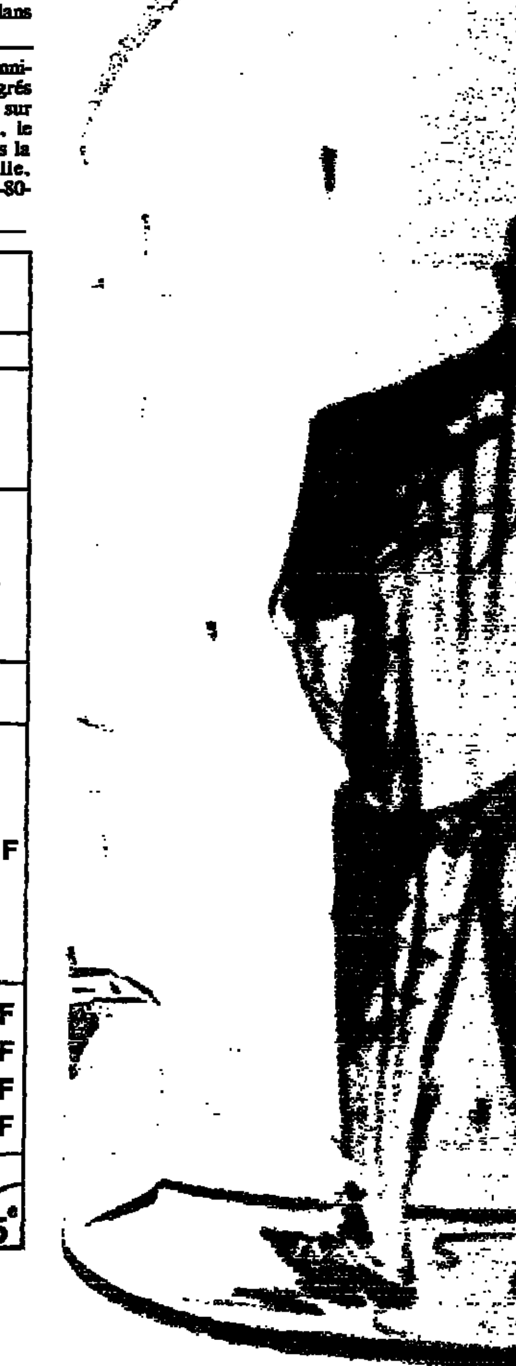
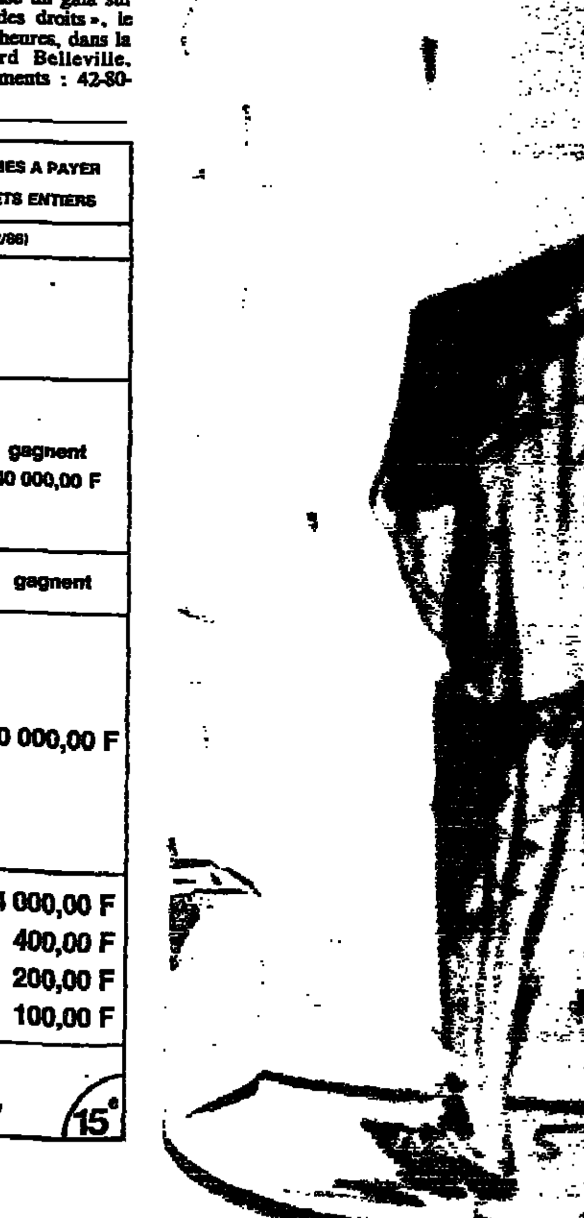
Les numéros approchants à la centaine de mille : 095350, 195350, 295350, 395350, 495350, 595350, 795350, 895350 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
605350	690350	695050	695300	695351	10 000,00 F
615350	691350	695150	695310	695352	
625350	692350	695250	695320	695353	
635350	693350	695450	695330	695354	
645350	694350	695550	695340	695355	
655350	696350	695650	695360	695356	
665350	697350	695750	695370	695357	
675350	698350	695850	695380	695358	
685350	699350	695950	695390	695359	

Tous les billets se terminant par	gagnent
5350	4 000,00 F
350	400,00 F
50	200,00 F
0	100,00 F

87 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 11 FEVRIER 1987 — 15e

Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

Le Creuset — JEUNE PROFESSIONNEL DU MARKETING	Amiens	réf. FR 388 AMR
• RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE EXTERNE ET INTERNE	banlieue immédiate est Paris	réf. DP 307 AMR
THOMSON-CSF — RESPONSABLE DU PERSONNEL	Bordeaux	réf. HW 302 AMR
• Importante société chimique — CONTROLEUR DE GESTION	Paris-La Défense	réf. BN 305 AMR
• Papeteries de Condat — RESPONSABLE DES VENTES DIRECTES	Paris	réf. GY 301 AMR
• Importante société chimique — INGENIEUR ET ECONOMISTE	Paris-La Défense	réf. KZ 304 AMR
• Comptabilité et contrôle de gestion — X, ECP, MINES...	Paris	réf. KV 270 AMR
ESSEC, ESCP, EXPERT-COMPTABLE	Paris	réf. LW 271 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Assoc. énergies renouvel. (spéc. chauffage au bois) RECH. ING. OU DUT GÉNIE THERMIQUE. Lieu de travail Caen. Env. cand. et c.v. ARBN, 42, av. 6-Juin, 14300 Caen.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante histoire, titulaire 1er degré comptabilité, CAP comptabilité, BEP comptabilité, bac G3, RECHERCHE EMPLOI JUIN, JUILLET, AOUT. Etudie ttes proposit. Écr. s/ nº 6 939 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. cherche emploi stable
STÉNODACTYLO
Paris ou banlieue sud. Tél. : 69-24-77-78.

BIOLOGIE
Ing. bil. angl., fr., hong., nat. fr., spéc. prod. et purification de l'interféron et interleukine, ch. poste R.P. Madame INI, 166, av. de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux. 46-45-22-61.

H. 34 a. DECS resp. compt. adm. recherche collab. tps part. ou ponct. T. 40-05-19-50.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 15 %. Garantis sur immeubles. Tél. 42-89-12-10.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

BOURSE
Imm. bourgeois, beau 3 pièces tout confort, 930 000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

4e arrdt

PL. DES VOSGES (près)
Ravissant duplex 85 m², 5e et 6e étages, asc., PLEIN SUD, standing. Tél. : 42-72-40-19.

7e arrdt

RIVE GAUCHE
RUE DE BEAUNE
Duplex 60 m², 1 400 000 F.
RUE DE LILLE
70 m², 1 800 000 F.
RUE MOUFFETARD
2/3 p. 80 m² + jdin, 2 100 000 F.
PARC MONTSOURIS
3 pièces, 70 m², 1 200 000 F.
BD BRUNE
Duplex 60 m², 900 000 F.
RUE VASCO-DE-GAMA
Studios, 3 p. duplex, terrasse, à partir de 550 000 F.
ALAIN BIRN 42-67-85-30.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Dble liv. + chambre, 52 m², 7e étage, asc, clair, soleil, 1 150 000 F. 45-67-22-88.

10e arrdt

GRANDS BOULEVARDS
Gd stud. tt cft 40 m² 277 000 F gd 3 p. tt cft 890 000 F IMMO MARCADET 42-52-01-82.

11e arrdt

BD VOLTAIRE, pr. Nation, bel imm. p. de t., 2e ét., 3 p., balc., bains, chf. cent., 950 000 F. MICOT 43-44-43-87.

12e arrdt

Mo DAUMESNIL, dernier ét., 3 p. balc. sud, imm. réc., tt cft. box possible, 685 000 F. MICOT 43-44-43-87.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE
IMMEUBLE EN RÉNOVATION APPT 3 P. à aménager. Le pptaire 42-65-11-67.

14e arrdt

DENFERT. Récent, très beau 4 pièces tt cft, étage élevé, grand balc. s/jardin, box, 1 750 000 F. 43-22-81-35.

16e arrdt

RIVE DROITE
AV. FOCH, RUE CHALGRIN
3 pièces, 80 m², 1 900 000 F.
RUE SPONTINI
3 pièces, 70 m², 1 500 000 F.
BD SUCHET
3 pièces, 67 m², 1 400 000 F.
AV. RAPHAEL
4 p., 100 m², 3 600 000 F.
RUE LÉON-COGNET
3 pièces, 75 m², 1 500 000 F.
RUE BERRYER
STUDIOS ET 4 PIÈCES
à partir de 380 000 F.
R. DU GÉNÉRAL-CORDELIER.
NEUILLY
3 pièces, 45 m², 1 200 000 F.
NEUILLY/SAINT-JAMES
STUDIO, 2 P. et DUPLEX 120, 220 m² + terr. arborisée
ALAIN BIRN 42-67-85-30.

18e arrdt

JULES-JOFFRIN
Immeuble standing. studio 27 m² + terrasse 16 m², 340 000 F. 3/4 pièces tout confort sur jardin, 880 000 F.
LAMARK
2 pièces tt cft. 380 000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

91 - Essonne

A vendre
A GRIGNY 91350
dans petite résid. de 5 étages
APPT DE 5 PIÈCES
cuis., séj., sal., 3 ch., s. de bns, cave, parking, interphone. 330 000 F. 69-06-07-38, après 18 h. Proche écoles, SNCF à 5 mn, centre ccial.

Province

Vend TROUVILLE plein centre, près mer, luxueux appt 2 pièces, neuf, 6 couchages, cuisine aménagée. Aucune charge coll. Prix 360 000 F. 43-23-14-32 ou 31-88-19-23.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

SERGE KAYSER
conseil immobilier
88, rue Galande, 75005 Paris.
Tél. : (1) 43-29-60-60
RECHERCHE A PARIS
Appartements agréables pour clientèle sélectionnée.
EXPERTISE GRATUITE.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

RECHERCHE URGENT
Appts toutes surfaces, même à rénover. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

3 PIÈCES CFT, 2 500 F
GUY-MOQUET 42-52-01-82.

Métro CADET. Imm. ravalé, beau studio, refait neuf, 33 m², tt cft, clair, 3 020 F, ch. compr. MICOT 43-44-43-87.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel GDE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE rech. studios 2, 3, 4, 5 p., villas, Paris, banl. 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 h.

MICHEL-BERNARD
TÉL. : 45-02-13-43
RECHERCHE 3/4 PIÈCES
BIEN PLACÉ, LOC. 1er ORDRE.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 p. et plus. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. T. 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICIL. DEPUIS 80 F/MOIS
AV. CHPS-ÉLYSÉES (ÉTOILE)
R. ST-HONORÉ (CONCORDE)
RUE CRONSTADT, PARIS-15e
21 bis, R. DE TOUL, PARIS-12e
CONSTITUT. SARL 2 000 F HT
INTER DOM T. 43-40-68-50.

DOMICILIATIONS
Location BURX et ATELIERS
Permanence téléph. (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
CONSTITUTION sociétés commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
Paris-1er, rue Saint-Honoré. T. 42-60-91-83.
Paris-15e, 40-56-02-82.
95 Gonesse, 42-60-41-81.

immeubles

AULNAY-SOUS-BOIS
Face à la gare. Immeuble 13 locataires, rapport 245 000 F/an, 47-03-38-82.

pavillons

PROPRIÉTAIRE VEND CRÉTEIL. Métro Créteil-l'Echat, pavillon de caractère, séjour double, 3 chbres, cuis. équipée, 2. s. de bains, ss/sol, garage 2 voitures, ENTIÈREMENT RÉNOVÉ, 1 500 000 F. 42-89-12-10.

villas

ANNECY, vd villa tr. b. constr., 2 niv., 147 m² hab., gde cuis., 3 ch., gren., s/sol amén., jard. arb. 1200 m² 200 m lac, vue magnifique. 2.100.000 F. 50-23-31-09.

CHARENTE-MARITIME
PART. VEND A ROYAN
(3 km plages)
Belle maison. Entr. Cuis. Séj. avec chem. 3 chbres. S. bns. Ling. WC. Cft. Gar. Dépend. Terr. 1 600 m², partie boisée.
730.000 F. T. : 46-39-82-05.

BRETAGNE villas pds de l'eau
Panoramas splendides
— Mer d'Iroise. Ppté gde classe, 9 p.
— Estuaire Trieux, en 2 logts, 5 et 3 p.
— Rég. Perros G. 6 p. caractère.
HOUDIARD BP 910 LAVAL
Tél. : (16) 43-56-61-60.

VDS VILLA TOUT CONFORT banl. Nord, résid., sous-sol, gde s. séj., salon, cuis., w.-c. ; 1er, 2 ch. + s. de bains, w.-c. ; garage, 800 m², 45-54-60-75.

L'AGENDA

Antiquités

RESTAURATION D'OBJETS ET DE MOBILIER A DOMICILE. RENSEIGNEMENT DE 14 h à 19 h, au 43-59-73-55. Noël Charbonnier. Paris-8e.

Luminaires

RÉPARATION et remise en état de lustres à cristaux et bronzes. Tél. : 43-55-03-08.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Stages

COMMUNIQUER = RÉUSSIR Sém. d'EXPRESSION ORALE 31 mars/2-6 avril 19/22 h. 43-01-92-49. 43-02-43-81.



هكذا من الاجل

هكذا من الأصل

CONJONCTURE

Hors énergie

Les prix ont augmenté en moyenne de 4,4 % en 1986

Les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 2,7 % en France au cours de l'année 1986 (contre 2,1 % en glissement, c'est-à-dire de décembre 1985 à décembre 1986), indique l'INSEE. Ce bon résultat est dû essentiellement aux combustibles énergie, qui ont baissé de 12,7 % (dont – 29,9 % pour le fuel et – 15 % pour l'essence). C'est ce qui a permis aux produits manufacturés, dans leur ensemble, de ne progresser en moyenne que de 0,8 %. Hors énergie, l'augmentation en moyenne annuelle est de 4,4 % pour 1986.

Dans les produits manufacturés, on constate quelques fortes hausses : 6,5 % pour l'habillement-textile (dont 8,3 % pour la lingerie féminine et 5,8 % pour la chaussure) ; 3,3 % pour les petits appareils ménagers électriques ; 5,7 % pour les articles de ménage ; 4,6 % pour l'électricité et la quincaillerie ; 7,4 % pour l'automobile ; 6,7 % pour la papeterie, librairie, journaux ; 6,5 % pour les tabacs ; 5,8 % pour les livres scolaires.

Les services ont progressé de 4,7 %, la hausse s'élevant jusqu'à 10,7 % pour les théâtres et les concerts. Parmi celles qui se situent entre 5 % et 7 %, on note les services relatifs au logement ainsi que les loyers, les transports en commun urbains, les transports de marchandises, les repas dans les restaurants, les cafés et boissons chaudes, les frais de scolarité et les spectacles en général.

Pour l'alimentation, dont les prix ont augmenté de 3,5 %, les hausses les plus fortes concernent les produits à base de céréales (4,1 %), les produits de la pêche (12,6 %), les légumes secs (10 %), les sucres et les produits à base de sucre (6,5 %), les boissons (4,7 %) et les cafés en grains et moulus (5,8 %). On note en revanche quelques baisses, dont celle du thé (– 4,3 %), des conserves de fruits (– 1,7 %), des œufs (– 1 %) et surtout des huiles (entre – 16,8 % et – 21,9 %).

ÉTRANGER

L'inflation dérape à nouveau en Argentine

A quelques jours de la présentation du dossier argentin devant le conseil d'administration du Fonds monétaire international et avant la reprise, prévue d'ici à la fin du mois, des négociations de Buenos-Aires avec les banques privées créancières, le gouvernement Alfonsin est confronté à une inquiétante dégradation de l'économie.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le ministre argentin de l'économie, M. Juan Sourrouille, a du mal à expliquer que le taux d'inflation du mois de janvier ait atteint 7,6 % au lieu des 3 % prévus par son « plan Austral » de redressement de l'économie. Le plus mauvais taux depuis août dernier.

Selon lui, les raisons en sont conjoncturelles : la remise en vigueur de la TVA, momentanément suspendue au début du plan Austral, la hausse saisonnière des prix des fruits, des légumes et du poisson, l'augmentation des services, traditionnelle au moment des vacances d'été de l'hémisphère sud.

Il y a ajouté une raison qui a fait bondir les syndicats : « *Si les prix ont pu ainsi augmenter*, a-t-il affirmé, *c'est que la demande a augmenté. Le pouvoir d'achat a, en effet, fait un bond en décembre en raison des réajustements de salaires annuels et surtout du paiement du treizième mois* ».

Pour le ministre, ces résultats ponctuels ne remettent donc pas en cause la politique économique que le gouvernement est décidé à poursuivre.

Il n'en reste pas moins que l'année commence mal et que les chiffres du début février ne laissent pas prévoir d'amélioration. Ce dérapage ne va améliorer ni la situation sociale déjà tendue depuis plusieurs mois ni les relations avec le FMI et les banques créancières, que le secrétaire au Trésor argentin, M. Mario Brodersohn, rencontre justement ces jours-ci à New-York.

Les premiers résultats positifs du plan Austral avaient placé l'Argentine en bonne position pour négocier l'étalement des échéances sur une dette extérieure de 52 milliards de dollars : réduction de l'inflation, qui était passée de 1 180 % en rythme annuel en juin 1985 à 81,9 % en décembre dernier, diminution du déficit budgétaire et augmentation de 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1986.

Les résultats de janvier et les mauvaises perspectives pour février ont ébranlé l'édifice. L'Argentine aura bien du mal à tenir ses engagements à l'égard de ses créanciers, à qui elle avait promis que l'inflation ne dépasserait pas 40 % en 1987.

Le quotidien économique *Ambito Financiero* publiait, le lundi 9 février, un rapport confidentiel d'un groupe d'experts du comité de coordination représentant les banques engagées en Argentine. Selon ce document, l'inflation ne sera pas de 40 % mais de 82,5 %, et l'augmentation du PIB ne sera pas de 4 % comme prévu, mais de 2,6 % seulement. Des prévisions qui semblent d'autant plus crédibles que ce même comité avait avancé, dès octobre 1985, des pronostics qui se sont vérifiés en 1986.

Quant à la tension sociale, elle ne risque pas de se relâcher après les décisions du gouvernement de fixer les hausses maximum de salaires au premier trimestre à 9 % pour le secteur public et à 13 % pour le secteur privé.

Cette revalorisation qui ne compensera pas l'augmentation des prix est d'ores et déjà rejetée par la CGT (Confédération générale du travail, la centrale syndicale péroniste unique), qui avait organisé fin janvier une grève générale dans le cadre de son « *plan de lutte et d'action* ». Une autre grève est annoncée pour fin mars.

« *Le peuple est fatigué de payer les erreurs de calcul nées de la fixation de normes qui cherchent seulement à faire plaisir au FMI* », a déclaré le secrétaire général de la CGT, M. Saul Ubaldini, en soulignant que toutes ces mesures gouvernementales ne servaient qu'à « *stabiliser la misère dans un pays où le salaire minimum atteint à peine 150 australs par mois (750 F environ), ce qui ne paie pas le quart du prix du panier de la ménagère* ».

CATHERINE DERIVERY.

En janvier

Le commerce extérieur japonais est resté largement excédentaire

L'excédent de la balance commerciale japonaise a atteint 4,29 milliards de dollars en janvier, a annoncé le ministère des finances. Ce solde positif est certes moins élevé que les 8,69 milliards de dollars enregistrés le mois précédent, mais il reste nettement supérieur à celui de janvier 1985 (1,89 milliard). Selon les premières estimations du ministère, les exportations libellées en dollars ont progressé de 16,2 %, et les importations ont baissé de 3,1 %. Pour sa part, la première banque commerciale japonaise, la Dai-Ichi Kangyo Bank, prévoit que l'excédent commercial atteindra encore 96 milliards de dollars durant l'année budgétaire 1986-1987 se terminant le 31 mars, pour s'amenuiser lentement et représenter 73,5 milliards durant l'exercice 1989.

SOCIAL

Un entretien avec M. Paul Marchelli, président de la CGC

« Nous sommes en train de perdre la bataille de la compétitivité »

« Comment appréciez-vous globalement la politique du gouvernement de M. Chirac, dix mois après son accession au pouvoir ?

– Les orientations du gouvernement sont bonnes dans la mesure où l'objectif est clair : le redressement économique par l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises. Cette ambition nous convient, car, si elle est réalisée, nous commencerons à répondre sérieusement au défi posé par la progression du chômage. Nous sommes également d'accord avec la stratégie du gouvernement, qui peut se définir en un mot – libéralisme, – non par idéologie mais parce que nous sommes pragmatiques. Les pays qui réussissent le mieux sont ceux qui ont mis leur économie en liberté. Ils jouent le jeu de la concurrence, avec tous ses risques, mais aussi avec un avantage considérable qui est d'obliger leurs entreprises à être les meilleures sur leurs marchés.

– Votre vision est donc globalement positive ?

– Non, les dix mois d'expérience du gouvernement de M. Chirac nous obligent à nous interroger sur ses *maladresses ou ses erreurs de jugement*, même si celles-ci s'expliquent par le temps extrêmement court imparti à ce gouvernement en raison des échéances politiques. Ainsi l'ensemble du dispositif de libération des prix a été trop dense, trop ramassé, trop brutal. Son impact risque d'être négatif car cette brutale libération peut provoquer une flambée inflationniste importante. Certes, ce phénomène s'atténuera avec le temps. Mais est-ce que nous pouvons nous permettre, dans la conjoncture actuelle, d'accroître notre écart d'inflation avec nos grands concurrents, et notamment avec l'Allemagne ? A l'évidence, la réponse est non.

» *L'hésitation du gouvernement à renforcer la capacité d'investissement des entreprises* apparaît également comme une erreur. Nous restons persuadés que l'objectif initial de 3 % de croissance – malheureusement rectifié à la baisse pour 1987 – aurait pû être atteint si le gouvernement, même en prenant le risque d'accroître temporairement son déficit, avait allégé les charges des entreprises qui investissent.

» Je pense aussi que, lorsqu'on veut gagner une bataille économique, il faut mobiliser la nation tout entière et en priorité les catégories socioprofessionnelles capables d'entraîner la machine en avant. Je ne crois pas que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ait relevé de ce souci.

– Les résultats se ressentent-ils de ces erreurs ?

– A première vue, les résultats ne sont pas mauvais dans l'instant : léger excédent du commerce extérieur en 1986, 2,1 % d'inflation (ce qui est peu par rapport aux années précédentes). Mais la manne pétrolière considérable dont nous avons bénéficié en 1986 a été totalement épongée par notre manque de compétitivité, notamment par l'écroulement de nos ventes de produits industriels, en particulier à l'intérieur de la CEE. En clair, cela signifie que nous sommes en train de perdre la bataille de la compétitivité.

» Sauf retournement brutal, il est permis de douter de notre capacité à atteindre, dans le moyen terme, l'objectif de redressement économique, c'est-à-dire un taux de croissance de 3 %. Il faut donc nous attendre à une augmentation du chômage *de l'ordre de cent cinquante* mille unités en 1987, malgré les formidables et coûteux efforts réalisés par ce gouvernement et les gouvernements précédents pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Dix mois de gouvernement avec dix mois de continuation de la rigueur économique qui pèse essentiellement sur les salariés, le résultat n'est pas enthousiasmant.

Une maladie endémique

– La crise économique étant toujours là, comment la CGC entend-elle contribuer au redressement économique ? Le personnel d'encadrement doit-il consentir de nouveaux « sacrifices » au nom de la compétitivité ?

– Nous n'avons pas affaire à une crise économique mais à une formidable mutation au cours de laquelle se définit un nouvel ordre économique mondial. Cette mutation durera vraisemblablement encore plusieurs décennies. *Il ne s'agit pas de sortir* d'une crise conjoncturelle mais de ne pas manquer cette formidable évolution du monde. Notre difficulté est de ne pas l'avoir compris à temps. On a donc accumulé un retard considérable pour la recherche, la formation de base et l'investissement industriel. Dans ce contexte, refuser la rigueur serait accepter notre déchéance économique et l'entrée de notre société dans une ère de régression, notamment sociale.

» Le personnel d'encadrement ressent un sentiment d'injustice : il doit fournir toujours plus d'effort alors que son pouvoir d'achat se réduit. Pourtant, il est décidé à *continuer à soutenir une politique de* rigueur dès l'instant où il a la certitude que nos gouvernants font le nécessaire pour mobiliser toute la nation. A cet égard, on peut se demander si le contexte politique français permet à un gouvernement, quel qu'il soit, de réaliser cette mobilisation. A la lumière de ce que nous avons vécu depuis dix ans, notre réponse est non. Si des risques apparaissent de perdre la guerre économique, nous les devrons à cette maladie endémique qu'est devenue la politique politicienne en France.

– Comment jugez-vous la volonté de M. Chirac de donner « *un nouveau souffle au dialogue social* » à la lumière de l'échec dans la fonction publique et de l'attitude du gouvernement à propos du texte de M. Séguin sur l'aménagement du temps de travail ?

– Nous avons accueilli avec satisfaction la volonté exprimée par le premier ministre d'ouvrir une concertation permanente avec les partenaires sociaux. Mais, quelques jours après, nous avons constaté l'échec des négociations dans la fonction publique. Nous ne jetons *pas la pierre au gouvernement*. Même si c'est difficile à dire pour un syndicaliste, nous pensons, en effet, que tout dérapage des salaires au-delà de 3 % en masse alimentera une nouvelle flambée inflationniste.

» Comme les grèves à la SNCF, à EDF et à la RATP, cet échec est la conséquence logique de dix mois d'absence d'expression sociale de la part du gouvernement. Pour quelles raisons voulez-vous que les salariés soient convaincus de l'impérieuse nécessité de faire un effort alors que leur gouvernement ne s'est pas adressé à eux pendant les dix mois *précédents* ? *Quant au projet de loi* sur l'aménagement du temps de travail, je ne désespère pas de voir M. Séguin prendre en compte les observations des partenaires sociaux avant de représenter son texte devant le Parlement.

« Qu'ils battent publiquement leur coulpe »

– L'absence de maîtrise des conflits par les organisations syndicales lors de la grève à la SNCF, et l'apparition de « coordinations » interpellent-elles la CGC dans sa démarche de construction d'un « nouveau syndicalisme » ?

– Ces événements confirment que nous avions vu juste lorsque, il y a quelques années, nous avons décidé de nous poser des questions *fondamentales sur* l'avenir du syndicalisme et d'ouvrir la voie au nouveau syndicalisme. Mais ceux qui sèment le vent récoltent la tempête. En effet, depuis deux ou trois ans, il est de bon ton dans certains milieux politiciens et patronaux de gloser sur les difficultés du syndicalisme, voire sur l'inutilité des organisations syndicales.

» Une partie du bon peuple de France, et même des salariés, se sont laissé convaincre par ces donneurs *de leçons. On a donc vu apparaître* des « coordinations ». Que ceux qui *ont semé le grain récoltent la moisson*. Ou alors qu'ils battent publiquement leur coulpe et reconnaissent leurs erreurs. J'espère que la *leçon aura porté dans toute la* dimension souhaitable et que nous allons enfin pouvoir parler de politique contractuelle sans entendre des soupirs de résignation ou des hurlements de protestation.

– La situation politique, économique et sociale actuelle peut-elle favoriser de nouveaux rapprochements intersyndicaux ?

– Il existe des convergences entre certaines organisations syndicales et nous, par exemple, avec la CFDT sur certains points précis. Mais les fossés se sont élargis avec les organisations qui ont voulu conserver un caractère archaïque à leur réflexion et à leur démarche, comme la CGT et FO.

» Ce qui demeure vrai c'est qu'à la base il existe une volonté des organisations syndicales de se démarquer de la CGT, organisation asservie par un *parti politique. La CGT a dénaturé* l'essence même du mouvement syndical et a sans doute provoqué les attaques incessantes et multiples de ceux qui veulent détruire le syndicalisme parce qu'ils l'identifient à cette organisation. Toutefois, ponctuellement, dans des entreprises déterminées il est normal que les salariés, quelles que soient leurs organisations syndicales, fassent front commun face à l'adversité et à la menace de perdre leur emploi. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

Licenciements économiques

Un démenti de M. Séguin

Le ministère des affaires sociales et de l'emploi, dans un communiqué qu'il nous a adressé, « *apporte le démenti le plus formel aux informations parues dans* le Monde *du 12 février et aux termes desquelles il s'apprêterait à avertir individuellement chacune des entreprises françaises (...) de l'obligation de déclaration des licenciements pour motifs économiques* ».

Le ministère rappelle « *un des principes du droit français en application duquel nul n'est censé ignorer la loi* » et ajoute que cela conduirait sinon « *à adresser une lettre individualisée à chaque Français susceptible de se les voir appliquer* ».

« *La procédure de déclaration* a posteriori *ne vise que les licenciements de moins de dix salariés*, poursuit le communiqué, *les licenciements de plus de dix salariés faisant l'objet de la nouvelle procédure de notification préalable au licenciement définie par l'accord du 20 octobre 1986 et reprise par la loi du 31 décembre 1986* ».

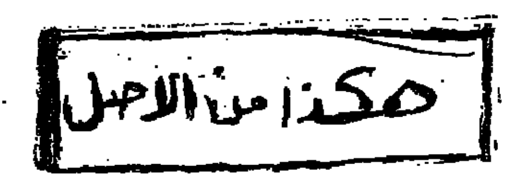
[Nous n'avons pas prétendu que la décision était prise, mais qu'elle paraissait être la seule envisageable pour les techniciens si l'efficacité était recherchée. C'est d'ailleurs dans le même esprit que les messages publicitaires rappellent actuellement aux Français *qu'ils doivent* timbrer le courrier adressé à la Sécurité sociale. Une mesure prise par M. Séguin et qui devrait pourtant être connue de tous. Quant aux licenciements de moins de dix salariés, ils peuvent intervenir dans toutes les entreprises de toutes tailles.]

D'ici au 5 mars

M. Chirac va recevoir toutes les organisations syndicales

Comme il l'avait annoncé lors de sa conférence de presse le jeudi 29 janvier, M. Jacques Chirac va « *ouvrir le dialogue social* » en recevant officiellement l'ensemble des organisations syndicales représentatives. C'est la première fois qu'il recevra une délégation CGT depuis qu'il est à Matignon. Force ouvrière ouvrira ces rencontres le 24 février, suivie le 26 par la CFDT ; le 2 mars la CGC sera reçue à son tour, puis le 3 mars la CFTC et la CGT. Les organisations patronales fermeront la marche : la CGPME le 4 et le CNPF le 5 mars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

M. J.-L. Pétriat succède à Michel Baroin à la tête de la FNAC

Nommé, le 6 février, PDG de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), M. Jean-Louis Pétriat a été élu président de la FNAC à l'unanimité par le conseil d'administration réuni le mercredi 11 février. Soulignant sa volonté de continuer la politique menée par Michel Baroin, il a indiqué qu'il lui succédait également à la présidence des autres filiales de GMF : Banque centrale des coopératives et des mutuelles, Sauvegarde, Garages multiservices, GMF-Vie.

Le groupe britannique Lonhro accroît ses intérêts en Afrique du Sud

Lonhro, conglomérat britannique, a racheté au groupe minier canadien Falconbridge 49 % du capital de la société sud-africaine Western Platinum, trosième producteur de platine en Afrique du Sud. Lonhro, qui détenait déjà plus de 50 % du capital de Western Platinum, contrôle désormais totalement la compagnie. Cette nouvelle a soulevé une vive émotion en Grande-Bretagne, où le gouvernement a prié les industriels de s'abstenir de tout nouvel investissement en Afrique du Sud, conformément aux sanctions décidées l'été dernier par la Communauté européenne. Lonhro, quinzième groupe industriel britannique, contrôle plus de huit cents sociétés dans quatre-vingts pays, dont les activités vont de la mine à l'automobile, au négoce international, à l'agro-alimentaire, etc.

Fin de la grève à British Telecom

Les cent dix mille techniciens de British Telecom (BT) qui avaient cessé le travail le 26 janvier ont décidé, le mercredi 11 février, de mettre fin à leur mouvement. Cette grève, la première depuis la privatisation de BT, en 1984, avait été déclenchée pour soutenir des revendications salariales. Elle a entraîné de nombreuses perturbations dans le réseau téléphonique : en effet, les techniciens ne répondaient plus aux quelque 200 000 réclamations hebdomadaires émanant des usagers en dérangement. Les techniciens ont obtenu une augmentation salariale qui prévoit une hausse de 12,75 % sur deux ans.

General Motors réduira ses coûts de 10 milliards de dollars d'ici à 1990

Dans une lettre spéciale aux actionnaires, M. Smith, le président de General Motors, annonce que le numéro un mondial de l'automobile réduira ses coûts de 10 milliards de dollars d'ici à 1990, dont 3 milliards dès 1987. Notamment grâce à des réductions d'investissements, à des suppressions d'emplois, à des fermetures d'usines, à des diminutions de frais généraux et à des désengagements de certaines activités... Le tout devrait permettre à GM de terminer l'année 1987 avec de meilleurs résultats. Pour la première fois, en effet, depuis 1924, GM a annoncé, pour 1986, des bénéfices (2,95 milliards de dollars) inférieurs à ceux prévus pour Ford. C'est partiellement pour répondre aux critiques émises par divers investisseurs et financiers face à ces résultats que M. Smith a adressé cette lettre exceptionnelle aux actionnaires.

Cinq jours de fermeture chez Moulinex à la fin février

Les treize usines de Moulinex disséminées en Basse-Normandie et dans les pays de Loire fermeront leurs portes pendant cinq jours au cours de la dernière semaine de février, afin de résorber une partie des stocks. Cette décision, qui n'aura pas d'incidence sur les salaires, car il s'agit de congés pris par anticipation, s'ajoute à des mesures de chômage partiel de dix-sept jours réparties sur trois mois pour 5 500 des 8 500 salariés de l'entreprise.

Selon les syndicats, les stocks représentent, en valeur, quelque 600 millions de francs, soit près de 20 % du chiffre d'affaires.

● *FONCTION PUBLIQUE* : **les six fédérations syndicales s'adressent en commun au gouvernement.** — Réunies pour la première fois depuis l'échec des négociations salariales, les six fédérations de fonctionnaires, récemment unies dans un front syndical (FEN, FO, CFDT, FGAF, CFTC, CGC), ont décidé, le mardi 10 février, d'envoyer une lettre commune au ministre chargé de la fonction publique, M. Hervé de Charette. Le groupe des six demande au gouvernement de préciser ses intentions en matière salariale et veut le mettre en garde contre toute application restrictive du projet d'accord salarial pour 1987. Les fédérations devraient se retrouver le 23 février et, en fonction de l'attitude du gouvernement, pourraient arrêter les modalités d'actions communes.

Marchés financiers

PARIS, 11 février ↑

Irrégularité

Une séance pratiquement pour rien mercredi à la Bourse de Paris où les valeurs françaises terminaient sur une légère hausse, de + 0,03 %.

A la petite séance du matin, la cote avait déjà eu le même comportement.

Il n'y a pas de doute, le marché vit bel et bien à l'heure monétaire. Si le dollar baisse, la cote recule, car immédiatement se profile le spectre d'une hausse des taux d'intérêt avec toutes les conséquences que cela implique (tensions au sein du SME, etc).

Si le « billet vert » semble se stabiliser, les investisseurs restent l'arme au pied, n'osant pas prendre une sérieuse initiative de peur que, le lendemain, une saute d'humeur de la monnaie américaine ne leur fasse regretter leur « hardiesse ».

C'est pourquoi, à la corbeille, on appelle de tous ses vœux une concertation des pays les plus industrialisés du monde sur cette question des monnaies.

Cette incertitude a entraîné mardi un net tassement des affaires. Pourtant, les étrangers font encore quelques achats à Paris — dans le secteur des pétroles.

Mercredi, on était enfin fixé sur l'identité de l'acheteur qui a largement contribué à la hausse de La Redoute. En effet, la société du Printemps a annoncé qu'elle détenait près de 15 % du capital du groupe de ventes par correspondance à la suite d'achats en Bourse. La Redoute a gagné 2,8 % à 2 905 F, tandis que le Printemps cédait 1,4 % à 630 F.

Par ailleurs, il y avait pratiquement autant de hausses que de baisses. Le Comptoir des entrepreneurs a progressé de 5,5 %, Radiotechnique de 3,2 % et Thomson-CSF de 3 %. Hausse de 3 % d'Alsthom et de 1,7 % de Moulinex.

A l'inverse, Spie-Batignolles a cédé 3,8 %, TRT 3,5 % et Labinal 3 %. Saint-Louis a abandonné 2,7 % et Luchaire 2 %. Le MATIF était encore en baisse mercredi, l'or a fléchi notamment à Paris où le lingot cédait 750 F à 78 750 F. Le napoléon a baissé de 4 F à 514 F.

NEW-YORK, 11 février ↑

Baisse enrayée

Après une chute de 45 points au cours des trois séances précédentes, l'indice Dow Jones a enregistré, mercredi, à Wall Street un gain de 13,92 points, les inquiétudes sur un resserrement des crédits par la Réserve fédérale ayant tendance à se dissiper. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé à 2 171,96, dans un marché où le volume des échanges a été de 172,35 millions de titres, contre 168,29 millions de titres lors de la séance précédente. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 993, contre 553. 414 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué cette demande sélective à une réaction technique à la suite de plusieurs séances de baisse. Toutefois, ils ont noté que les incertitudes relatives à l'évolution du dollar continuaient de provoquer une certaine hésitation. Les firmes pétrolières ont été affectées par une chute des prix pétroliers, qui sont retombés au-dessous de 18 dollars.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient Diamond Shamrock (7 542 000 titres), British Airways (2,763 millions), Consolidated Edison (2,060 millions) et Condata Network (1,622 millions).

VALEURS	Cours du 10 fév.	Cours du 11 fév.
Alcoa	41 3/4	43 3/8
A.T.T.	23 7/8	23 7/8
Boeing	50 1/4	50 1/4
Chase Manhattan Bank	38 5/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	98 7/8	99 1/4
Eastman Kodak	78 3/4	78 5/8
Exxon	85 5/8	83 1/4
Ford	73 1/2	75
General Electric	98 1/8	98 3/8
General Motors	75 5/8	75
Goodyear	50 1/2	52 1/4
I.B.M.	133 1/2	134
I.T.T.	62	61 3/8
Mobil Oil	45 3/4	46
Pfizer	68 5/8	68 5/8
Schlumberger	38 7/8	39 1/4
Texaco	38 3/4	39 1/4
U.A.L. Inc.	56 3/4	37 1/8
Union Carbide	26 1/8	26 1/8
U.S. Steel	24 1/2	24 1/4
Westinghouse	59 3/4	61
Xerox Corp.	68 7/8	69 1/4

CHANGES

Dollar : 6,0450 F =

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, dans l'attente du résultat, hypothétique, des négociations en cours sur la stabilisation des parités, le dollar est resté pratiquement inchangé. A Paris, le deutschemark s'est maintenu aux environs de 3,33 F.

FRANCFORT	11 fév.	12 fév.
Dollar (en DM) ...	1,8158	1,8160

TOKYO	11 fév.	12 fév.
Dollar (en yens) ..	153	153,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 fév.). ...... 8 1/16 %
New-York (11 fév.). .... 6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	10 fév.	11 fév.
Valeurs françaises ..	103,2	103
Valeurs étrangères .	101	100,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	415,8	414,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 fév.	11 fév.
Industrielles	2 158,04	2 171,96

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	10 fév.	11 fév.
Industrielles	1 493	1 508,9
Mines d'or	318,5	328,7
Fonds d'Etat	86	85,80

TOKYO

	11 fév.	12 fév.
Nikkei	19 813,96	19 874,80
Indice général ...	1 733,75	1 743,44

MATIF

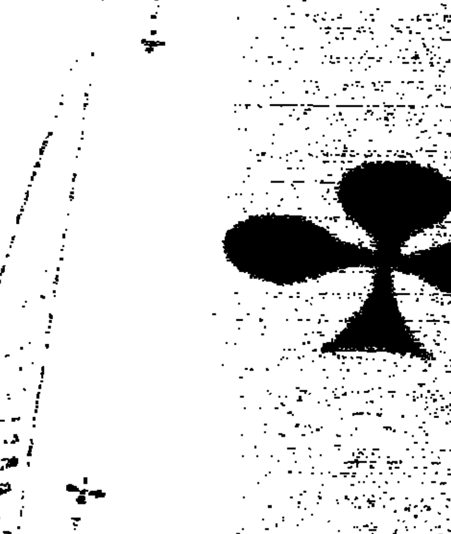
Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 11 février
Nombre de contrats : 16 567

COURS	ÉCHÉANCES				
	—		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	—	—	105,20	105,10	105,15
Précédent ...	—	—	105,40	105,35	105,45

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DE 40 % DES RÉSULTATS DE SÉMA-MÉTRA. — La Séma-Métra, société de services et d'ingénierie en informatique, a enregistré, en 1986, un résultat net global de 40 millions de francs, dont 38 millions pour la part du groupe, en hausse de près de 40 % par rapport à l'exercice antérieur. Le chiffre d'affaires consolidé provisoire du groupe a progressé de 24 %, à environ 1,4 milliard de francs. Pour 1987, le groupe Séma-Métra s'attend à une évolution de 15 % de son activité et de 25 % de ses bénéfices.

HAUSSE DE 23 % DU BÉNÉFICE DE CETELEM. — Cételem et ses filiales Cofica et Cofibail, sociétés du groupe de la Compagnie bancaire, spécialisée dans le crédit et les services financiers aux particuliers, ont accru leurs résultats de 23 %. Le bénéfice net consolidé pour 1986, part des tiers exclue, est de 348,5 millions de francs, soit 92 F par action Cételem. De plus, il sera procédé à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.







Economie

ADMINISTRATION

Trois nouvelles directions au ministère de l'agriculture

Afin d'*« alléger les structures de l'administration centrale »* et de *« mieux répondre aux priorités de la politique agricole et alimentaire »*, le gouvernement vient de procéder à la réforme des structures du ministère de l'agriculture. Le nombre des directions de l'administration centrale est ramené de neuf à sept et trois nouvelles directions sont mises en place. Une direction générale de l'alimentation, placée sous l'autorité de M. André Chavarot, remplace les directions de la qualité et des industries agricoles et alimentaires. Une direction de l'espace rural et de la forêt, confiée à M. Pierre Coulbois. Enfin, une direction des exploitations, de la politique sociale et de l'emploi sera assumée par M. Henri-Pierre Culaud. Le décret réglementant cette réforme a été publié au *Journal officiel* du 11 février.

● **M. André Chavarot**, né en 1942 à Paris, énarque, est administrateur civil. Conseiller technique et chargé de mission dans plusieurs cabinets ministériels, aux côtés de M. Jacques Chirac, de 1972 à 1981, puis au ministère de l'industrie, il était, depuis mai 1983, détaché à Charbonnages de France, comme conseiller auprès du directeur général.

● **M. Pierre Coulbois**, né en 1933 à Paris, ingénieur général du génie rural des eaux et forêts, a occupé des postes successifs en Charente-Maritime, à l'Agence financière de bassin Loire-Bretagne, au Bureau des recherches géologiques et minières, puis à la Société pour la mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin, dont il assumait la direction générale depuis 1975.

● **M. Henri-Pierre Culaud**, né en 1938 à Paris, énarque, a consacré toute sa carrière aux affaires sociales, au ministère d'abord, puis comme conseiller technique aux cabinets de MM. Boulin et Poncelet, puis à la représentation permanente de la France à la CEE, puis au cabinet de M. Raymond Barre (premier ministre), en 1977-1978, avant de devenir directeur des affaires sociales au ministère de l'agriculture en 1978, et inspecteur général de l'agriculture en 1982.

AFFAIRES

L'industrie textile allemande en pleine expansion

La mode internationale

DUSSELDORF
de notre envoyée spéciale

Des stands pleins à craquer, des carnets de commandes qui se remplissent autour d'un verre de champagne, le Salon du prêt-à-porter, qui se tenait à Düsseldorf jusqu'au 11 février, a permis aux Allemands d'afficher le succès de leur industrie textile. La RFA est en passe de gagner son pari : après s'être hissée, grâce à la mécanisation, au premier rang des pays exportateurs de textile (1), elle a fait son entrée sur le marché étranger de l'habillement en créant un nouveau style : la mode internationale.

La RFA récolte aujourd'hui les fruits d'un long effort de modernisation. Alors que la France était en proie aux soubresauts de groupes tels que Boussac et n'avait pas dépassé le stade du dégraissage, l'Allemagne fédérale se modernisait. Elle s'est tout d'abord restructurée ; on comptait 400 000 salariés dans le prêt-à-porter en 1970, il y en a 175 000 aujourd'hui.

Elle a, en outre, fait un effort massif de mécanisation, consacré par son score sur le marché international. Puis elle s'est lancée dans le prêt-à-porter en dotant ses usines de robots et d'ordinateurs. Enfin, elle a mis au point les circuits de production les plus économiques.

Grâce à la conception assistée par ordinateur, les échantillons sont mis au point en RFA. Les patrons sont automatiquement dessinés sur des tables traçantes, puis les tissus coupés.

Quant au montage et au piquage qui nécessitent une main-d'œuvre importante compte tenu du temps de manutention, ils sont souvent réalisés dans des usines « délocalisées » à l'étranger où les coûts salariaux sont plus bas. L'Allemagne a signé avec plusieurs pays, alors que la France hésitait à investir hors de ses frontières, notamment la Yougoslavie et les nations de l'Est, des accords instaurant « le trafic de perfectionnement passif » qui permet d'« exporter » des tissus préparés, de les faire coudre puis d'« importer » ces produits finis... en faisant une économie d'environ 30 % environ.

Ces usines sont entièrement contrôlées par des cadres allemands qui veillent sur la qualité du travail. A titre d'exemple, le groupe Steilmann, leader allemand du prêt-à-porter, qui emploie sept mille personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de DM, a délocalisé 30 % sa production. Le groupe Hucke a deux mille trois cents salariés en RFA et six mille dans le monde.

Une technologie de pointe

L'Allemagne s'est dotée d'autres atouts : elle joue la carte de la qualité, *« notre meilleur client »*, ainsi que l'affirment d'immenses affiches dans les ateliers de la société Heidemann à Bocholt. Elle fait preuve de flexibilité grâce à sa technologie de pointe et s'adapte immédiatement à la demande. Elle présente ainsi trois collections par saison alors que les Français n'en proposent qu'une. Elle s'enorgueillit de sa ponctualité toute germanique et développe sa politique de marketing. Les industriels allemands fourbissent de nouvelles armes : *« Nous ne sommes pas des créateurs*, affirment-ils, *mais nous savons réaliser et commercialiser. Aidés par des stylistes étrangers, nous avons mis au point une mode internationale de bonne qualité. » « Le propriétaire d'un magasin cherche des productions qui le distinguent de son concurrent »*, déclare le PDG d'Escada. L'entreprise emploie des stylistes suédois, chinois, anglais.

Quant au groupe Steilmann, il a engagé le Français Jean-Claude de Luca afin de créer de nouvelles marques. Montant de l'investissement : 2 millions de deutschemarks.

Le succès de cette stratégie est indéniable. En 1986, le chiffre d'affaires du prêt-à-porter féminin a atteint 11,3 milliards de deutschemarks, soit une augmentation de 1,8 %. Les exportations ont crû de 10,9 %. Les meilleurs clients des Allemands sont les Européens (60 % des exportations, 11 % pour la France) les Japonais, les Canadiens. Certaines réussites sont fulgurantes : Escada, crée en 1977, a réalisé un chiffre d'affaires de 4 millions de deutschemarks cette année-là.

L'entreprise affiche 300 millions de chiffre d'affaires en 1986. Mais la partie n'est pas gagnée. L'essai marqué, il faut le transformer. La hausse du deutschemarks a rogné les résultats des exportations. Le groupe Steilmann, qui a vu son chiffre d'affaires augmenter de 14 % en 1985, a constaté une régression de 0,7 % en 1986. Les industriels allemands ne cachent pas qu'ils souhaitent *« une réelle unité monétaire »*. En outre malgré leurs augmentations, les exportations n'équilibrent pas les importations, et le marché américain reste réticent.

Aussi les Allemands sont-ils décidés à accentuer leur effort d'investissement en s'équipant avec le matériel le plus moderne.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Selon le GATT, la RFA occupe depuis 1973 le premier rang des pays exportateurs de textile avec 3,04 milliards de dollars à l'exportation. La RFA se plaçait devant le Japon, la France, la Belgique-Luxembourg et l'Italie. En 1985 ses exportations ont atteint 6 milliards de dollars. En revanche la RFA occupe le cinquième rang des pays exportateurs d'habillement, avec 2,6 milliards de dollars en 1984 et 2,88 milliards de dollars en 1985. La France occupe le septième rang.

● **Projet de privatisation de l'industrie sucrière mexicaine.** — Le gouvernement mexicain envisage de privatiser 50 % de l'industrie sucrière nationalisée du pays et de réduire ainsi les subventions versées à ce secteur, a indiqué, le mercredi 11 février, le directeur de l'entreprise publique Azucar, M. Eduardo McGregor. Sur les soixante-quatre usines sucrières du Mexique produisant 3,6 millions de tonnes par an, douze sont privées, deux sont des coopératives et cinquante sont nationalisées. Ces dernières touchent quelque 80 millions de dollars de subventions par an. Leur privatisation aura lieu dans le courant de l'année, leur prix de vente étant estimé par certains à environ 25 millions de dollars.

Malaise financier à Londres

Des bouchons dans le tunnel sous la Manche

LONDRES
de notre correspondant

Le consortium franco-britannique chargé de construire le tunnel sous la Manche connaît actuellement des difficultés. Ces accrocs paraissent d'autant plus inquiétants qu'ils surviennent précisément au moment où Eurotunnel s'emploie à vaincre un doute persistant en Grande-Bretagne au sujet de l'opération cruciale qui est prévue en juillet prochain, et dont dépend l'avenir du projet tout entier : réunir quelque 7,5 milliards de francs en faisant cette fois appel aussi bien aux institutions financières qu'au public.

Une sorte de « crise de pouvoir » semble affecter la partie britannique du consortium. Dans la City, à travers la presse et à la Chambre des communes, on ne cesse depuis plusieurs jours de faire état de « remous » qui soulignent et mettent sérieusement en question la « crédibilité » d'Eurotunnel. Le problème a trait au remplacement de lord Pennock, qui, depuis mars 1986, assurait, du côté britannique, la coprésidence d'Eurotunnel, avec M. André Bénard, côté français. Lord Pennock, soixante-sept ans, a confirmé, le 10 février, son intention de quitter son poste. Il vient de prendre des responsabilités à la banque d'affaires Morgan Grenfell, qui joue un rôle prépondérant au sein d'Eurotunnel, mais qui a été fortement ébranlée par le « scandale Guinness ». Des rumeurs concordantes indiquent que lord Pennock a fait, depuis des mois, l'objet de critiques de la part de ceux qui, au sein d'Eurotunnel ou à l'extérieur, auraient souhaité voir à sa place quelqu'un de plus dynamique.

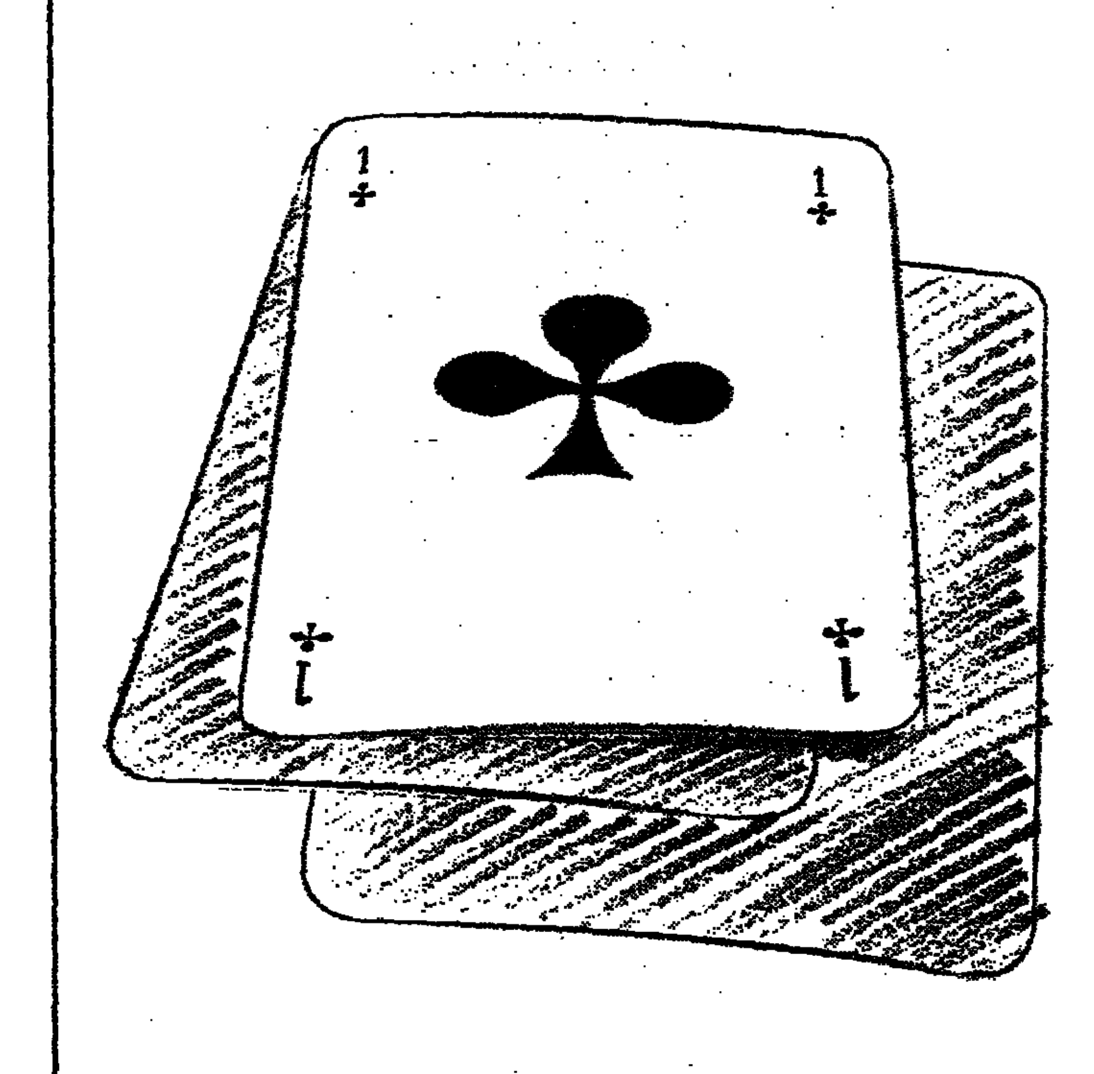
Pour une réorganisation, jugée nécessaire, un homme paraissait tout désigné, Sir Nigel Broackes, cinquante-deux ans, patron du groupe Trafalgar House. Il avait dirigé l'un des projets concurrents d'Eurotunnel, avant le choix définitif de M. Mitterrand et de Mme Thatcher. Il bénéficie de l'estime de celle-ci et possède au Royaume-Uni une solide image de « battant » qui semble être maintenant indispensable à la direction politique d'Eurotunnel. En octobre dernier, la Banque d'Angleterre lui avait demandé de se joindre au conseil d'administration du consortium, alors que celui-ci avait failli ne pas rassembler les fonds de la première tranche de financement, malaise qui augurait mal de la réussite de la prochaine phase.

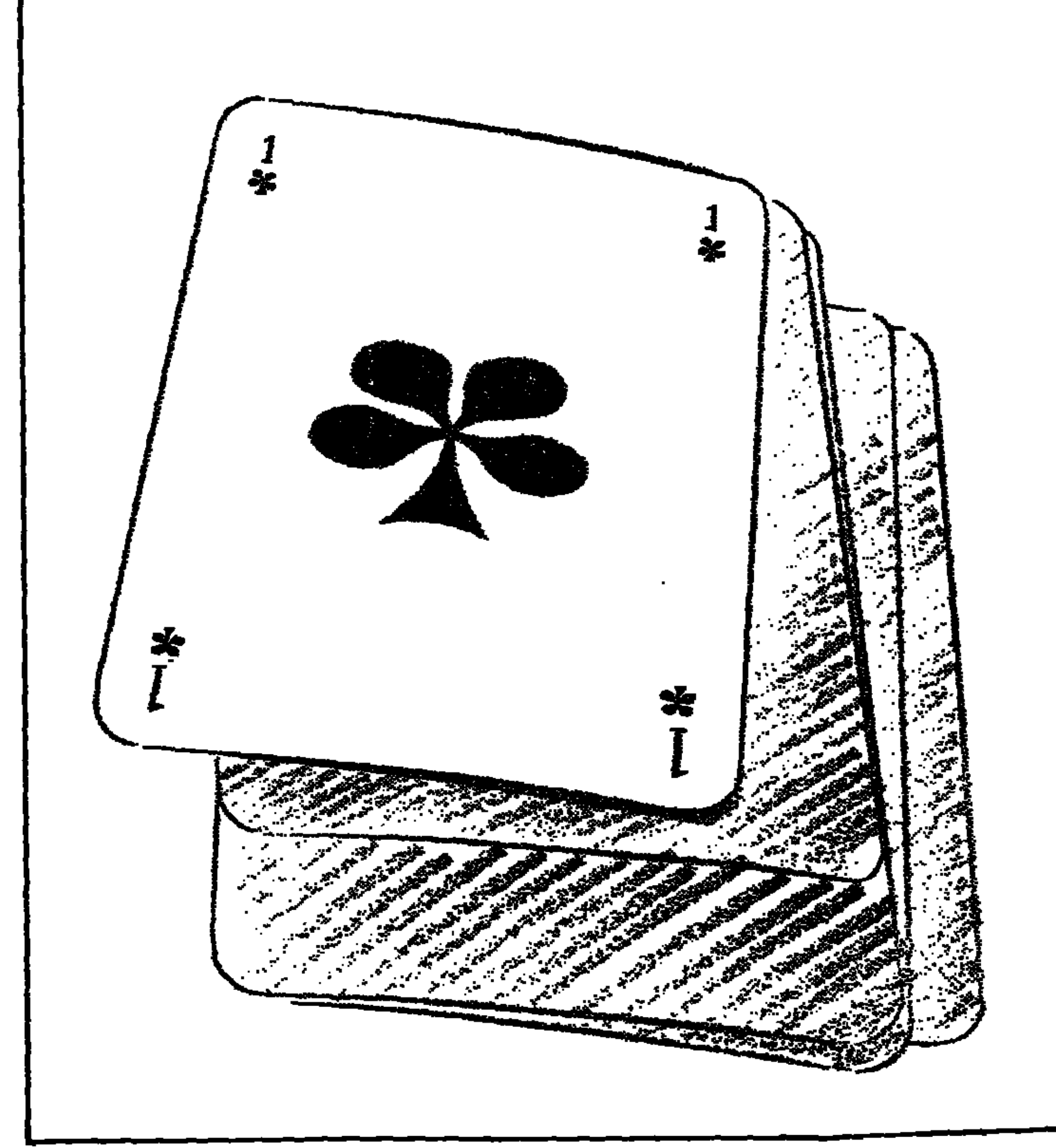
La Banque d'Angleterre, dont l'intervention pressante avait été décisive *in extremis*, espérait manifestement que Sir Nigel donnerait un second souffle à Eurotunnel et s'imposerait progressivement comme le successeur de Lord Pennock. Mais Trafalgar House y mettait une condition : obtenir pour ses filiales une part des contrats de construction. Cette requête paraît avoir été considérée jusqu'à présent comme inadmissible par les entreprises britanniques qui sont membres fondateurs d'Eurotunnel.

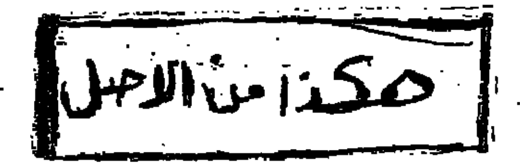
Devant ces objections, les dirigeants du consortium ont approché d'autres personnalités telles que Sir John Harvey-Jones, président du groupe d'industries chimiques ICI. Mais ce dernier s'apprête à prendre sa retraite et n'est apparemment pas tenté par l'affaire. D'autres noms circulent. On évoque ainsi ceux de Sir Ian McGregor, ancien président des charbonnages, ou de Sir Michael Edwardes, qui a dirigé British Leyland.

Exploité par les adversaires du projet — un lobby animé principalement par les compagnies de ferries et les ports de la Manche, — ce nouveau malaise est particulièrement dommageable pour la réputation d'Eurotunnel, alors que le consortium vient de se lancer dans une coûteuse campagne de relations publiques destinée à améliorer l'« image » de l'entreprise auprès d'une opinion britannique assez indifférente. Cela afin de préparer le terrain de l'opération boursière de juillet. Dans ce but, Eurotunnel s'est acquis les services d'une nouvelle agence spécialisée et a investi 100 millions de francs. Les premières publicités sont apparues depuis une semaine dans les journaux britanniques sur le thème : « la voie rapide pour l'Europe ».

FRANCIS CORNU.







هكذا من الأصل

Le Monde

Le report de la tarification des chèques

Un triple échec

La facturation des chèques annoncée dans la plupart des banques pour le 1er avril prochain est donc à nouveau reportée. Pour la troisième fois en l'espace d'un an! M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a demandé, mercredi 11 février, à M. Dominique Chatillon, le président de l'Association française des banques, *« d'inviter ses adhérents à reporter leurs décisions et à poursuivre la concertation sur la modernisation du système des paiements... »*. Une invitation à laquelle le Crédit lyonnais répondait favorablement le jour même – l'abandon du projet avait été décidé avant même l'invite du ministre, indique-t-on chez M. Jean-Maxime Levêque, le président de la banque, les autres réseaux s'alignant progressivement ce matin : la Société générale a décidé de suspendre son projet, certaines banques du groupe CIC également. Difficile de résister à une recommandation de son actionnaire, l'Etat.

Ce report, s'il satisfait les 37,4 millions de titulaires de comptes-chèques, n'en est pas moins un triple échec : pour les banques, pour le ministre d'État, M. Balladur, mais aussi, et dans une moindre mesure, pour les organisations de consommateurs.

Echec d'abord pour les banques. La facturation des services bancaires est une condition de leur modernisation. C'est ce que soulignait notamment, chiffres à l'appui, le rapport de M. Olivier Pastré. *« La gratuité d'un service se paie toujours quelque part »*, font remarquer, à juste titre, les banquiers, dans le coût du crédit, par exemple. La gratuité incite à des comportements *« anti-économiques »* : les Français tirent beaucoup plus de chèques (4,5 milliards par an) que leurs voisins étrangers. Ils signent un trop grand nombre de petits chèques.

Mais les banquiers refusaient d'afficher clairement des contreparties importantes. Et, qui plus est, alors que la concurrence est devenue le credo de tous nos hommes politiques, les banques annonçaient ensemble et avec des modalités très proches leur projet de tarification, permettant ainsi à certains de parler d'entente.

Cet échec des banques va leur coûter cher, en terme d'image de marque mais également financièrement. Les lettres d'information – envoyées ou mises au pilon – leur auraient coûté plusieurs dizaines de millions de francs.

Mais cette affaire est aussi un échec pour M. Balladur. Comme ses services, le ministre d'Etat est favorable au principe de la tarification. Sous la pression conjuguée de l'indice des prix et des hommes politiques, il a été amené à intervenir directement dans ce dossier. Avec son « invitation » à l'intention des banques – encore nationalisées pour l'essentiel, – le libéralisme connaît un nouvel accroc. Il intervient quelques jours seulement après la mise en garde du ministre aux assureurs publics.

L'intervention du ministre d'Etat est aussi pour partie un échec pour les organisations de consommateurs. Désunies, les dix-huit associations représentées au sein du comité des usagers des services bancaires n'ont pu obtenir gain de cause que par un recours à l'Etat. Dans les négociations de cet hiver, elles n'ont pas réussi à arracher de véritables contreparties aux banques. Leur campagne sur les « chèques barrés » n'a guère mobilisé.

La tarification des chèques est-elle pour autant définitivement abandonnée ? M. Balladur souhaite que des négociations sérieuses aient lieu et permettent de parvenir à un *« résultat équilibré et accepté »*.

Pour débloquer la situation, il dispose encore pour sa part d'une carte importante. S'il autorisait les banques à rémunérer les dépôts à vue, les titulaires de compte seraient peut-être plus ouverts à une tarification des chèques.

ERIK IZRAELEWICZ.

La privatisation de TF 1

Le gouvernement pourrait aménager les conditions de la vente

Alors que la balle pour la reprise de la cinquième et de la sixième chaîne, est désormais dans le camp de la CNCL, c'est essentiellement au ministère des finances que se négocient actuellement les conditions d'achat de la « une ». Après le choc provoqué par l'annonce du prix de cession de TF 1, le gouvernement semble en effet prêt à faire un geste. Pas question, comme l'a dit dimanche soir M. Jacques Chirac, de revenir sur le prix décidé ni sur la durée de l'autorisation (dix ans) qui aurait nécessité le vote d'un amendement à la loi Léotard au printemps prochain. En revanche les services de M. Balladur envisagent l'établissement d'une convention aménageant les conditions d'un éventuel non-renouvellement de l'autorisation accordée au mois de mars aux repreneurs de TF 1.

Une convention dont les termes sont discutés avec les candidats et qui pourrait comporter différentes clauses. En premier lieu la garantie par les repreneurs d'une indemnisation grâce à un système de reprise des actifs par leurs assureurs. Parallèlement, les actionnaires de la chaîne auraient la certitude, en cas de non-reconduction de leur autorisation, d'être prévenus au moins un an à l'avance afin de pouvoir organiser la transition et prendre leurs dispositions.

Enfin, compte tenu de la courte durée de l'autorisation par rapport à l'importance des investissements demandés, des règles particulières d'amortissement pourraient être mises en place. Les candidats s'efforcent, bien sûr, de faire monter les enchères, notamment Hachette qui n'a toujours pas confirmé le maintien de sa candidature.

Sur le vif

Lapins

Curieux, non ? On va passer un week-end à Londres, j'en viens, on arrive à l'heure à laquelle on est parti, on a l'impression de ne pas avoir bougé et pourtant, à peine débarqué, on se frotte les yeux : mais où on est, là ? On se croirait sur une autre planète. A cause d'un truc tout bête : les affiches, les réclames. A Paris, c'est des images. De nanas. A poil. C'est de la fesse, c'est du nu, c'est du sexe.

A Londres, c'est des mots écrits en caractères très gros, énormes. Ils s'étalent absolument partout. Et même, tenez-vous bien, tamponnés par les bureaux de poste, sur les cartes de la Saint-Valentin que s'enverront demain les amoureux. Des mots terrifiants, lancinants, à propos du sexe justement : SIDA ! Ne mourez pas idiot ! Utilisez un préservatif.

Moi, ça m'a fait drôle, je vais vous dire. Et quand j'ai entendu ce matin à la radio qu'en Europe le nombre des victimes du SIDA allait doubler tous les neuf mois, ça m'a fait mal. Qu'est-ce qu'on attend, nous, ici, pour la démarrer cette campagne d'information ? Faut se grouiller. C'est une question de vie ou de mort. Faut parler clair. Faut taper fort.

Au lieu de ça, vous savez comment on va inciter ces millions de jeunes qui n'ont aucune idée de ce que c'est, une capote, à en acheter ? En leur montrant, à la télé, deux petits lapins sautillant dans l'éternel sous-bois percé d'un rayon de soleil super artistique, super-romantique, où gambadent habituellement cheveux au vent, des petites pépées déodorisées, parfumées, shampouinées de frais. Je l'ai vu, ce spot : à la fin, ils vont s'engouffrer dans un terrier, les petits lapins, et, sur l'écran, ce sera marqué : « Duralex, quand on a tout oublié ».

Ça veut dire quoi ? Vous pouvez m'expliquer ? Moi, j'ai cru que c'était une pub pour une cartouche, ou une gibecière. J'en ai parlé l'autre jour à l'attachée de presse du ministre de la santé. Je lui ai dit : c'est grotesque. Alors elle : c'est latin. La France, c'est pas la Grande-Bretagne, figurez-vous.

Ah, ça c'est bien vrai, ma bonne dame. On est pudique, nous autres, on déteste tout ce qui de près ou de loin peut rappeler la chose du machin. Il y a qu'à regarder nos murs, nos kiosques, nos abribus, nos couloirs de métro. C'est édifiant.

CLAUDE SARRAUTE.

Report au 4 mars du dépôt de la déclaration des revenus en 1986

La limite prévue pour le dépôt de la déclaration des revenus de 1986 est reportée du 28 février au 4 mars minuit, le cachet de la poste faisant foi, a annoncé le jeudi 12 février le ministère de l'économie et des finances.

Après la manifestation des instituteurs

Entrevue entre la FEN et M. Monory

Le ministre de l'éducation nationale devait recevoir une délégation de la FEN, le jeudi 12 février, en fin d'après-midi, au lendemain de la manifestation nationale des instituteurs contre les décrets sur les « maîtres directeurs », qui a suscité une mobilisation massive de la profession *(lire page 10)*. Cette rencontre, à laquelle devait participer notamment M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, prévue pour le 4 février, avait été reportée à la demande de la FEN en raison des manifestations d'instituteurs.

La mise au point d'un calendrier et de l'ordre du jour d'une concertation sur l'ensemble des questions éducatives devait être discutée. Mais l'affaire des « maîtres directeurs » devait être au centre de l'entrevue, la force du mouvement des instituteurs pesant désormais en faveur des syndicats. Mercredi, M. Barbarant affirmait que le retrait des décrets était *« un préalable de fait »* à toute discussion sur la rénovation à l'école. Une négociation sur les circulaires d'application pourrait permettre de trouver l'issue au conflit, mais il n'est pas sûr qu'elle satisfasse une base désormais mobilisée sur le mot d'ordre de « retrait » et décidée à poursuivre l'action après les vacances.

le SNI, qui devrait arrêter un nouveau plan de bataille pendant les vacances, est lui-même talonné par ses deux tendances minoritaires, l'Ecole émancipée (proche de l'extrême gauche) très active avec le SGEN-CFDT dans la « coordination », et Unité et Action » (animée par les communistes), qui propose déjà des grèves tournantes par académie dès la première quinzaine de mars et souhaite établir des convergences avec les enseignants du second degré.

De son côté, le SNUDI-FO milite pour une *« grève franche »*. Quant à la « coordination », elle estime que *« seule la grève générale de tous les instituteurs permettra de gagner contre Monory et Chirac »* et appelle les syndicats à s'inscrire dans cette perspective dès la rentrée de mars.

A Moscou

La police interpelle plusieurs manifestants

Moscou (*AFP*). – L'épouse et le fils du dissident juif soviétique emprisonné, Iossif Begun, et une demi-douzaine de « refuzniks » ont été interpellés, le jeudi 12 février, par des hommes en civil alors qu'ils tentaient de manifester rue Arbat, dans le centre de Moscou.

Près de quarante « refuzniks » ont voulu se rassembler à 10 heures rue Arbat, comme chaque matin, depuis lundi, pour réclamer la libération de Iossif Begun et le droit d'émigrer en Israël.

Un nombre important de miliciens et de policiers du KGB en civil se trouvaient, jeudi matin devant le 31 de la rue Arbat où avait eu lieu le rassemblement les jours précédents. Les manifestants ont été pris à partie, dès leur arrivée, par les « passants ». Des bousculades se sont produites, les équipes de télévision occidentales ont été empêchées de filmer, un policier en civil a arraché son carnet de notes à un correspondant de l'AFP et un journaliste ouest-allemand a été retenu trois-quarts d'heure par la police.

Sécurité routière

Doublement des sanctions pour les conducteurs en état d'ébriété

Le comité interministériel de la sécurité routière réuni autour du premier ministre, le mercredi 11 février, a adopté le projet de loi du garde des sceaux visant à doubler les amendes et les peines d'emprisonnement frappant les conducteurs en état d'ébriété, a annoncé M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports.

Actuellement, le délit de conduite sous l'empire de l'alcool est puni par le tribunal correctionnel d'un emprisonnement d'un mois à un an et (ou) d'une amende de 500 F à 15 000 F. Cette lutte renforcée contre l'alcool au volant devrait rapporter 150 millions de francs, dont les deux tiers serviront à la résorption des « points noirs » routiers, le reste finançant la modernisation du fichier national des permis de conduire, qui pourrait être informatisé.

D'autre part, M. Méhaignerie a décidé d'étendre progressivement à l'ensemble du territoire l'expérience menée dans vingt-deux départements en matière de conduite accompagnéeà partir de seize ans. Après quinze leçons avec un moniteur d'auto-école, le jeune est autorisé à conduire une voiture si un adule l'accompagne. Les jeunes conducteurs ainsi formés sont sept fois moins dangereux que les autres.

Le gouvernement va lancer au printemps une campagne de sensibilisation aux excès de vitesse, qui sera suivie d'un renforcement de la répression. A ce sujet, le comité interministériel a décidé de simplifier, d'accélérer et d'harmoniser les décisions préfectorales de suspension du permis de conduire en cas d'infraction grave.

Enfin, le comité lance une consultation de l'ensemble des professionnels sur la création d'un contrôle technique périodique des véhicules légers, avec obligation de réparation en cas de découverte de non-conformités. Une autre consultation sera lancée à propos de l'institution d'un permis de conduire à points, où le titulaire se verrait retirer des points chaque fois qu'il commettrait une infraction.

[Comme l'a dit à M. Méhaignerie un représentant d'une association de victimes de la route, le comité interministériel semble avoir accouché d'une souris. Et avoir été sensible à quelques considérations électoralistes. L'opinion publique est choquée par la conduite en état d'ébriété, qui est une des causes de quatre mille morts par an. On double des peines qui sont déjà sévères... lorsqu'elles sont vraiment appliquées. En revanche, la vitesse excessive qui a aggravé, en 1986, de 4,9 % le nombre des tués de la route ne sera pas autrement traitée que par une campagne de mobilisation et une répression qui risquent d'être aussi éphémères que pour le port obligatoire de la ceinture de sécurité institué en novembre 1986. Mais la répression n'est pas populaire. Des éthylomètres et éthylotests qui n'en finissent pas d'arriver dans les gendarmeries, des contrôles techniques obligatoires et un permis de conduire à points toujours à l'étude : la sécurité routière ne progresse guère. – AL. F.]

● **Suspension du permis de conduire pour René Arnoux.** – La commission de retrait du permis de conduire de Cosne-sur-Loire (Nièvre) a décidé le 11 février de suspendre pour trois mois le permis de conduire de René Arnoux. Le 4 janvier dernier le pilote de l'écurie Ligier avait été contrôlé à 242 kilomètres à l'heure sur la RN 7 par des motards de la CRS 52.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 février

Hausse : + 0,56 %

La Bourse de Paris est à la hausse ce jeudi 12 février au matin, l'indicateur de tendance étant de + 0,56 %.

Parmi les principales hausses, notons La Redoute (+ 2,6 %), Printemps (+ 2,5 %), Louis Vuitton (+ 2,4 %), Source Perrier (+ 2,4 %), Pechelbronn (+ 2 %). Parmi les baisses, relevons Moteurs Leroy-Somer (– 2,6 %), Europe 1 (– 1,8 %), Synthélabo (– 1,1 %), Moulinex (– 0,4 %), Seb (– 0,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	535	538	537
Agence Havas	2025	2030	2035
Air Liquide (L')	696	695	697
Bancaire (Cie)	1056	1063	1069
Bongrain	2345	2345	2345
Bouygues	1245	1252	1252
B.S.N.	4645	4660	4635
Carrefour	3473	3473	3475
Chargeurs S.A.	1891	1906	1906
Club Méditerranée	661	665	668
Eaux (Gén.)	1410	1410	1410
ELF-Aquitaine	357 50	357	357
Essilor	3485	3485	3486
Lafarge-Coppée	1408	1418	1415
Michelin	2889	2882	2900
Midi (Cie)	1550	1575	1580
Moët-Hennessy	2218	2225	2225
Navig. Mixtes	1053	1055	1050
Oréal (L')	3865	3860	3850
Pernod-Ricard	1001	1007	1010
Peugeot S.A.	1226	1241	1238
Sanofi	791	791	800
Source Perrier	748	750	767
Télémécanique	3300	3300	3300
Thomson-C.S.F.	1470	1480	1480
Total-C.F.P.	475	474	474
T.R.T.	2120	2120	2120
Valéo	518	518	519

● **Le cyclone Clotilda menace la Réunion.** – Le cyclone tropical Clotilda devait arriver sur l'île de la Réunion, le jeudi 12 février dans l'après-midi. Le préfet devait placer l'île en phase d'alerte n° 3 du plan ORSEC à 14 heures (heure locale, soit 11 heures de Paris), la phase d'alerte n° 2 était entrée en vigueur à 5 heures (heure locale).

Depuis le 10 février, l'île était sous la menace d'une dépression tropicale, baptisée Clotilda. Celle-ci s'est renforcée dans la nuit du 11 au 12 février et, devenue cyclone, se dirige droit vers la Réunion.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 11 février, a procédé aux nominations suivantes :

Département de la Haute-Saône : M. François Lefèbvre, sous-préfet hors cadre, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Saône, en remplacement de M. Guy Merrheim, placé hors cadre.

[Né le 8 mars 1929 à Paris, M. François Lefèbvre, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, entre, en juin 1954, au ministère des Travaux publics, des transports et du tourisme et y occupe différentes fonctions jusqu'en juin 1963. Intégré en mai 1963 au corps préfectoral, il est nommé sous-préfet de Neufchâteau (Vosges) avant de devenir, en décembre 1966, chargé de mission auprès du préfet de la région Picardie. Affecté en 1968 au ministère de l'intérieur, il est placé en service détaché, chargé de mission au Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, avant d'entrer au cabinet du ministre chargé des réformes administratives en janvier 1971 et d'y être rappelé en juin 1973. Membre de la commission chargée de suivre l'application des mesures de déconcentration, en mars 1975, il entre à la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur, au mois de juin. Secrétaire général des Hauts-de-Seine en mai 1979, il était sous-préfet hors cadre depuis le 17 juillet 1984.]

M. Maurice Siegel, préfet hors cadre, est mis à la disposition du conseil général du département de la Seine-Saint-Denis, et placé en service détaché.

[Né le 29 janvier 1923 à Paris, M. Maurice Siegel, ancien élève de l'ENA (promotion Albert Thomas), a effectué toute sa carrière au ministère de l'économie et des finances, à la direction de la dette publique qui a pris l'appelation de service des pensions en 1972. Administrateur civil en août 1955, chef de bureau en octobre 1961, il est nommé sous-directeur du ministère en août 1973. Préfet de la Meuse en janvier 1982, il est placé hors cadre le 11 juin 1986. M. Siegel est membre du PCF.]

TCHÉCOSLOVAQUIE

Un avertissement du PC aux « réformistes » qu'inspire l'exemple soviétique

Prague. – M. Vasil Bilak, secrétaire du comité central du Parti communiste de Tchécoslovaquie, a adressé une sévère mise en garde aux « réformistes » qui voudraient profiter de la refonte en cours en Union soviétique pour réhabiliter la politique du « printemps de Prague » de la fin des années 60.

Dans un discours prononcé devant la commission idéologique du PCT et publié, mercredi 11 février, à la « une » du *Rude Pravo*, M. Bilak fait valoir que la refonte de l'économie et de la société soviétiques *« vise au renforcement et au développement du socialisme, au renouveau et au renforcement de l'autorité et du rôle dirigeant du parti, du marxisme-léninisme et du pouvoir populaire »*.

Alors que, selon lui, la politique mise en œuvre *« par la droite »* en 1968 en Tchécoslovaquie visait à *« détruire les fondements du socialisme, ramener le pays en arrière, affaiblir la communauté socialiste tout entière et nuire au prestige de l'URSS et du socialisme »*.

La récente pollution du Rhin a coûté plus de 32 millions de francs

Le comité d'experts formé par le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, au lendemain de l'accident Sandoz de Bâle, le 1er novembre, a mis les bouchées doubles pour accomplir sa tâche. Il a présenté, le 11 février, un rapport détaillé de cent trente pages qui fait le point complet de la pollution du Rhin, son étendue, son coût, et les moyens d'y remédier. *« C'est la première fois en France que l'administration associe à ses travaux des partenaires aussi divers au lendemain d'une pollution »*, a constaté fièrement M. Carignon. Et M. Brice Lalonde, le coordonnateur du comité, s'est félicité que les associations et les scientifiques, avec la coopération des élus locaux, aient pu ainsi travailler en toute liberté avec les services de l'administration.

Le rapport détaille les chiffres déjà produits, le 19 décembre, à la réunion des ministres de l'environnement à Rotterdam. Coût immédiat de la pollution du Rhin, avec dépenses déjà engagées : 32 426 000 francs. Coût de la restauration du Rhin dans son état ancien : 111 372 000 francs. Coût des dommages à moyen terme et du suivi sur cinq ans : 113 743 000 francs.

M. Carignon a précisé que le rapport du comité d'experts avait été transmis aux autorités helvétiques par voie diplomatique. Il a bon espoir que Sandoz remboursera, au cours de ce premier semestre, les 32,4 millions de francs dépensés effectivement.

R. C.

Le numéro du « Monde » daté 12 février 1987 a été tiré à 476 029 exemplaires

A B C D E F G

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 11 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	1510	1540	1583	+ 3 51
4280	C.N.E. 3%	4300	4300	4320	+ 0 47
1215	B.N.P. T.P.	1183	1186	1186	+ 0 25
1155	C.C.F. T.P.	1139	1140	1140	+ 0 09
1145	Créd. Lyon. T.P.	1095	1095	1095	....
2884	Electricité T.P.	2840	2870	2870	+ 1 06
2042	Renault T.P.	2010	2015	2015	+ 0 25
2132	Rhone-Poul. T.P.	2167	2170	2170	+ 0 14
1208	St-Gobain T.P.	1238	1220	1220	- 1 44
1256	Thomson T.P.	1300	1291	1291	- 0 69
540	Accor	530	535	535	+ 0 94
2040	Agence Havas	2031	2020	2025	- 0 30
1900	Ag. Havas C. I.	1990	1970	1970	- 1 01
710	Air Liquide	695	695	695	....
2380	Alcatel	2245	2250	2245	....
1890	Als. Superm.	1920	1940	1940	+ 1 04
460	A.L.S.P.I.	435	430	430	- 1 15
375	Alsthom ★	362	360	374	+ 3 31
2450	Arjom. Prioux	2450	2444	2444	- 0 24
490	Aussedat-Rey	485	486	484	- 0 21
1530	Aux. Entrepr. ★	1490	1479	1495	+ 0 33
1180	Avions Dassault	1190	1180	1181	- 0 76
....	BAFIP	845	830	829	- 2 72
530	Bail-Equipem.	516	510	509	- 1 36
1060	Bail-Investiss.	1033	1032	1032	- 0 10
1150	Cie Bancaire	1060	1055	1056	- 0 38
490	Bazar H.-V.	532	536	538	+ 1 13
635	Béghin-Say ★	689	684	679	- 1 45
740	Berger (Mle)	716	692	692	- 3 35
750	Bic ★	726	725	735	+ 1 23
1640	B.I.S.	1575	1575	1575	....
2800	Biscuit (Géné.)	2570	2600	2600	+ 1 17
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2380	Damart S.A.	2400	2400	2401	[illegible]
475	Darty ★	481 90	481	475	[illegible]
285	Dév. R.d.C. (LI)	270	268	268	[illegible]
670	D.M.C.	691	679	675	[illegible]
2800	Docks France ★	2650	2682	2680	[illegible]
2100	Dumez ★	2285	2275	2270	[illegible]
1370	Eaux (Gén.)	1415	1411	1410	[illegible]
2920	Ecco ★	2710	2770	2713	[illegible]
1090	Electro-Finan.	1100	1100	1090	[illegible]
340	Elf-Aquitaine	360	359 80	357 50	[illegible]
300	– (certific.)	324	320 10	319 80	[illegible]
3240	Epeda-B-Faure	3102	3102	3102	[illegible]
3730	Essilor	3500	3485	3485	[illegible]
450	Esso S.A.F. ★	470	470	470	[illegible]
3040	Eurafrance	3098	3060	3089	[illegible]
1490	Eurocom ★	1520	1530	1520	[illegible]
2860	Euromarché	3250	3350	3350	[illegible]
930	Europe n° 1 ★	889	890	888	[illegible]
1670	Facom	1800	1802	1802	[illegible]
1300	Fichet-bauche	1230	1230	1230	[illegible]
255	Financial	241	242 10	242 10	[illegible]
197	Fives-Lille	256	259 90	259 90	[illegible]
325	Francarep	325	328	327	[illegible]
1400	Fromageries Bel	1331	1335	1335	[illegible]
995	Gal. Lafayette	1050	1060	1060	[illegible]
410	Gascogne	417	415 10	415 10	[illegible]
320	Géophysique	360	350	360	[illegible]
2020	Gerland	2220	2200	2210	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) — 11/2

[illegible]

Droits et bons

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

هكذا من الأصل